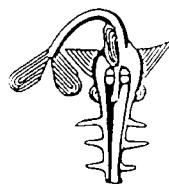


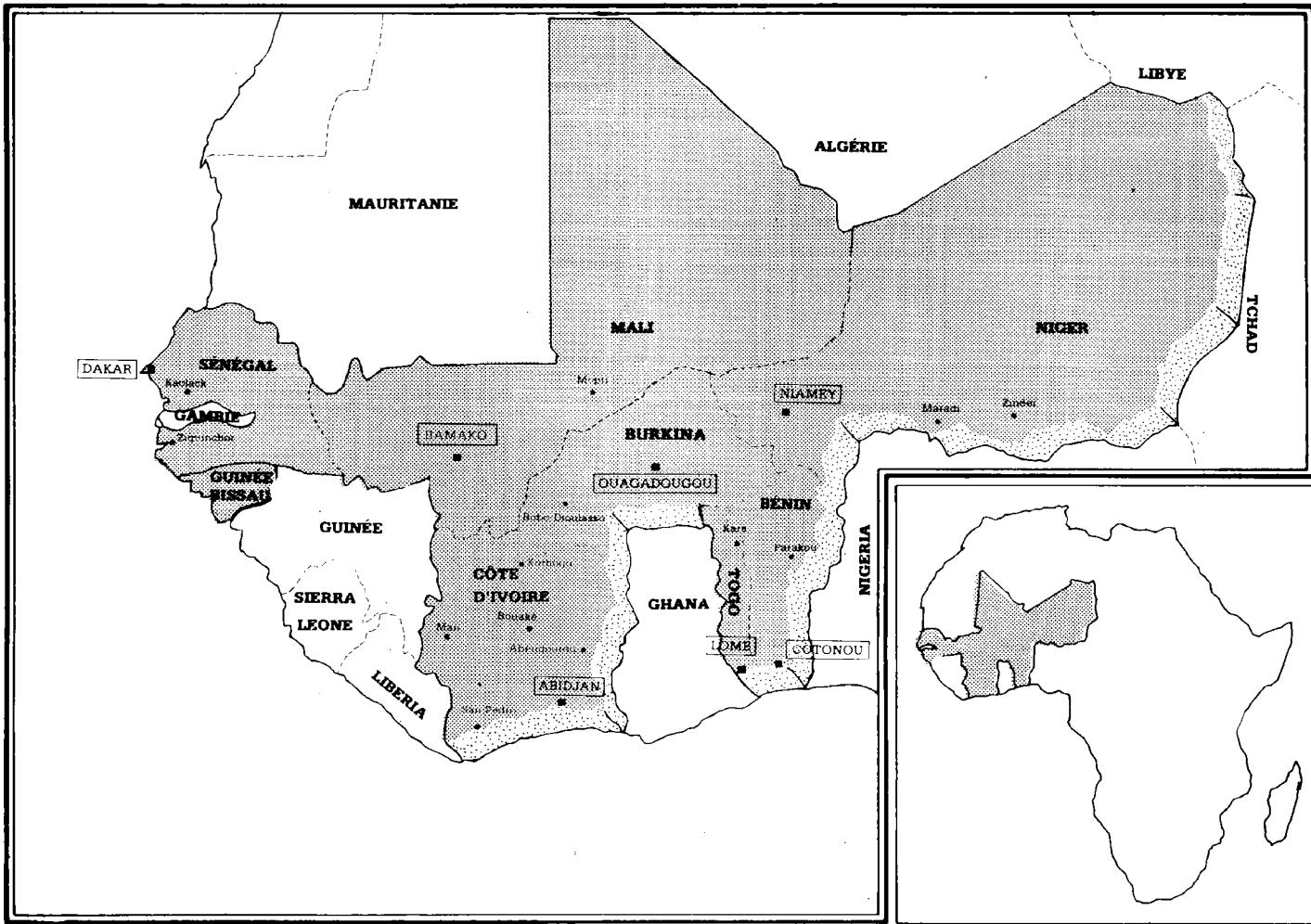
02/0686

Rapport annuel

1998

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST





L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, regroupe les huit pays membres suivants, situés en Afrique de l'Ouest :

BENIN

MALI

BURKINA

NIGER

CÔTE D'IVOIRE

SENEGAL

GUINEE-BISSAU

TOGO

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, dont le trente-sixième exercice d'activité est ici retracé, est l'Institut d'émission commun de l'UMOA, chargé notamment d'assurer la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (Franc CFA), celle de leurs réserves de change et de mettre en œuvre la politique monétaire commune.

N.B. - En l'absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en francs CFA.

COMPOSITION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE L'UMOA

au 31 décembre 1998

*PRESIDENT : Son Excellence Monsieur Gnassingbé EYADEMA
Président de la République togolaise*

Son Excellence Monsieur **Mathieu KEREKOU**
Président de la République du Bénin

Son Excellence Monsieur **Blaise COMPAORE**
Président du Burkina Faso

Son Excellence Monsieur **Henri Konan BEDIE**
Président de la République de Côte d'Ivoire

Son Excellence Monsieur **João Bernardo VIEIRA**
Président de la République de Guinée-Bissau

Son Excellence Monsieur **Alpha Oumar KONARE**
Président de la République du Mali

Son Excellence Monsieur **Ibrahim Maïnassara BARE**
Président de la République du Niger

Son Excellence Monsieur **Abdou DIOUF**
Président de la République du Sénégal

Son Excellence Monsieur **Gnassingbé EYADEMA**
Président de la République togolaise.

COMPOSITION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA

au 31 décembre 1998

*PRESIDENT : M. Idé GNANDOU
Ministre des Finances, des Réformes Economiques
et de la Privatisation de la République du Niger*

République du Bénin

MM. Abdoulaye BIO TCHANÉ, Ministre des Finances ;
Albert TEVOEDJRE, Ministre du Plan, de la Restructuration Economique
et de la Promotion de l'Emploi.

Burkina Faso

M. Tertius ZONGO, Ministre de l'Economie et des Finances,
porte-parole du Gouvernement ;
Mme Viviane Yolande COMPAORE, Ministre de l'Intégration Régionale.

République de Côte d'Ivoire

MM. N'Goran NIAMIEN, Ministre de l'Economie et des Finances ;
Jean-Baptiste Ayayé AMAN, Ministre Délégué auprès du Ministre
de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.

République de Guinée-Bissau,

MM. Issufo SANHA, Ministre de l'Economie et des Finances ;
Artur SILVA, Ministre des Pêches.

République du Mali

MM. Soumaïla CISSE, Ministre des Finances ;
El Madani DIALLO, Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration.

République du Niger

MM. Idé GNANDOU, Ministre des Finances, des Réformes Economiques
et de la Privatisation ;
Yacouba NABASSOUA, Ministre du Plan.

République du Sénégal

M. Mohamed El Moustapha DIAGNE, Ministre de l'Economie,
des Finances et du Plan ;
Mme Aïssatou NIANG NDIAYE, Ministre Délégué auprès
du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, chargé du Budget.

République togolaise

MM. Barry Moussa BARQUE, Ministre d'Etat chargé des Finances
et des Privatisations ;
Abdoul-Hamid B. TIDJANI-DOURODJAYE, Ministre de la Planification
et du Développement.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

au 31 décembre 1998

*PRESIDENT : M. Charles Konan BANNY
Gouverneur de la BCEAO*

République du Bénin

- MM. Virgile ADANDE ADANGO, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
Assouma YACOUBOU, Chargé de Mission auprès du Ministre des Finances.

Burkina Faso

- MM. Lucien Marie Noël BEMBAMBA, Directeur du Trésor ;
Patrice NIKIEMA, Directeur Général de la Coopération au Ministère des Finances et du Plan.

République de Côte d'Ivoire

- MM. Koffi Charles DIBY, Payeur Général du Trésor ;
Ephrem ENOH, Conseiller Economique du Premier Ministre.

République de Guinée-Bissau

- MM. Carlos ANDRADE, Directeur Général du Trésor ;
Issac Antonio MONTEIRO, ancien Ministre de l'Agriculture.

République du Mali

- MM. Dionké DIARRA, Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
Ousmane Issoufi MAÏGA, Secrétaire Général du Ministère des Finances.

République du Niger

- MM. Abdoulaye MAMADOU, Directeur Général de l'Economie et des Réformes au ministère des Finances, des Réformes Economiques et de la Privatisation ;
Oumarou El HADJ, Secrétaire Général du Ministère du Plan.

République du Sénégal

- MM. Saliou GUEYE, Directeur Général du Trésor ;
Adama DIEYE, Conseiller Technique du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan.

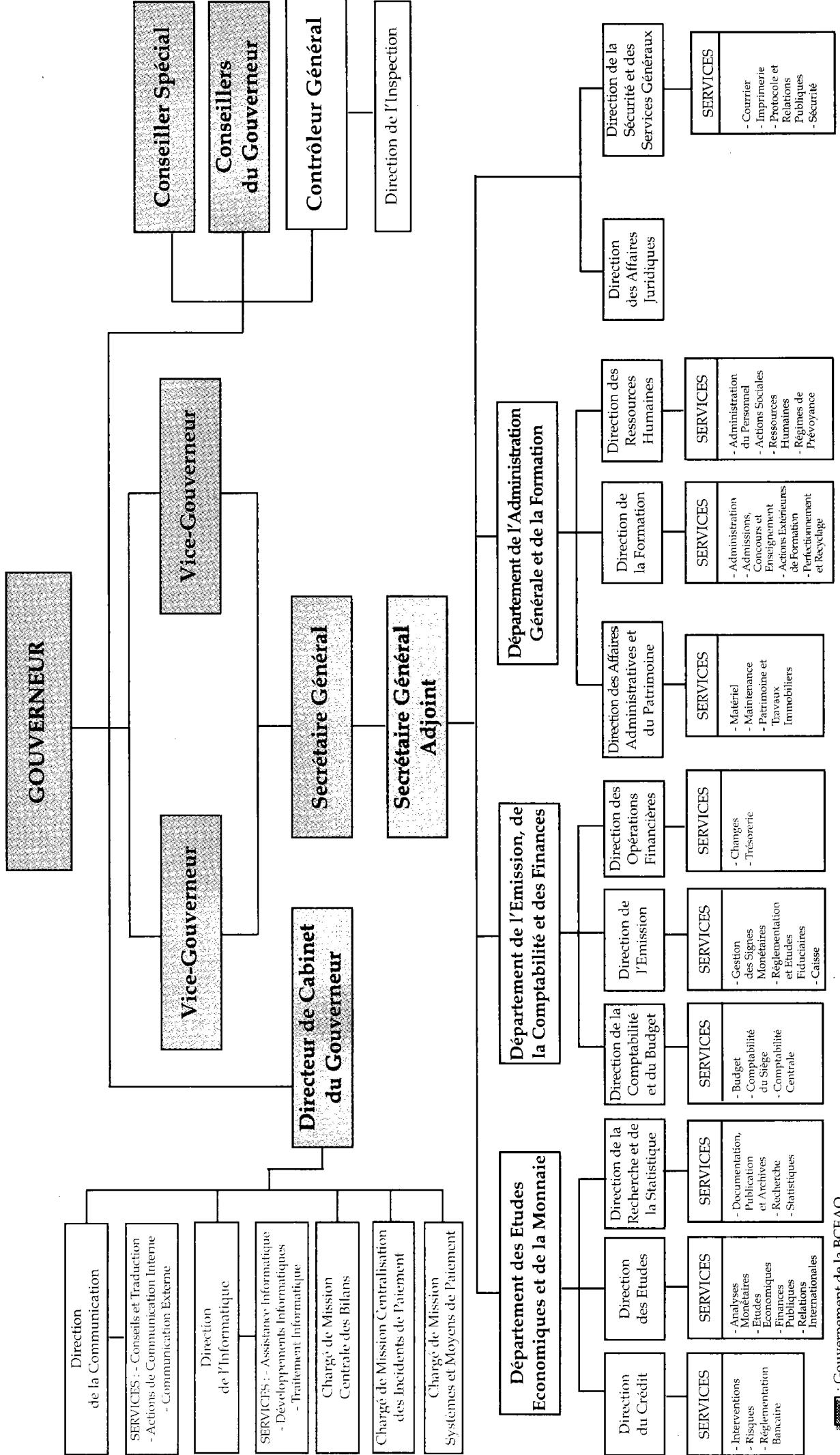
République togolaise

- MM. Jean-Claude Délava CODJO, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances ;
Bléza SOGOYOU, Directeur Général des Douanes.

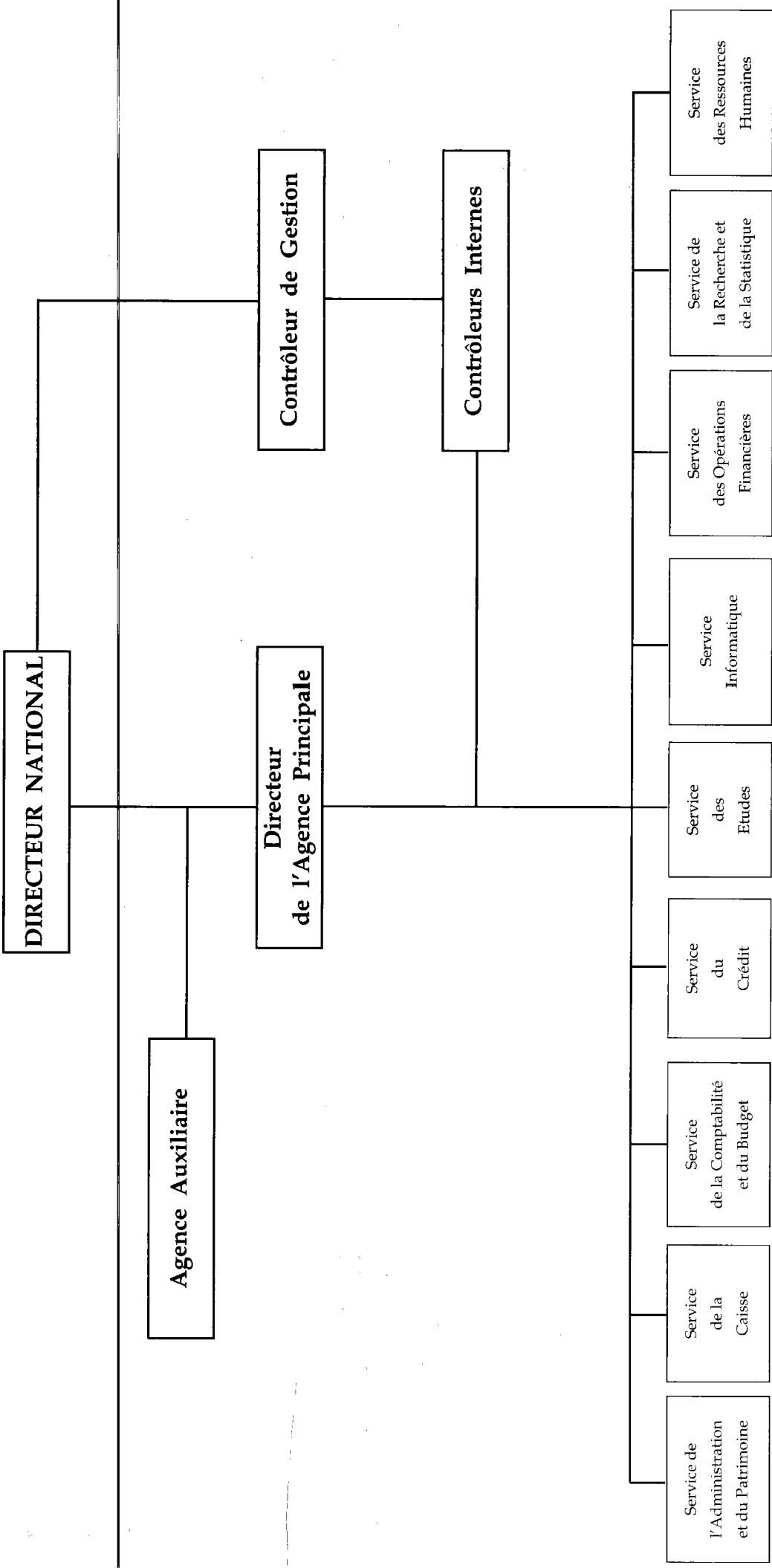
République française

- MM. Jean LEMIERRE, Directeur du Trésor au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie
Michel REVEYRAND, Chef du Service de la Coordination Géographique et des Etudes au Secrétariat d'Etat à la Coopération et à la Francophonie.

**ORGANIGRAMME DU SIEGE DE LA BCEAO
AU 31 DECEMBRE 1998**

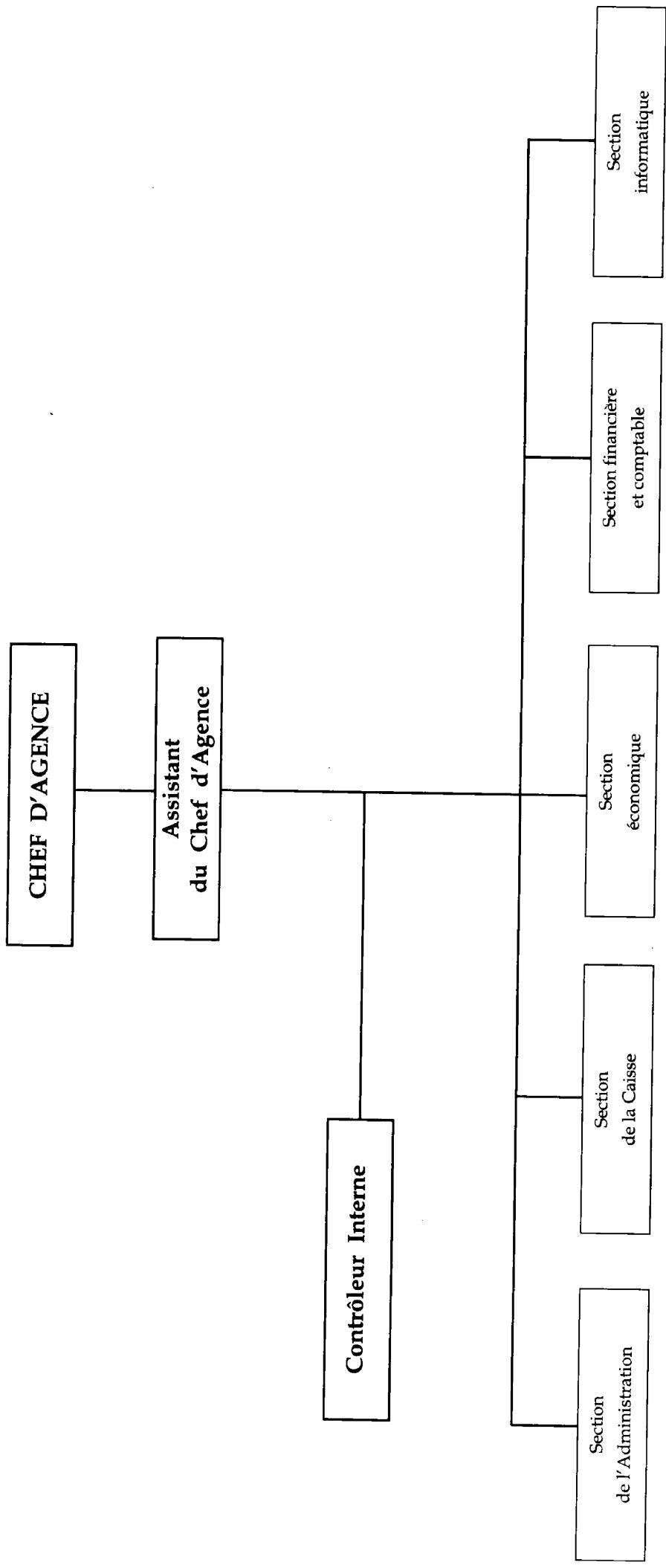


ORGANIGRAMME DES DIRECTIONS NATIONALES



ORGANIGRAMME DES DIRECTIONS NATIONALES (suite)

Agence Auxiliaire



BANQUE CENTRALE DES

GOUVERNEMENT

Gouverneur	: M. Charles Konan BANNY
Vice-Gouverneur	: M. Boukary ADJI
Vice-Gouverneur	: M. Damo Justin BARO
Secrétaire Général	: M. Michel Komlanvi KLOUSSEH
Secrétaire Général Adjoint	: M. Mbaye Diop SARR
Conseiller Spécial du Gouverneur	: M. Patrice KOUAME
Directeur de Cabinet du Gouverneur	: M. Amadou Sadickh DIOP
Conseiller du Gouverneur	: M. Mamadou DIOP
Conseiller du Gouverneur	: M. Tiémoko Meyliet KONE

CONTROLE GENERAL

Contrôleur Général	: M. Patrice KOUAME
--------------------	---------------------

DEPARTEMENTS

Directeur du Département de l'Administration Générale et de la Formation	: M. Tiémoko Meyliet KONE
Directeur du Département des Etudes Economiques et de la Monnaie	: M. Latégan David LAWSON
Directeur du Département de l'Emission, de la Comptabilité et des Finances	: M. Mamadou DIOP

DIRECTIONS DES SERVICES CENTRAUX

Directeur des Affaires Administratives et du Patrimoine	: M. Siriki KONE
Directeur des Affaires Juridiques	: Mme Elisabeth DIAW-POTIN
Directeur de la Communication, Porte-Parole de la Banque Centrale	: M. Venance Adamah KANGNI
Directeur de la Comptabilité et du Budget	: M. Thomas HOINDO
Directeur du Crédit	: M. Vilévo Biova DEVO
Directeur de l'Emission	: M. Amadou BACHIR
Directeur des Etudes	: M. Pascal KOUPAKI
Directeur de la Formation	: M. Léonce KONE
Directeur de l'Informatique	: M. Abdoulaye SECK
Directeur de l'Inspection	: M. Konan BOUADOUUMOU
Directeur des Opérations Financières	: M. Oumar Tatam LY
Directeur de la Recherche et de la Statistique	: M. Ambroise KONE
Directeur des Ressources Humaines	: Mme Moulicatou AGALHEIR
Directeur de la Sécurité et des Services Généraux	: M. Albert GRIMAUD

REPRESENTATIONS

Représentant du Gouverneur auprès des Institutions Européennes de Coopération	: M. Michel Komlanvi KLOUSSEH
Représentant résident du Gouverneur auprès de la Commission de l'UEMOA	: M. Mbaye Diop SARR

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur National pour le Bénin	: M. Idriss Lyassou DAOUDA
Directeur National pour le Burkina	: M. Moussa KONE
Directeur National pour la Côte d'Ivoire	: M. Lansina BAKARY
Directeur National pour la Guinée-Bissau	: M. Luis Lopès Candido RIBEIRO
Directeur National pour le Mali	: M. Idrissa TRAORE
Directeur National pour le Niger	: M. Abdoulaye SOUMANA
Directeur National pour le Sénégal	: M. Seyni NDIAYE
Directeur National pour le Togo	: M. Ayéwanou GBEASOR.

ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

SIEGE SOCIAL

Dakar, Avenue Abdoulaye FADIGA - Boîte Postale : 3108
Tél. (221) 839 05 00 - Fax (221) 823 93 35 et 822 61 09
Télex : BCEAO 21 833 SG, 21 597 SG, 21 815 SG, 21 530 SG
Site internet : <http://www.bceao.int>

BENIN

Cotonou, Avenue Jean-Paul II
Boîte Postale : 325
Téléphone : (229) 31 24 66 et 31 24 67
Télex : 5211 BCEAO COTONOU
Télifax : (229) 31 24 65
Directeur de l'Agence Principale : Poste vacant

Parakou, Boîte Postale : 201
Téléphone : (229) 61 03 25 et 61 03 79
Télex : 5099 BCEAO PARAKOU
Télifax : (229) 61 10 91
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. F. SONDO

BURKINA

Ouagadougou, Avenue Gamel Abdel NASSER
Boîte Postale : 356
Téléphone : (226) 30 60 15/16/17
Télex : 5205 BCEAO BF
Télifax : (226) 31 01 22
Directeur de l'Agence Principale : M. B. S. BAMBARA

Bobo-Dioulasso, Boîte Postale : 603
Téléphone : (226) 97 04 44/45/46
Télex : 8228 BCEAO-BF
Télifax : (226) 97 04 58
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. T. DIARRA

COTE D'IVOIRE

Abidjan, 01 Boîte Postale 1769 Abidjan 01
Téléphone : (225) 20 84 00 et 20 85 00
Télex : BC ABJ CI 23474 - 23761 - 22607
Télifax : (225) 22 28 52
Directeur de l'Agence Principale : M. S. CISSE

Abengourou, Boîte Postale : n° 905
Téléphone : (225) 91 37 15 - 91 38 15 et 91 39 15
Télex : 59 103 ABJ CI
Télifax : (225) 91 31 76
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. N. ABBY

Bouaké, Boîte Postale : n° 773
Téléphone : (225) 63 33 13 et 63 33 14
Télex : BCEAO BOUAKE 69 109
Télifax : (225) 63 38 31
Chef de l'Agence Auxiliaire : Melle A. ALLOUKO

Korhogo, Boîte Postale : n° 54
Téléphone : (225) 86 01 10 et 86 01 11
Télex : 63 106 ABJ CI
Télifax : (225) 86 15 30
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. G. GONAT

Man, Boîte Postale : n° 1017
Téléphone : (225) 79 02 67
Télex : BCEAO MAN 89 106
Télifax : (225) 79 02 28
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. P. COULIBALY

San Pedro, Boîte Postale : n° 387
Téléphone : (225) 71 21 74
Télex : BCEAO 91 130 SAN PEDRO
Télifax : (225) 71 24 48
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. E. BOTY-BI ZORO

GUINEE-BISSAU

Bissau, Boîte Postale : n° 38
Téléphone : (245) 21 55 48 - 21 41 73 et 21 14 82
Télex : 289 BCGB 1
Télifax : (245) 20 13 05 et 20 13 21
Adjoint au Directeur National : M. H. BORGES

REPRESENTATION DE LA BCEAO AUPRES DE LA COMMISSION DE L'UEMOA

Ouagadougou, Av. Gamal Abdel NASSER, Burkina
Boîte Postale : 543 OUAGADOUGOU 01
Téléphone : (226) 30 60 15
Télex : BCEAO 5205 BF
Télifax : (226) 30 63 76

MALI

Bamako, Boîte Postale : n° 206
Téléphone : (223) 22 25 41 et 22 54 06
Télex : 2574 BCEAO BAMAKO
Télifax : (223) 22 47 86
Directeur de l'Agence Principale : M. M. SANOGO
Mopti, Boîte Postale : n° 180
Téléphone : (223) 43 01 02 et 43 05 65
Télex : BCEAOMPT 8001 MJ
Télifax : (223) 43 05 07
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. S. F. KANTE

NIGER

Niamey, Boîte Postale : n° 487
Téléphone : (227) 72 33 30 et 72 33 40
Télex : BCEAO 5218 NI
Télifax : (227) 73 47 43
Directeur de l'Agence Principale : M. O. GAGERE
Maradi, Boîte Postale : n° 265
Téléphone : (227) 41 00 96
Télex : BCEAO 8244 NI
Télifax : (227) 41 00 45
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. B. BAWA

Zinder, Boîte Postale : n° 133
Téléphone : (227) 51 00 94
Télex : BCEAO 8226 NI
Télifax : (227) 51 07 24
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. D. BOUREIMA

SENEGAL

Dakar, Boîte Postale : n° 3159
Téléphone : (221) 823 13 30 et 823 53 84
Télex : BCEAO SG 21839
Télifax : (221) 823 57 57
Directeur de l'Agence Principale : M. M. GUIFFE

Kaolack, Boîte Postale : n° 79
Téléphone : (221) 941 13 86 et 941 13 87
Télex : BCEAO SG 74071
Télifax : (221) 941 33 23
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. B. LY

Ziguinchor, Boîte Postale : n° 317
Téléphone : (221) 991 10 39
Télex : BCEAO SG 73027
Télifax : (221) 991 16 59
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. A. BA

TOGO

Lomé, Boîte Postale : n° 120
Téléphone : (228) 21 53 84
Télex : 5126 BCEAO TO
Télifax : (228) 21 76 02
Directeur de l'Agence Principale : M. K. S. GOZAN
Kara, Boîte Postale : n° 75
Téléphone : (228) 60 60 79 et 60 61 37
Télex : 7202
Télifax : (228) 60 62 69
Chef de l'Agence Auxiliaire : Poste vacant

REPRESENTATION DE LA BCEAO AUPRES DES INSTITUTIONS EUROPEENNES DE COOPERATION

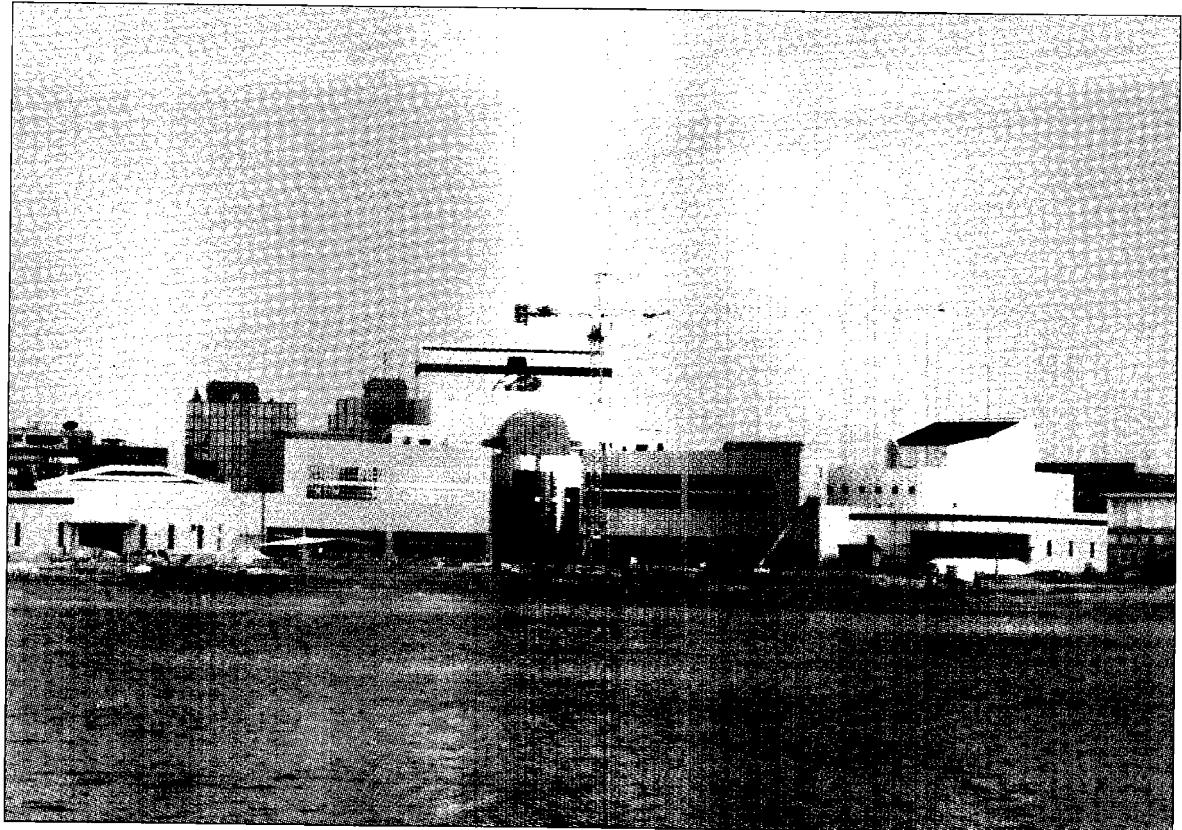
Paris, 29, rue du Colisée 75008, France
Tél (33) 01 42 25 71 60
Télex : BCEAO PARIS 650087
Fax : (33) 01 42 56 00 37

S O M M A I R E

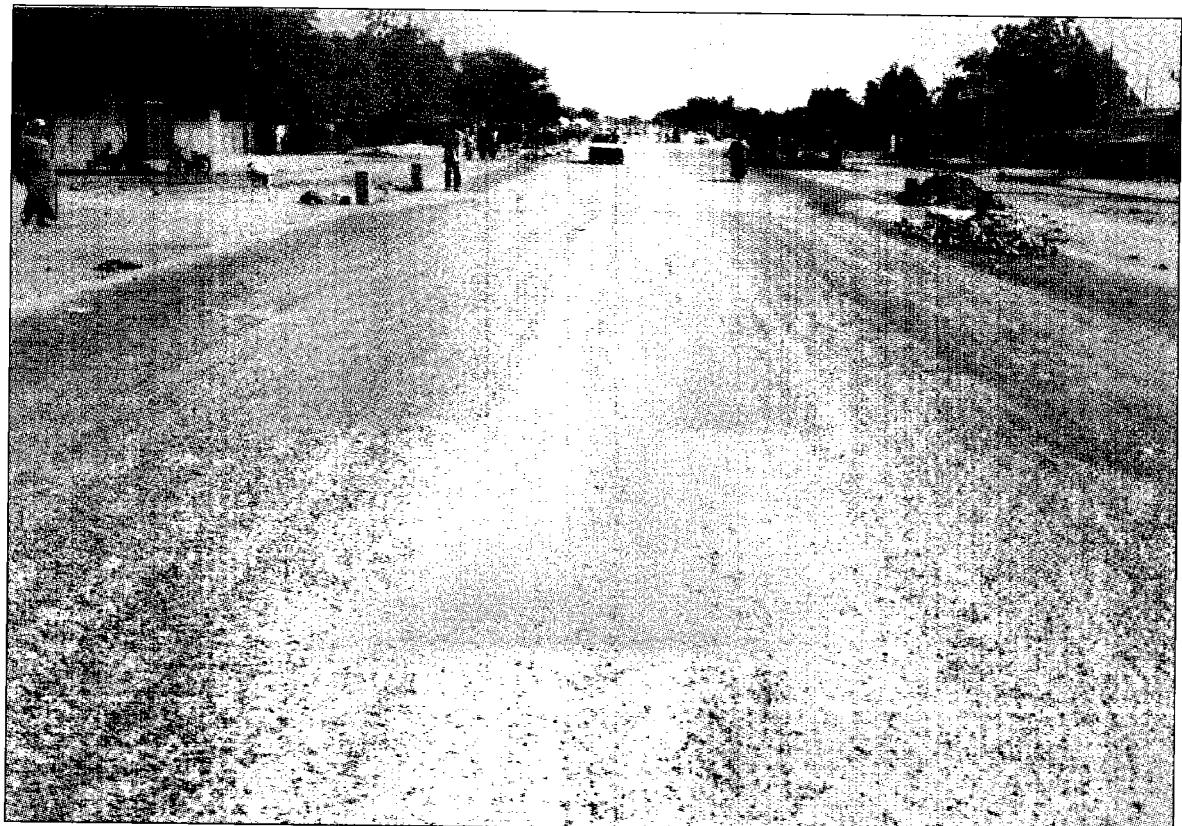
MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO	17
INTRODUCTION	19
I - L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	23
1 ENVIRONNEMENT EXTERIEUR	23
1.1 Conjoncture économique internationale	23
1.2 Marché des changes	24
1.3 Evolution des taux d'intérêt	27
1.4 Evolution des marchés financiers	27
2 ENVIRONNEMENT INTERIEUR	29
2.1 Généralités	29
2.2 Production	29
2.3 Revenus et prix	34
2.4 Finances publiques	38
2.5 Secteur extérieur	41
II - LA MONNAIE ET LE CREDIT	49
1 POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT	49
1.1 Objectifs généraux	49
1.2 Moyens	49
2 EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES	55
2.1 Avoirs extérieurs nets	55
2.2 Crédit intérieur	57
2.3 Masse monétaire	63
2.4 Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne ..	64
2.5 Concours de la Banque Centrale	65
2.6 Opérations du marché monétaire	71

2.7 Opérations du marché interbancaire	72
2.8 Opérations du marché des titres de créances négociables	75
2.9 Base monétaire	75
III - LES AUTRES ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE	79
1 GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE	79
1.1 Prélèvements et versements aux guichets	79
1.2 Composition des billets et pièces en circulation	80
2 EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA	81
2.1 Mouvements de billets externes aux guichets des Agences	81
2.2 Dispositions entre les Etats membres de l'UMOA	81
3 EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR	83
3.1 Opérations sur billets	83
3.2 Transferts scripturaux.	83
4 EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER	85
4.1 Evolution du réseau bancaire	85
4.2 Programmes d'assainissement des banques	86
4.3 Dispositions réglementaires	86
4.4 Evolution de l'activité des banques et établissements financiers de l'UMOA	86
4.5 Activités des chambres de compensation	88
4.6 Activités de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ..	89
5 COOPERATION MONETAIRE	90
5.1 Relations avec le Fonds Monétaire International (FMI)	90
5.2 Relations avec les autres institutions	90
6 AUTRES ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE	92
6.1 Intégration économique des Etats membres de l'UEMOA	92
6.2 Centrale des bilans	93
6.3 Centralisation des incidents de paiement.	94
6.4 Promotion des institutions de financements décentralisées ..	94

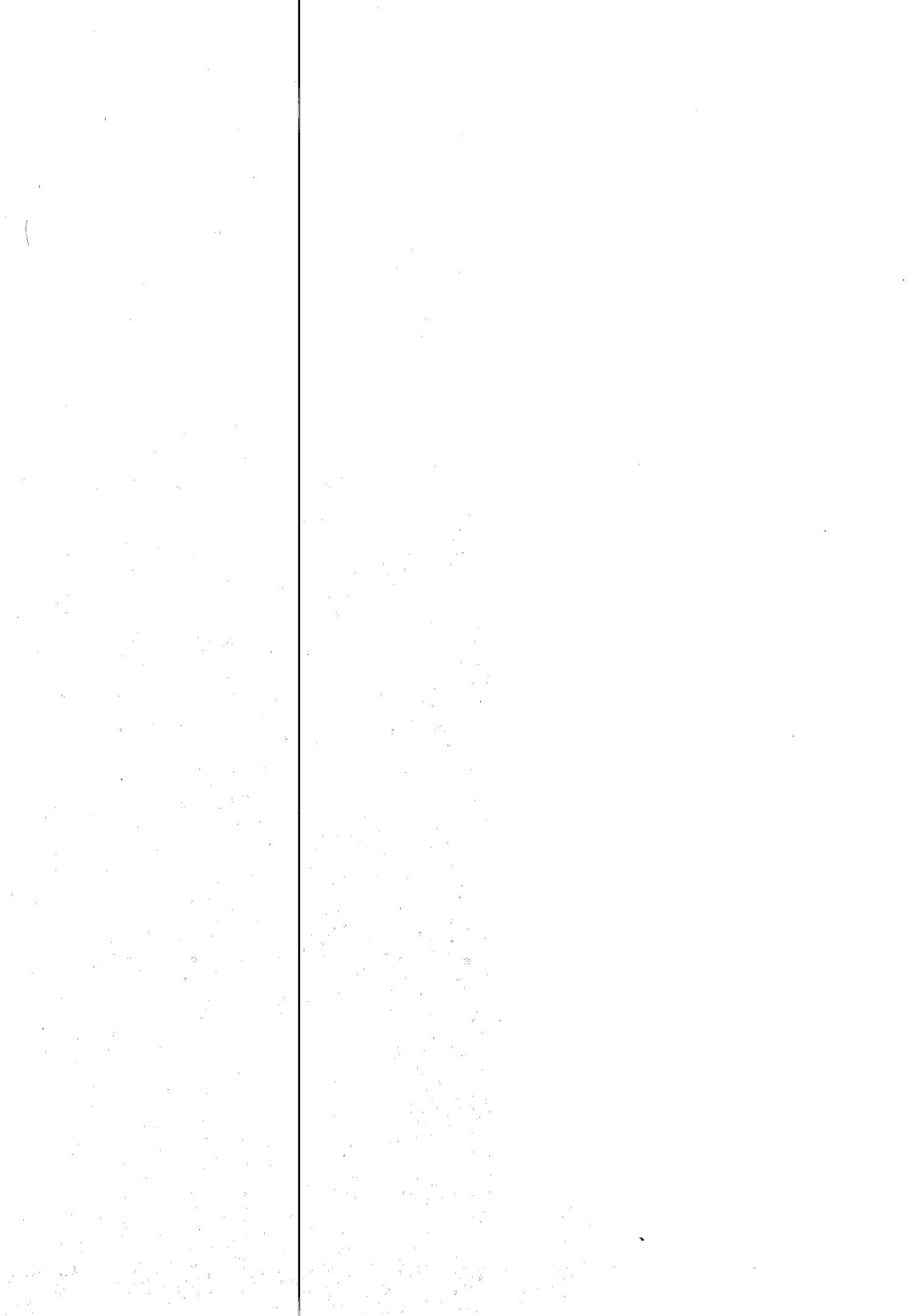
6.5 Conception d'un cadre légal et réglementaire uniforme pour le capital-risque et les sociétés d'investissement en fonds propres	95
6.6 Réforme des systèmes et moyens de paiement	95
IV - L'ADMINISTRATION ET LES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE ..	97
1 VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES	97
1.1 Le Conseil des Ministres de l'UMOA	97
1.2 Le Conseil d'Administration de la BCEAO	100
2 PERSONNEL ET SERVICE	103
2.1 Organigramme et mesures individuelles	103
2.2 Personnel et formation	104
2.3 Informatisation	105
2.4 Réseau	106
3 COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE	107
3.1 Analyse du bilan	107
3.2 Compte de résultat	110
3.3 Contrôle des comptes	111
RAPPORT SUR LE CONTROLE DES ETATS FINANCIERS DE LA BCEAO.....	115
RAPPORT D'OPINION DES AUDITEURS	115
RAPPORT SUR LE CHANGEMENT DE METHODE	117
NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS	118
BILAN	120
COMPTE DE PERTES ET PROFITS	121
ANNEXE STATISTIQUE	A.1 à A.90



Construction du Palais de la Culture d'Abidjan-Treichville (Côte d'Ivoire).



Route Nationale 1 (Niger).



MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO

L'activité économique dans les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) est demeurée bien orientée en 1998, en dépit d'une conjoncture interne marquée par des conditions climatiques peu favorables et d'un environnement international caractérisé par la propagation, à d'autres régions du monde, de la crise économique et financière née dans les pays d'Asie du Sud-Est.

En effet, bien qu'en léger repli, le taux de croissance de l'activité économique est demeuré supérieur à celui de la population, dans un contexte de maîtrise de l'inflation, d'amélioration de la situation des finances publiques et de renforcement des réserves de change.

Ces résultats, obtenus grâce notamment à la poursuite des réformes économiques et institutionnelles et à une gestion monétaire prudente, ont permis de consolider les acquis des dernières années et, en particulier, de maintenir la compétitivité des économies, créant ainsi des conditions favorables à l'ancrage du franc de la Communauté Financière Africaine, le franc CFA, à la monnaie unique européenne, l'euro.

Dans cette conjoncture, de nouvelles avancées significatives ont été réalisées en matière de renforcement et d'intégration du secteur financier et des marchés de capitaux, avec l'adoption des modalités pratiques d'application du principe de l'agrément unique et le démarrage effectif des opérations de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières. En outre, de nouveaux progrès ont été accomplis dans le cadre de l'amélioration de l'environnement économique, avec l'assouplissement de la réglementation des relations financières avec l'extérieur.

L'agrément unique qui confère à toute banque ou établissement financier dûment installé dans un Etat, le droit d'exercer ses activités dans les autres Etats membres de l'Union, sans avoir à solliciter de nouveaux agréments, constitue un jalon important dans le processus de consolidation de l'espace monétaire déjà uniifié.

L'ouverture de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières caractérisée notamment par la centralisation de la cotation des valeurs émanant de l'ensemble des Etats de l'Union, a marqué l'aboutissement d'efforts communs consentis en vue de l'émergence d'un marché financier à vocation régionale. Les travaux en cours sur l'élaboration d'un cadre légal et réglementaire uniforme pour le capital-risque et les sociétés d'investissement en fonds propres, la centralisation des bilans des entreprises ainsi que la réforme des systèmes et moyens de paiement viendront renforcer les actions déjà entreprises dans ce domaine.

Une étape supplémentaire a également été franchie en matière de libéralisation économique, avec la levée des entraves administratives au règlement des transactions courantes et l'assouplissement de la réglementation des opérations en capital, favorisant ainsi la création d'un environnement économique, monétaire et financier plus propice au développement de l'initiative privée.

La consolidation des progrès réalisés au plan régional requerra la poursuite de la mise en œuvre de politiques macro-économiques vertueuses. A cet égard, il sera nécessaire de réaliser de nouvelles avancées en matière de convergence des politiques et des performances économiques des Etats membres de l'Union, afin de conforter les bases de la stabilité monétaire et créer les conditions d'une plus grande prospérité et d'un recul durable de la pauvreté.

Charles Konan BANNY

Gouverneur de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest,
Président du Conseil d'Administration

INTRODUCTION

L'environnement économique international a été marqué, durant l'année 1998, par la persistance de la crise financière et monétaire en Asie du Sud-Est et son extension à d'autres pays émergents, ainsi que par la perspective de l'avènement de la monnaie unique européenne.

Le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 2,5%, en liaison avec la vigueur de la demande dont l'expansion a été soutenue par une baisse généralisée des prix des matières premières, une maîtrise de l'inflation et une réduction du taux de chômage, notamment dans les Etats membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), à l'exception du Japon.

En effet, l'activité économique a progressé de 3,9% aux Etats-Unis, 1,6% au Royaume-Uni, 2,8% en Allemagne et 3,2% en France. Au Japon, elle a enregistré une contraction de 2,6%.

Les pays en développement ont été diversement affectés par la crise asiatique. En Europe centrale et orientale, la croissance du produit intérieur brut s'est établie à 2,5%, en légère décélération par rapport à l'année précédente. En Afrique où elle est ressortie à 3,6%, les économies des Etats de la zone franc ont continué à enregistrer des progrès notables.

Sous l'effet des turbulences monétaires et financières, les principales devises, notamment le dollar, la livre sterling et le yen ont connu des évolutions contrastées. Par ailleurs, la perspective de l'avènement de la monnaie unique européenne, l'euro, à compter du 1er janvier 1999, a contribué au maintien d'une relative stabilité des cours des monnaies des pays éligibles au nouveau système monétaire européen.

S'agissant des marchés financiers, leur évolution a reflété les craintes d'une propagation de la crise asiatique à d'autres pays émergents. En conséquence, les places financières des pays en développement ont connu de fortes perturbations, alors que celles des pays économiquement avancés ont enregistré des afflux importants de capitaux.

Sur les marchés internationaux des produits de base, la baisse de la demande, induite par les effets dépressifs de la crise financière internationale, a pesé sur les cours. Ainsi, les cotations du pétrole, du coton, de l'huile d'arachide et de l'or, se sont dépréciées respectivement de 30,1%, 5,7%, 10,2%, et 6,7%.

Dans ce contexte globalement défavorable, exacerbé au plan interne par les mauvaises conditions climatiques et la crise énergétique intervenue dans certains pays de l'Union, les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ont

consolidé leur croissance économique. En termes réels, le Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Union a progressé de 5,1%. En glissement annuel, l'inflation a été contenue à 2%, soit un point de pourcentage en dessous de la norme communautaire fixée à 3%.

Au niveau des finances publiques, le déficit global s'est situé à 250,1 milliards, en amélioration de 7,8 milliards par rapport à 1997. Sa part dans le PIB est ramenée à 1,6% contre 1,7% un an auparavant. Ces performances ont été réalisées grâce, notamment, à la relative maîtrise des dépenses courantes et à l'accroissement de 6,1% des recettes budgétaires, à la suite des efforts consentis en matière d'assainissement des finances publiques. S'agissant de la dette extérieure, son encours, estimé à 13.496,6 milliards, est en net retrait de 14% par rapport à 1997, du fait essentiellement des réaménagements intervenus. A fin décembre 1998, elle a représenté 82% du PIB contre 104,9% l'année précédente.

Au titre des paiements extérieurs, le déficit global est ressorti à 72,7 milliards contre un excédent de 167,3 milliards en 1997, soit une contraction de 240,0 milliards, en relation notamment avec le repli du solde des services et la dégradation de celui des transferts sans contrepartie.

Au plan monétaire, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est inscrite en baisse de 98,5 milliards pour se situer à 989,3 milliards. Les réserves de change se sont chiffrées à 1.941,3 milliards, ramenant le taux de couverture de l'émission monétaire à 98,2% contre 102,4% un an plus tôt.

Le crédit intérieur a progressé de 255,8 milliards ou 7,8%, en s'établissant à 3.518,0 milliards sous l'effet conjoint de la dégradation de 73,5 milliards de la position nette débitrice des gouvernements et de l'accroissement de 182,3 milliards des crédits à l'économie.

Les interventions de l'Institut d'émission se sont accrues de 13,2%, pour s'élever à 587,8 milliards, impulsées à la fois par la hausse des refinancements en faveur des banques et établissements financiers et celle des concours aux Trésors nationaux.

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 3,3% pour s'établir à 3.775,1 milliards.

Prenant en considération la tension persistante sur les prix au premier semestre, ainsi que l'évolution peu favorable des crédits à l'économie et des transferts sur l'extérieur, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a relevé d'un demi-point de pourcentage ses principaux taux directeurs, le 31 août 1998. Ainsi, depuis cette date, le taux d'escompte et celui des prises en pension ont été fixés respectivement à 6,25% et à 5,75%.

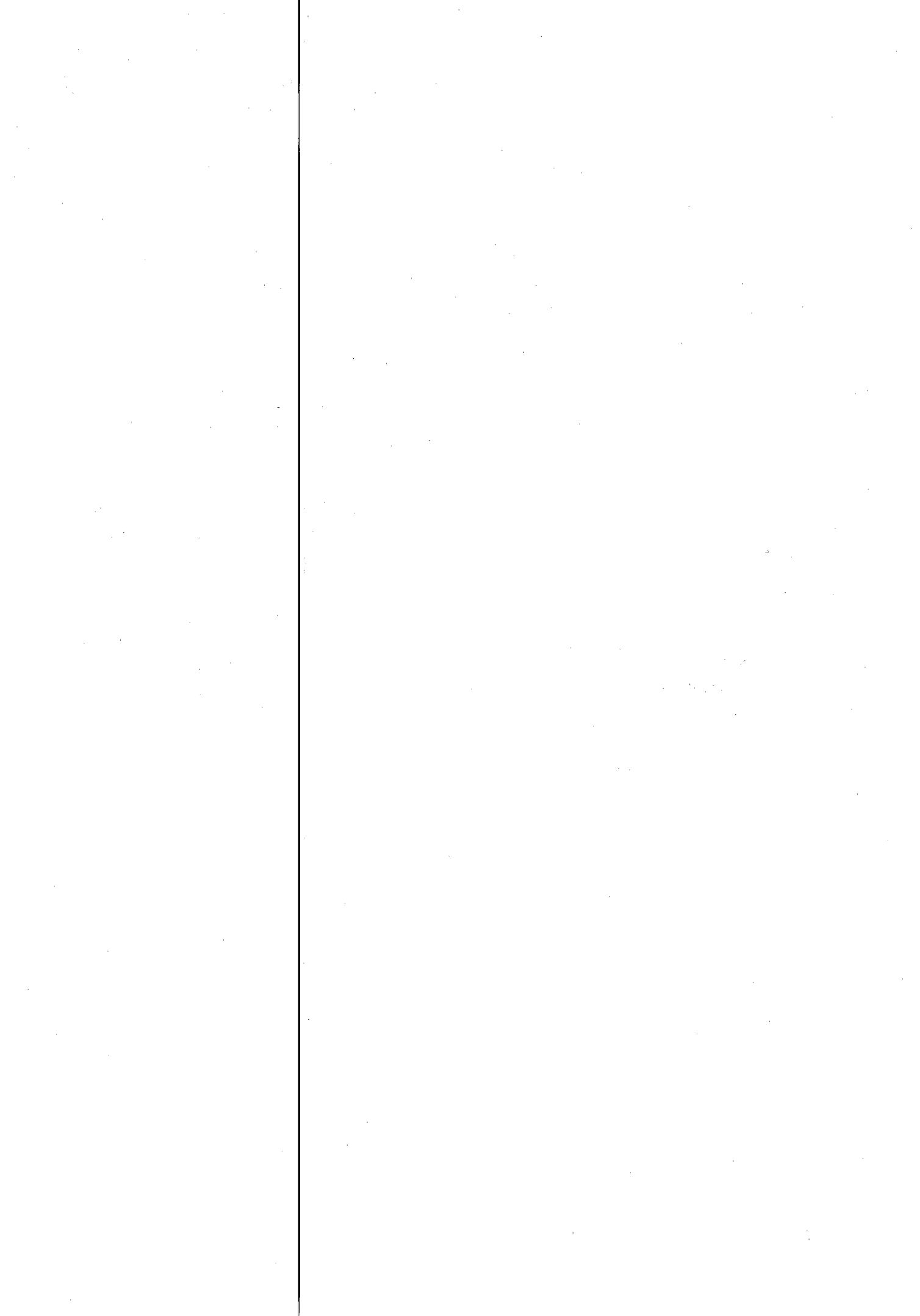
Les coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques ont été relevés à 5,0% ou 9,0% selon les pays. Toutefois, au regard des résultats satisfaisants

enregistrés, notamment en fin d'année, ils ont été progressivement réduits pour se situer entre 1,5% et 9,0%, en novembre et 1,5% et 3,0% en décembre.

En ce qui concerne le taux des adjudications sur le marché monétaire, il est passé de 4,50% en 1997 à 4,95% au terme de l'année 1998 pour les injections de liquidités et de 4,60% à 4,75% pour les reprises de liquidités.

La Banque Centrale a contribué à l'accélération du processus d'intégration économique des Etats de l'Union, notamment par sa participation aux travaux relatifs à la consolidation du dispositif de surveillance multilatérale et à la formulation des diligences requises pour la mise en œuvre des politiques sectorielles communes. Certains chantiers, tels que la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et la Centralisation des incidents de paiement sont entrés dans leur phase active. D'autres, comme la Réforme des systèmes et moyens de paiement et la Conception d'un cadre légal et réglementaire uniforme pour le capital-risque et les sociétés d'investissement en fonds propres, ont été lancés. Parallèlement, la Banque Centrale a poursuivi ses actions dans les domaines de la centralisation des bilans, de la promotion des institutions de financement décentralisées et de la coopération monétaire internationale et sous régionale.

Conformément aux dispositions des statuts de la Banque Centrale, les comptes des Agences ont été vérifiés par les contrôleurs nationaux, désignés à cet effet par le Ministre chargé des Finances dans chacun des Etats membres de l'Union. La vérification de la comptabilité centralisée et la synthèse des observations des contrôleurs nationaux ont été effectuées par le commissaire - contrôleur nommé par le Conseil des Ministres. Celui-ci, a en outre, procédé conjointement avec le contrôleur désigné par la France, à l'examen de l'application de la convention de compte d'opérations.



I - L'environnement économique et financier

1 ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

1.1 Conjoncture économique internationale

L'environnement économique international est demeuré empreint de fortes incertitudes tout au long de l'année 1998, en liaison avec la crise en Asie du Sud-Est et sa propagation à d'autres régions du monde en développement. Malgré les initiatives prises par la communauté internationale pour faire face à l'intensification des turbulences sur les marchés financiers et soutenir la croissance, les performances économiques mondiales se sont sensiblement dégradées.

Ainsi, les dernières évaluations du Fonds Monétaire International tablent sur une progression de 2,5% de la production mondiale en 1998, en retrait sensible par rapport à la prévision initiale de 4,4%. Ce ralentissement marqué de l'activité a concerné principalement l'Asie et l'Amérique latine. Par contre, les pays industrialisés ont bénéficié de la chute des prix des matières premières, engendrée notamment par l'effondrement de la demande en Asie et de l'afflux des capitaux vers les places financières hors des pays émergents. Les taux d'intérêt à long terme sont retombés à leur niveau le plus bas, soutenant l'expansion de la demande intérieure des pays industrialisés et partant, leur croissance économique.

Aux Etats-Unis, l'activité a progressé de 3,9%, soit le même rythme qu'en 1997. Au Royaume-Uni, le taux de croissance a été de 1,6%, contre 3,5% une année auparavant. En Allemagne, il a atteint 2,8%, en accélération de 0,6 point de pourcentage par rapport à celui de 2,2% constaté un an plus tôt. En France, la croissance s'est également accélérée au troisième trimestre 1998 pour s'établir, en rythme annuel, à 3,2%, contre 2,3% l'année précédente. Au Japon, le recul de la production a atteint 2,6%, après une progression de 1,4% en 1997.

Dans les pays en développement, la récession s'est généralisée en Asie où le recul du PIB a varié de 7,0% en Corée à 15,3% en Indonésie. En effet, dans un contexte de dégradation de la situation du système financier et de faillites en chaîne des entreprises, les exportations qui devaient tirer profit des dévaluations intervenues en 1997, n'ont pu constituer un moteur de reprise de l'activité économique.

En Afrique, l'impact défavorable des turbulences induites par la crise internationale est demeuré limité. Le taux de croissance économique s'est situé à 3,6%, niveau légèrement supérieur à celui de 3,2% réalisé en 1997, en dépit de l'évolution défavorable des cours des matières premières.

Dans les pays en transition, la croissance économique s'est limitée à 0,8% contre 1,9% en 1997. Cette situation est principalement imputable à la baisse de la production de 5,7% en Russie et à la décélération de l'activité dans les autres pays d'Europe centrale et orientale où la croissance du PIB s'est établie à 2,5%.

La bonne tenue de l'activité économique a permis de réduire le taux de chômage dans certains pays. Aux Etats-Unis, le taux de chômage s'est situé à 4,3%, niveau le plus bas depuis 1970. Au Royaume-Uni, il a été ramené à 4,6%, pourcentage le plus bas depuis vingt ans. En Allemagne, le taux de chômage s'est contracté de 0,7 point de pourcentage, pour se chiffrer à 10,1% contre 10,8% en 1997. Une décrue est également amorcée en France, où il s'est établi à 11,5%, en recul de 0,8 point de pourcentage. Au Japon, il s'est élevé à 4,3% en décembre 1998 contre 3,5% l'année précédente.

L'évolution des prix est demeurée modérée dans la plupart des économies avancées. En effet, les craintes de resurgence des tensions inflationnistes, suscitées par la vigueur persistante de l'activité, ne se sont pas matérialisées. L'inflation est ainsi ressortie à 1,6% en glissement annuel aux Etats-Unis, 3% au Royaume-Uni, 0,5% en Allemagne, 0,3% en France et 0,4% au Japon.

Dans les autres régions du monde, l'évolution des prix a connu des tendances différencierées. En Asie, à la suite des dévaluations des monnaies intervenues en 1997, l'inflation a atteint 61,1% en Indonésie, 8,0% en Thaïlande et 5,2% en Malaisie.

Au Moyen Orient, la hausse des prix a atteint 23,6% contre 22,8% un an plus tôt.

En Amérique latine, la décélération de l'inflation s'est poursuivie en relation avec les politiques monétaires restrictives mises en oeuvre. Ainsi, le taux d'inflation a été ramené à 10,3%, en baisse de 3,6 points de pourcentage.

En Afrique, l'inflation, quoiqu'en recul pour la deuxième année consécutive, est

demeurée à un niveau relativement élevé. La hausse des prix est ressortie à 8,5% contre 11,0% en 1997. Les pays de la zone franc ont, pour leur part, ramené leur taux d'inflation à 2,7% contre 4,3% en 1997.

1.2 Marché des changes

L'instabilité de la conjoncture économique et financière internationale a accentué la volatilité des cours des principales devises sur les marchés des changes en 1998. Ainsi, le dollar, soutenu par la bonne orientation des éléments fondamentaux de l'économie américaine, s'est nettement affermi au premier semestre 1998 face à l'ensemble des autres monnaies. Par la suite, il s'est replié vis-à-vis, notamment, des devises européennes et du yen, en liaison avec les turbulences monétaires et financières observées à la fin de l'année, ainsi que les anticipations liées à l'avènement de l'euro. Au total, la monnaie américaine a reculé d'environ 7% face au mark et au franc français et de 10% face au yen.

Le yen a connu une évolution erratique sous l'influence de la morosité de la conjoncture interne et du reflux des capitaux vers la place financière de Tokyo à la fin de l'année, à la suite de la mise en œuvre des plans successifs de relance de l'économie. Ainsi, par rapport au franc français, il a accusé une dépréciation de 6% environ.

Les monnaies du système monétaire européen ont bénéficié des effets d'anticipation liés à l'avènement de l'euro qui ont conféré une relative stabilité à leurs cours respectifs tout au long de l'année 1998. Soutenues par la convergence des performances macroéconomiques, les devises européennes ont connu de faibles variations. En particulier, le deutschemark ne s'est replié que de 1,5% par rapport au franc français.

Suivant les tendances du franc français auquel il est lié, le franc CFA s'est apprécié de 7,0% par rapport au dollar et de 10% par rapport au yen en 1998.

UMOA - Variation des taux de change moyens annuels

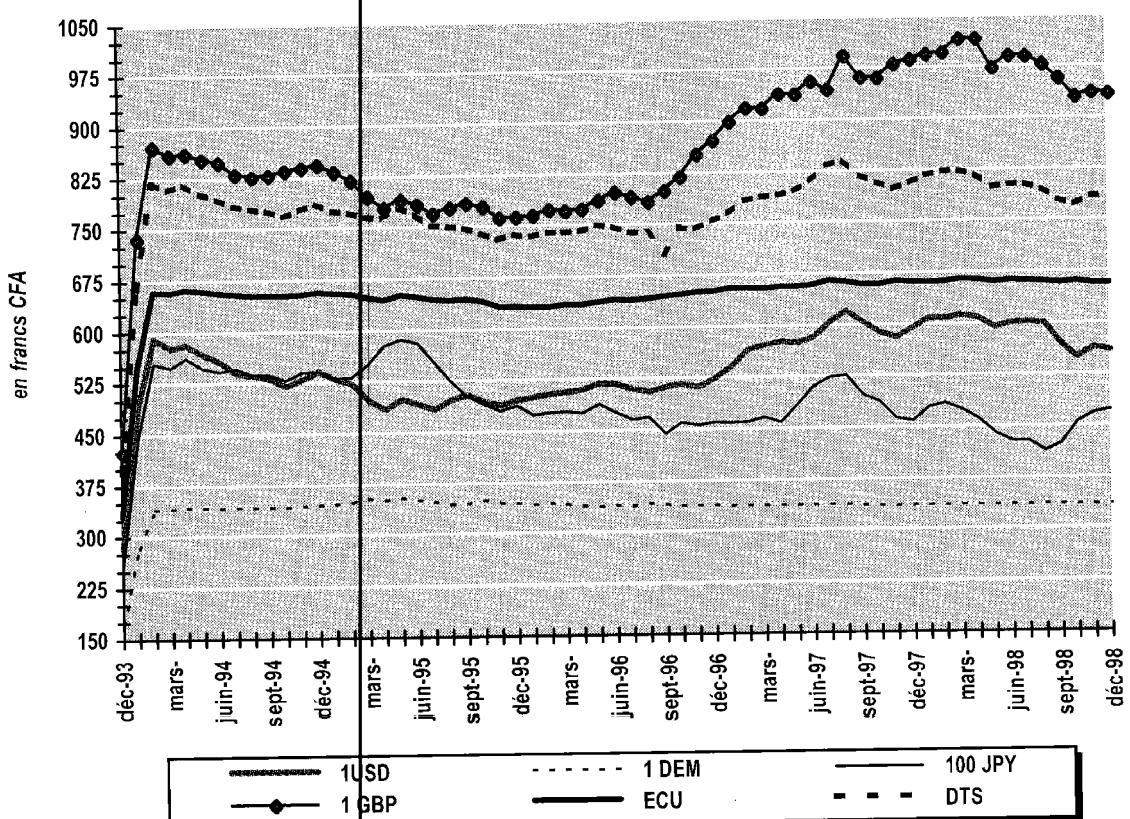
	1997	1998	VARIATIONS
	francs CFA par unité monétaire	%	
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	802,72633	799,92350	- 0,35
Unité de Compte Européenne (1 ECU)	659,25308	661,44625	0,33
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	583,74942	589,92725	1,06
Deutschemark (1 DEM)	336,62853	335,24604	- 0,41
Lire italienne (1000 ITL)	342,66550	341,49867	- 0,34
Franc suisse (1 CHF)	402,30539	407,08809	1,19
Livre sterling (1 GBP)	955,80308	977,13783	2,23
Florin hollandais (1 NLG)	299,12231	297,40436	- 0,57
Franc belge (1 BEF)	16,31455	16,25132	- 0,39
Yen japonais (1 JPY)	4,83273	4,53591	- 6,14

UMOA - Evolution des taux de change moyens trimestriels

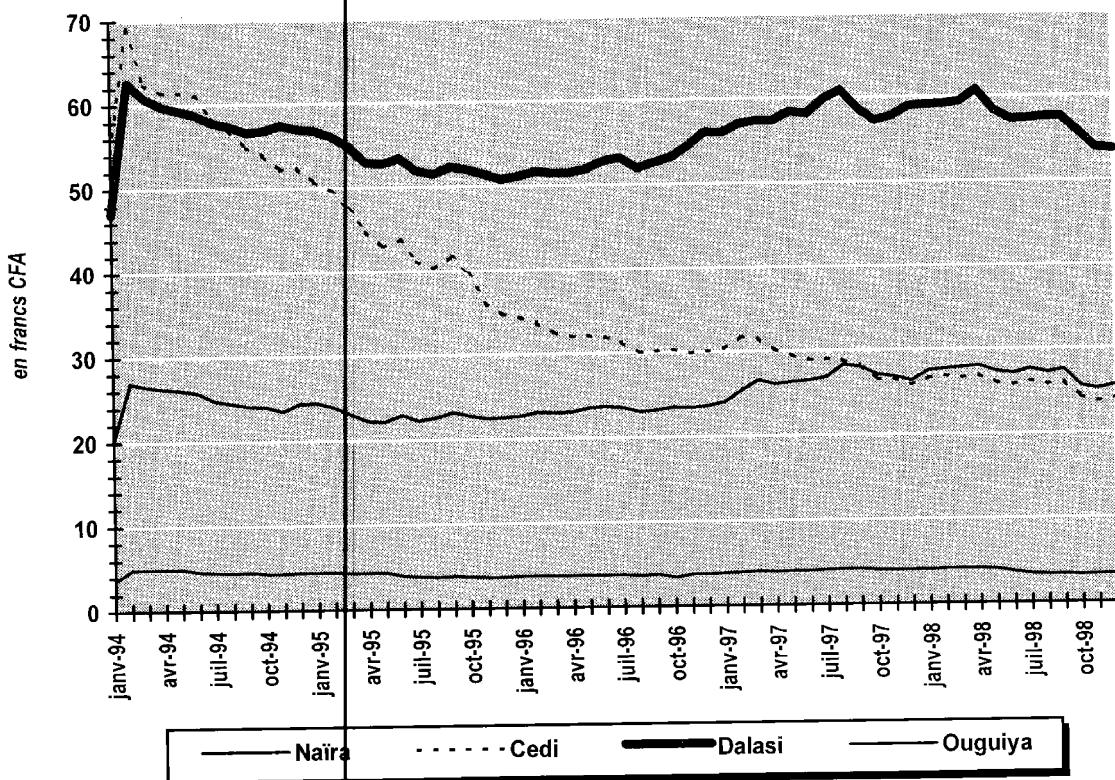
	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
	ANNEE 1997			
	francs CFA par unité monétaire			
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	763,62183	798,84500	829,91067	803,47800
Unité de Compte Européenne (1 ECU)	622,15767	657,87933	662,60567	661,32167
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	553,40533	577,81533	609,51133	588,28533
Deutschemark (1 DEM)	321,23170	337,17153	336,84618	335,02290
Lire italienne (1000 ITL)	328,47600	341,81400	345,32300	341,85867
Franc suisse (1 CHF)	381,32817	400,01065	408,84315	410,72945
Livre sterling (1 GBP)	823,43700	944,91967	968,89633	976,83633
Florin hollandais (1 NLG)	286,35614	299,79425	299,10583	297,30164
Franc belge (1 BEF)	15,54880	16,34034	16,31639	16,24052
Yen japonais (1 JPY)	5,15955	4,84688	5,16432	4,69941
	ANNEE 1998			
	francs CFA par unité monétaire			
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	820,40500	805,90700	792,53333	780,84867
Unité de Compte Européenne (1 ECU)	662,75500	662,78700	661,00233	659,24067
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	609,59233	601,42867	590,90933	557,77867
Deutschemark (1 DEM)	335,10678	335,28050	335,27566	335,32120
Lire italienne (1000 ITL)	340,12400	339,91167	339,73600	346,22300
Franc suisse (1 CHF)	413,16444	402,89573	402,20650	410,08568
Livre sterling (1 GBP)	1003,18700	994,58433	976,35167	934,42833
Florin hollandais (1 NLG)	297,33052	297,57734	297,30742	297,40215
Franc belge (1 BEF)	16,24212	16,25162	16,25631	16,25524
Yen japonais (1 JPY)	4,82279	4,43495	4,22456	4,66135

Source : BCEAO.

Evolution des cours en francs CFA des principales devises



Evolution des cours en francs CFA des monnaies des pays voisins de l'UMOA (Données de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest)



1.3 Evolution des taux d'intérêt

La crise financière qui a pris une dimension mondiale, notamment au début du second semestre 1998, a fondamentalement modifié le contexte de mise en œuvre de la politique monétaire. Dans les pays industrialisés, les préoccupations des banques centrales sont passées de la maîtrise de l'inflation à la prévention des risques d'une récession. Face à cette situation, une baisse concertée des taux d'intérêt a été amorcée en septembre 1998, en vue de restaurer les conditions d'une stabilité financière déterminante pour le maintien d'une croissance soutenue de l'économie mondiale à moyen terme.

Ainsi, la Réserve Fédérale a baissé à trois reprises son taux d'escompte, en le ramenant de 5,0% à 4,5%. Ce mouvement a été suivi dans l'ensemble des pays industrialisés, notamment en Europe où les taux d'intervention des banques centrales des pays admis à prendre part au mécanisme de l'euro ont été ramenés à 3% en décembre 1998. La Banque d'Angleterre, quant à elle, confrontée au ralentissement de l'activité économique, a assoupli sa politique monétaire, en réduisant son taux d'intervention de 7,5% à 6,25% entre octobre et décembre 1998.

Sur les marchés obligataires, le taux de rendement des emprunts publics à long terme s'est replié dans les principaux pays industrialisés, traduisant un regain de confiance des investisseurs. Ainsi, les emprunts américains à 30 ans ont enregistré une baisse de leur rendement à 5,10% en fin d'année contre 5,92% en janvier. Sur l'année, le rendement moyen de ces titres s'est situé à 4,73%. Cette baisse reflète la forte demande de titres à long terme, la préférence des opérateurs pour les obligations d'Etat et leur défiance à l'égard des marchés émergents. En France, l'Obligation Assimilable du Trésor (OAT) a suivi la même tendance, enregistrant un recul historique à 3,90% en fin d'année contre 5,33% en janvier. Au Japon, le repli des rendements à long terme a atteint 0,90% en décembre 1998 contre 1,91% en décembre 1997.

Le marché des eurodevises a été caractérisé par une relative stabilité, notamment sur le compartiment de 3 mois à Londres.

1.4 Evolution des marchés financiers

L'évolution des marchés financiers a été marquée par les risques de propagation de l'instabilité financière des pays d'Asie du Sud-Est.

Les places financières des pays en développement ont connu de fortes perturbations liées à l'accentuation de la crise de confiance des investisseurs internationaux à l'égard des marchés émergents du fait de l'ampleur des déséquilibres macroéconomiques et de la fragilité des systèmes financiers.

Les principales bourses des pays industrialisés ont, pour la plupart, enregistré des gains d'une ampleur variable, nonobstant les fortes corrections intervenues au cours du deuxième semestre 1998.

A New York, après avoir bénéficié de progressions supérieures à 20% au cours des trois dernières années, l'indice Dow Jones s'est apprécié de 16,1%, reflétant la vigueur persistante de l'économie américaine. Cette évolution porte également l'empreinte de l'incidence favorable des fusions-acquisitions qui ont atténué les répercussions des turbulences observées sur les marchés financiers internationaux. Le Dow Jones a atteint un sommet historique à 9.337,97 points le 17 juillet.

A Londres, l'indice Footsie a connu la plus faible performance des principales places financières européennes. Après une progression de 24,7% en 1997, il n'a connu qu'une avancée de 13,8%, en raison des anticipations relatives à l'entrée en récession de l'économie britannique en 1999 et des importantes pertes accumulées par les fonds spéculatifs.

A Francfort, l'indice Dax s'est inscrit en hausse de 17,7%, en net repli par rap-

port à celle de 46,7% enregistrée une année plus tôt. Cette évolution a masqué une forte volatilité du marché. En effet, après avoir atteint un sommet de 6.171 points à la mi-juillet, en liaison avec la perspective d'une amélioration des bénéfices et les fusions d'entreprises stimulées par l'avènement de l'euro, l'indice est retombé à 5.002,4 points en décembre.

A Paris, le CAC 40 a marqué une progression de 31,5%, contre 29,5% l'année précédente. Après une amélioration quasi ininterrompue qui l'a porté au niveau record de 4.404 points le 20 juillet 1998, cet indice a enregistré une baisse importante, en relation avec les incertitudes pesant sur les performances des entreprises fortement implantées dans les pays émergents. Toutefois, la restauration de la confiance sur les marchés et la perspective de l'avènement de l'euro ont contribué à la remontée de l'indice en fin de période.

A Tokyo, l'indice Nikkeï a accusé un recul de 9,3% pour se fixer à 13.842,17 points en 1998. Le marasme de la bourse nippone, observé pendant le premier semestre, est imputable à la récession de l'économie, à la multiplication des faillites de sociétés d'investissement et aux sorties massives de capitaux opérées par les investisseurs institutionnels, en quête de placements plus sécurisés.

L'évolution des marchés financiers émergents s'est ressentie de la fuite massive de capitaux, accélérée par la multiplication des foyers de crise en Asie, en Europe de l'Est et en Amérique latine. Ainsi, l'activité sur les places de Rio de Janeiro et de Mexico, s'est inscrite en baisse respectivement de 38,2% et 24,3%. La bourse de Johannesburg a, pour sa part, enregistré un recul de 12,4%. Celles de Bangkok, de Hong Kong et de Singapour ont connu des replis moins marqués de 4,5%, 6,3% et 7,6%.

2 ENVIRONNEMENT INTERIEUR

2.1 Généralités

Les économies des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ont évolué dans un contexte globalement défavorable. Les contraintes engendrées par la dégradation de la conjoncture internationale ont pesé sur les performances économiques globales de l'Union. Celles-ci se sont également ressenties des conditions internes de production, moins satisfaisantes que les années précédentes, du fait des effets conjugués de la mauvaise pluviométrie en 1997 et de la crise énergétique qui a touché certains pays membres au premier semestre 1998.

Le taux de croissance de l'Union est ainsi ressorti en termes réels à 5,1% en 1998, en retrait par rapport au niveau de 5,8% enregistré en 1997.

La demande globale est demeurée soutenue par la consommation. Toutefois, sa part relative dans le PIB continue de baisser, le taux d'épargne intérieure remontant de 16,2% en 1997 à 17,7% en 1998. Le taux d'investissement s'est établi à 21,6% contre 17,5% en 1997, en liaison avec l'accroissement des investissements privés.

2.2 Production

2.2.1 Production agricole

Les résultats de la campagne agricole 1997-1998 ont été peu satisfaisants, à l'exception de la production de coton. Cette situation résulte essentiellement de la persistance de conditions climatiques défavorables dans la plupart des zones de production.

a) Les cultures d'exportation

La commercialisation de café a porté sur 303.850 tonnes, en baisse de 12,0% par rapport à celle de la campagne précédente.

Les quantités commercialisées de cacao se sont élevées à 1.110.911 tonnes, soit un fléchissement de 2,9% par rapport à 1997.

La production commercialisée de noix de cajou s'est élevée à 57.900 tonnes contre 38.580 tonnes en 1997, soit une hausse de 50,1 % imputable aux bonnes conditions climatiques.

Les achats d'arachide à travers les circuits officiels ont été estimés à 805.028 tonnes, s'inscrivant en recul de 3,9%. Cette évolution est principalement liée au repli de 32,5% et 42,0% de la collecte au Burkina et au Niger.

En revanche, la collecte de coton-graine a atteint 1.775.941 tonnes, en hausse de 20,8% par rapport à la campagne précédente. Cette évolution résulte notamment de la mise en œuvre dans la plupart des Etats de mesures de relance de la production, axées sur une organisation plus efficiente des producteurs et une politique de prix incitatifs.

b) Les cultures vivrières

La situation alimentaire de l'Union s'est globalement dégradée. En effet, la production de cultures vivrières a subi une érosion dans tous les pays de l'Union, à l'exception du Bénin, et du Togo. Au Burkina, les principales productions céréalières se sont chiffrées à 2.255.200 tonnes en 1998 contre 2.481.700 tonnes, soit une baisse de 9,2%. En Côte d'Ivoire, elle a fléchi de 14,4%, pour se chiffrer à 6.983.400 tonnes. Au Mali, la quantité de céréales récoltées s'est située à 1.938.000 tonnes, en repli de 1,6%. Au Niger, elle a accusé, pour la seconde année consécutive, une baisse de 18,2% pour s'établir à 2.212.000 tonnes. En se fixant à 847.000 tonnes, les principales productions vivrières au Sénégal se sont inscrites en baisse de 18,0%. En revanche, les récoltes de produits vivriers ont progressé de 18,8% au Bénin et 9,3% au Togo pour s'établir respectivement à 4.555.000 tonnes et 3.097.900 tonnes.

Encadré n° 1 : LES DETERMINANTS DE LA CROISSANCE A LONG TERME DANS LES PAYS DE L'UEMOA

Les pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont inscrit la relance de la croissance économique à long terme, comme une priorité dans leur stratégie de développement, en vue d'améliorer le bien être des populations. Afin de mieux définir les axes prioritaires d'actions pour accélérer la croissance dans la sous-région, une étude récente des services de la BCEAO, effectuée à partir d'une analyse transversale des données des pays membres (hors Guinée-Bissau) pour la période 1971-1995 a permis d'identifier trois groupes de variables pouvant influer sur la croissance du PIB réel par tête : (1) les variables dites conventionnelles (le PIB initial, le taux d'investissement, le taux de croissance démographique, le capital humain mesuré par le taux de scolarisation secondaire ou le taux de scolarisation primaire), (2) les variables de politique économique telles que le taux d'inflation mesuré par l'évolution de l'indice des prix à la consommation, le ratio des dépenses publiques de consommation, le taux de croissance des exportations, et (3) les variables liées à l'environnement extérieur, notamment la variation des termes de l'échange, la variation de l'indice du taux de change effectif réel et le taux d'endettement extérieur.

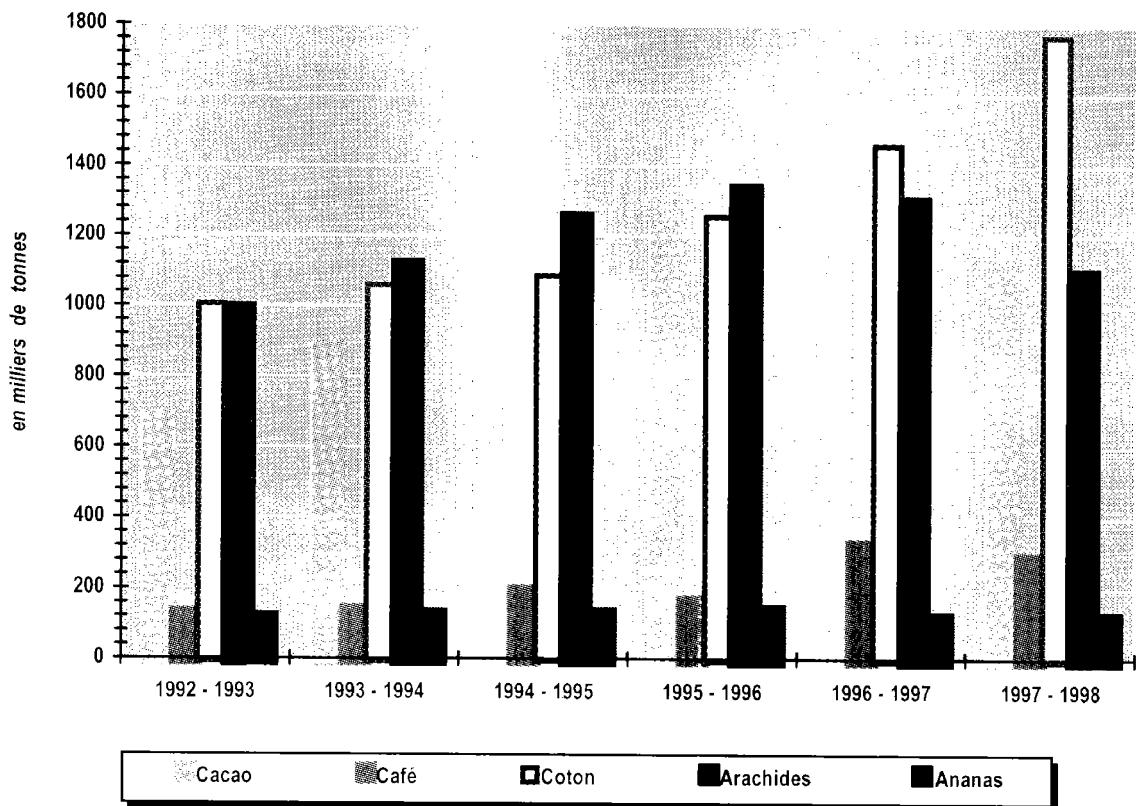
Les résultats des estimations font ressortir que la croissance réelle *per capita* dans les Etats membres de l'UEMOA est influencée de façon significative par le capital humain (mesuré par le taux de scolarisation secondaire), le taux de croissance de la population, le taux d'investissement, le taux d'accroissement des exportations et le taux de consommation publique. Toutes ces variables sont, à l'exception du taux de croissance de la population et du taux de consommation publique, positivement corrélées à la croissance du PIB réel par habitant. L'ajustement, indiqué par le coefficient de détermination, apparaît satisfaisant. Les résultats sont, en moyenne, conformes à ceux obtenus par d'autres auteurs pour d'autres pays africains.

D'autres variables, initialement identifiées, ne se sont pas avérées significatives. Il s'agit du taux d'inflation, du taux d'endettement extérieur, de l'évolution des termes de l'échange et du taux de change effectif réel. Toutefois, le ratio d'endettement extérieur exerce, en moyenne, un effet indirect négatif sur la croissance du PIB réel *per capita* à travers son impact sur la hausse de la consommation publique.

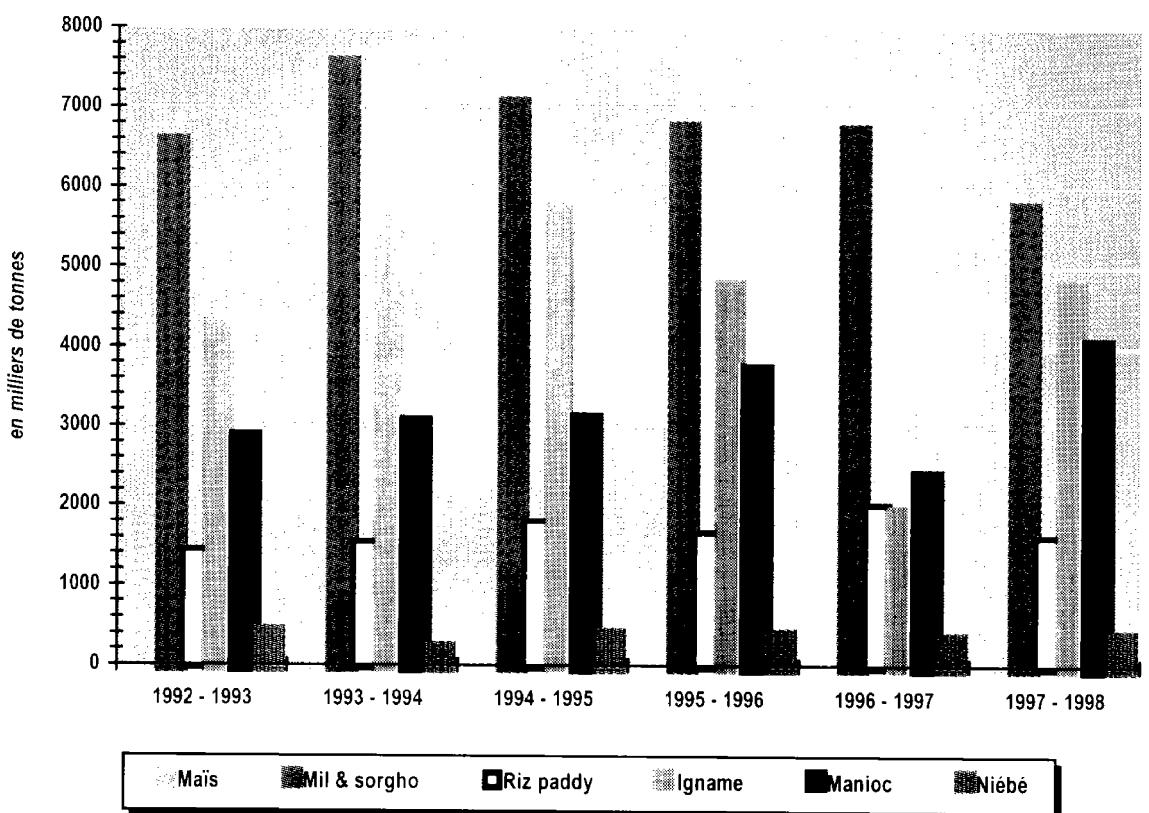
La non significativité du taux d'inflation peut s'expliquer par l'évolution relativement modérée des prix qui a caractérisé les économies de l'UEMOA au cours de la période couverte par l'étude. En effet, si l'on admet que le taux d'inflation n'exerce un impact négatif sur l'activité économique qu'à partir d'un certain niveau, le résultat obtenu suggère qu'en moyenne, les taux d'inflation observés dans l'Union sont restés inférieurs à ce seuil. L'impact négatif de la croissance démographique sur l'évolution du PIB par tête (coefficient supérieur à l'unité, en valeur absolue) indique, qu'en moyenne, la production s'effectue dans les conditions telles que l'intensité capitaliste est très faible.

L'importance relative des déterminants de la croissance est évaluée à travers les coefficients standardisés. De façon générale, les variables influençant la croissance du PIB *per capita* dans les pays de l'UEMOA sont, par ordre d'importance relative, le capital humain, le taux de croissance de la population, le taux d'investissement, le taux de croissance des exportations, le taux de consommation publique et le revenu initial.

Productions agricoles d'exportation



Production de cultures vivrières



2.2.2 Elevage

L'activité du secteur de l'élevage a poursuivi sa croissance, tirée par une demande soutenue et les retombées positives des réformes engagées pour accroître l'offre, singulièrement l'appui aux organisations socio-professionnelles et la lutte contre les pathologies animales.

Ainsi, au **Bénin**, les bovins, les ovins et caprins et la volaille ont été respectivement dénombrés à 1.402.000, 1.755.000 et 9.716.000, en augmentation respective de 4,2%, 2,0% et 2,8%. Au **Burkina**, les effectifs d'ovins et caprins et de volaille ont augmenté de 3% pour s'élever respectivement à 14.544.000 et 21.133.000. Le croît des bovins est ressorti à 2%, portant leur nombre à 4.612.000. Au **Mali**, le cheptel de bovins a crû de 3,0% pour s'établir à 6.240.000. Celui des ovins et caprins a progressé de 4,8% pour se situer à 15.226.000. Au **Niger**, le taux de croît des bovins a été de 2,0% et les effectifs se sont élevés à 2.129.000. En ce qui concerne les ovins et les caprins, ils ont été chiffrés à 4.139.000 et à 6.342.000, en hausse respective de 3,0% et 2,5%. Au **Sénégal**, les ovins et caprins ont enregistré un croît de 3,5% pour se chiffrer à 8.048.000. L'augmentation des effectifs des bovins et de la volaille est estimée respectivement à 0,5% et à 13,2%, portant leur nombre à 2.912.000 et 20.463.000. Au **Togo**, le total des bovins et des ovins et caprins a été estimé respectivement à 272.000 et 3.468.000, en progression de 3,0% et 5,0%. Le nombre de porcins a progressé de 5,0% pour se situer à 357.000 tandis que celui de la volaille s'est chiffré à 7.827.000, en augmentation de 8,0%.

2.2.3 Exploitation forestière

En Côte d'Ivoire, l'indice de la production industrielle du bois a enregistré une augmentation de 36,6% en glissement annuel, du fait de la bonne orientation de la demande de bois transformé.

2.2.4 Pêche

La production halieutique a enregistré des contre-performances dans la plu-

part des pays. Au **Bénin**, elle a stagné à 42.000 tonnes. En **Côte d'Ivoire**, elle est ressortie à 23.519,2 tonnes en 1998 contre 23.533,6 tonnes l'année précédente. Au **Sénégal**, la production a baissé de 1,2% pour se situer à 447.579 tonnes en 1998. En revanche au **Togo**, la production a progressé de 31,0%, en se chiffrant à 15.075 tonnes.

2.2.5 Mines

Les données disponibles sur le secteur minier ont traduit de moindres performances pour tous les produits, à l'exception de l'or au Mali, du gaz en Côte d'Ivoire et de l'uranium au Niger.

La tendance à la baisse de la production de pétrole brut au **Bénin** s'est poursuivie en 1998. La production s'est établie à 355.900 barils, en baisse de 21,8% par rapport à l'année 1997. De même, celle de la **Côte d'Ivoire** s'est située à 3.805.700 barils, en repli de 27,7% par rapport à 1997, en liaison avec l'épuisement des réserves du gisement "Lion Panthère". Par contre, la production de gaz a atteint 33.209,2 milliards de BTU, soit une hausse de 21,2%.

Au **Burkina**, la production d'or s'est située à 1.060,4 kilogrammes en 1998, en progression de 1,3%. Cette évolution a été essentiellement imputable à l'orpailage, la reprise de la production de la principale mine d'or étant attendue pour le premier trimestre 1999. Les productions d'or et de diamant en **Côte d'Ivoire** ont atteint respectivement 1.995 kilogrammes et 269.300 carats en 1998, en recul de 19,7% et 13,9%. Au **Mali**, la production d'or est estimée à 22.746 kilogrammes, en hausse de 22,8% par rapport à celle de 1997.

L'extraction de phosphate au **Sénégal**, a fléchi de 4,4% en 1998 pour s'établir à 1.514.897 tonnes. Les exportations ont reculé de 28,4% pour se situer à 515.793 tonnes, l'essentiel de la production étant transformée par les industries chimiques locales. Au **Togo**, la production de phosphate s'est située à 2.253.411 tonnes, en baisse de 14,3%, en raison notamment de l'obsolescence des équipements.

La production d'uranium au **Niger** est ressortie en légère augmentation de 0,5%. Elle s'est située à 3.516,3 tonnes contre 3.498,7 tonnes en 1997.

2.2.6 Production d'énergie électrique

Au **Bénin**, le secteur de l'énergie électrique a enregistré une contre-performance liée au déficit pluviométrique. La production d'énergie hydroélectrique a chuté de 7% pour se situer à 309,1 GWH. En **Côte d'Ivoire**, la production d'électricité s'est chiffrée à 2.430,9 GWH, soit une baisse de 11,9% induite par la production thermique qui s'est repliée de 26,9%. Au **Mali**, la production d'électricité est ressortie à 422,8 GWH contre 385,4 GWH un an plus tôt, soit une hausse de 9,7%. La production d'énergie hydroélectrique a progressé de 0,6% pour atteindre 228,5 GWH. Celle de source thermique est passée de 158,3 GWH en 1997 à 194,3 GWH. Au **Niger**, la production d'énergie électrique a été de 37,9 GWH contre 43,2 GWH l'année précédente. Au **Sénégal**, la fourniture d'électricité s'est établie à 1.300,5 GWH, en hausse de 5,0% par rapport au niveau atteint en 1997. Au **Togo**, l'offre d'énergie électrique s'est contractée de 11,1% pour se situer à 346,8 GWH.

2.2.7 Production industrielle

Les données disponibles traduisent une bonne tenue de l'activité industrielle en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal et des évolutions contrastées d'un secteur à l'autre dans les autres Etats de l'Union.

Au **Bénin**, malgré les mesures prises pour pallier les perturbations liées à la crise énergétique survenue au début de l'année, les principales productions industrielles sont restées en deçà de leur niveau de 1997. Ainsi, la production des cimenteries a connu un repli marqué de 26,4%. Celle des industries textiles est en recul de 17,2%, tandis que la production de bières et boissons gazeuses a accusé une régression de 6,1%. La production de gaz industriels est également ressortie en baisse de 17,8%. En revanche, les productions de cigarettes et d'huile de

palme ont augmenté respectivement de 1,6% et 67,4%.

Au **Burkina**, l'indice de la production industrielle hors BTP, a enregistré une hausse de 1,1% en 1998 par rapport à l'année précédente, grâce aux industries alimentaires (+9,8%), aux ouvrages en bois et métaux (+1,9%) et aux industries d'électricité, eau et gaz (+1,8%). Les reculs les plus marqués ont été observés au niveau des industries extractives (27,3%), des industries textiles (9,4%) et des industries chimiques (7,0%). Les industries des bâtiments et travaux publics ont connu une baisse de leur activité de 6,6%.

En **Côte d'Ivoire**, l'indice de la production industrielle a enregistré une progression de 11,2 % en 1998, confirmant le regain d'activité du secteur observé depuis 1994. Cette évolution a été impulsée par l'ensemble des branches, à l'exception de l'industrie extractive qui a accusé une baisse de 24,8 %. L'analyse par branche a révélé la bonne tenue des branches "industries diverses" (+ 65,8 %), "textiles et chaussures" (+ 37,9 %), "auto-mécanique-électricité" (+ 14,0 %). La branche "chimie" a enregistré également une croissance de 9,0 %, liée, d'une part, à la bonne tenue du raffinage de pétrole et des bitumes, en rapport avec l'accroissement de la demande sous-régionale et, d'autre part, à la forte demande d'engrais, d'insecticides et de pesticides. Les "industries alimentaires", avec une progression de 9,0 %, ont confirmé leur vitalité. La branche "industrie du bois" a connu une moindre performance avec un taux de progression de 6,0 %.

Au **Mali**, l'indice de la production industrielle a enregistré une hausse de 4,3% en glissement annuel, en liaison avec la hausse des productions des brasseries (27,5%) et des fabriques de tôles (42,8%). Le niveau de l'activité des branches "Industries mécaniques et énergie" et "Industries chimiques et matériaux de construction" s'est aussi amélioré. En revanche, les productions de cigarettes, de fil et de tissu ont baissé respectivement de 33,1%, 45,0% et 60,6%.

Au Niger, la production de savons et de détergents s'est accrue de 18,2%. Celle des industries textiles a été bien orientée, confirmant le redressement de cette branche. Par contre, la production des brasseries s'est repliée de 7,5%.

Au Sénégal, l'activité industrielle a progressé de 6,2% en 1998 par rapport à 1997. Cette hausse a été impulsée par les "industries mécaniques" (+8,1%), les "industries textiles, confection et cuirs" (16,3%), les "industries extractives" (10,8%) et les "industries chimiques" (10,9%).

Au Togo, la production industrielle connaît un redressement malgré les perturbations énergétiques qui l'ont affectée au premier semestre. Ainsi, celle de boissons a augmenté de 25,1% en 1998. De même, dans la branche "matériaux de construction", la production de ciment ainsi que celle de tôles et de fers à bétons sont en hausse, respectivement de 32,1% et 83,2%. Toutefois, dans le sous-secteur de la chimie, le niveau d'activité est en recul, à l'exception de la production de gaz qui a progressé de 20,9%. Les productions d'articles en plastique et de peintures ont accusé des replis respectifs de 22,9% et 19,5%.

2.2.8 Commerce intérieur

Au Niger, l'indice du chiffre d'affaires marchandises a accusé une forte réduction de 26,4% en glissement annuel, en se situant à 75,8 points. Cette baisse est liée essentiellement à la contraction des ventes dans les sous-secteurs des "boissons et alimentations", "biens d'équipement" et "textile et habillement".

Au Togo, le chiffre d'affaires des principales maisons de commerce a reculé de 4,9% en glissement annuel, pour s'établir à 30,9 milliards en 1998. Ce fléchissement est imputable aux crises énergétique et socio-politique qui ont affecté l'activité économique.

2.2.9 Tourisme

Au Sénégal, les recettes touristiques ont atteint 97,0 milliards, en progression de 5,7% par rapport à 1997. Les arrivées totales se sont élevées à 380.000 unités contre 359.000 unités l'année précédente. Le taux d'occupation des hôtels est passé de 38% à 40%.

2.3 Revenus et Prix

2.3.1 Revenus

La politique de modération de la masse salariale de la fonction publique a été poursuivie, celle-ci n'ayant progressé que de 2,4% en 1998, pour s'élever à 882,2 milliards. Les revenus versés au monde rural se sont améliorés grâce au relèvement des prix au producteur et à l'augmentation de la production de coton. Au Bénin, les revenus ont augmenté de 3,2%, pour se chiffrer à 74,4 milliards. Au Burkina, ils ont enregistré une progression de 57,0% pour se situer à 54,0 milliards. En Côte d'Ivoire, ils se sont fixés à 698,2 milliards, en augmentation de 23,8%. Au Mali, ils ont atteint 81,0 milliards, soit une croissance de 16,0%. Au Sénégal, ils sont estimés à 43,7 milliards, en hausse de 68,1%. Au Togo, ils se sont accrus de 33,0% pour atteindre 63,6 milliards.

2.3.2 Prix

L'évolution d'ensemble des prix dans les Etats membres de l'UMOA au cours de l'année 1998 a été assez modérée. En effet, la poursuite des mesures d'ajustement et des réformes structurelles ainsi que la conduite d'une politique monétaire orientée vers la stabilité des prix ont permis de contenir l'inflation à 2,0% en glissement annuel, soit un niveau inférieur à la norme communautaire de 3,0%, nonobstant les fortes pressions à la hausse enregistrées au cours du premier semestre dans la quasi-totalité des Etats.

UEMOA - Variation annuelle des prix à la consommation (en %)

	Glissement à fin décembre	1997	1998
Bénin	2,7	5,6	
Burkina	2,3	1,0	
Côte d'Ivoire	4,6	2,0	
Guinée-Bissau *	16,8	7,9	
Mali	0,9	3,0	
Niger	4,5	3,4	
Sénégal	0,5	1,0	
Togo	3,1	-1,4	
UEMOA **	2,9	2,0	

* : Indice alimentaire.

** : Hors Guinée-Bissau.

Source : Instituts Nationaux de la Statistique.

Au **Bénin**, la hausse de l'indice des prix à la consommation, en glissement annuel, s'est établie à 5,6% contre 2,7% un an plus tôt. Cette évolution a été induite par la composante alimentaire qui a progressé de 6,3%, les effets perturbateurs de la crise énergétique et les difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers.

Au **Burkina**, l'évolution du niveau général des prix a été relativement modérée, le taux d'inflation étant ressorti, en glissement annuel, à 1,0% contre 2,3% un an plus tôt. Ce mouvement est dû à la composante alimentaire qui a reculé de 0,9%.

En **Côte d'Ivoire**, l'indice des prix à la consommation a subi une relative accélération de janvier à juin, suivie d'une tendance à la décrue au second semestre de l'année. En glissement annuel, l'inflation est ressortie à 2,0% contre 4,6% en 1997: La composante alimentaire a progressé de 1,6% en 1998.

En **Guinée-Bissau**, le taux d'inflation mesuré par l'indice officiel des prix des produits alimentaires a connu une décélération en 1998. En glissement annuel, l'inflation est ressortie à 7,9% contre 16,8% l'année précédente. Cette tendance à la modération confirme le retour progressif vers l'équilibre, après les poussées inflationnistes qui ont prévalu avant et après la démonétisation du peso. Ce mouvement a particulièrement marqué les huit premiers mois de l'année où

l'inflation est passée graduellement de 16,4% en janvier à 1,4% en août 1998. Toutefois, cette évolution globale à la baisse a été perturbée, sur le reste de l'année, par les chocs haussiers induits par la crise socio-politique.

Au **Mali**, la hausse des prix est ressortie à 3,0% contre 0,9% un an plus tôt. Cette accélération de l'inflation a résulté de l'insuffisance de l'offre céréalière, aggravée par l'arrêt des subventions de l'Etat à la production de certaines denrées alimentaires.

Au **Niger**, le niveau des prix a connu une évolution de 3,4% en glissement annuel contre 4,5% en 1997. La composante alimentaire a progressé de 3,2% en relation avec la pénurie qui a prévalu sur les marchés.

Au **Sénégal**, l'inflation a été relativement faible. En effet, en glissement annuel, la hausse de l'indice des prix à la consommation est ressortie à 1,0% contre 0,5% en 1997. Cette évolution est imputable à la composante alimentaire qui a progressé de 0,7%, à la baisse des prix des hydrocarbures et au réaménagement des taxes et droits de douane dans la perspective du tarif extérieur commun (TEC).

Au **Togo**, le niveau général des prix a baissé en glissement annuel de 1,4% contre une progression de 3,1% observée en 1997. Cette évolution s'explique par la faiblesse de la demande, la bonne campagne agricole et les baisses du prix du carburant intervenues en mai et novembre 1998.

UMOA - Variation des indices harmonisés des prix à la consommation - Indice général - (IHPC)

Base 100 =1996

	COTONOU	OUAGADOUGOU	ABIDJAN	BISSAU	BAMAKO	NIAMEY	DAKAR	LOME	UEMOA*
Pondérations par pays en %	8,94	6,88	39,02		8,78	6,3	23,2	6,88	100
Pondérations	100	100	100		100	100	100	100	100
<i>Variations cumulées depuis décembre 1997 (en %)</i>									
Janvier	0,8	-1,2	1,3		-0,7	0,7	0,7	0,3	0,7
Février	0,9	0,1	2,4		-0,5	-0,5	-0,3	0,7	0,9
Mars	4,0	0,7	2,9		0,7	0,0	-1,4	1,2	1,4
Avril	4,4	4,0	4,2		1,8	2,0	-1,5	2,7	2,5
Mai	4,8	6,0	6,1		5,4	6,0	-1,4	3,4	4,0
Juin	6,1	7,9	7,3		5,5	7,7	-1,7	4,1	4,8
Juillet	4,0	5,9	5,5		7,7	7,9	0,4	3,0	4,4
Août	2,6	6,5	4,2		9,3	8,4	2,3	2,4	4,2
Septembre	1,8	5,0	2,7		8,5	7,1	2,7	-0,3	3,2
Octobre	1,2	4,4	1,7		7,8	3,8	1,6	-2,6	1,9
Novembre	3,0	3,8	1,9		6,3	3,7	1,6	-3,7	1,9
Décembre	5,6	1,0	2,0		3,0	3,4	1,0	-1,4	2,0
<i>Glissements annuels (en %)</i>									
Janvier	4,8	2,6	4,9		-0,1	2,0	1,6	3,6	3,3
Février	5,4	3,1	5,2		0,1	2,0	1,0	1,5	3,2
Mars	7,2	4,0	5,0		1,4	2,1	-0,4	1,2	3,1
Avril	5,7	7,0	6,0		2,8	2,8	0,1	1,5	3,9
Mai	6,4	6,2	7,5		4,4	6,7	1,4	2,6	5,3
Juin	8,3	7,7	7,7		3,5	7,7	0,5	3,7	5,5
Juillet	6,3	5,7	6,0		5,0	6,6	1,3	2,4	4,6
Août	5,5	6,7	3,8		7,1	7,5	2,5	2,5	4,2
Septembre	5,4	5,7	2,2		7,2	6,5	2,0	0,3	3,2
Octobre	4,1	5,3	2,0		7,9	3,8	1,5	-2,3	2,4
Novembre	4,4	3,9	2,5		5,8	3,5	1,5	-3,8	2,2
Décembre	5,6	1,0	2,0		3,0	3,4	1,0	-1,4	2,0
Année 1997 (moyenne)	3,7	3,0	4,1		-0,7	3,5	1,6	5,3	3,0
Année 1998 (moyenne)	5,8	4,9	4,6		4,0	4,6	1,2	1,0	3,6

(*) : Données de l'UEMOA hors Guinée-Bissau.

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

UMOA - Variation des indices des prix des produits alimentaires

Base 100 =1996 (1)

	COTONOU	OUAGADOUGOU	ABIDJAN	BISSAU	BAMAKO	NIAMEY	DAKAR	LOME	UEMOA*
Pondérations par pays en %	9,22	6,16	33,19		11,6	7,51	25,42	6,89	100
Pondérations	39,05	33,92	32,21	100	50,01	45,13	41,49	37,96	37,87
Variations cumulées depuis décembre 1997 (en %)									
Janvier	0,1	-2,1	3,0	1,7	-2,0	1,4	1,1	0,5	1,1
Février	-1,2	-0,9	4,6	1,0	-1,7	-0,3	-1,3	1,1	0,9
Mars	1,8	0,0	7,1	0,5	0,9	-0,1	-4,0	2,3	1,9
Avril	6,7	8,2	10,6	-0,3	3,3	4,2	-5,0	5,9	4,6
Mai	7,4	14,3	15,8	5,0	9,3	11,4	-4,0	8,8	8,4
Juin	10,8	20,4	19,9	6,3	10,3	14,2	-4,7	9,9	10,7
Juillet	5,0	14,6	14,1	8,5	15,2	14,4	-0,8	6,7	9,1
Août	1,6	16,3	10,0	8,9	18,3	14,7	3,9	4,4	8,9
Septembre	-0,5	10,5	5,7	10,7	15,8	12,8	5,2	-2,9	6,3
Octobre	-2,9	9,1	2,0	21,9	14,5	1,9	2,1	-7,8	2,6
Novembre	1,1	7,1	1,3	21,2	14,5	4,4	2,2	-11,4	2,6
Décembre	6,3	-0,9	1,6	7,9	4,7	3,2	0,7	-8,5	1,4
Glissements annuels (en %)									
Janvier	5,5	6,1	8,9	16,4	-1,2	3,2	3,7	4,6	5,3
Février	5,0	4,2	9,9	12,0	-0,9	3,8	1,8	2,8	4,9
Mars	5,8	6,3	10,0	13,4	2,0	2,9	-1,8	0,8	4,4
Avril	6,2	13,3	11,9	8,9	4,5	4,7	-2,0	1,4	5,9
Mai	9,9	11,3	16,4	7,4	5,2	11,7	1,5	4,6	9,4
Juin	15,1	17,3	17,7	2,8	6,1	12,6	-0,6	6,4	10,6
Juillet	10,5	11,6	12,8	1,8	10,4	10,6	0,7	3,2	8,4
Août	8,1	14,4	7,8	1,4	13,4	12,0	3,6	4,4	7,9
Septembre	8,2	10,9	4,5	3,2	12,9	10,9	3,3	-1,5	5,9
Octobre	4,3	9,8	3,2	13,3	14,1	1,8	1,8	-6,3	3,7
Novembre	8,3	6,7	2,5	10,7	13,6	4,0	2,0	-11,5	3,5
Décembre	6,3	-0,9	1,6	7,9	4,7	3,2	0,7	-8,5	1,4
Année 1997 (moyenne)	2,8	4,6	8,1	49,1	-2,6	5,7	3,0	9,0	4,8
Année 1998 (moyenne)	7,8	9,3	8,9	8,0	7,1	6,8	1,2	0,1	5,9

(*) : Données de l'UEMOA hors Guinée-Bissau.

(1) Sauf l'indice de l'alimentation de la Guinée-Bissau qui est toujours en ancienne base (100 = Février 1986).

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

2.4 Finances publiques

Le redressement des finances publiques s'est poursuivi au cours de l'année 1998, en liaison avec les réformes fiscales et administratives et l'expansion économique qui ont permis une amélioration du profil des recettes budgétaires et une maîtrise des dépenses.

Les recettes et dons ont atteint 3.130,8 milliards, en progression de 4,1% par rapport à 1997. Les recettes fiscales se sont élevées à 2.381,9 milliards, en hausse de 6,1% sous l'effet de l'élargissement de la base taxable. Ainsi, dans un contexte de croissance soutenue, la pression fiscale est demeurée quasi stable en ressortant à 15,0% du PIB. Les recettes non fiscales se sont accrues de 4,8% pour s'établir à 378,8 milliards, sous l'impulsion des excédents de stabilisation consécutifs notamment à la bonne tenue des cours du café et du cacao. Les dons ont, pour leur part, baissé de 8,7% pour se fixer à 370,0 milliards, en relation avec la contraction des concours budgétaires. Par rapport au PIB, les recettes budgétaires se sont situées à 17,3% contre 17,7% en 1997.

Les dépenses et prêts nets se sont établis à 3.380,9 milliards, soit une hausse de

3,5%, induite essentiellement par les dépenses en capital. En effet, les dépenses courantes ont progressé de 0,4%, en rapport avec les charges de personnel et celles relatives aux intérêts de la dette. Elles ont représenté 13,7% du PIB contre 14,8% un an plus tôt. La part de la masse salariale dans les recettes fiscales s'est repliée à 37,0% contre 38,4% en 1997. La progression des dépenses en capital s'est poursuivie avec un taux de 10,3%, en relation avec l'évolution des ressources internes affectées au financement des investissements. Celles-ci ont augmenté de 30,5%, induisant un ratio "dépenses d'investissement financées sur ressources internes rapportées aux recettes fiscales" de 21,5% contre 17,5% en 1997.

L'épargne publique s'est renforcée en passant de 2,9% du PIB à 3,5%. Rapporté au PIB, le solde primaire de base s'est stabilisé autour de 3,0%. Le déficit global sur base engagements et hors dons s'est contracté de 0,6 point de pourcentage du PIB en ressortant à 3,9%. Le déficit global dons compris, est passé, sur la base des ordonnancements, de 1,7% du PIB en 1997 à 1,6% en 1998.

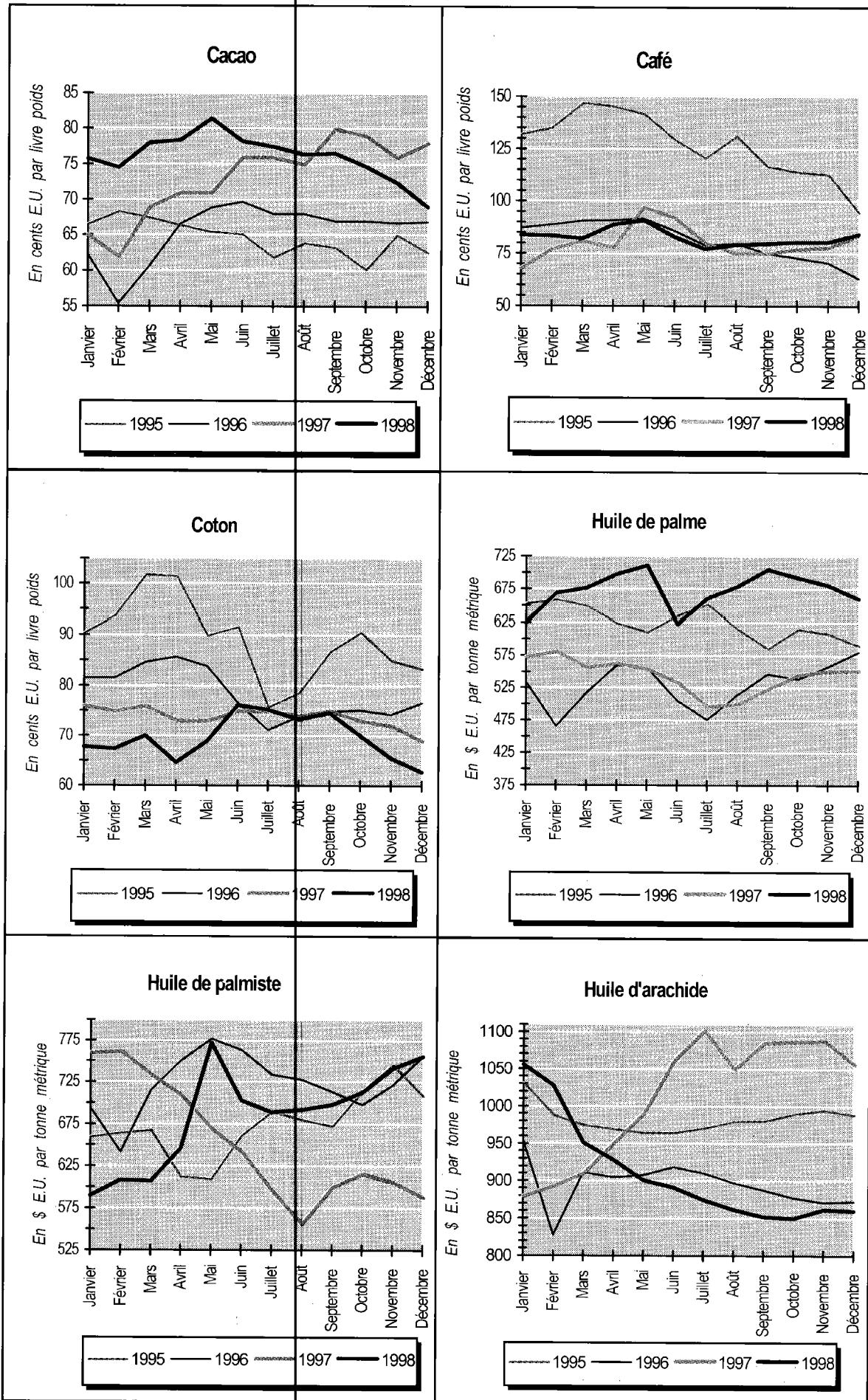
UMOA - Tableau consolidé des opérations financières des Etats

	1994	1995	1996	1997*	1998
Milliards de francs CFA					
RECETTES ET DONS	2 008,9	2 462,7	2 757,8	3 009,6	3 130,8
RECETTES TOTALES	1 609,2	2 078,4	2 353,5	2 603,2	2 760,8
Recettes courantes	1 609,2	2 078,4	2 353,5	2 603,1	2 760,7
Recettes fiscales	1 352,3	1 760,9	2 041,0	2 241,8	2 381,9
Directes	286,4	420,0	517,8	580,6	617,3
Indirectes	1 031,1	1 299,3	1 505,1	1 624,5	1 034,1
Sur biens et services	249,7	335,9	414,2	490,4	350,2
Taxes sur les importations	630,0	776,9	846,9	919,9	1 006,4
Taxes sur les exportations	140,5	177,5	205,7	173,2	158,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes non fiscales	256,9	317,5	312,5	361,3	378,8
Excédents de stabilisation	115,0	135,9	70,1	84,0	131,6
Cotisations de sécurité sociale	42,6	52,2	74,3	83,1	79,2
Autres	10,8	17,8	46,9	48,1	35,7
Recettes en capital	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
DONS	399,7	384,3	404,3	406,4	370,0
DÉPENSES ET PRÊTS NETS	2 544,4	2 816,5	2 932,2	3 266,5	3 380,9
DÉPENSES TOTALES	2 560,5	2 830,7	2 938,3	3 244,8	3 369,6
Dépenses courantes	1 909,2	1 998,1	2 040,7	2 173,1	2 182,6
Salaires et traitements	721,6	769,4	812,7	861,1	882,2
Transferts de sécurité sociale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Subsides aux entreprises publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dépenses courantes	534,7	514,3	468,7	446,9	391,6
Intérêts sur la dette publique	534,7	514,3	468,7	446,9	378,9
Intérieure	69,4	63,3	56,1	59,7	46,0
Extérieure	465,3	451,0	412,6	387,2	332,9
Dépenses en capital	639,6	812,4	870,7	1 045,1	1 152,3
Sur financement interne	153,5	248,6	263,0	392,8	512,6
Sur financement externe	486,1	563,8	687,7	641,8	637,0
Autres dépenses en capital	0,0	0,0	0,0	10,5	2,7
PRÊTS MOINS RECOUVREMENTS	-16,1	-14,2	-6,1	21,7	11,3
SOLDE PRIMAIRE DE BASE	69,5	325,8	491,6	457,6	422,5
SOLDE GLOBAL (hors dons)	-935,2	-738,1	-578,7	-663,3	-620,1
SOLDE GLOBAL (y compris dons)	-535,5	-353,8	-174,4	-256,9	-250,1
AJUSTEMENT BASE CAISSE					
Variations nettes des arriérés de paiement (réduc. = -)	-640,3	-153,8	-88,0	-70,6	-20,5
Sur dette intérieure	-66,6	-103,9	-76,7	-68,8	-41,8
Intérêts	0,0	-9,1	1,9	-19,2	5,6
Dépenses engagées non payées	0,0	0,0	0,0	-1,4	2,0
Sur dette extérieure	-573,7	-49,9	-11,3	-1,8	21,3
Paiement période complémentaire	0,0	0,0	0,0	0,0	-9,0
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-1 175,8	-507,6	-262,4	-327,5	-279,6
FINANCEMENT	1 138,7	519,8	246,0	335,1	214,1
INTÉRIEUR NET	-100,5	-7,6	-165,3	52,2	-46,9
Bancaire	-29,0	24,1	-105,2	-129,2	-31,1
Non bancaire	-80,2	-89,4	-28,2	-31,4	-1,3
Variation nette des arriérés sur dette int. (principal)	-0,6	0,0	-112,2	-51,7	0,0
Recettes de privatisation	9,0	35,2	54,6	242,9	38,0
Autres	0,3	16,5	25,7	21,6	-52,5
EXTERIEUR	1 239,2	527,4	411,3	282,9	261,0
Tirages sur emprunts	868,0	691,5	602,5	507,0	648,7
Amortissements dus	-615,9	-610,0	-518,9	-465,1	-531,4
Allégements obtenus	969,2	472,7	326,7	159,9	384,2
Variation nette des arriérés sur dette ext. (principal)	15,5	-26,8	3,2	91,7	-106,2
Autres	2,4	0,0	-2,2	-10,6	-134,3
ERREURS ET OMISSIONS	37,1	-12,2	16,4	-6,2	25,9
DEFICIT DE FINANCEMENT	0,0	0,0	0,0	1,4	-39,6

(*) : Guinée-Bissau : données prises en compte dans le total UEMOA à partir de 1997.

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

Evolution des cours des produits de base exportés par l'UMOA



2.5 Secteur Extérieur

2.5.1 Evolution de la balance des paiements

a) Evolution globale

Les échanges extérieurs de l'Union se sont soldés par un déficit de 72,7 milliards en 1998, en raison d'une détérioration du solde des opérations courantes.

Le déficit du solde courant s'est accentué de 167,2 milliards en 1998 pour ressortir à 449,8 milliards, en liaison avec la dégradation de 4,1% et 19,2% du solde des services et de celui des transferts sans contrepartie. Cette évolution défavorable a été aggravée par une réduction de 2,6% de l'excédent commercial. Rapporté au PIB, le déficit courant a représenté 6,5%, soit le même niveau qu'en 1997.

La bonne tenue de la balance des capitaux non monétaires hors financement exceptionnel, qui est passée d'un excédent de 174,4 milliards en 1997 à 258,0 milliards, a été impulsée essentiellement par l'accroissement des entrées nettes de capitaux privés et publics.

b) Evolution par pays

Au **Bénin**, le solde des transactions extérieures est ressorti déficitaire de 11,5 milliards contre un excédent de 45,7 milliards en 1997. La détérioration du solde de la balance des paiements est due à l'aggravation du déficit de la balance commerciale, à la baisse des transferts sans contrepartie et aux difficultés de mobilisation de ressources financières exceptionnelles.

L'évolution du solde commercial résulte de la contraction de 20 milliards des exportations, atténuée par la réduction de 10,3 milliards des importations.

Le déficit de la balance des services s'est replié de 0,6 milliard, s'établissant à 43,9 milliards contre 44,5 milliards en 1997.

Les entrées de ressources financières au titre des transferts unilatéraux sont

passées de 93,2 milliards en 1997 à 88,6 milliards, soit une baisse de 5,0%. Cette évolution s'explique par la diminution de l'aide publique qui s'est établie à 44,1 milliards contre 55,0 milliards un an plus tôt.

Les mouvements de capitaux non monétaires hors financement exceptionnel se sont soldés par un excédent de 35,2 milliards, en retrait de 44,3% par rapport à 1997.

Au **Burkina**, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 21,7 milliards contre 20,5 milliards en 1997. Cette évolution a reflété celle du solde déficitaire des services qui s'est élevé à 75,6 milliards contre 72,9 milliards en 1997.

Le déficit de la balance commerciale s'est établi à 152,6 milliards, soit une résorption de 11,5 milliards par rapport à 1997, en liaison avec la hausse des exportations de coton et d'or. Celles-ci sont ressorties respectivement à 120,9 milliards et 9 milliards contre 79,2 et 5,0 milliards en 1997.

Les entrées nettes de transferts sans contrepartie se sont élevées à 180,3 milliards contre 187,2 milliards en 1997, soit une baisse de 6,9 milliards imputable essentiellement à une diminution des apports des partenaires extérieurs publics.

Impulsés par une remontée de l'aide publique, les mouvements nets de capitaux non monétaires ont dégagé un solde positif de 33,8 milliards contre 31,8 milliards en 1997, soit une amélioration de 6,3%.

En **Côte d'Ivoire**, le solde de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 17,9 milliards contre un excédent de 45,3 milliards en 1997, en liaison avec le déficit du compte courant qui a atteint 90,0 milliards contre un excédent de 20,6 milliards en 1997.

L'évolution de la balance courante a été essentiellement influencée par la détérioration du solde des services et des transferts sans contrepartie dont les niveaux respectifs, déjà fortement négatifs de 829,0 et 204,3 milliards en 1997, se sont dégradés pour se situer à 888,9 milliards et 272,7 milliards.

Le solde des échanges de biens et services est ressorti à 182,7 milliards contre 224,9 milliards en 1997.

Quant à la balance des capitaux non monétaires hors financement exceptionnel, son solde est passé d'un déficit de 174,2 milliards en 1997 à un excédent de 23,9 milliards.

Le financement exceptionnel s'est établi à 69,1 milliards contre 182,9 milliards en 1997, sous l'effet de la résorption des arriérés et du réaménagement de la dette extérieure.

En Guinée-Bissau, sur la base des estimations disponibles, le solde déficitaire de la balance des paiements est ressorti à 1,8 milliard en 1998 contre un excédent de 14,6 milliards un an plus tôt.

Le déficit de la balance courante passerait de 14,7 milliards à 17,7 milliards. Cette évolution serait principalement liée à la diminution des entrées des transferts sans contrepartie, en liaison avec la baisse des dons publics, induite par la situation socio-politique.

La balance des capitaux non monétaires (hors financement exceptionnel), passerait d'un excédent de 14,5 milliards en 1997 à un déficit de 4,4 milliards.

Au Mali, le solde déficitaire de la balance des paiements s'est établi à 36,9 milliards contre 7,1 milliards en 1997.

Le solde courant est ressorti déficitaire de 55,0 milliards, sous l'effet notamment d'une mauvaise tenue de la balance commerciale, les soldes de la balance des services et des transferts sans contrepartie s'étant stabilisés respectivement à 185,0 milliards et 137,0 milliards. Cette évolution a résulté de l'accroissement de 13,3 milliards des importations, ressorties à 335,4 milliards en 1998.

L'excédent des capitaux non monétaires hors financement exceptionnel s'est chiffré à 28,5 milliards en 1998 contre 35,9 milliards un an plus tôt, en relation avec l'importance des remboursements des em-

prunts contractés dans le cadre des investissements dans le secteur minier.

Au Niger, le solde déficitaire des paiements extérieurs a été réduit de 3,5 milliards pour se situer à 11,6 milliards contre 15,1 milliards en 1997, en rapport avec l'augmentation des entrées de capitaux non monétaires.

La contre-performance de la balance courante est liée à la mauvaise tenue du solde commercial, ressorti déficitaire de 21,1 milliards contre 15,6 milliards l'année précédente, en raison de l'augmentation plus marquée des importations par rapport aux exportations.

Le déficit des services s'est fixé à 83,2 milliards contre 80,4 milliards en 1997.

Les transferts sans contrepartie sont ressortis excédentaires de 53,3 milliards, en légère hausse de 0,6 milliard, du fait essentiellement des entrées nettes de capitaux publics.

Les capitaux non monétaires hors financement exceptionnel se sont repliés de 1,3 milliard pour se situer à 23,0 milliards.

Au Sénégal, le solde excédentaire de la balance des paiements s'est élevé à 38,2 milliards contre 97,8 milliards en 1997.

Le déficit courant s'est élevé à 66,6 milliards, du fait de la mauvaise tenue du solde de la balance des biens, ressorti déficitaire de 160,9 milliards contre 153,5 milliards en 1997, en relation avec une progression plus importante des importations par rapport aux exportations.

Le déficit de la balance des services s'est chiffré à 60,6 milliards contre 58,7 milliards en 1997. Cette évolution est principalement liée aux paiements au titre du fret et de l'assurance sur marchandises, les paiements d'intérêts sur la dette extérieure étant restés quasi stables.

Les transferts nets sans contrepartie se sont établis à 154,9 milliards contre 170,5 milliards en 1997, en retrait de 15,6 milliards par rapport au niveau atteint en 1997.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires hors financement exceptionnel se sont situées à 76,1 milliards contre 123,4 milliards un an auparavant.

Le financement exceptionnel s'est chiffré à 27,7 milliards, en hausse de 7,8 milliards par rapport à 1997.

Au **Togo**, le solde des paiements extérieurs est ressorti déficitaire de 9,5 milliards contre un excédent de 6,6 milliards en 1997.

Cette évolution est due, d'une part, à la mauvaise tenue du solde commercial dont le déficit s'est situé à 69,7 milliards en 1998 et, d'autre part, à la baisse de 23,8 milliards des entrées nettes de capitaux non monétaires hors financement exceptionnel. En effet, d'un montant de 71,3 milliards en 1997, le déficit des opérations courantes s'est situé à 67,4 milliards en 1998. L'amélioration du profil du compte courant est liée à l'évolution des échanges de services et des transferts sans contrepartie. Le déficit des services est ressorti à 49,8 milliards, soit un niveau moins important que celui réalisé en 1997. L'excédent des transferts sans contrepartie s'est établi à 52,1 milliards, en hausse de 5,3 milliards par rapport à 1997, sous l'effet de l'accroissement de l'assistance publique.

Le solde excédentaire des capitaux non monétaires hors financement exceptionnel est ressorti à 41,9 milliards contre 65,7 milliards en 1997, soit une baisse de 23,8 milliards consécutive à un ralentissement des entrées de ressources au titre des opérations de privatisation.

Le financement exceptionnel s'est chiffré à 16,0 milliards, soit une mobilisation plus importante que celle de 12,2 milliards enregistré en 1997.

2.5.2 Marchés des matières premières

Les marchés internationaux des matières premières ont été profondément affectés en 1998 par la crise financière internationale. Outre la contraction de la demande dans les pays d'Asie, cette crise, en

raison de ses répercussions sur l'activité économique mondiale, a engendré une spirale baissière des prix des produits de base. Les produits miniers et le pétrole ont été les plus touchés.

Ainsi, amorcée un an auparavant, la crise sur le marché mondial du pétrole a atteint en 1998 une ampleur sans précédent. Dans un contexte d'abondantes disponibilités, la diminution de la demande a entraîné un effondrement des prix, retombés à leur niveau le plus bas depuis plus d'une décennie. Sur un an, les cours du pétrole sur le New York Mercantile Exchange (NYMEX) ont accusé une forte baisse de 30,1%.

Les cotations du caoutchouc ont également enregistré un repli de 26,8%, en raison de la surabondance de l'offre et de la contraction de la demande industrielle.

S'agissant de l'huile d'arachide, son cours s'est déprécié de 10,2%, du fait des importantes ventes à l'exportation opérées par l'Argentine. Le cours de l'once d'or a, pour sa part, baissé de 6,7%, l'importance des stocks n'ayant pas permis au métal jaune de jouer son rôle de valeur refuge, dans le contexte de turbulences sur les marchés financiers et des changes. Enfin, le cours moyen du coton fibre a enregistré un recul de 5,7%, reflétant le repli des prix amorcé en septembre 1998, suite aux révisions à la baisse de la consommation mondiale. Cette détérioration des perspectives de la demande a compromis le retour à l'équilibre qui avait constitué le principal facteur de soutien du marché depuis janvier.

En revanche, les cotations de cacao ont progressé de 6,4% par rapport à leur niveau de 1997 en moyenne annuelle. Les cours du café robusta ont connu une amélioration de 3,0% du fait des effets du cyclone "Mitch" sur la production en Amérique centrale et des effets de la politique de rétention des exportations pratiquée par l'Indonésie et certains pays africains. Les cours des huiles de palme et de palmiste ont, pour leur part, enregistré des

hausses respectives de 23,6% et de 4,7%. Ce raffermissement traduit les tensions qui ont pesé sur les disponibilités. En effet, la chute des cours des monnaies asiatiques, notamment le ringgit malais, a renforcé la compétitivité de ces produits par rapport aux autres produits oléagineux.

2.5.3 Mobilisation des ressources extérieures

Les Etats membres de l'UMOA ont continué de bénéficier du soutien financier de la communauté internationale aux programmes d'ajustement macroéconomique et aux réformes structurelles, mis en place avec l'appui des institutions de Bretton Woods. Les entrées brutes de ressources sont ressorties à 520,9 milliards, en hausse de 87,8% par rapport à l'année précédente.

Les concours des organismes multilatéraux se sont élevés à 458,3 milliards contre 217,2 milliards en 1997. En particulier, les ressources mobilisées auprès des Institutions de Bretton Woods se sont chiffrées à 331,9 milliards contre 155,0 milliards un an plus tôt. Quant aux contributions de l'Union Européenne, elles se sont situées à 81,8 milliards en hausse de 39,2 milliards par rapport à l'année précédente. Celles du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) ont atteint 42,4 milliards contre 9,1 milliards en 1997.

Les apports des partenaires bilatéraux se sont élevés à 62,6 milliards, en légère hausse de 2,5 milliards par rapport à 1997. Les contributions de la France et du Japon ont progressé de 7,4 milliards et de 2,1 milliards pour se chiffrer respectivement à 16,4 milliards et 18,8 milliards en 1998. En revanche, aucune contribution n'a été reçue des Etats-Unis dont les concours s'étaient chiffrés à 18,2 milliards en 1997.

Dans l'ensemble, la poursuite des politiques d'ajustement structurel a favorisé le maintien des flux de ressources en direction des Etats membres de l'UMOA. Le taux de mobilisation s'est fixé à 83,9% contre 72,6% un an plus tôt.

2.5.4 Dette extérieure

L'encours de la dette extérieure des Etats de l'Union à fin décembre 1998 est estimé à 13.496,6 milliards, en baisse de 14,0% par rapport au niveau atteint une année auparavant. Sous l'impulsion des performances économiques des Etats, conjuguées aux effets favorables de l'allègement de leur dette par la communauté internationale, le ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB a poursuivi son amélioration en s'établissant à 82,0% contre 104,9% à fin 1997.

Nonobstant cette évolution, le service dû est passé de 880,5 milliards en 1997 à 960,8 milliards, soit une hausse de 9,1%, liée d'une part, à l'appréciation des principales monnaies d'endettement et, d'autre part, à un accroissement de la dette exigible dans certains pays, principalement en Côte d'Ivoire. Il a ainsi représenté 21,6% des exportations contre 21,3% un an plus tôt. Les règlements se sont élevés à 773,7 milliards, en accroissement de 23,2%, en raison de la résorption significative des arriérés de paiements. Le service réglé a, de ce fait, absorbé 31,6% des recettes fiscales contre 28,0% l'année précédente.

Dans le cadre du processus de réduction de la dette publique, le Mali a été déclaré éligible à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPPT). Il a rejoint le Burkina et la Côte d'Ivoire qui ont été admis à l'IPPT en 1997 par les institutions de Bretton Woods. Quant à la Guinée-Bissau, elle a créé, avec l'appui financier de la Suisse sous forme de don, un fonds multilatéral de désendettement dont les ressources sont destinées au règlement des échéances de certaines obligations dues au Groupe de la BAD et à la Banque Mondiale, en attendant la décision relative à son éligibilité à l'IPPT.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a obtenu auprès des créanciers bilatéraux du Club de Paris, la restructuration des échéances de sa dette publique éligible selon les termes de Lyon, qui prévoient notamment l'annulation de 80% de la valeur actualisée nette de son encours. Pour sa part, le Sénégal a

bénéficié de la réduction de l'encours de sa dette publique éligible au Club de Paris selon les termes de Naples.

Au titre de la dette commerciale, l'accord de restructuration, conclu par la Côte d'Ivoire avec les créanciers du Club de Londres en 1997, a été mis en œuvre avec l'appui des Institutions de Bretton Woods et de partenaires bilatéraux. Cette opération s'est traduite par la réduction de 78,5% de la valeur actualisée nette de l'encours de

cette dette et l'élimination totale des arriérés de paiement.

L'impact des allégements de dette consentis aux Etats de l'Union a globalement atteint 400,5 milliards contre 146,7 milliards un an plus tôt. S'agissant des arriérés de paiements extérieurs, ils ont été apurés à concurrence de 206,3 milliards contre une accumulation de 89,9 milliards en 1997.

UMOA - Situation de la dette extérieure (en milliards de FCFA)

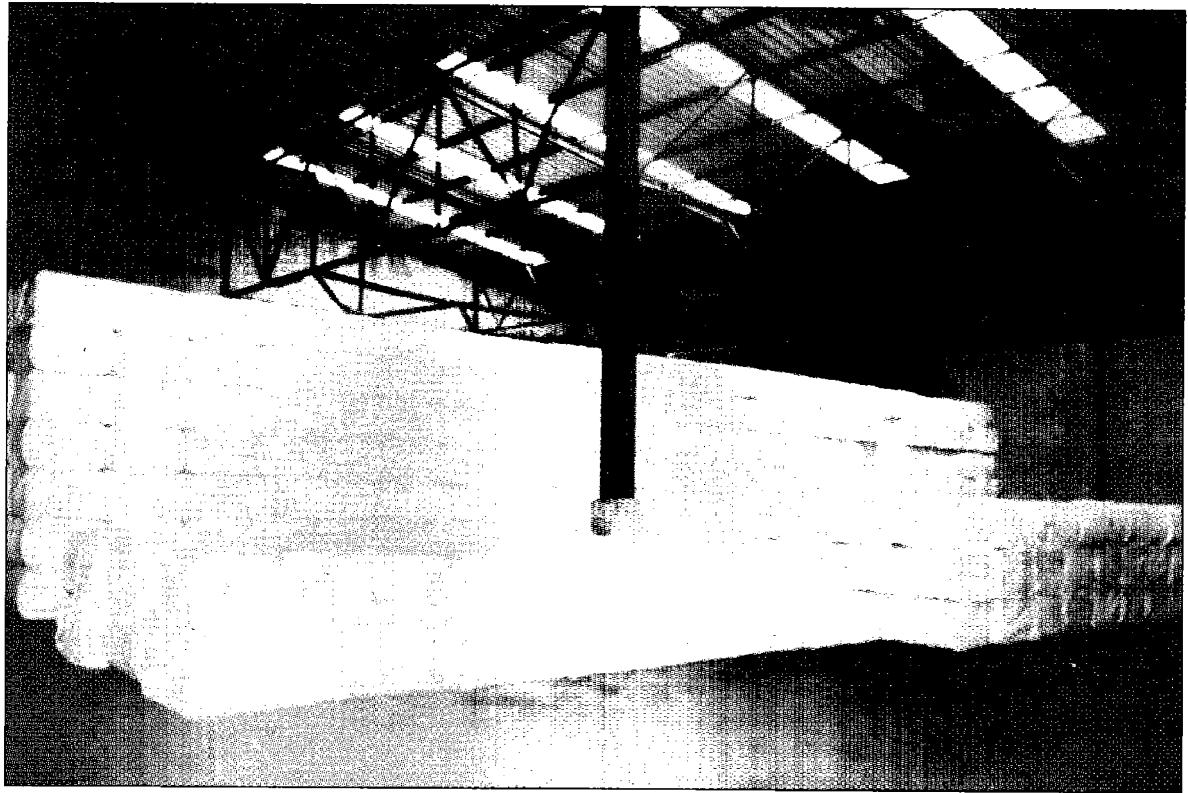
	1997								
	BENIN	BURKINA	CI	GUINEE-B.	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO	UMOA
SERVICE DU	41,4	27,8	551,6	4,4	41,7	43,1	130,7	39,8	880,5
Principal	23,0	19,1	287,0	3,1	28,5	27,2	83,2	22,2	493,3
Intérêts	18,4	8,7	264,6	1,3	13,2	15,9	47,5	17,6	387,2
ALLEGEMENTS OBTENUS	0,0	0,0	62,0	0,0	0,7	14,1	15,8	52,7	146,7
Rééchelonnement	0,0	0,0	62,0	0,0	0,7	14,1	24,3	15,6	116,7
Remises/annulations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4	37,1	38,5
Moratoire/différé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-8,5	0,0	-8,5
VARIATIONS DES ARRIERES	7,9	0,0	120,9	0,0	0,0	1,9	2,7	-43,5	89,9
SERVICE REGLE *	33,5	27,8	368,7	4,4	41,0	27,1	92,8	32,5	627,8
Principal				3,1			58,2	22,6	
Intérêts				1,3			34,6	9,9	
TIRAGES	31,3	56,9	164,8	30,5	89,3	57,6	125,3	35,5	591,2
dont FMI	3,6	9,6	0,0	1,8	16,6	15,5	28,6	7,3	83,0
ENCOURS DECAISSE	750,0	746,5	8.445,2	528,1	1.755,0	726,8	1.972,9	775,4	15.699,9
STOCK D'ARRIERES	nd	0,0	3.699,7	0,0	0,0	nd	2,7	nd	nd
RATIOS CARACTERISTIQUES									
Encours/PIB (%)	60,0	53,4	136,7	337,4	122,6	67,1	75,7	90,1	104,9
Service dû/exportations (%)	17,4	19,0	22,6	15,5	12,7	27,4	24,0	16,0	21,3
Service réglé/exportations (%)	14,1	19,0	15,1	15,5	12,5	17,2	17,0	13,1	15,2
Service dû/recettes fiscales (%)	26,1	16,7	49,6	35,2	21,2	55,2	32,6	34,4	39,3
Service réglé/recettes fiscales (%)	21,1	16,7	33,1	35,2	20,9	34,7	23,1	28,1	28,0

UMOA - Situation de la dette extérieure (en milliards de FCFA)

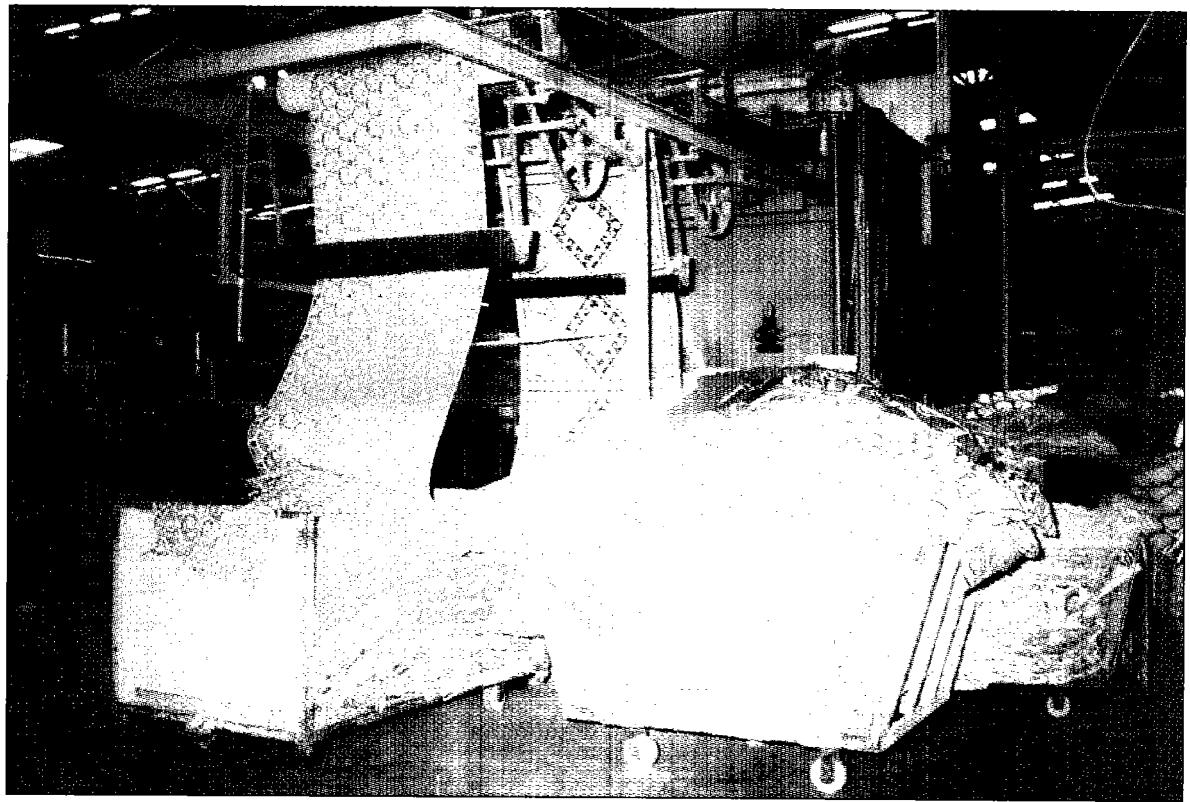
	1998								
	BENIN	BURKINA	CI	GUINEE-B.	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO	UMOA
SERVICE DU	40,9	30,0	620,7	22,4	38,5	53,7	108,1	46,5	960,8
Principal	24,1	20,6	344,8	13,2	22,4	35,8	68,2	26,9	556,0
Intérêts	16,8	9,4	275,9	9,2	16,1	17,9	39,9	19,6	404,8
ALLEGEMENTS OBTENUS	43,5	0,0	334,5	0,0	0,0	13,1	1,3	8,1	400,5
Rééchelonnement	43,5	0,0	334,5	0,0	0,0	13,1	0,0	8,1	399,2
Remises/annulations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	0,0	1,3
Moratoire/différé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
VARIATIONS DES ARRIERES	-38,6	0,0	-120,9	-60,4	0,0	-20,5	-2,7	-3,4	-206,3
SERVICE REGLE *	36,0	30,0	407,1	82,8	38,5	61,1	76,4	41,8	773,7
Principal							55,7		
Intérêts							20,7		
TIRAGES	45,4	50,1	432,2	18,4	91,4	34,7	97,8	30,2	800,5
dont FMI	7,3	nd	101,3	nd	11,3	7,8	28,7	nd	156,4
ENCOURS DECAISSE	771,3	776,0	6.096,0	533,3	1.824,0	725,7	1.991,6	778,7	13.496,6
STOCK D'ARRIERES	0,0	0,0	0,0	nd	0,0	Nd	0,0	nd	Nd
RATIOS CARACTERISTIQUES									
Encours/PIB (%)	56,2	49,7	88,4	334,1	116,2	62,3	70,6	85,9	82,0
Service dû/exportations (%)	16,4	16,1	23,4	97,4	11,0	32,1	18,8	18,8	21,6
Service réglé/exportations (%)	14,4	16,1	15,3	360,0	11,0	36,5	13,3	16,9	17,4
Service dû/recettes fiscales (%)	23,2	16,8	51,7	155,6	17,8	52,4	25,3	36,3	39,3
Service réglé/recettes fiscales (%)	20,5	16,8	33,9	575,0	17,8	59,7	17,9	32,6	31,6

* Service exigible.

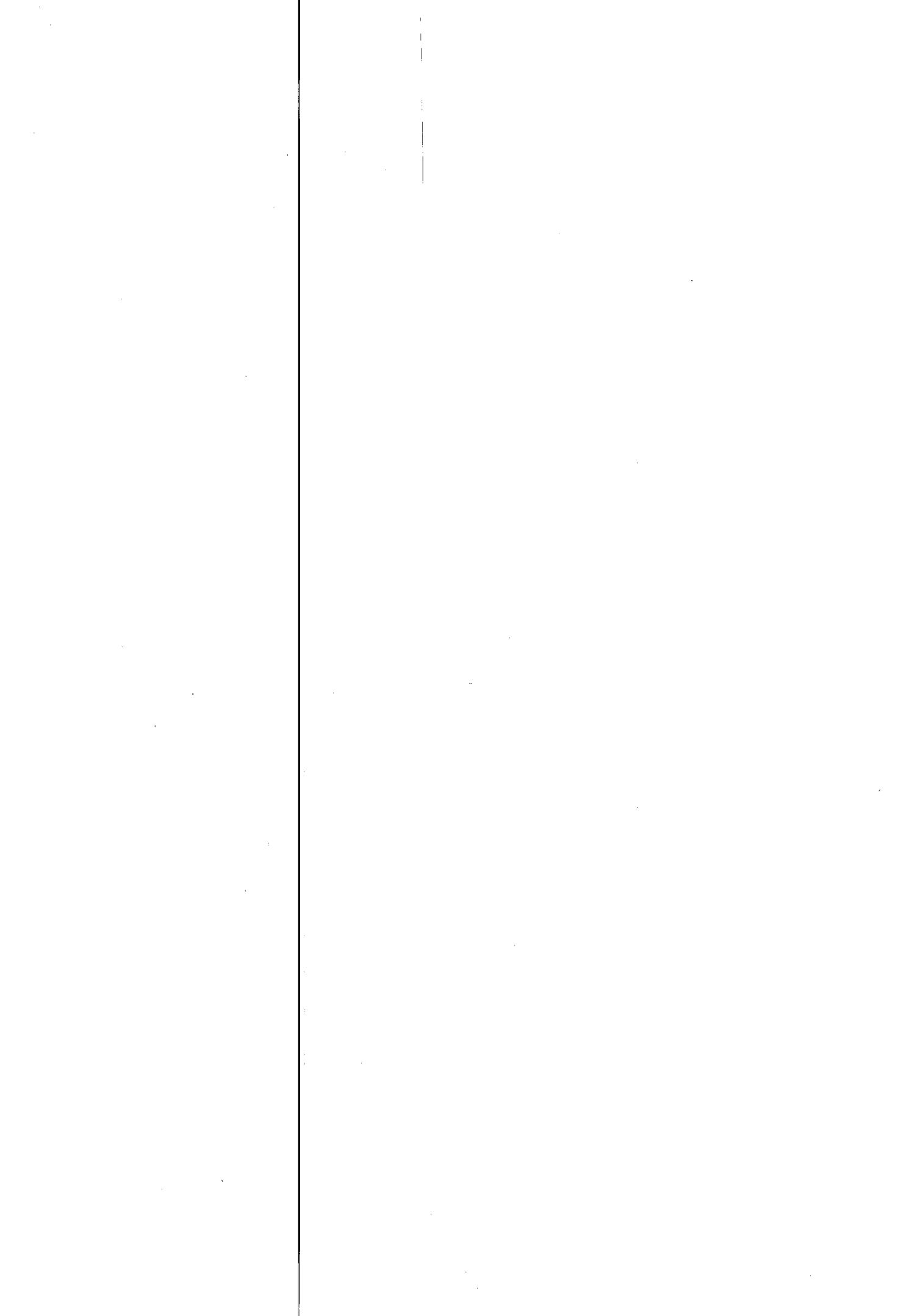
Sources : Services nationaux de la dette, FMI.



Balles de coton dans un magasin au Port Autonome de Cotonou (Bénin).



Intérieur de l'Entreprise Nigérienne de Textile (ENITEX) (Niger).



II - La monnaie et le crédit

1 POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT

1.1 Objectifs généraux

Les directives de politique de la monnaie et du crédit, arrêtées pour l'année 1998 par le Conseil des Ministres de l'UMOA lors de sa séance des 11 et 12 septembre 1997, ont mis l'accent sur la lutte contre les tensions inflationnistes, la mobilisation accrue de l'épargne intérieure et l'allocation optimale des ressources. Sans préjudice de l'objectif de maîtrise de l'évolution du niveau général des prix, une attention particulière devait également être accordée au financement de l'investissement, en vue de soutenir la croissance économique.

Pour atteindre ces objectifs, l'action de l'Institut d'émission devait continuer de s'appuyer sur un dispositif flexible de taux d'intérêt dans le cadre d'une politique active d'open-market et sur une activation, en cas de besoin, du système des réserves obligatoires. L'approfondissement du système financier de l'UEMOA, avec le démarrage du marché financier régional, devait compléter ce dispositif et permettre, non seulement une plus grande mobilisation de l'épargne, mais aussi une diversification des moyens de financement des activités productrices.

Les mesures d'accompagnement préconisées par le Conseil des Ministres por-

taients sur la poursuite des politiques d'assainissement du cadre macro-économique, notamment les finances publiques, le renforcement de l'efficacité du marché interbancaire, l'intensification des efforts de promotion de l'investissement, la préservation de la compétitivité des économies et un renforcement des échanges intra - UMOA.

1.2 Moyens

1.2.1 Politique des taux d'intérêt de la Banque Centrale

Instrument pivot de la politique monétaire, en particulier depuis l'abandon de l'encadrement du crédit en 1994, la politique des taux d'intérêt a visé notamment un meilleur contrôle de l'inflation et une promotion de l'épargne en vue d'alléger les pressions sur la monnaie centrale. Ce dispositif a été mis en œuvre à travers le marché monétaire et les interventions sur les guichets permanents, aux taux directeurs de la BCEAO.

Prenant en compte la conjoncture économique, monétaire et financière dans les Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine, marquée au premier semestre de l'année 1998 par une pression persistante sur les prix, un dépassement des crédits à l'écono-

mie par rapport aux repères dans la plupart des Etats et une accélération des transferts de ressources vers l'étranger, l'Institut d'émission a relevé d'un quart de point le taux de ses prises en pension et le taux d'escompte, pour les fixer respectivement à 5,75% et 6,25%, à compter du 31 août 1998.

Quant aux taux des adjudications sur le marché monétaire, ils ont enregistré plusieurs modifications avec une tendance affirmée à la hausse. Ainsi, de 4,50% en début d'année, le taux marginal des injections de liquidité s'est progressivement tendu pour s'établir à 4,95% le 25 mai 1998 lors du dernier appel d'offres d'injection de liquidité de l'année. S'agissant du taux marginal des adjudications de reprise de liquidité, il est passé de 4,60% le 8 juin à 4,75% le 16 novembre 1998, date de la dernière opération de reprise de liquidités.

Les taux interbancaires se sont tendus, en relation avec le relèvement des taux directeurs de l'Institut d'émission et le resserrement de la liquidité bancaire, à la suite des pressions sur les sorties de ressources. Ainsi, les taux pratiqués sur le marché interbancaire se sont sensiblement accrus sur la plupart des échéances, pour ressortir, en moyenne, à 5,00% à un jour, 5,21% à sept jours; 5,57% à quatorze jours, 5,66% à un mois et 6,01% à trois mois. Durant l'année 1997, ces taux s'étaient situés, en moyenne, à 4,84% à un jour, 4,99% à sept jours, 5,31% à quatorze jours, 5,54% à un mois et 5,75% à trois mois.

En ce qui concerne les conditions de banque, le taux de base moyen est resté quasi stable à 9,71% en 1998 contre 9,74% un an plus tôt. Le taux réglementé applicable à l'épargne sur livrets est resté, pour sa part, inchangé à 3,50% durant l'exercice 1998.

Taux directeurs et taux du marché monétaire (% l'an)

Dates de modification	Taux d'escompte	Taux des pensions	Taux spécial des avances aux Trésors nationaux	Taux moyen mensuel du marché monétaire	Appels d'offres
			5,0030	4,5113	Injectios Reprises
4^{ème} trimestre 1997					
Janvier 1998					
05-janv-98	6,0000	5,5000			4,5000
19-janv-98	6,0000	5,5000			4,5500
26-janv-98	6,0000	5,5000			4,5000
Février 1998				4,5000	
Mars 1998				4,5368	
09-mars-98	6,0000	5,5000			4,5200
16-mars-98	6,0000	5,5000			4,5000
23-mars-98	6,0000	5,5000			4,6000
30-mars-98	6,0000	5,5000			4,6500
1^{er} trimestre 1998					
Avril 1998				4,5166	
14-avr-98	6,0000	5,5000			4,5650
Mai 1998					4,5000
04-mai-98	6,0000	5,5000			4,7500
11-mai-98	6,0000	5,5000			4,8200
18-mai-98	6,0000	5,5000			4,9000
25-mai-98	6,0000	5,5000			4,9500
Juin 1998				4,9500	
08-juin-98	6,0000	5,5000			4,6000
22-juin-98	6,0000	5,5000			4,5000
2^{ème} trimestre 1998					
Juillet 1998				4,7675	
Aout 1998					4,9500
31-aout-98	6,2300	5,7500			4,9500
Septembre 1998					4,9500
07-sept-98	6,2300	5,7500			4,9500
3^{ème} trimestre 1998					
Octobre 1998				4,9500	
Novembre 1998					4,9500
16-nov-98					4,9500
23-nov-98	6,2300	5,7500			4,9500
Décembre 1998					4,9500
4^{ème} trimestre 1998					
			4,9500		

(a) Taux applicable aux concours à l'Etat dans le cadre de l'article 16 des statuts de la Banque Centrale

Source : BCEAO.

Encadré n° 2 : L'IMPACT DES TAUX DIRECTEURS DE LA BCEAO

Depuis la fin des années 1980, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a progressivement abandonné les mesures de contrôle quantitatif de la liquidité bancaire pour recourir aux mécanismes de marché. Ainsi, elle s'appuie désormais sur le taux d'intérêt comme principal instrument d'intervention.

L'efficacité de cette réforme suppose un impact des taux directeurs de la BCEAO sur les taux d'intérêt débiteurs supportés par la clientèle bancaire. En d'autres termes, les banques primaires devraient être sensibles aux signaux émis par la BCEAO, à travers les modifications de ses taux directeurs (taux d'escompte et des prises en pension), ainsi que les interventions sur le marché monétaire dont l'objectif ultime est d'influencer le coût de l'argent.

A partir d'un modèle théorique dérivé d'un comportement de maximisation du profit défini comme la différence entre les produits d'exploitation des banques primaires (notamment intérêts perçus) et leurs charges (frais de personnel, intérêts versés, etc.) et en utilisant les données des pays, empilées pour en faire des séries de panel (période de juin 1996 à octobre 1997), une estimation de l'impact des taux directeurs de la BCEAO sur les taux débiteurs des banques a fait ressortir les principales conclusions ci-après :

- le taux d'intérêt du marché monétaire exerce, à court terme, une influence significative sur les taux débiteurs des banques. A long terme, son impact n'est pas important ;
- le taux des prises en pension de la Banque Centrale apparaît être l'instrument de politique monétaire qui, à long terme, influe sur l'évolution des conditions débitrices des établissements de crédit.

1.2.2 Politique des réserves obligatoires

Au cours de l'année 1998, l'assiette des réserves obligatoires a été maintenue inchangée. Ainsi, pour les banques, les réserves obligatoires sont restées assises sur les dépôts à vue et les crédits à court terme, hors crédits de campagne, alors que pour les établissements financiers, l'assiette est constituée par les crédits à l'économie diminués des concours obtenus auprès des banques.

S'agissant des coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques, ils ont été modifiés à trois reprises en 1998 pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture interne, notamment la situation de liquidité du système bancaire. Ainsi, les coefficients applicables aux réserves des banques, fixés à 1,5% pour l'ensemble des banques de l'UMOA depuis 1993, ont été relevés le 31 août 1998 à 5,0% ou à 9,0%

selon les Etats. Ces mesures visaient à faire face aux pressions persistantes sur les prix, les crédits à l'économie et les transferts sur l'extérieur. Conjuguées au relèvement des taux directeurs de la BCEAO, elles ont contribué à infléchir la dégradation tendancielle de la conjoncture monétaire et financière. Prenant en compte l'évolution plus favorable de celle-ci au deuxième semestre, l'Institut d'émission a abaissé les coefficients des réserves obligatoires à deux reprises, pour les fixer, à compter du 16 novembre, entre 1,5% et 9,0% et, à partir du 16 décembre 1998, entre 1,5% et 3,0%. Dans les Etats où l'allégement des pressions sur les prix a été moindre, les coefficients des réserves obligatoires ont été réduits dans des proportions moins importantes.

Au total, les coefficients des réserves obligatoires des banques ont évolué comme suit, durant l'année 1998 :

	Depuis le 16 octobre 1993	A compter du 16 août 1998	A compter du 16 novembre 1998	A compter du 16 décembre 1998
Bénin	1,5%	9,0%	9,0%	3,0%
Burkina	1,5%	9,0%	9,0%	3,0%
Côte d'Ivoire	1,5%	9,0%	1,5%	1,5%
Guinée-Bissau	1,5%	5,0%	5,0%	3,0%
Mali	1,5%	9,0%	9,0%	3,0%
Niger	1,5%	5,0%	5,0%	1,5%
Sénégal	1,5%	5,0%	1,5%	1,5%
Togo	1,5%	9,0%	3,0%	1,5%

Source : BCEAO.

En revanche, les coefficients applicables aux réserves obligatoires des établissements financiers sont demeurés inchangés à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 1er octobre 1993.

Le nombre de banques assujetties s'est élevé à 56 contre 55 un an auparavant, à la suite du démarrage des activités de la Banque Of Africa (BOA) au Burkina, tandis que celui des établissements financiers s'est stabilisé à 9 unités.

Le montant moyen des réserves effectivement constituées par les banques a baissé, revenant de 510,6 milliards à 426,5 milliards dont 268,3 milliards de titres d'Etat contre des réserves requises de 90,3 milliards. L'excédent global moyen, net des déficits constatés, s'est replié de 78,3 milliards pour s'établir à 358,6 milliards. Le montant moyen des réserves effectives des établissements financiers s'est chiffré à 1,5 milliard contre un volume moyen requis de 0,83 milliard, soit un excédent moyen, net des déficits constatés, de 0,9 milliard.

UMOA - Evolution des réserves constituées par les banques (en millions de francs CFA)

Périodes	Réserves requises	Réserves constituées	Déficit brut (1)	Excédent brut (2)	Excédent (+) ou déficit (-) net (3)=(2)-(1)
16-12-1997 au 15-01-1998	39 245	411 720	163	372 312	372 149
16-01-1998 au 15-02-1998	39 770	425 714	52	385 892	385 840
16-02-1998 au 15-03-1998	40 053	433 057	0	393 004	393 004
16-03-1998 au 15-04-1998	41 375	469 358	0	427 983	427 983
16-04-1998 au 15-05-1998	41 204	501 417	36	460 213	460 177
16-05-1998 au 15-06-1998	41 464	530 704	117	489 123	489 006
16-06-1998 au 15-07-1998	41 684	475 584	33	433 867	433 834
16-07-1998 au 15-08-1998	42 168	491 890	420	449 302	448 882
16-08-1998 au 15-09-1998	227 883	503 242	21 488	254 371	232 883
16-09-1998 au 15-10-1998	199 811	455 714	10 195	360 836	350 641
16-10-1998 au 15-11-1998	171 819	259 290	6 465	195 025	188 560
16-11-1998 au 15-12-1998	157 784	160 729	87	119 861	119 774
Moyenne	90 272	426 535	3 255	361 816	358 561

Source : BCEAO.

UMOA - Evolution des réserves constituées par les établissements financiers (en millions de francs CFA)					
Périodes	Réserves requises	Réserves constituées	Déficit brut (1)	Excédent brut (2)	Excédent (+) ou déficit (-) net (3)=(2)-(1)
01-01-1998 au 31-03-1998	814	1 250		436	436
01-04-1998 au 31-06-1998	856	3 262		2 406	2 406
01-07-1998 au 30-09-1998	806	847		41	41
01-10-1998 au 31-12-1998	860	778	82		- 82
Moyenne	834	1 534	82	951	879

Source : BCEAO.

1.2.3 Accords de classement

Le mécanisme des accords de classement a été institué en juin 1991, dans le cadre de la mise en œuvre d'instruments de politique monétaire plus flexibles et mieux adaptés aux règles du marché. Le principal objectif visé consistait d'une part, à inciter les banques à détenir des actifs sains et, d'autre part, d'encourager les entreprises à consentir des efforts pour améliorer leur gestion.

Au cours de l'exercice 1998, cent un (101) dossiers de demande d'accord de classement d'un montant de 399,7 milliards ont été examinés par la BCEAO, dont quatre-vingt-huit (88) respectant les normes fixées par le dispositif ont reçu une décision favorable pour un encours de 330,5 milliards, soit 82,7 % des demandes instruites. La répartition par pays se présente comme suit :

Au **Bénin**, vingt-huit dossiers ont été examinés parmi lesquels vingt-six ont donné lieu à un accord pour un montant de 29,0 milliards.

Au **Burkina**, quatorze demandes ont été instruites, parmi lesquelles douze en faveur de divers clients et groupements villageois sous forme de mobilisation globale. La totalité des dossiers a été agréée pour un montant de 41,9 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, dix accords de classement ont été délivrés pour 68,2 milliards, sur onze dossiers soumis à l'Institut d'émission.

Au **Mali**, douze accords de classement représentant un montant global de

10,6 milliards ont été délivrés et deux dossiers ont été rejetés.

Au **Niger**, les deux dossiers introduits ont été agréés pour un montant de 5,7 milliards.

Au **Sénégal**, dix accords sur treize sollicités ont été notifiés pour un montant de 64,4 milliards.

Au **Togo**, sur vingt et une demandes instruites seize ont été approuvées pour un montant de 14,6 milliards.

1.2.4 Opération sur les titres d'Etat

Mise en œuvre en juillet 1994, dans le cadre de la restructuration du système bancaire, la titrisation des créances consolidées de la Banque Centrale sur les Etats a permis de neutraliser une part importante des excédents de liquidités des banques de l'UMOA.

D'une valeur nominale totale à l'émission de 440,2 milliards, l'encours des titres d'Etat est ressorti à 295,8 milliards à fin décembre 1998, compte tenu des remboursements semestriels effectués depuis fin janvier 1995 pour un montant cumulé de 144,4 milliards. Les cessions nettes cumulées se sont établies à 270,9 milliards à fin décembre 1998, représentant 91,6% de l'encours des titres émis contre 96,2% un an plus tôt.

Cette expérience s'est poursuivie en 1998 avec la titrisation des dettes bancaires de l'ex-ONCAD, société publique de commercialisation agricole au Sénégal, dissoute en 1980, pour un montant global de 35,6 milliards.

UMOA - Situation des titres au 31 décembre 1998 (en millions de francs CFA)			CESSIONS NETTES CUMULÉES						Solde (1) - (2)	Titres UMOA détenus par des investisseurs locaux		
Pays	Montant des titres émis	Encours des titres émis	Total (2)	dont investisseurs locaux		dont investisseurs Umoa						
				Banques	Autres	Banques	Autres					
Benin	44 329,8	29 521,8	29 521,8	28 721,8	300,0	500,0	0,0	0,0	32 650,0	0,0		
Burkina	9 000,0	5 800,0	5 800,0	5 800,0	0,0	0,0	0,0	0,0	60 000,0	550,0		
Côte d'Ivoire	186 128,1	125 920,6	113 400,0	6 350,0	50,0	106 450,0	550,0	12 520,6	0,0	0,0		
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Mali	23 900,0	15 900,0	11 750,0	10 500,0	0,0	1 250,0	0,0	4 150,0	16 450,0	0,0		
Niger	25 877,7	17 070,2	17 050,0	3 350,0	0,0	13 700,0	0,0	20,2	3 300,0	0,0		
Sénégal	143 739,1	96 378,6	90 378,6	74 828,6	1 650,0	13 900,0	0,0	6 000,0	21 000,0	0,0		
Togo	7 239,9	5 230,7	2 980,7	1 350,0	30,7	1 600,0	0,0	2 250,0	3 000,0	0,0		
Total	440 214,6	295 821,8	270 881,1	130 900,4	2 030,7	137 400,0	550,0	24 940,7	136 400,0	550,0		

Source : BCEAO

2 EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES

L'évolution de la situation monétaire de l'Union a été marquée en 1998 par une dégradation des avoirs extérieurs nets, un accroissement du crédit intérieur et de la masse monétaire.

titre des transferts sans contrepartie et aux règlements effectués au titre de la dette extérieure. Les avoirs extérieurs nets de la BCEAO ont reflué de 63,6 milliards pour se situer à 898,2 milliards.

UMOA - Situation Monétaire Intégrée (fin décembre)

	1995	1996	1997	1998
Milliards de francs CFA				
Avoirs extérieurs nets	693,2	869,7	1 087,8	989,3
Banque Centrale	608,7	755,2	961,8	898,2
Banques	84,5	114,5	126,0	91,1
Crédit intérieur	2 846,4	2 989,8	3 262,2	3 518,0
Position nette des Gouvernements	985,9	946,1	1 010,9	1 084,4
Credits à l'économie	1 860,5	2 043,7	2 251,3	2 433,6
ACTIF = PASSIF	3 539,6	3 859,5	4 350,0	4 507,3
Masse monétaire	3 166,2	3 401,2	3 654,1	3 775,0
Circulation fiduciaire	1 018,3	1 059,7	1 216,9	1 303,3
Dépôts en banque	2 118,4	2 306,6	2 399,7	2 433,4
Dépôts en CNE et CCP	29,5	34,9	37,5	38,3
Autres éléments nets	373,5	458,3	695,9	732,3

Source : BCEAO.

2.1 Avoirs extérieurs nets

2.1.1 Evolution d'ensemble

La position extérieure nette crééditrice des institutions monétaires s'est inscrite en recul de 98,5 milliards, pour se situer à 989,3 milliards à fin décembre 1998. Cette contre-performance est due essentiellement à l'aggravation du solde de la balance des services, à une moindre entrée de ressources au

Toutefois, les réserves officielles de change ont progressé de 52,2 milliards pour s'inscrire à 1 941,3 milliards, représentant sept mois d'importations. Le taux de couverture de l'émission monétaire a, pour sa part, replié de 102,4% à 98,2%. S'agissant des banques, leurs avoirs extérieurs nets ont diminué de 34,9 milliards, pour ressortir à 91,1 milliards.

UMOA - Evolution des avoirs extérieurs nets (fin décembre)

	1995	1996	1997	1998
Milliards de francs CFA				
Bénin	135,7	165,4	206,8	196,2
Burkina	217,6	217,0	193,5	172,6
Côte d'Ivoire	-20,3	0,2	51,1	41,8
Guinée-Bissau	-4,5	-5,3	20,7	18,9
Mali	98,8	190,5	183,4	148,2
Niger	9,5	2,1	-6,7	-17,9
Sénégal	-112,4	-76,2	15,6	50,1
Togo	17,6	2,2	5,6	-3,8
UMOA*	693,2	869,7	1 087,8	989,3

(*) Y compris avoirs non répartis et ajustements.

Source : BCEAO.

2.1.2 Evolution par Etat

Au Bénin, la position extérieure nette créitrice des institutions monétaires s'est établie à 196,2 milliards à fin décembre 1998, soit une baisse de 10,6 milliards. Cette évolution est imputable aux banques dont la position extérieure nette a fléchi de 14,8 milliards pour ressortir à 112,1 milliards. Les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale se sont accrus de 4,2 milliards pour se chiffrer à 84,1 milliards.

Au Burkina, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont inscrits en baisse de 20,9 milliards en s'établissant à 172,6 milliards à fin décembre 1998. Cette dégradation a concerné aussi bien l'Institut d'émission que les banques dont les positions extérieures nettes ont diminué respectivement de 12,7 milliards et 8,2 milliards pour se situer à 113,1 milliards et 59,5 milliards.

La détérioration de la position extérieure de la Banque Centrale a résulté de la hausse des engagements extérieurs induite par l'accroissement des dépôts des institutions de l'UMOA et de l'Union européenne.

Celle des banques est liée à l'endettement croissant auprès des correspondants extérieurs, à l'amortissement des titres d'Etat et à la baisse des dépôts de garantie auprès des correspondants hors UMOA.

En Côte d'Ivoire, la position extérieure nette créitrice des institutions monétaires s'est fixée à 41,8 milliards, en baisse de 9,3 milliards par rapport à décembre 1997. Cette évolution est en partie imputable à un accroissement des transferts sur l'extérieur. Les avoirs extérieurs nets des banques se sont dégradés de 11,9 milliards pour ressortir à -29,0 milliards tandis que ceux de l'Institut d'émission se sont accrus de 2,6 milliards, pour se chiffrer à 70,8 milliards.

En Guinée-Bissau, la position extérieure nette des institutions monétaires devrait passer de 20,7 milliards en 1997 à 18,9 milliards. Cette évolution serait attribuable à une diminution concomitante de 0,9 milliard des avoirs extérieurs nets de la BCEAO et de 0,9 milliard de ceux des banques.

Au Mali, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont situés à 148,2 milliards à fin décembre 1998, soit une baisse de 35,2 milliards induite essentiellement par la faiblesse des recettes d'exportation du coton et une moindre mobilisation des aides extérieures. La position extérieure nette créitrice de la Banque Centrale s'est fixée à 105,4 milliards, enregistrant une diminution de 24,4 milliards. Celle des banques est ressortie à 42,8 milliards, soit un repli de 10,8 milliards.

Au Niger, la position extérieure nette débitrice des institutions monétaires s'est dégradée de 11,2 milliards pour ressortir à 17,9 milliards à fin décembre 1998. Cette évolution traduit une baisse de 10,6 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, ressortis à -22,1 milliards, et de 0,6 milliard de ceux des banques, qui se sont situés à 4,2 milliards.

La dégradation de la position extérieure nette des banques est induite par l'accroissement des engagements vis-à-vis des correspondants extérieurs.

Au Sénégal, la position extérieure nette créitrice des institutions monétaires s'est établie à 50,1 milliards à fin décembre 1998, en accroissement de 34,6 milliards par rapport à fin décembre 1997. Cette évolution est imputable aussi bien à la Banque Centrale qu'aux banques, qui ont renforcé leurs créances sur l'extérieur à hauteur respectivement de 13,4 milliards et de 21,2 milliards.

Au Togo, la position extérieure nette des institutions monétaires, créitrice de 5,6 milliards en décembre 1997, est ressortie débitrice de 3,8 milliards, soit une contraction de 9,4 milliards. Cette évolution a résulté de la dégradation de 11,4 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale qui se sont chiffrés à -2,4 milliards en raison de la faible mobilisation des ressources extérieures. En revanche, la position extérieure nette des banques s'est améliorée de 2,0 milliards pour se situer à -1,4 milliard en liaison avec les encassements des recettes d'exportation.

2.2 Crédit intérieur

Le crédit intérieur s'est fixé à 3.518,0 milliards à fin décembre 1998, en hausse de 255,8 milliards par rapport à l'année précédente. Cette évolution a concerné aussi bien les crédits au secteur privé que les concours nets aux Etats qui se sont respectivement accrus de 8,1% et 7,3%.

2.2.1 Position nette des gouvernements

La position nette débitrice des gouvernements a enregistré une hausse de 73,7 milliards en 1998, pour s'inscrire à 1.084,4 milliards. Cette dégradation résulte principalement de l'accroissement des utilisations des concours nets du FMI pour un montant de 112,1 milliards, des avances statutaires de la Banque Centrale à hauteur de 35,5 milliards et des concours des banques à concurrence de 16,5 milliards, dont l'effet a été atténué par la progression de 90,4 milliards des dépôts publics.

Les concours de la Banque Centrale ont atteint 392,9 milliards en décembre 1998, en hausse de 13,8%. En particulier, les avances statutaires ont progressé de 10,9%, pour se situer à 361,4 milliards. Le Bénin et le Mali n'ont pas recouru aux concours statutaires de la Banque Centrale depuis 1997.

Au **Bénin**, la position nette du gouvernement est ressortie créditrice de 5,4 milliards contre une position débitrice de 18,7 milliards en 1997. La contraction de l'endettement net de l'Etat s'explique par la bonne performance des recouvrements des recettes publiques et le faible taux d'exécution du programme d'investissements publics. Cette évolution a permis à l'Etat de se désengager vis-à-vis du système bancaire, tout en renforçant ses dépôts.

Au **Burkina**, la position nette débitrice du gouvernement a marqué une légère hausse de 0,4 milliard, en s'établissant à 41,1 milliards à fin décembre 1998, contre 40,7 milliards un an plus tôt. Cette évolution est consécutive à une progression de 19,3 milliards des dettes de l'Etat, à la suite d'une augmentation de 8,7 milliards des concours

du Fonds Monétaire International (FMI). L'impact de cette progression a été atténué par l'accroissement de 19,0 milliards des créances de l'Etat, en liaison avec le relèvement de 18,4 milliards des dépôts publics.

En **Côte d'Ivoire**, la position nette débitrice du gouvernement s'est dégradée de 67,3 milliards pour s'inscrire à 607,4 milliards à fin décembre 1998. Cette évolution a résulté de l'accroissement des utilisations des concours bancaires, en raison des retards accusés dans la mobilisation de certains concours extérieurs. Les avances statutaires de la Banque Centrale ont progressé de 22,2 milliards, pour se chiffrer à 203,9 milliards.

En **Guinée-Bissau**, la position nette débitrice du gouvernement s'est améliorée de 0,8 milliard, pour ressortir à 3,4 milliards à fin décembre 1998. Les concours de la Banque Centrale ont augmenté de 0,2 milliard et les utilisations au titre des concours du FMI de 1,6 milliard tandis que les dépôts auprès du système bancaire ont baissé de 2,6 milliards.

Au **Mali**, la position nette créditrice du gouvernement s'est améliorée de 3,7 milliards, pour se situer à 26,1 milliards à fin décembre 1998. Cette évolution a résulté essentiellement d'un accroissement des dépôts publics de 2,1 milliards, en relation avec la consolidation des recettes budgétaires.

Au **Niger**, la position nette débitrice du gouvernement s'est élevée à 63,7 milliards, en amélioration de 10,8 milliards. Cette évolution s'est traduite notamment par un accroissement de 13,8 milliards des dépôts et une diminution de 3,9 milliards du recours au financement des banques. Les concours statutaires de la BCEAO se sont élevés à 31,7 milliards contre 32,1 milliards en 1997.

Au **Sénégal**, la position nette débitrice du gouvernement s'est améliorée de 6,2 milliards pour ressortir à 181,1 milliards à fin décembre 1998, à la faveur de la consolidation des recettes budgétaires et de la mobilisation de ressources au titre de la privatisation des entreprises publiques. La

contraction de l'endettement de l'Etat a également été influencée par un désengagement de 2,1 milliards à l'égard du système bancaire, notamment au titre du Fonds de Promotion Economique (FPE).

Au **Togo**, la position nette débitrice du gouvernement s'est dégradée de 14,9 milliards en 1998 pour s'établir à 59,1 milliards du fait essentiellement du resserrement de la trésorerie publique. Cette situation s'est traduite par une progression concomitante de 8,1 milliards des concours de la Banque Centrale, 2,4 milliards des utilisations nettes des concours du FMI et la baisse de 4,6 milliards des dépôts en banques.

2.2.2 Crédits à l'économie

Les crédits à l'économie se sont élevés à 2.433,6 milliards à fin décembre 1998 enregistrant une hausse 182,3 milliards, imputable exclusivement aux concours ordinaires. Les crédits de campagne se sont repliés de 59,0 milliards pour se situer à 227,9 milliards, en raison des difficultés de commercialisation du coton et du cacao.

Les crédits ordinaires se sont accrus de 241,3 milliards pour se chiffrer à 2.205,7 milliards à fin décembre 1998. Cette progression a été impulsée par le financement des importations nées de l'insuffisance de l'offre de produits vivriers, des besoins liés à la crise énergétique survenue dans certains Etats et des intrants agricoles, notamment dans le secteur du coton.

Au **Bénin**, l'encours des crédits à l'économie s'est élevé à 100,1 milliards à fin décembre 1998, en hausse de 28,4 milliards. Celle-ci a résulté principalement de l'augmentation de 27,1 milliards des crédits à court terme mis en place pour le financement des besoins de trésorerie, notamment dans le secteur du coton. Les crédits à moyen et long terme se sont, pour leur part, accrus de 1,3 milliard à la suite de la réalisation des investissements des nouvelles sociétés nées de la restructuration de certaines filières (corps gras, sociétés pétrolières privées).

Au **Burkina**, les crédits à l'économie sont ressortis à 180,3 milliards en décembre 1998, en progression de 14,5 milliards par rapport à 1997, en raison d'une augmentation de 3,4 milliards des crédits de campagne, conjuguée à celle de 11,1 milliards des crédits ordinaires. L'évolution de ces derniers est essentiellement due aux crédits à moyen et long terme qui se sont accrus de 10,4 milliards, en liaison avec la réalisation d'infrastructures hôtelières et d'importants investissements dans le secteur textile.

En **Côte d'Ivoire**, l'encours des crédits à l'économie a progressé de 36,7 milliards, pour ressortir à 1.219,5 milliards à fin décembre 1998. Cette évolution est impulsée exclusivement par les crédits ordinaires, les crédits de campagne ayant reflué de 77,4 milliards en raison essentiellement du retard accusé dans la commercialisation du café et du cacao, à la suite des difficultés rencontrées par les banques dans le recouvrement de certains concours de la campagne précédente. La hausse des crédits ordinaires a concerné aussi bien les crédits à court terme que ceux à moyen et long terme. L'accroissement des crédits à court terme tient essentiellement aux découverts accordés aux entreprises tandis que celui des crédits à moyen et long terme, résulte de la mise en place de nouveaux financements au profit des sociétés de négoce ainsi que du traitement comptable des créances compromises.

En **Guinée-Bissau**, les crédits à l'économie se sont situés à 9,9 milliards à fin décembre 1998, soit une progression de 2,2 milliards par rapport à fin décembre 1997, imputable exclusivement aux crédits ordinaires dont l'encours a progressé de 3,8 milliards.

Au **Mali**, les crédits à l'économie se sont accrus de 54,5 milliards pour s'établir à 254,9 milliards, en liaison principalement avec les concours accordés au secteur textile. Les crédits ordinaires ont ainsi progressé de 43,3 milliards pour ressortir à 242,7 milliards en décembre 1998. Les crédits de cam-

pagne ont augmenté de 11,2 milliards pour se situer à 12,2 milliards, en relation avec l'accroissement des quantités commercialisées et le non-dénouement de certains financements de la campagne précédente.

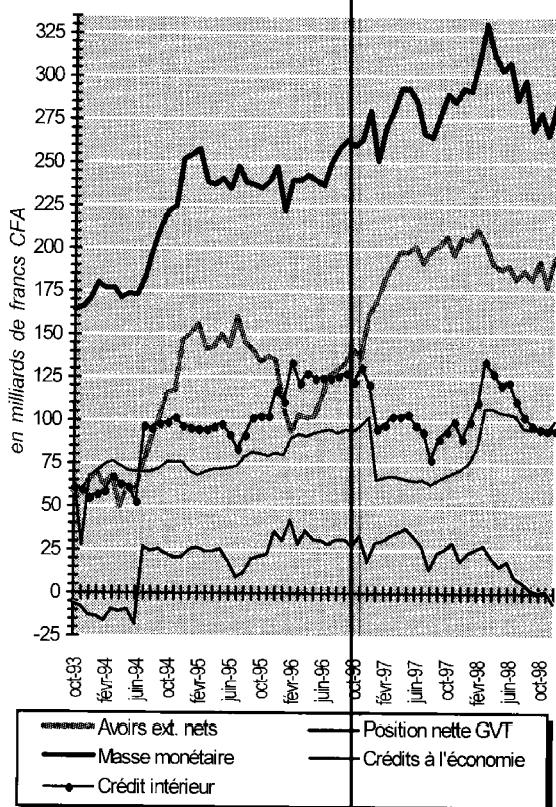
Au **Niger**, les crédits à l'économie se sont chiffrés à 49,4 milliards en décembre 1998, soit une hausse de 13,8 milliards par rapport à décembre 1997. Cette progression est imputable pour 8,4 milliards aux crédits à court terme, et à concurrence de 5,4 milliards aux concours à moyen et long terme. Les nouveaux concours ont bénéficié aux secteurs des mines, du commerce et des services.

Au **Sénégal**, l'encours des crédits à l'économie a progressé de 44,4 milliards, pour se fixer à 440,4 milliards, du fait principalement de l'accroissement de 33,7 milliards des crédits ordinaires et de 10,7 mil-

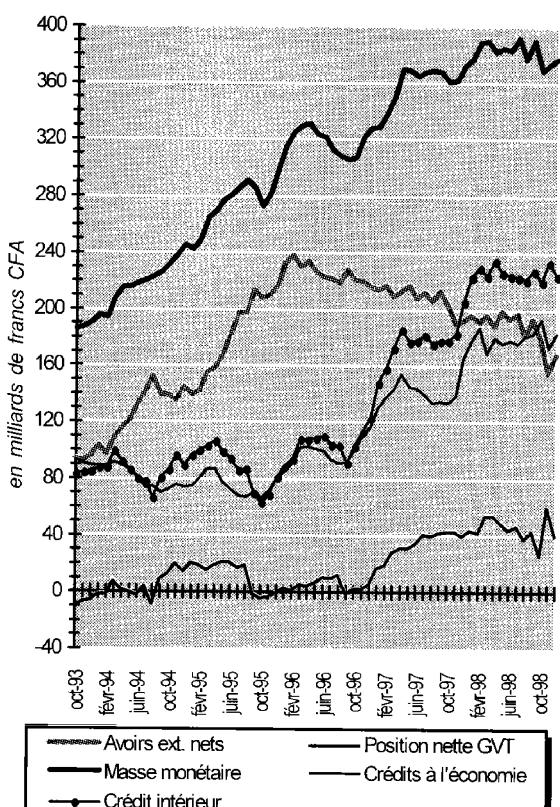
liards des crédits de campagne. La hausse des crédits de campagne s'explique par le recours des sociétés de commercialisation de l'arachide au financement bancaire, contrairement aux émissions de billets de trésorerie en 1997. La progression des crédits ordinaires est en liaison essentiellement avec les mises en place au profit des secteurs agricole (25,1 milliards), chimique (2,6 milliards) et commercial (1,7 milliard).

Au **Togo**, les crédits à l'économie ont atteint 162,7 milliards, soit une hausse de 7,0 milliards. Cette évolution est impulsée par l'augmentation de 5,8 milliards des crédits ordinaires à moyen et long terme en liaison avec les concours additionnels accordés aux entreprises du fait de la crise énergétique, les crédits à court terme s'étant réduits de 0,5 milliard. S'agissant des crédits de campagne, ils ont progressé de 1,1 milliard pour se fixer à 9,0 milliards.

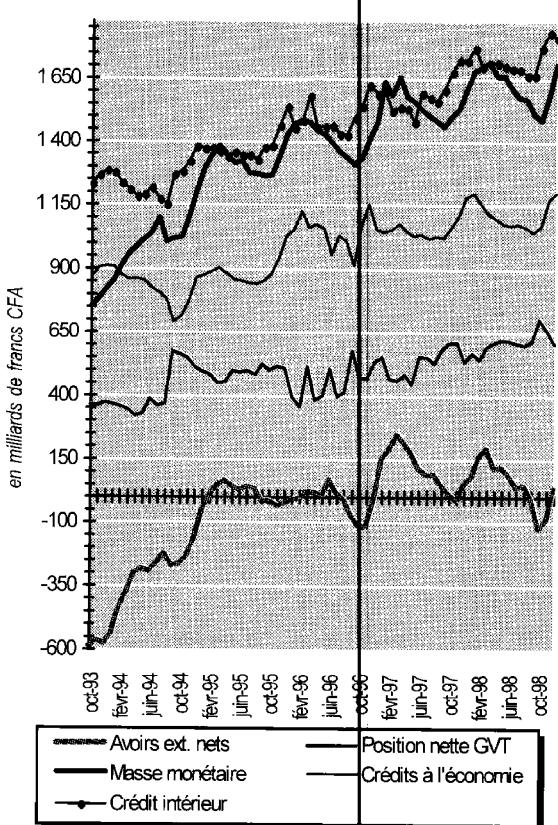
Bénin - Situation monétaire intégrée



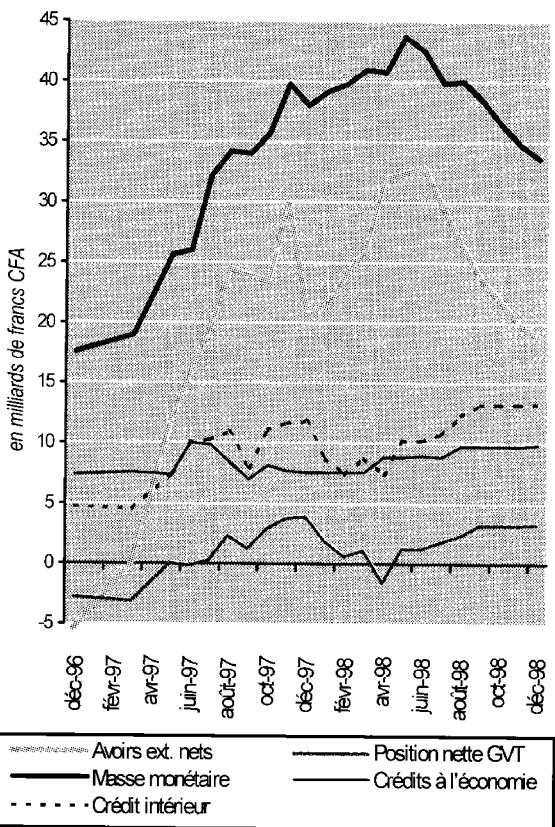
Burkina - Situation monétaire intégrée



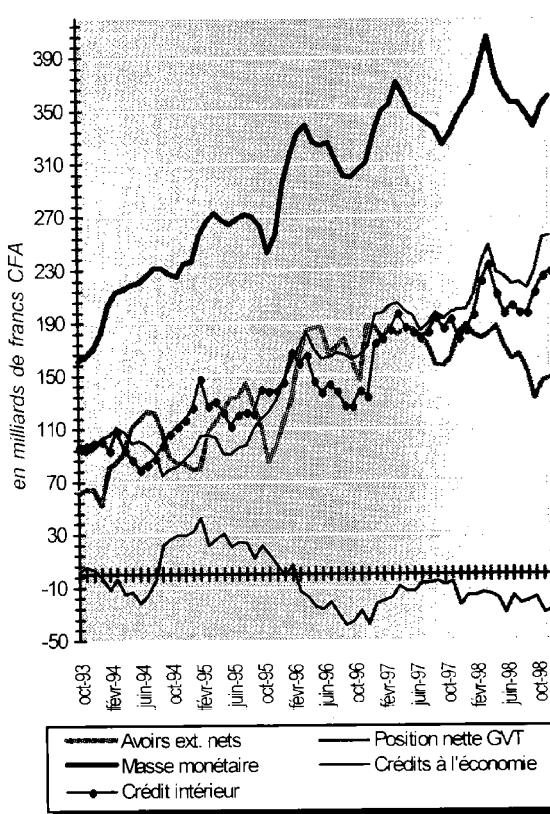
Côte d'Ivoire - Situation monétaire intégrée



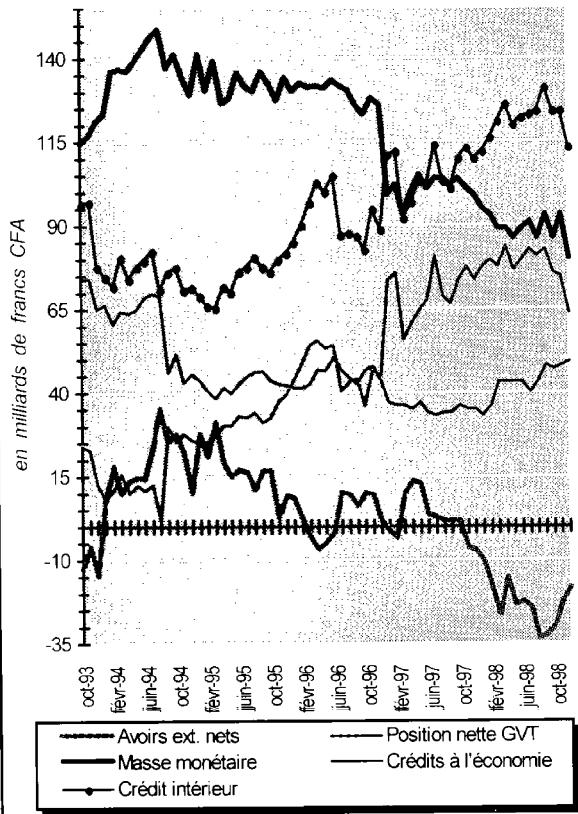
Guinée-Bissau - Situation monétaire intégrée



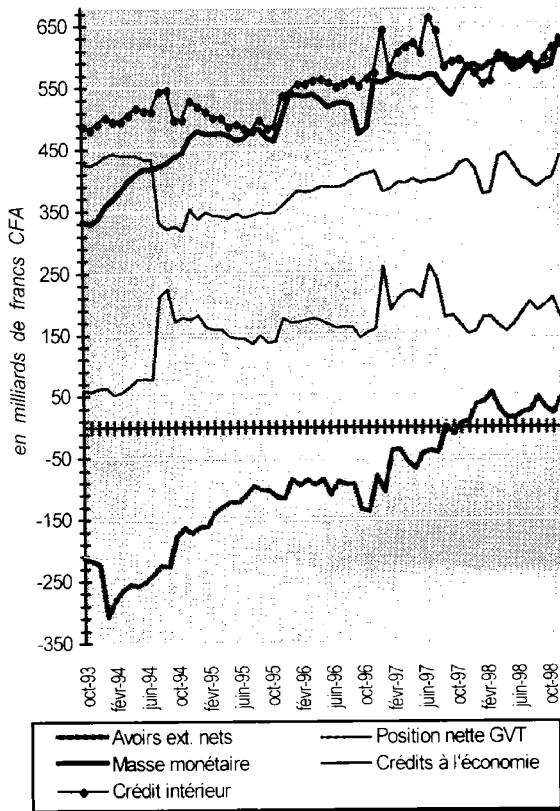
Mali - Situation monétaire intégrée



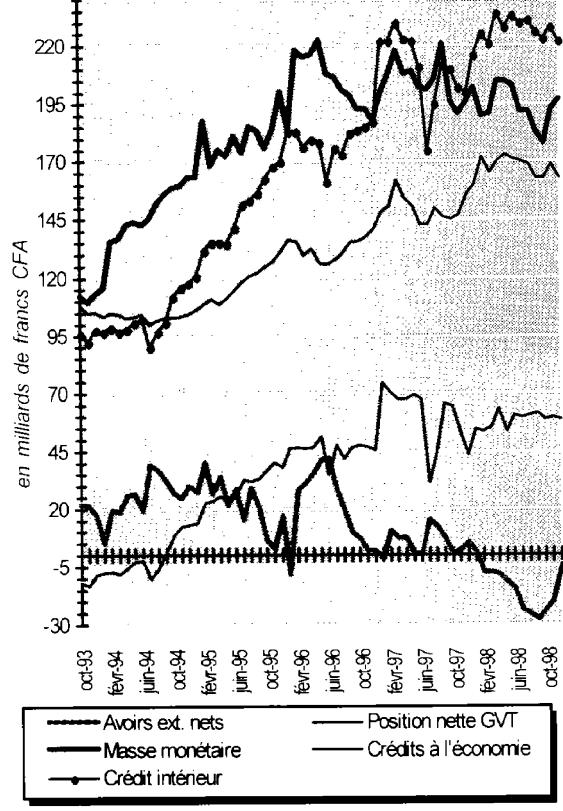
Niger - Situation monétaire intégrée

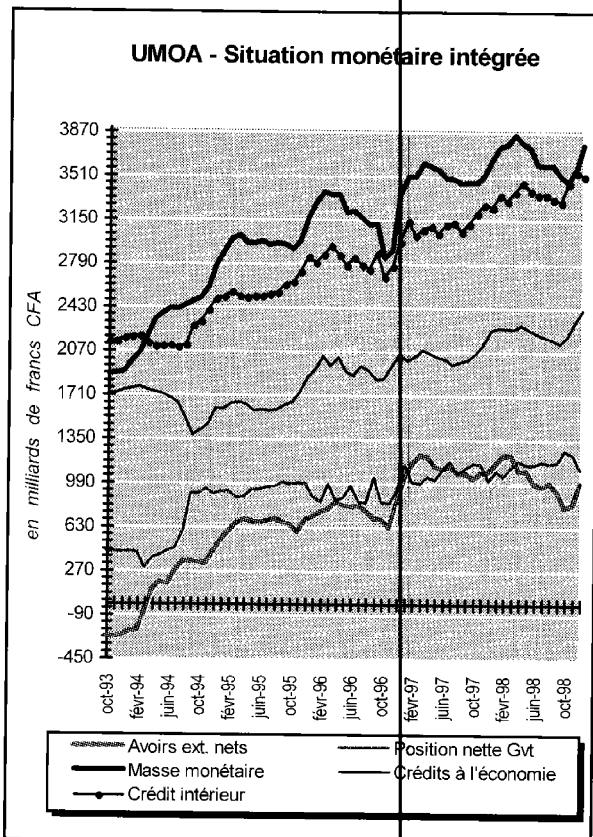


Sénégal - Situation monétaire intégrée



Togo - Situation monétaire intégrée





2.2.3 Evolution des crédits recensés à la Centrale des Risques

Au 31 décembre 1998, les crédits recensés à la Centrale des risques pour l'ensemble des pays de l'Union se sont établis à 2.179,2 milliards contre 2.259,2 milliards à fin décembre 1997, soit une réduction de 80,0 milliards. Cette évolution est imputable à la contraction des financements en faveur du commerce (134,0 milliards), de l'agriculture (45,4 milliards) et des bâtiments et travaux publics (9,9 milliards), partiellement compensée par des hausses de ceux à destination des autres branches d'activité, notamment, les services divers (50,7 milliards), l'industrie (31,3 milliards), les transports (16,7 milliards) et les mines (10,6 milliards).

La baisse observée est imputable pour 48,3 milliards aux crédits à court terme et à concurrence de 31,7 milliards aux financements à moyen et long terme. Ceux-ci ont représenté 32,0 % de l'ensemble des concours distribués contre 31,8 % en 1997.

Au Bénin, les utilisations de crédits recensées se sont établies à 88,3 milliards, en

hausse de 21,8 milliards par rapport au niveau relevé un an auparavant. Cet accroissement a concerné les crédits à court terme pour 19,4 milliards et les financements à terme à concurrence de 2,4 milliards. Les principaux secteurs d'activité bénéficiaires de ces crédits additionnels ont été le commerce (12,5 milliards), les services divers (4,5 milliards), l'agriculture (3,9 milliards) et l'industrie (1,2 milliard).

Au Burkina, l'encours des risques a connu une progression de 23,3 milliards en ressortant à 161,4 milliards, du fait des mises en place de crédits en faveur du commerce (18,0 milliards) et des services divers (12,0 milliards) et des désengagements localisés au niveau des bâtiments et travaux publics, pour un montant total de 7,9 milliards. L'évolution par terme traduit une augmentation simultanée des concours longs à hauteur de 17,3 milliards et des crédits à court terme pour 6,0 milliards.

En Côte d'Ivoire, les crédits recensés se sont chiffrés à 966,2 milliards, en baisse de 96,9 milliards par rapport à fin décembre 1997, exclusivement du fait des concours à court terme qui se sont contractés de 133,8 milliards. Cette évolution s'explique par la diminution des crédits en faveur du commerce (144,1 milliards), de l'agriculture (3,4 milliards), des bâtiments et travaux publics (2,8 milliards) et des mines (1,6 milliard), partiellement compensée par la hausse des concours aux services divers (25,6 milliards), au transport (17,1 milliards) et à l'industrie (12,3 milliards). En revanche, les crédits à moyen et long terme ont augmenté de 36,9 milliards.

Au Mali, les risques déclarés s'élèvent à 182,0 milliards, en baisse de 23,9 milliards par rapport à fin décembre 1997, du fait principalement du recul des crédits accordés à l'agriculture (47,0 milliards) et aux services divers (1,3 milliard). En revanche, ils ont augmenté dans l'industrie (11,1 milliards), le commerce (8,3 milliards), les mines (2,6 milliards) les bâtiments et travaux publics (1,7 milliard) et le transport (0,7 milliard). Les crédits longs se sont

contractés de 40,6 milliards tandis que les concours de trésorerie ont progressé de 16,7 milliards.

Au **Niger**, les utilisations de crédits ont progressé de 10,9 milliards pour se situer à 73,3 milliards. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des concours octroyés à l'ensemble des secteurs, à l'exception de celui de l'agriculture dont les financements ont baissé de 0,2 milliard. Les concours additionnels se répartissent entre les crédits à court terme à hauteur de 8,0 milliards et les crédits d'investissement pour 2,9 milliards.

Au **Sénégal**, les risques déclarés ont atteint 563,4 milliards, accusant un recul de 21,3 milliards consécutif aux baisses des crédits accordés au secteur commerce (31,4 milliards) et dans une moindre mesure, à ceux des bâtiments et travaux publics (1,5 milliard) et du transport (1,4 milliard), partiellement atténues par une hausse des concours consentis à l'industrie (5,5 milliards), aux services divers (5,2 milliards), aux mines (1,5 milliard) et à l'agriculture (0,8 milliard). La baisse observée est exclusivement imputable aux concours à moyen et long terme (54,8 milliards), les engagements à court terme ayant connu une hausse de 33,4 milliards.

Au **Togo**, les crédits recensés sont ressortis à 144,6 milliards, en hausse de 6,2 milliards par rapport au niveau observé en 1997, dont 2,1 milliards imputables aux crédits à court terme et 4,1 milliards aux financements à moyen et long terme. Dans l'ensemble, les progressions les plus significatives concernent les mines (4,5 milliards) et les services divers (3,0 milliards) tandis que le secteur du commerce enregistre une baisse des crédits de 2,2 milliards.

2.3 Masse monétaire

La masse monétaire de l'Union s'est établie à 3.775,0 milliards à fin décembre 1998, en hausse de 3,3% par rapport à son niveau de décembre 1997. L'accroissement de la liquidité globale reflète la progression du crédit intérieur. Il est porté aussi bien

par la circulation fiduciaire que par les dépôts en banque qui ont augmenté respectivement de 7,1% et 1,4% pour se situer à 1.303,3 milliards et 2.433,5 milliards. Les dépôts en comptes courants postaux (CCP) et en caisses nationales d'épargne (CNE) sont globalement ressortis à 38,3 milliards, en hausse de 0,8 milliard. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire s'est établie à 34,5% en 1998, contre 33,3% un an plus tôt.

Au **Bénin**, reflétant notamment l'évolution des avoirs extérieurs nets, la masse monétaire s'est contractée de 3,6% pour se fixer à 282,8 milliards. Cette baisse a concerné la circulation fiduciaire, passée de 80,8 milliards à 70,4 milliards, soit un repli de 12,8%. En revanche, les dépôts se sont stabilisés à 212,4 milliards. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire est ainsi ramenée de 27,5% en 1997 à 25,0% en 1998.

Au **Burkina**, en contrepartie de la progression du crédit intérieur, la masse monétaire s'est accrue de 1,5% pour se fixer à 377,2 milliards à fin décembre 1998. Cette hausse est imputable aux dépôts qui se sont relevés de 5,2% pour se chiffrer à 212,2 milliards. En revanche, la circulation fiduciaire a enregistré une baisse de 3,0% pour s'établir à 165,0 milliards. Sa part dans la masse monétaire a baissé de 3,3 points de pourcentage pour se situer à 42,4% à fin décembre 1998.

En **Côte d'Ivoire**, la liquidité globale a connu une hausse de 7,0% pour ressortir à 1.722,4 milliards à fin décembre 1998. Cette évolution s'est traduite par un accroissement de 16,6% de la circulation fiduciaire qui s'est chiffrée à 666,9 milliards. Par contre, les dépôts ont diminué de 1,7%, en ressortant à 1.055,5 milliards à fin décembre 1998. Le taux de préférence pour les billets s'est élevé à 38,7% contre 35,5% en 1997.

En **Guinée-Bissau**, la masse monétaire a fléchi de 11,9%, atteignant ainsi 33,6 milliards. Cette évolution s'est traduite par un recul de 13,8% de la circulation fiduciaire et de 9,8% des dépôts qui se sont éta-

blis respectivement à 17,7 milliards et 15,9 milliards. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire s'est fixée à 52,7% en 1998, contre 53,7% un an plus tôt.

Au Mali, la masse monétaire a atteint 360,2 milliards, en hausse de 4,3% par rapport à fin décembre 1997. L'expansion de la liquidité globale a concerné la circulation fiduciaire et les dépôts, qui ont augmenté respectivement de 4,5% et de 4,2%, pour se situer à 135,3 milliards et 224,9 milliards. La proportion de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire a connu un léger repli et est ressortie à 37,6% en 1998, contre 37,5% un an plus tôt.

Au Niger, impulsée par l'évolution des avoirs extérieurs nets, la masse monétaire a accusé une baisse de 19,1%, en s'établissant à 80,2 milliards. Cette contraction de la liquidité intérieure a été principalement portée par la circulation fiduciaire, évaluée à 24,5 milliards à fin décembre 1998, contre 41,7 milliards un an plus tôt. Les dépôts en banque se sont, pour leur part, réduits de 2,0 milliards au cours de la période sous revue. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire a reculé de 42,0% en 1997 à 30,5% en 1998.

Au Sénégal, la masse monétaire a augmenté de 8,6%, pour s'inscrire à 630,2 milliards à fin décembre 1998. Cette évolution s'est traduite par un accroissement de 11,0% de la circulation fiduciaire et de 7,6% des dépôts en banque qui se sont respectivement établis à 158,5 milliards et 467,6 milliards. Le taux de préférence pour les billets a progressé de 0,5 point de pourcentage en se situant à 25,1% en 1998.

Au Togo, la masse monétaire a augmenté de 0,3% pour se chiffrer à 197,2 milliards. Cette hausse est essentiellement portée par la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 9,2% pour se situer à 65,3 milliards en 1998. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire s'est renforcée de 2,7 points de pourcentage en ressortant à 33,1% en 1998.

2.4 Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne

2.4.1 Evolution générale

L'épargne mobilisée par le système bancaire et les caisses d'épargne au sein des pays de l'UMOA est évaluée à 998,0 milliards au 31 décembre 1998, en baisse de 3,0% par rapport au niveau enregistré une année plus tôt. Cette évolution est essentiellement imputable au repli des dépôts en banque (3,3%).

L'épargne monétaire détenue par les ménages et les entreprises a représenté 26,5% de la masse monétaire et 6,1% du PIB, contre respectivement 28,2% et 7% en 1997.

2.4.2 Evolution par pays

Au Bénin, l'épargne du secteur privé collectée par le système bancaire, s'est accrue de 10,2%, pour s'établir à 64,1 milliards. Cette évolution a concerné les dépôts à terme qui ont augmenté de 19,4%. La part de l'épargne financière dans le stock monétaire a progressé de 19,8% à 22,6%. Par rapport au PIB, elle a représenté 4,7% contre 4,6% en 1997.

Au Burkina, l'épargne du secteur privé s'est inscrite en hausse de 12,1%, pour se fixer à 93,4 milliards. Cette évolution a été portée à hauteur de 83,2% par les dépôts en banques et à concurrence de 16,8% par les dépôts en caisse d'épargne. La part de l'épargne privée collectée par le système bancaire dans la masse monétaire est ressortie à 24,1% contre 22,4% un an auparavant. Rapportée au PIB, elle s'est stabilisée à 6,0%.

En Côte d'Ivoire, le volume de l'épargne collectée par le système bancaire s'est situé à 459,3 milliards, en retrait de 5,0% par rapport à 1997, en liaison principalement avec le repli des dépôts dans les banques. La part de l'épargne dans la masse monétaire est passée de 30,0% en 1997 à 26,7%. Elle a représenté 6,7% du PIB en 1998, contre 7,8% l'année précédente.

En Guinée-Bissau, l'épargne du secteur privé, collectée par le système bancaire, s'est établie à 1,4 milliard, soit une hausse de 30,3% par rapport à son niveau atteint en décembre 1997. Cette épargne est exclusivement localisée dans les banques. La part de l'épargne privée collectée par le système bancaire dans la liquidité globale a été de 4,0%, contre 2,7% en 1997. Rapportée au PIB, elle devrait représenter 0,8% en 1998 contre 0,6% un an auparavant.

Au Mali, le volume de l'épargne collectée par le système bancaire s'est élevé à 84,7 milliards, en augmentation de 1,8 milliard par rapport à 1997. Cette évolution a principalement concerné les dépôts à terme qui se sont renforcés de 2,5 milliards, soit 10,3%. L'épargne monétaire a représenté respectivement 23,4% de la liquidité globale et 5,4% du PIB en 1998 contre 24% et 5,8% en 1997.

Au Niger, l'épargne du secteur privé collectée par le système bancaire s'est établie à 18,4 milliards, en retrait de 19,9% par rapport à 1997. Cette évolution a résulté du recul de 32,6% des dépôts à terme, l'encours des comptes à régime spécial ayant augmenté de 5,1%. La part de l'épargne privée collectée par le système bancaire dans la masse monétaire s'est relevée de 23,2% à 23,3%. Par rapport au PIB, l'épargne privée collectée par les banques a représenté 1,6% contre 2,1% en 1997.

Au Sénégal, l'épargne monétaire du secteur privé s'est fixée à 219,3 milliards, en hausse de 4,7%. Cette évolution est liée à l'accroissement de 9,9 milliards des dépôts à terme, les dépôts dans les comptes à régime spécial ayant légèrement diminué de 0,1% sur la période. La part de l'épargne privée collectée par le système bancaire dans la masse monétaire est en retrait de 1,2 point de pourcentage comparativement au niveau de 36,1% observé en 1997. Par rapport au PIB, la part de l'épargne collectée par le système bancaire est passé de 7,4% à 7,8%.

Au Togo, l'épargne constituée par les particuliers et les entreprises auprès du

système bancaire s'est réduite de 16,7% pour se chiffrer à 57,4 milliards, sous l'impulsion d'un retrait de 31,1% des dépôts à terme et de 0,5% des placements en comptes à régime spécial. La part de l'épargne intérieure dans le stock monétaire a régressé de 35,0% en 1997 à 29,7% en 1998. Par rapport au PIB, elle a représenté 6,3% en 1998 contre 8,0% en 1997.

2.5 Concours de la Banque Centrale

2.5.1 Evolution globale

Les interventions de l'Institut d'émission sont passées de 519,3 milliards au 31 décembre 1997 à 587,8 milliards au 31 décembre 1998, en progression de 68,5 milliards. Ce mouvement a été induit par un accroissement de 47,9 milliards des concours aux Trésors nationaux et de 20,6 milliards des refinancements en faveur des banques et établissements financiers. A fin décembre 1998, les réalisations dégagent une marge de 270,1 milliards par rapport au repère de 857,9 milliards, en dépit des tensions observées au niveau des refinancements des crédits à l'économie.

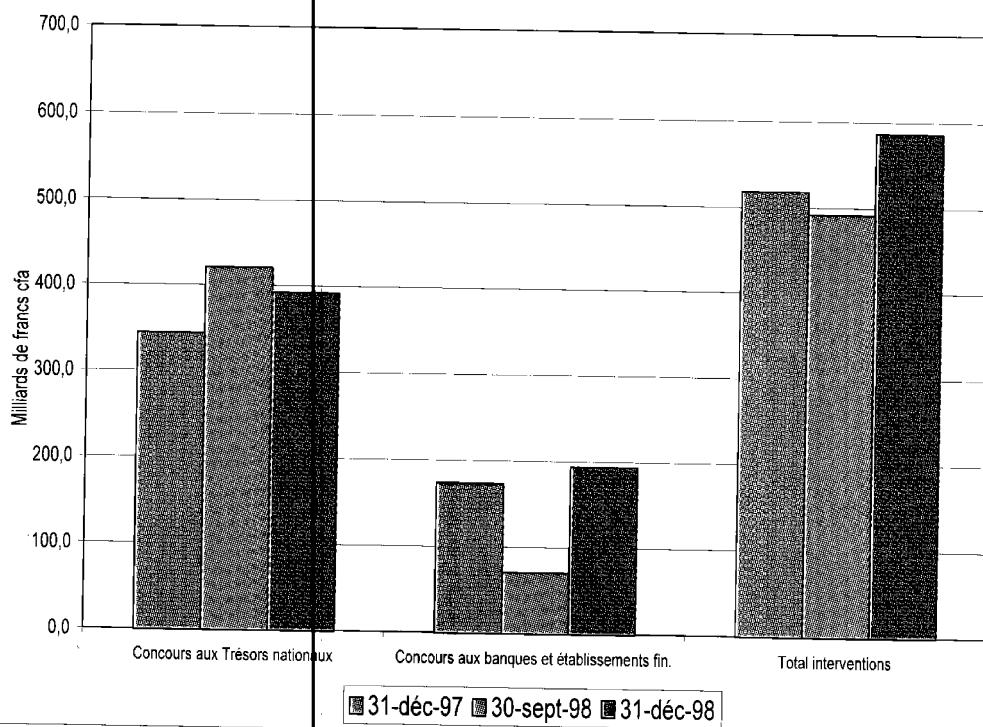
Les concours aux Trésors nationaux se sont accrus de 47,9 milliards, pour se situer à 392,8 milliards. Cette progression résulte de la hausse de 35,3 milliards des concours statutaires de la BCEAO et des rachats de titres d'Etat à hauteur de 12,6 milliards. En effet, les utilisations des concours au titre de l'article 16 des Statuts de la Banque Centrale sont restées soutenues, en relation essentiellement avec la hausse de 35,8 milliards des découvertes en comptes courants. Toutefois, les tirages se situent à l'intérieur des plafonds statutaires pour tous les Etats de l'Union, à l'exception du Niger et du Togo qui enregistrent des dépassements respectifs de 10,0 milliards et 1,1 milliard au 31 décembre 1998. A la même date, le volume des titres d'Etat détenus dans le portefeuille de la BCEAO s'est élevé à 24,9 milliards contre 12,3 milliards un an plus tôt.

UMOA - Concours de la Banque Centrale

	Déc. 97	Mars 98	Juin 98	Sept.98	Milliards de francs CFA Déc.98
Concours aux Trésors nationaux	344,9	353,7	398,6	421,6	392,8
Total des concours statutaires (article 16)	326,0	329,7	367,3	390,7	361,3
-Découverts en comptes courants (article 14)	325,3	329,3	366,9	390,5	361,1
-Tirages article 15	0,7	0,4	0,4	0,2	0,2
Titres d'Etat	12,3	17,0	24,7	24,3	24,9
Consolidations	6,6	6,6	6,6	6,6	6,6
Mobilisations d'obligations cautionnées (article 12)	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0
Concours aux banques et Etablissements fin.	174,4	85,6	74,9	71,3	195,0
-Marché monétaire	25,2	45,0	0,0	0,0	0,0
-Pension	65,0	18,2	63,0	60,7	102,6
-ex-ONCAD et PASFI	84,2	22,4	11,9	10,6	92,4
Total des interventions	519,3	439,3	473,5	492,9	587,8
Variations trimestrielles (%)	39,4	-15,4	7,8	4,1	19,3
Variations annuelles (%)	4,8	13,6	12,0	32,3	13,2

Source : BCEAO.

EVOLUTION GLOBALE DES INTERVENTIONS



Les interventions en faveur des établissements de crédit ont évolué de 174,4 milliards au 31 décembre 1997 à 195,0 milliards, en augmentation de 20,6 milliards. Le recours additionnel des banques aux concours de la Banque Centrale est consécutif au resserrement de leur trésorerie en rapport avec les besoins de financement des importations, de la campagne agricole ainsi qu'avec les anticipations qui ont précédé

l'avènement de l'euro. En effet, les crédits de campagne ont progressé de 100,3 milliards au cours du dernier trimestre pour se situer à 227,9 milliards à fin décembre 1998. Par ailleurs, le solde net des transferts des banques est ressorti déficitaire de 12,7 milliards au deuxième trimestre, 94,6 milliards au troisième trimestre et 34,7 milliards au dernier trimestre 1998.

Par compartiment, les mobilisations de titres PASFI ont augmenté de 8,2 milliards pour s'établir à 92,4 milliards et les prises en pension de 37,6 milliards pour se chiffrer à 102,6 milliards. Quant au guichet du marché monétaire, aucune injection de liquidités n'a été effectuée à fin décembre 1998, contre un encours de 25,2 milliards sur appels d'offres au 31 décembre 1997.

2.5.2 Evolution par pays

Les interventions de la Banque Centrale sont restées soutenues, s'inscrivant en hausse dans tous les Etats, à l'exception du Bénin.

Au **Bénin**, aucune intervention directe de la Banque Centrale n'a été enregistrée en 1998. Au 31 décembre 1997, les avances aux banques au titre du marché monétaire étaient ressorties à 1 milliard.

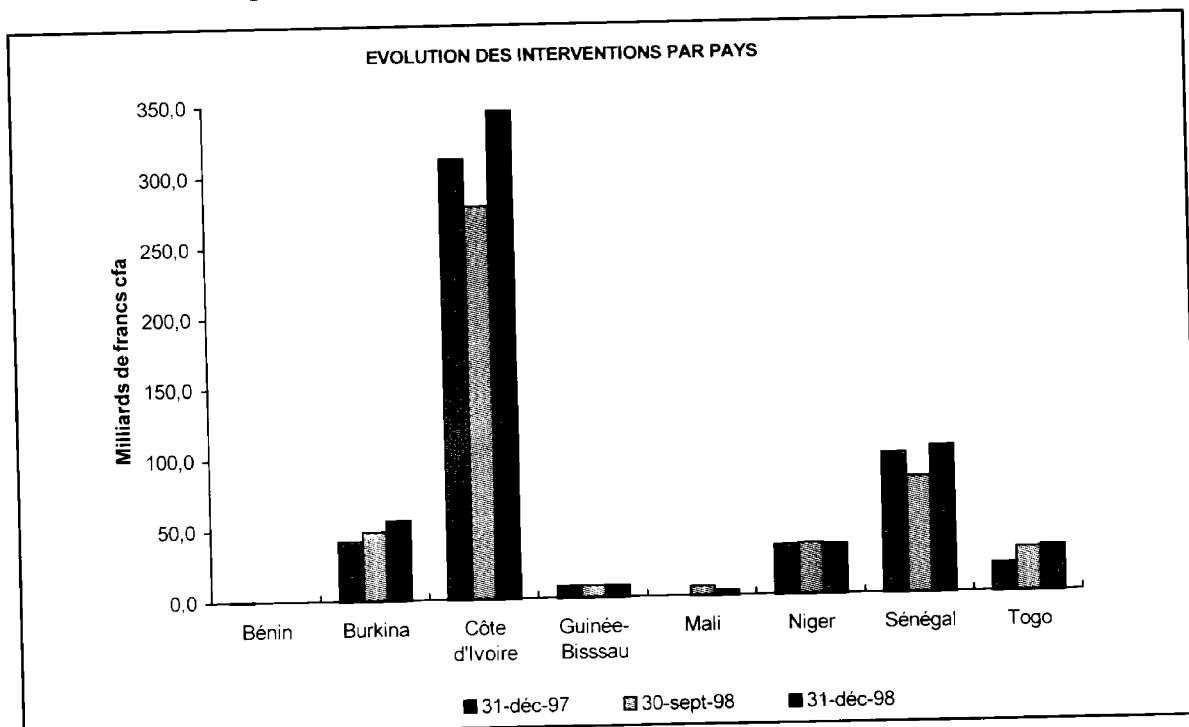
Au **Burkina**, les interventions de la Banque Centrale se sont élevées à 57,0 milliards au 31 décembre 1998, contre 42,6 milliards à fin décembre 1997, soit une hausse de 14,4 milliards. Cette évolution a résulté d'un accroissement de 10,4 milliards des refinancements consentis aux banques et établissements financiers et de 4,0 milliards des concours à l'Etat. L'accroissement des concours aux banques est lié aux besoins

de financement de la campagne de commercialisation agricole. Au cours de l'année, les utilisations par le Trésor des concours au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO ont été contenues à l'intérieur du maximum statutaire de 36,4 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, les concours de l'Institut d'émission se sont situés à 345,7 milliards au 31 décembre 1998, soit une hausse de 33,4 milliards impulsée par les engagements de l'Etat et ceux des banques et établissements financiers.

Les créances de l'Institut d'émission sur le Trésor ont augmenté de 22,3 milliards, du fait notamment de l'accroissement du découvert en compte courant. Au 31 décembre 1998, les utilisations au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO se sont établies à 203,9 milliards, à l'intérieur du plafond statutaire de 233,1 milliards. Les refinancements en faveur des banques et établissements financiers se sont également accrus, passant de 118,2 milliards à 129,3 milliards d'une année à l'autre.

En **Guinée-Bissau**, les interventions de l'Institut d'émission se sont élevées à 8,9 milliards à fin décembre 1998, se décomposant à hauteur de 6,6 milliards pour les consolidations et 2,3 milliards pour les avances statutaires. Ces dernières se sont



situées à l'intérieur du maximum statutaire de 2,6 milliards. A fin décembre 1997, les interventions s'étaient situées à 8,7 milliards.

Au **Mali**, les concours de la Banque Centrale se sont chiffrés à 4,1 milliards en décembre 1998. Ils sont constitués exclusivement de titres d'Etat. Un an plus tôt, aucune intervention n'avait été relevée. Toutefois, durant l'année, les banques ont recouru aux refinancements de la Banque Centrale. Le Trésor par contre, à l'instar des trois dernières années, n'a pas fait appel aux avances statutaires.

Au **Niger**, le montant des interventions de la Banque Centrale s'est établi à 35,6 milliards, contre 35,3 milliards à fin décembre 1997, soit une légère hausse de 0,3 milliard. Les concours au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO se sont situés à 31,7 milliards, en dépassement de 10,0 milliards par rapport au plafond statutaire.

Au **Sénégal**, les interventions de la Banque Centrale sont passées de 99,0 milliards à 103,8 milliards au 31 décembre 1998, soit une augmentation de 4,8 milliards, résultant d'une hausse de 9,6 milliards des concours à l'Etat et d'un repli de 4,8 mil-

liards des refinancements en faveur des banques et établissements financiers. L'accroissement des créances de l'Institut d'émission sur le Trésor est dû au rachat par la Banque Centrale de titres d'Etat pour un montant de 6,0 milliards et à une hausse de 3,6 milliards des concours au titre de l'article 16 des statuts de la BCEAO. L'évolution de ceux-ci a été contenue à l'intérieur du plafond statutaire de 78,9 milliards durant l'année 1998. Les refinancements en faveur des banques et établissements financiers ont par contre fléchi de 4,8 milliards pour ressortir à 27,4 milliards au 31 décembre 1998.

Au **Togo**, les interventions de la Banque Centrale se sont chiffrées à 32,7 milliards, contre 20,4 milliards au 31 décembre 1997, soit une hausse de 12,3 milliards, résultant d'un accroissement de 8,1 milliards des créances sur le Trésor et de 4,2 milliards de celles sur le système bancaire. Les concours au Trésor au titre de l'article 16 des Statuts de la BCEAO, d'un montant de 21,7 milliards, se sont inscrits en dépassement de 1,1 milliard par rapport au plafond statutaire.

UMOA - Evolution par pays des concours de la Banque Centrale

		Milliards de francs CFA		
		1996	1997	1998
BENIN		2,0	1,0	0,0
Trésor public		0,0	0,0	0,0
- Article 16		0,0	0,0	0,0
- Obligations cautionnées		2,0	1,0	0,0
- Titres d'Etat		2,0	1,0	0,0
Banques et Ets Financiers		2,0	1,0	0,0
BURKINA		25,9	42,6	57,0
Trésor public		21,6	27,3	31,3
- Article 16		21,6	27,3	31,3
- Obligations cautionnées		0,0	0,0	0,0
- Titres d'Etat		4,3	15,3	25,7
Banques et Ets Financiers		4,3	15,3	25,7
COTE D'IVOIRE		318,9	312,3	345,7
Trésor public		178,7	194,1	216,4
- Article 16		149,2	181,8	203,9
- Obligations cautionnées		29,5	12,3	12,5
- Titres d'Etat		140,2	118,2	129,3
Banques et Ets Financiers				
GUINEE-BISSAU			8,7	8,9
Trésor public			8,7	8,9
- Article 16			2,1	2,3
- Obligations cautionnées			6,6	6,6
- Consolidations			0,0	0,0
Banques et Ets Financiers				
MALI		3,0	0,0	4,1
Trésor public		3,0	0,0	0,0
- Article 16		0,0	0,0	4,1
- Titres d'Etat		3,0	0,0	0,0
Banques et Ets Financiers		0,0	0,0	0,0
NIGER		39,3	35,3	35,6
Trésor public		34,7	32,1	31,7
- Article 16		31,9	32,1	31,7
- Obligations cautionnées		2,8	0,0	0,0
- Titres d'Etat		4,6	3,2	3,9
Banques et Ets Financiers				
SENEGAL		64,6	99,0	103,8
Trésor public		61,5	66,8	76,4
- Article 16		60,0	66,8	70,4
- Obligations cautionnées		0,0	0,0	0,0
- Titres d'Etat		1,5	0,0	6,0
Banques et Ets Financiers		3,1	32,2	27,4
TOGO		41,8	20,4	32,7
Trésor public		34,1	15,9	24,0
- Article 16		33,3	15,9	21,7
- Obligations cautionnées		0,8	0,0	2,3
- Titres d'Etat		7,7	4,5	8,7
Banques et Ets Financiers				

Source : BCEAO.

UMOA - Interventions de la BCEAO à fin décembre 1998 (en milliards de francs CFA)

	Concours à l'économie		Concours à l'Etat (y compris titres et consolidations)				Montant global	
	Objectifs 31 déc. 98	Réalisations 31 déc. 98	Objectifs		Réalisations 31 déc. 98 (dt art.16)	Objectifs 31 déc. 98	Réalisations 31 déc. 98 (dt art.16)	
			Total	(dt art.16)		Total	(dt art.16)	
Bénin	0,0	0,0	29,5	(0,0)	0,0	(0,0)	29,5	0,0
Burkina	0,7	25,7	42,7	(36,4)	31,3	(31,3)	43,4	57,0
Côte d'Ivoire	126,6	129,3	359,0	(233,1)	216,4	(203,9)	485,6	345,7
Guinée-Bissau	0,0	0,0	8,7	(2,6)	8,9	(2,3)	8,7	8,9
Mali	0,0	0,0	15,9	(0,0)	4,1	(0,0)	15,9	4,1
Niger	2,7	3,9	38,8	(21,7)	31,7	(31,7)	41,5	35,6
Sénégal	24,7	27,4	177,5	(78,9)	76,4	(70,4)	202,2	103,8
Togo	5,3	8,7	25,8	(20,6)	24	(21,7)	31,1	32,7
UMOA	160,0	195,0	697,9	(393,3)	392,8	(361,3)	857,9	587,8

Source : BCEAO.

UMOA - Crédits à l'économie et refinancements

	Déc. 1997	Mars 1998	Juin 1998	Sept. 1998	Déc. 1998
Milliards de francs CFA					
Credits à l'économie	2.251,3	2.262,1	2.225,1	2.147,5	2.421,7
dont crédits de campagne	286,9	302,0	223,6	127,6	224,1
Variations des crédits à l'économie (en %) +12,2	+12,2	+0,5	-1,6	-3,5	+12,8
Refinancements des crédits à l'économie	174,4	86,0	74,9	71,3	195,0
Concours aux banques et établissements financiers	174,4	85,6	74,9	71,3	195,0
Obligations cautionnées	-	0,4	-	-	-
Variations des refinancements (en %) +223,6	+223,6	-50,7	-12,9	-4,8	173,5
Part des crédits à l'économie refinancés auprès de la BCEAO (en %)	7,7	3,8	3,4	3,3	8,1

Source : BCEAO.

UMOA - Répartition des refinancements de crédits à l'économie selon les guichets

	Décembre 1997 (en milliards de francs CFA)	(en %)	Septembre 1998 (en milliards de francs CFA)	(en %)	Décembre 1998 (en milliards de francs CFA)	(en %)
Marché monétaire	25,2	14,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres guichets ordinaires	65,0	37,3	60,7	85,1	102,6	52,6
Guichets exceptionnels	84,2	48,3	10,6	14,9	92,4	47,4
Ref. titres PASFI	84,2	48,3	10,6	14,9	92,4	47,4
Ref. titres ex-ONCADC	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	174,4	100,0	71,3	100,0	195,0	100,0

Source : BCEAO.

2.6 Opérations du marché monétaire

Au cours de l'année 1998, quarante-six appels d'offres ont été organisés sur le marché monétaire, dont vingt injections et vingt-six reprises de liquidités comprenant deux adjudications à taux fixe. D'une manière générale, l'activité sur le marché monétaire a été caractérisée par une contraction des offres de placement et une augmentation des demandes. A la fin de l'année 1998, aucune opération de placement ou de demande d'avances n'a été enregistrée sur le marché, en raison de la suspension des injections et des reprises de liquidités.

En moyenne, les émissions de bons BCEAO se sont établies à 8,8 milliards contre 25,4 milliards un an plus tôt. Le volume moyen des offres retenues s'est inscrit en baisse à 8,4 milliards contre 24,3 milliards l'année précédente. Le taux d'intérêt marginal des adjudications a oscillé entre 4,50% et 5,25%, au lieu d'une fourchette de 3,80% à 4,00% observée en 1997.

S'agissant des prises en pension, elles ont augmenté de 6,5 milliards en passant en moyenne de 10,7 milliards en 1997 à 17,2 milliards en 1998. Les avances retenues se sont établies, en moyenne, à 15,7 milliards, soit un taux de couverture de 91,3% des besoins exprimés, contre respectivement 10,0 milliards et 93,5% en 1997. Le taux marginal a varié entre un minimum de 4,50% et un maximum de 4,95%.

Bénin

En moyenne annuelle, les soumissions de placements se sont élevées à 1,0 milliard et ont été retenues quasi intégralement. En 1997, les placements offerts et ceux retenus étaient ressortis respectivement à 6,1 milliards et 6,0 milliards en moyenne. Les demandes d'avances se sont établies en moyenne à 0,1 milliard et ont été intégralement retenues, contre 0,4 milliard un an auparavant.

Burkina

Les offres de placement se sont chiffrées en moyenne à 0,6 milliard en 1998,

soit une contraction de 2,5 milliards par rapport à 1997. Elles ont été retenues intégralement, soit à hauteur de 0,6 milliard en moyenne, contre 2,9 milliards un an plus tôt. Le volume moyen des demandes d'avances s'est élevé à 1,4 milliard, en repli de 0,2 milliard. En moyenne, les avances ont été satisfaites à hauteur de 1,2 milliard contre 1,5 milliard en 1997.

Côte d'Ivoire

Les offres ont atteint en moyenne 5,8 milliards, soit une baisse de 1,7 milliard par rapport à 1997. Elles ont été retenues à hauteur de 5,6 milliards contre 7,3 milliards précédemment. Le volume moyen des demandes d'avances s'est inscrit en légère hausse de 0,1 milliard et est ressorti à 6,7 milliards contre 6,6 milliards en 1997. En moyenne, les avances ont été accordées pour 5,9 milliards contre 6,2 milliards précédemment.

Guinée-Bissau

Aucune soumission de placement n'a été exprimée sur la place de Bissau. Cependant, les demandes d'avances, d'un montant moyen marginal, ont été intégralement retenues.

Mali

Les soumissions de placement se sont élevées, en moyenne, à 0,7 milliard en 1998 contre 2,7 milliards un an plus tôt. Les offres retenues sont ressorties à 0,5 milliard, en baisse de 2,0 milliards. S'agissant des demandes d'avances, elles ont progressé de 0,5 milliard à 1,7 milliard. Les avances retenues sont passées de 0,4 milliard à 1,6 milliard.

Niger

Le volume moyen des offres s'est contracté de 1,2 milliard en ressortant à 0,1 milliard à fin décembre 1998. Elles ont été entièrement retenues. En ce qui concerne les demandes d'avances, aucune soumission n'a été exprimée en 1998.

Sénégal

Les propositions de placement se sont situées à 0,6 milliard en moyenne contre 3,1 milliards un an plus tôt. S'agissant des demandes d'avances, le volume moyen est passé de 0,5 milliard à 4,9 milliards. Les avances ont été retenues à hauteur de 4,5 milliards contre 1,0 milliard en 1997.

Togo

Aucune offre de placement n'a été exprimée en raison du resserrement de la trésorerie du système bancaire. Par contre, des avances ont été sollicitées en moyenne pour 2,4 milliards contre un montant moyen de 1,1 milliard en 1997 et retenues intégralement.

UMOA - Evolution des opérations du marché monétaire

	ANNEE 1997		ANNEE 1998		(Moyenne par séance en milliards de francs CFA)			
	Montant proposé	Montant retenu	Montant proposé	Montant retenu	VARIATIONS		Montant retenu valeur	Montant retenu (%)
					valeur	(%)		
OFFRES	25,4	24,3	8,8	8,4	-16,6	-65,4	-15,9	-65,4
Bénin	6,1	6,0	1,0	1,0	-5,1	-83,6	-5,0	-83,3
Burkina	3,1	2,9	0,6	0,6	-2,5	-80,6	-2,3	-79,3
Côte d'Ivoire	7,5	7,3	5,8	5,6	-1,7	-22,7	-1,7	-23,3
Guinée-Bissau	0,5	0,5	-	-	-0,5	-100,0	-0,5	-100,0
Mali	2,7	2,5	0,7	0,5	-2,0	-74,1	-2,0	-80,0
Niger	1,3	1,2	0,1	0,1	-1,2	-92,3	-1,1	-91,7
Sénégal	3,1	2,8	0,6	0,6	-2,5	-80,6	-2,2	-78,6
Togo	1,1	1,1	-	-	-1,1	-100,0	-1,1	-100,0
DEMANDES	10,7	10,0	17,2	15,7	6,5	60,7	5,7	57,0
Bénin	0,4	0,4	0,1	0,1	-0,3	-75,0	0,3	-75,0
Burkina	1,6	1,5	1,4	1,2	-0,2	-12,5	0,3	-20,0
Côte d'Ivoire	6,6	6,2	6,7	5,9	0,1	1,5	-0,3	-4,8
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali	0,5	0,4	1,7	1,6	1,2	240,0	1,2	300,0
Niger	-	-	-	-	-	-	-	-
Sénégal	0,5	0,5	4,9	4,5	4,4	880,0	4,0	800,0
Togo	1,1	1,0	2,4	2,4	1,3	118,2	1,4	140,0

Source : BCEAO

2.7 Opérations du marché interbancaire

Au cours de l'année 1998, le volume hebdomadaire moyen des opérations interbancaires a enregistré une hausse de 10,6 milliards pour ressortir à 37,4 milliards. Les opérations interbancaires ont concerné une large gamme d'échéances allant d'un jour à

un an. Les compartiments à un jour, une semaine et un mois ont été les plus actifs.

Les places les plus actives de l'Union sont demeurées Abidjan pour les demandes et Cotonou pour les offres de ressources. Le taux d'intérêt minimum a augmenté de 3,30% à 3,80% et le maximum de 8,25% à 9,50%.

UMOA - Evolution des taux interbancaires (moyenne pondérée)

	1 jour	7 jours	14 jours	1 mois	3 mois
	%	%	%	%	%
Janvier	4,90	4,81	-	5,47	6,50
Février	4,98	4,65	-	5,73	4,50
Mars	4,90	5,44	5,75	5,31	6,28
Avril	4,94	5,25	-	5,74	9,50
Mai	5,04	4,91	5,50	5,35	-
Juin	5,11	4,86	-	5,47	5,75
Juillet	5,02	5,00	-	5,92	5,62
Août	4,81	5,10	-	5,81	5,25
Septembre	4,89	5,26	-	5,41	5,50
Octobre	5,01	5,77	5,25	5,58	5,37
Novembre	5,13	5,80	5,91	6,01	5,87
Décembre	5,28	5,73	5,45	6,18	-
Moyenne	5,00	5,21	5,57	5,66	6,01

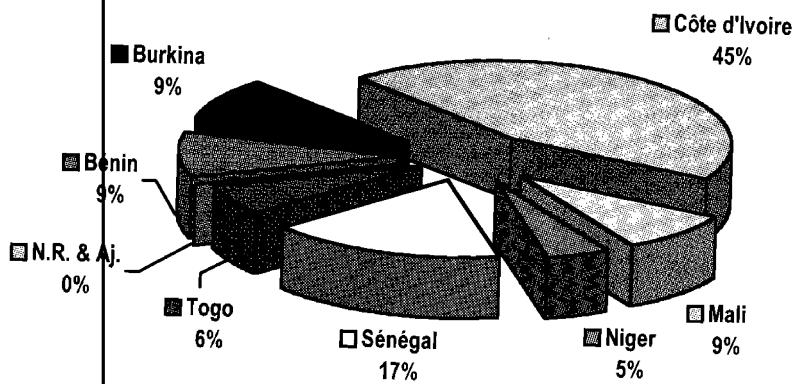
Source : BCEAO.

UMOA - Evolution des prêts interbancaires dans l'UMOA (en millions de francs CFA)

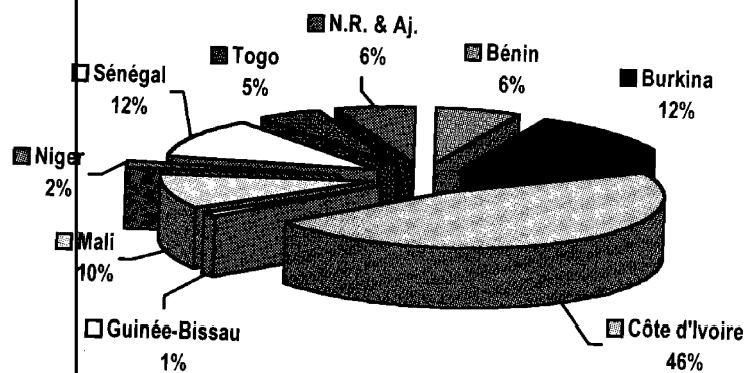
	Montant moyen dont Total UMOA	Encours des prêts	Fourchettes des taux en %	Durée des prêts
Janvier	54 792	6 410	3,80 à 8,25	1 jour à 1 an
Février	48 955	6 475	3,80 à 9,50	1 jour à 3 mois
Mars	24 721	4 690	3,80 à 8,25	1 jour à 3 mois
Avril	22 462	3 300	4,00 à 9,50	1 jour à 3 mois
Mai	29 382	5 892	4,00 à 8,25	1 jour à 6 mois
Juin	30 992	4 240	4,50 à 8,25	1 jour à 1 mois
Juillet	44 361	8 050	4,50 à 8,25	1 jour à 3 mois
Août	22 033	3 363	4,50 à 8,25	1 jour à 6 mois
Septembre	21 758	5 925	3,80 à 8,25	1 jour à 12 mois
Octobre	54 908	6 200	4,50 à 8,25	1 jour à 3 mois
Novembre	45 659	8 910	4,50 à 8,25	1 jour à 3 mois
Décembre	49 189	10 080	3,80 à 7,00	1 jour à 3 mois
Moyenne	37 434	6 645	3,80 à 8,25	

Source : BCEAO.

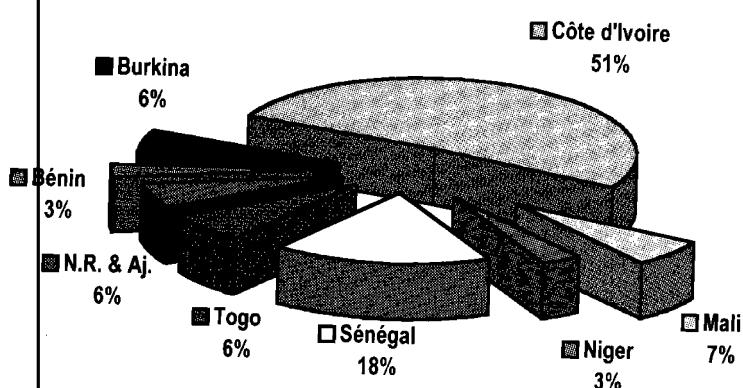
MASSE MONETAIRE
UMOA = 3 774,7 mds



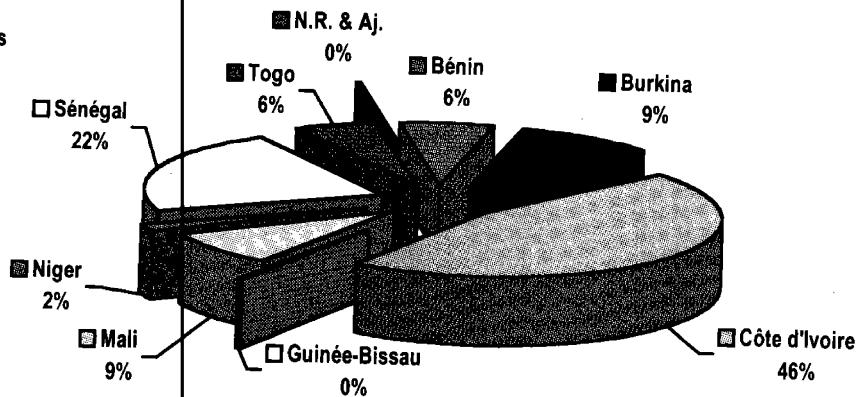
BASE MONETAIRE
UMOA = 1 587 mds



CREDIT INTERIEUR
UMOA = 3 521,1 mds



EPARGNE
UMOA = 998 mds



2.8 Opérations du marché des titres de créances négociables

Le marché des titres de créances négociables a connu, en 1998 une activité modeste. En dehors des bons de la BCEAO émis dans le cadre de la régulation de la liquidité bancaire, les émissions de titres de créances négociables ont porté sur un montant total de 48,5 milliards contre 53,8 milliards en 1997.

Aucune opération n'a été réalisée au titre des certificats de dépôt par les banques.

Au titre des bons des établissements financiers, deux émissions d'un volume global de 6,3 milliards ont été effectuées respectivement en Côte d'Ivoire et au Sénégal. En Côte d'Ivoire les ressources levées ont porté sur des maturités de douze à vingt quatre mois, pour un montant total de 5,5 milliards. Au Sénégal, la mobilisation de la deuxième partie d'une opération programmée en deux tranches annuelles de 0,8 milliard chacune, pour une durée initiale de trois ans et un taux d'intérêt de 7,50% a été réalisée.

S'agissant des billets de trésorerie, une émission d'un montant de 15,0 milliards de F.CFA d'une durée de douze mois a été réalisée par une société au taux de 5,75%.

Au titre des bons des institutions financières régionales, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a levé 12,5 milliards, au taux fixe de 6,0%, pour une durée de six ans.

Enfin, l'Etat ivoirien a émis en deux opérations des bons du Trésor pour un montant total de 15,0 milliards, au taux de 5,60% et pour une durée de quatre-vingt-dix jours.

2.9 Base monétaire

La base monétaire s'est établie à 1.587,6 milliards à fin décembre 1998, en progression de 100,4 milliards, soit 6,8% par rapport à décembre 1997. Cette évolution résulte de la hausse de 132,4 milliards des concours nets à l'Etat et de 20,7 milliards des concours aux banques et établis-

sements financiers. L'impact de ces mouvements a été atténué par la baisse de 63,6 milliards des avoirs extérieurs nets. L'élargissement de la base monétaire s'est traduit par des hausses de 7,1% de la circulation fiduciaire et 12,7% des réserves des banques qui se sont établies respectivement à 1.303,3 milliards et 189,5 milliards. Le multiplicateur de monnaie est ressorti à 2,4 en décembre 1998 contre 2,5 un an plus tôt.

Au **Bénin**, la base monétaire s'est contractée de 4,4% pour s'établir à 100,7 milliards, en relation essentiellement avec la réduction de 36,2% des concours nets à l'Etat. Cette évolution est reflétée par la baisse de la circulation fiduciaire de 12,8%. Le multiplicateur de monnaie est ressorti à 2,8 en 1998, soit à un niveau identique à celui de 1997.

Au **Burkina**, la base monétaire s'est contractée de 3,6%, en ressortant à 186,2 milliards. Ce recul, qui a concerné l'ensemble de ses composantes, a été induit par la baisse de 12,7 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, atténuée par l'amélioration de la position nette du gouvernement. Le multiplicateur de monnaie a, pour sa part, augmenté de 1,9 à 2,0.

Au **Côte d'Ivoire**, la base monétaire a progressé de 117,4 milliards, soit 19,1% pour ressortir à 733,1 milliards, à la suite essentiellement d'une progression de 99,7 milliards des concours nets à l'Etat et de 11,2 milliards des concours aux banques et établissements financiers. L'élargissement de la base monétaire s'est reflété au niveau de la circulation fiduciaire, en accroissement de 80,2 milliards et des réserves des banques qui ont augmenté de 35,7 milliards. Le multiplicateur de monnaie s'est fixé à 2,3, en baisse par rapport au niveau de 2,6 enregistré en 1997.

En **Guinée-Bissau**, la base monétaire de 19 milliards est constituée à hauteur de 93,5% par la circulation fiduciaire. Le multiplicateur de monnaie devrait s'établir à 1,8 contre 1,7 en 1997.

Au **Mali**, la base monétaire s'est contractée de 5,6% pour se situer à 153,7 milliards, sous l'effet de la baisse de 24,4

milliards des avoirs extérieurs nets dont l'incidence a été atténuée par la progression de 13,0 milliards des concours nets à l'Etat. Cette évolution est reflétée par les réserves des banques qui se sont inscrites en retrait de 15,0 milliards alors que la circulation fiduciaire a progressé de 5,9 milliards, pour se chiffrer à 135,3 milliards. Le multiplicateur de monnaie est ressorti à 2,3 contre 2,1 en décembre 1997.

Au **Niger**, la base monétaire s'est repliée de 35,7% pour se fixer à 32,5 milliards. Cette évolution, essentiellement impulsée par la dégradation des avoirs extérieurs nets, a été portée à hauteur de 94,5% par la circulation fiduciaire et à concurrence de 5,5% par les dépôts. Le multiplicateur de monnaie s'est relevé de 2,0 à 2,5.

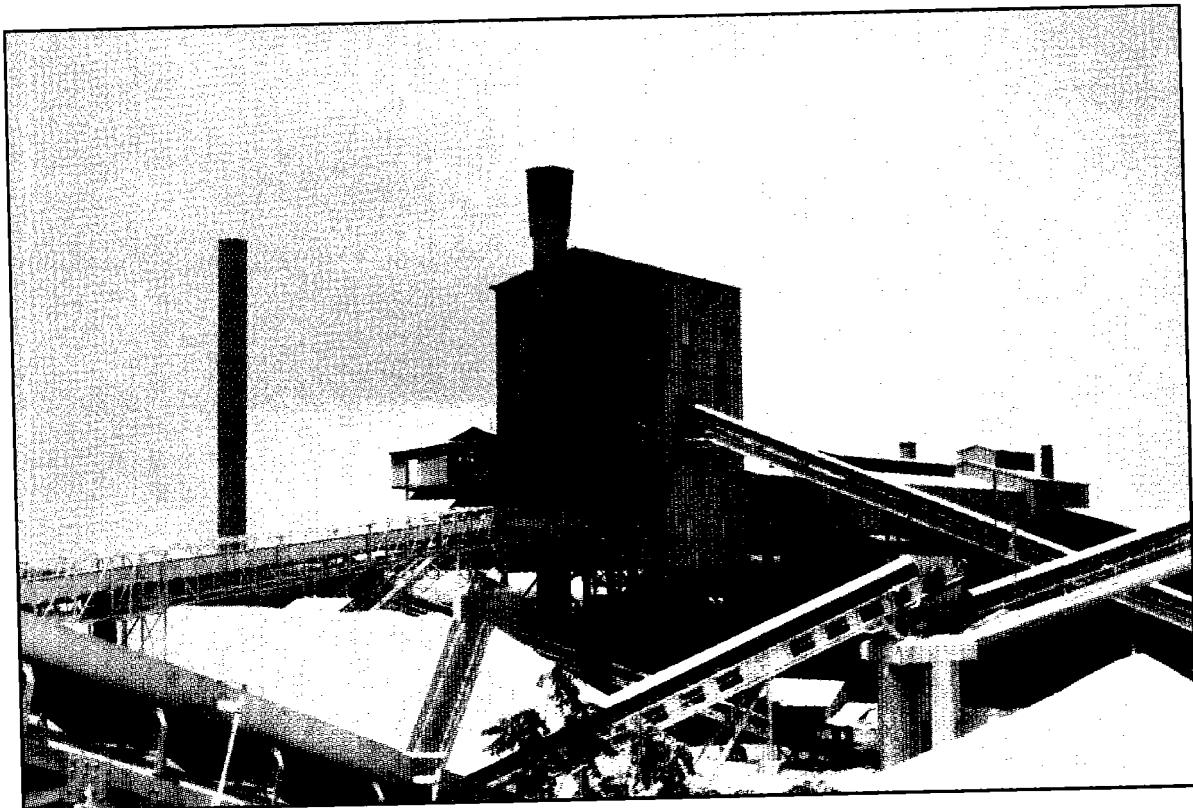
Au **Sénégal**, la base monétaire est passée de 174,8 milliards en 1997 à 186,0 milliards en 1998, soit un accroissement de 6,5%, en relation avec la hausse de 13,4 mil-

liards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et de 6,9 milliards des concours nets à l'Etat. Au niveau des composantes, les réserves des banques ont enregistré une baisse de 4,2 milliards tandis que la circulation fiduciaire s'est accrue de 15,7 milliards. Le multiplicateur de monnaie s'est établi à 3,4 contre 3,3 en 1997.

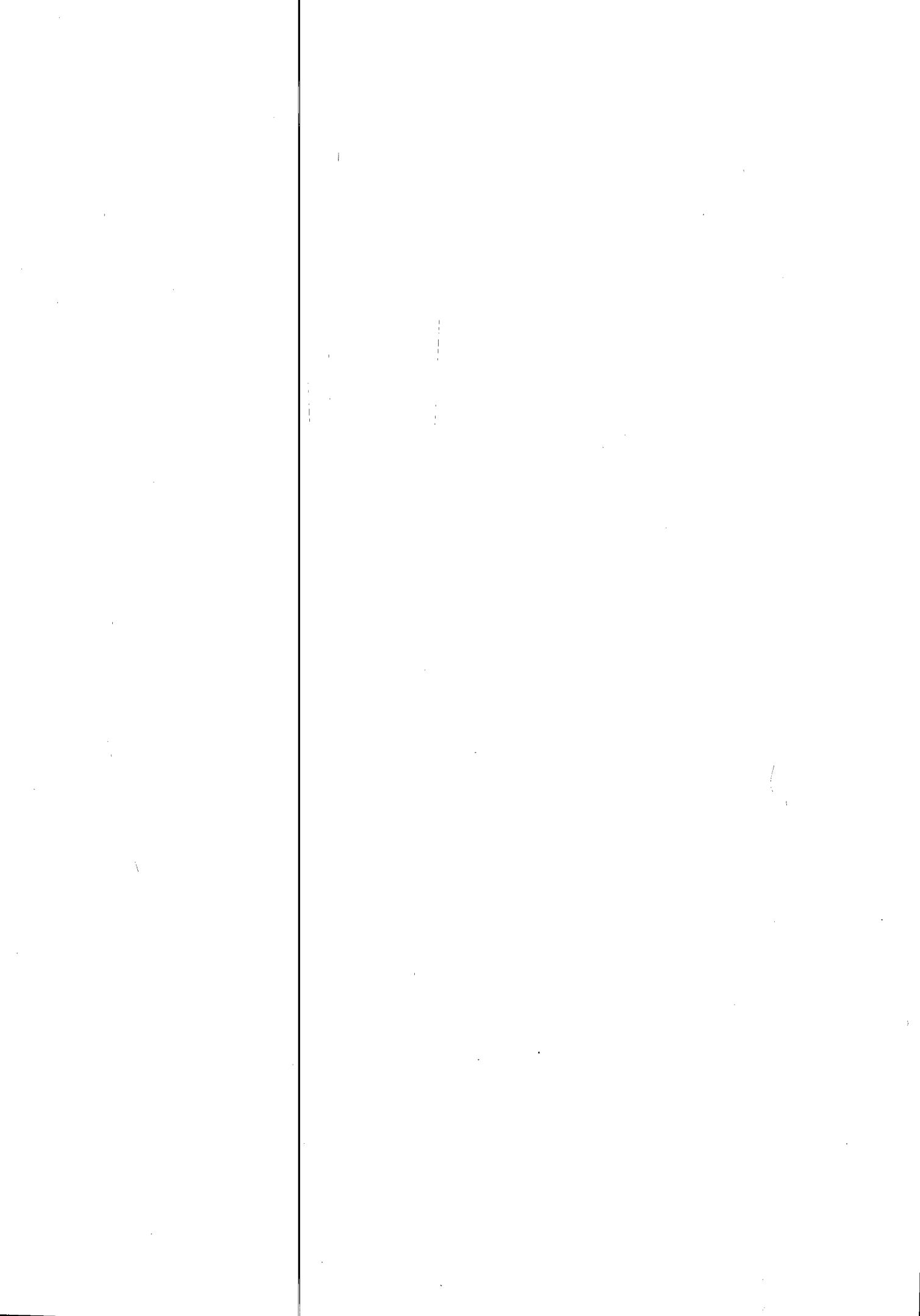
Au **Togo**, la base monétaire s'est accrue de 11,6% pour se situer à 79,0 milliards, à la suite d'une augmentation de 15 milliards des concours nets à l'Etat et une hausse de 4,3 milliards des concours aux banques et établissements financiers. Ces évolutions ont été en partie compensées par une dégradation des avoirs extérieurs nets de 11,4 milliards. L'accroissement de la base monétaire s'est reflété au niveau de la circulation fiduciaire et des réserves des banques qui ont progressé de 9,1% et 16,7% respectivement. Le multiplicateur de monnaie est passé de 2,4 à 2,5.



Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) - Abidjan-Plateau (Côte d'Ivoire).



Installation de traitement thermique - Phosphate de Thiès (Sénégal).



III - Les autres activités de la Banque Centrale

1 GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Les opérations effectuées aux guichets de la Banque Centrale ont été marquées au cours de l'année 1998, par un excédent des prélèvements sur les versements de signes monétaires.

1.1 Prélèvements et versements aux guichets

Le total des prélèvements et des versements de billets et pièces s'est inscrit en progression de 11,6%, pour ressortir à 1.276,9 millions de signes monétaires contre 1.143,7 millions en 1997.

1.1.1 Les prélèvements

Les prélèvements de billets ont porté sur 619,7 millions de vignettes contre 520,2 millions de vignettes en 1997. En valeur, ils se sont chiffrés à 2.802,6 milliards, en hausse de 320,2 milliards. Les sorties les plus importantes ont été enregistrées en Côte d'Ivoire (35,0%), au Bénin (17,3%), au Sénégal (15,0%) et au Burkina (13,2%).

Par coupure, les prélèvements se repartissent comme suit :

Coupures	millions de vignettes	en %
10.000	172,6	27,8
5.000	163,1	26,3
2.500	19,1	3,1
1.000	161,7	26,1
500	103,2	16,7
Total	619,7	100,0

En ce qui concerne les pièces de monnaie, les sorties ont progressé de 0,1%, passant de 78,7 millions d'unités à 78,8 millions d'unités. En valeur, elles représentent 2,8 milliards contre 3,7 milliards en 1997. Elles ont été plus importantes au Bénin (20,5%) et au Sénégal (20,2%).

Par valeur faciale, les sorties de pièces de monnaie se présentent comme suit :

Pièces	millions d'unités	en %
250	0,9	1,1
100	13,3	16,8
50	14,0	17,8
25	11,8	15,0
10	20,8	26,4
5	15,1	19,2
1	2,9	3,7
Total	78,8	100,0

1.1.2 Les versements

Les versements de billets sont ressortis à 565,1 millions de coupures, pour une valeur de 2.724,1 milliards contre 508,3 millions de coupures pour 2.339,0 milliards en 1997, en progression de 11,2% en volume et 16,5% en valeur. En valeur, les entrées les plus importantes ont été observées au Bénin (26,5%) et en Côte d'Ivoire (23,6%).

S'agissant des pièces de monnaie, les entrées aux guichets sont passées de 7,9 millions d'unités à 13,3 millions, en hausse de 68,3%. A l'exception du Burkina et du Mali, on a observé une reprise des versements dans tous les autres Etats. En valeur, les versements se sont établis à 1,1 milliard contre 0,7 milliard en 1997. Les Agences du Niger, du Togo et du Sénégal ont enregistré les entrées les plus importantes avec des parts respectives de 29,8%, 28,2% et 26,7%.

1.2 Composition des billets et pièces en circulation

A fin décembre 1998, le montant des billets et pièces s'est établi à 1.383,6 milliards contre 1.300,0 milliards un an auparavant, soit une progression de 6,4%. La part relative des billets est demeurée prépondérante avec environ 96,0%.

Le maximum saisonnier des billets et pièces, d'un montant de 1.300,8 milliards en décembre 1997, est ressorti à 1.383,6 milliards à fin décembre 1998. A cette date, il est apparu un report plus marqué des moyens de paiement sur les grosses coupures.

Le minimum saisonnier, atteint à fin septembre 1998, s'est chiffré à 1.024,9 milliards contre 1.054,1 milliards un an plus tôt. On a noté un recul des grosses coupures au profit des petites valeurs faciales.

Composition des billets et pièces en circulation

	Minimum		Maximum		Fin d'exercice	
	31/09/97	30/09/98	en pourcentage de la valeur			
			31/12/97	31/12/1998	31/12/97	31/12/1998
Billets	95,0	95,3	96,1	96,1	96,1	96,1
Pièces	5,0	4,7	3,9	3,9	3,9	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO.

2 EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA

2.1 Mouvements de billets externes aux guichets des Agences

Au cours de l'exercice 1998, les mouvements de billets intra UMOA se sont chiffrés à 881,5 milliards contre 610,9 milliards l'exercice précédent, soit une augmentation de 44,3%.

Les billets émis en Côte d'Ivoire ont continué de représenter une part prépondérante des billets déplacés, soit 38,3 %, suivis de ceux émis au Mali (15,3%) et au Burkina (14,8%). Les Agences du Togo et du Burkina ont enregistré les montants les plus importants de billets émis par les autres Agences avec 21,6% et 16,5% respectivement.

Au **Bénin**, le solde négatif des échanges s'est accentué, en passant de 81,3 milliards en 1997 à 86,0 milliards. Cette évolution est due à la contraction des réceptions de capitaux de 7,4 milliards, notamment ceux en provenance du Togo.

Au **Burkina**, la situation nette des transactions a poursuivi sa tendance positive. Elle est ressortie excédentaire de 17,4 milliards en raison de l'accroissement de 24,3 milliards des entrées, partiellement atténué par celui de 12,9 milliards des émissions vers les autres Etats de l'Union.

En **Côte d'Ivoire**, le solde excédentaire des transactions s'est élevé à 259,6 milliards contre 225,5 milliards en 1997, soit un accroissement de 34,0 milliards. Cette situation s'explique par la réduction de 6,2

BCEAO - Mouvements de billets externes aux guichets des Agences (en milliards de francs CFA)

	Exercice 1997 (1)			Exercice 1998 (2)			Variation (3)=(2)-(1)		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
Bénin	109,6	68,8	40,8	140,8	107,5	33,3	31,2	38,7	- 7,5
Burkina	76,1	101,9	- 25,8	145,4	130,5	14,9	69,3	28,6	40,7
Côte d'Ivoire	88,8	240,6	- 151,8	143,1	337,3	- 194,2	54,3	96,7	- 42,4
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali	52,7	86,3	- 33,6	110,1	135,1	- 25,0	57,4	48,8	8,6
Niger	53,0	49,3	3,7	47,8	81,1	- 33,3	5,2	31,8	- 37,0
Sénégal	73,3	15,7	57,6	104,1	65,7	38,4	30,8	50,0	- 19,2
Togo	157,4	48,3	109,1	190,3	24,4	165,9	32,9	- 23,9	56,8
UMOA	610,9	610,9	-	881,6	881,6	-	270,7	270,7	-

* compte non tenu des résultats des opérations de ventilation 1998.

Source : BCEAO

2.2 Dispositions entre les Etats membres de l'UMOA

Le volume des transactions financières entre les Etats de l'UMOA a connu une amélioration significative en passant de 751,9 milliards en 1997 à 944,7 milliards en 1998, soit une progression de 192,8 milliards. Cette hausse a concerné l'ensemble des Etats à l'exception du Bénin.

milliards des sorties de capitaux, conjuguée à une augmentation de 27,8 milliards des réceptions en provenance essentiellement du Burkina, du Sénégal et du Togo.

En **Guinée-Bissau**, les transactions intra-communautaires se sont soldées par une aggravation du déficit qui est passé de 0,1 milliard en 1997 à 1,2 milliard. Cette situation, est liée à un quasi doublement des

émissions à destination des autres pays et à la diminution notable des réceptions de fonds.

Au **Mali**, le déficit des flux nets de capitaux s'est situé à 134,6 milliards contre 78,1 milliards en 1997, en aggravation de 56,4 milliards à la suite de l'augmentation de 72,4 milliards des émissions, partiellement compensée par celle de 15,9 milliards des réceptions de capitaux en provenance des autres Etats de l'Union.

Au **Niger**, le solde déficitaire des mouvements de capitaux s'est stabilisé à 48,8 milliards, en liaison avec la hausse de 4,6 milliards des émissions, et de celle de 4,8 milliards des entrées.

Au **Sénégal**, l'excédent des flux s'est situé à 21,9 milliards, en hausse de 21,7 milliards par rapport à 1997. Cette progression est liée principalement au redressement de 32,1 milliards des entrées, notamment en provenance du Burkina et du Togo, atténué par celui de 10,4 milliards des sorties.

Au **Togo**, le solde excédentaire des échanges s'est raffermi de 74,5 milliards pour se chiffrer à 76,7 milliards. Cette évolution est en relation avec la hausse de 85,1 milliards des entrées en provenance principalement de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal. Les émissions ont progressé de 10,6 milliards.

BCEAO - Dispositions entre les pays de l'UMOA (en millions de francs CFA)

	Flux nets 1997			Flux nets 1998			
	Reçus	Emis	Soldes (1)	Reçus	Emis	Soldes (2)	Variations (2)-(1)
Bénin	71 030	152 332	-81 302	63 550	149 558	-86 008	- 4 706
Burkina	85 472	79 529	5 943	109 807	92 433	17 374	11 431
Côte d'Ivoire	359 832	134 297	225 535	387 661	128 071	259 590	34 055
Guinée-Bissau	500	619	-119	71	1 235	-1 164	1 045
Mali	17 502	95 611	-78 109	33 460	168 016	-134 556	56 447
Niger	10 345	59 400	-49 055	15 174	64 011	-48 837	218
Sénégal	73 874	73 641	233	105 980	84 074	21 906	21 673
Togo	89 383	87 205	2 178	174 496	97 831	76 665	74 487
SIEGE	43 961	69 265	-25 304	54 503	159 475	-104 972	-79 667
TOTAL	751 899	751 899	0	944 707	944 707	0	

Source : BCEAO.

3 EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR

3.1 Opérations sur billets

En 1998, les opérations sur billets avec l'étranger ont concerné les rapatriements de billets francs français pour une valeur de 30,7 milliards contre 29,6 milliards en 1997.

Les entrées aux guichets de la Banque Centrale ont porté sur une contre-valeur de 33,8 milliards contre 47,3 milliards en 1997, soit une baisse de 28,5%. A l'instar de l'année précédente, les flux les plus importants ont été enregistrés au Sénégal (47,1%) et au Niger (21,2%).

Le total des francs français rapatriés s'est élevé à 41,7 milliards, montant presque identique à celui atteint un an plus tôt. Les sorties les plus importantes ont été constatées au Sénégal (41,0 %) et au Niger (26,5%).

L'encaisse globale en billets français s'est établie à fin décembre 1998 à la contre-valeur de 4,3 milliards contre 12,2 milliards en 1997.

3.2 Transferts scripturaux

Les transferts de fonds, exécutés par le canal de la Banque Centrale, se sont soldés au cours de l'exercice 1998 par une sortie nette de 155,1 milliards contre 1,3 milliard un an auparavant.

Les transferts émis pour le compte des établissements de crédit se sont élevés à 1.073,7 milliards, en progression de 119,6

milliards. Les fonds reçus par les banques se sont chiffrés à 1.014,5 milliards, en augmentation de 56,2 milliards. Ces évolutions se sont traduites par une sortie nette de ressources de 59,2 milliards contre un solde excédentaire de 4,2 milliards en 1997.

Les Trésors et autres organismes publics ont transféré à l'extérieur de l'UMOA, principalement au titre du règlement du service de la dette publique et des approvisionnements d'ambassades, 699,5 milliards contre 623,7 milliards en 1997. Les concours financiers, reçus de la communauté internationale, se sont chiffrés à 601,3 milliards contre 616,3 milliards une année auparavant, soit une baisse de 15,0 milliards. Le déficit des opérations financières des Trésors et autres organismes publics s'est établi à 98,2 milliards, en nette aggravation par rapport à la sortie nette de capitaux publics de 7,4 milliards en 1997.

Concernant les règlements effectués par l'intermédiaire de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), les émissions sont ressorties à 0,15 milliard en 1998 contre 0,10 milliard en 1997, tandis que les entrées de fonds se sont chiffrées à 2,5 milliards, en accroissement de 0,5 milliard par rapport à l'exercice précédent. Ainsi, les opérations de la BCEAO avec les autres Banques Centrales membres de l'AMAO se sont soldées par un excédent de 2,3 milliards, en progression de 0,4 milliard par rapport au niveau de 1,9 milliard réalisé en 1997.

UMOA - Flux des transferts

	Millions de F CFA					
	Transferts reçus		Transferts émis		Solde	
	1997	1998	1997	1998	1997	1998
Banques	558 278	1 014 552	954 110	1 073 738	4 168	59 186
Tresors et organismes publics	616 333	601 293	623 702	699 502	-7 369	-98 209
AMAO	2 047	2 479	109	149	1 938	2 330
Total	1 576 658	1 618 324	1 577 921	1 773 389	-1 263	-155 065

Source : BCEAO.

4 EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

4.1 Evolution du réseau bancaire

L'effectif des banques agréées dans l'Union Monétaire Ouest Africaine s'est accru de deux unités pour s'établir à soixante au 31 décembre 1998.

Le renforcement du réseau bancaire a résulté des agréments accordés à la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Mali et à Ecobank Mali.

Des avis conformes favorables ont été également donnés lors de la session du 16 décembre 1998 de la Commission Bancaire, aux demandes d'agrément en qualité de banques aux établissements suivants : Banco Da Africa Occidental (Guinée-Bissau), Ecobank-Niger et Ecobank-Sénégal.

Par ailleurs, lors de sa session du 21 septembre 1998, la Commission Bancaire de l'UMOA a donné un avis favorable au retrait d'agrément de la Caisse Autonome d'Amortissement - Gestion des dépôts (CAA-GD) et un avis conforme favorable à la demande d'agrément en qualité de

banque à statut légal spécial à la société d'Etat Caisse Autonome d'Amortissement (CAA/SE) qui devra reprendre les actifs et passifs de la CAA-GD en Côte d'Ivoire.

La Banque pour le Financement du Commerce et des Investissements du Burkina (BFCI-B) a changé de dénomination pour devenir la Société Générale de Banques au Burkina (SGB-B), à la suite du rachat d'une partie des actions de l'Etat du Burkina par le Groupe Société Générale.

S'agissant des établissements financiers, leur nombre a baissé d'une unité pour ressortir à vingt-sept établissements au 31 décembre 1998, en liaison avec les retraits d'agrément des caisses nationales d'épargne du Niger et du Bénin et l'agrément accordé à la Société Burkinabè de Financement (SOBFI).

En outre, la Commission Bancaire a émis au cours de sa session du 16 décembre 1998, un avis conforme favorable à la demande d'agrément d'Equipbail-Mali, en qualité d'établissement financier.

Répartition des établissements de crédit par pays

	31 Décembre 1997				31 Décembre 1998 *			
	Banques	Ets. Fin(1)	P1	P2	Banques	Ets. Fin. (1)	P1	P2
Bénin	5	4	84		5	3	19	
Burkina	7	4	64	37	7	5	66	37
Côte d'Ivoire	15	7	164	3	15	7	171	3
Guinée-Bissau	2		5		2		5	
Mali	7	2	63		9	2	65	
Niger	6	2	16		6	1	16	1
Sénégal	9	5	61	1	9	5	61	1
Togo	7	4	83	3	7	4	84	3
UMOA	58	28	540	44	60	27	487	45

N.B. P1 = guichets permanents ; P2 = guichets périodiques et bureaux.

* Non compris les établissements ayant reçu un avis conforme favorable de la Commission Bancaire à leur demande d'agrément.

(1) Ets Fin. = Etablissements financiers.

Source : BCEAO.

4.2 Programmes d'assainissement des banques

Le programme d'assainissement du système bancaire de l'UMOA a été marqué par la mise sous administration provisoire de la Banque Sénégalo-Tunisienne (BST) et la privatisation de la Banque pour le Financement du Commerce et des Investissements (BFCI-B), devenue Société Générale de Banques au Burkina (SGBB).

Au **Bénin**, la liquidation judiciaire de la Banque Béninoise de Développement et de la Banque Commerciale du Bénin a été clôturée en septembre 1997. Une cellule chargée de poursuivre les opérations de recouvrement des créances et de remboursement des dépôts, effectuées auparavant par le syndic, a été créée au sein du Ministère des Finances.

Au **Burkina**, à la suite de l'entrée dans son capital du Groupe Société Générale et de la Société Financière Internationale (SFI) à hauteur respectivement de 41% et de 10%, la Banque pour le Financement du Commerce et des Investissements (BFCI-B) a changé sa dénomination en Société Générale de Banque au Burkina (SGBB).

En **Côte d'Ivoire**, conformément au plan de restructuration et de privatisation de la BIAO-CI, le processus de cession de sa filiale, la BIAO-Investissement, a été engagé.

Au **Mali**, dans le cadre de la reprise de la Banque Internationale du Mali (BIM-SA), un protocole d'accord avec un groupe de repreneurs, représenté par la Compagnie Africaine de Financement et de Participations (COFIPA), a été approuvé par le Conseil d'Administration de la banque.

Au **Niger**, l'agrément de la Caisse Nationale d'Epargne (CNE) a été retiré par arrêté ministériel.

Au **Sénégal**, la Banque Sénégalo-Tunisienne a été mise sous administration provisoire et ses activités temporairement suspendues, à l'exception des opérations de recouvrement des créances et de retrait

des dépôts. Le plan de restructuration prévoit l'assainissement intégral de la situation financière de la banque par l'Etat et l'entrée de repreneurs dans le capital, à hauteur de 51% au moins, par la libération du reliquat non encore souscrit et par le rachat total ou partiel des parts de l'Etat et de ses démembrements.

Au **Togo**, il a été retenu, dans le cadre du Programme d'Assainissement du Secteur Financier, le bouclage de la privatisation en 1999 de l'Union Togolaise de Banques (UTB), de la Banque Togolaise de Développement (BTD) et de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (BTCI).

S'agissant des recouvrements de créances gelées et des remboursements des dépôts dans les banques liquidées de l'Union, leurs montants cumulés ont atteint respectivement 191,6 milliards et 149,5 milliards à fin décembre 1998 contre 185,6 milliards et 137,8 milliards l'année précédente.

4.3 Dispositions réglementaires

Dans le cadre de l'approfondissement de l'intégration financière au sein de l'Union, le Conseil des Ministres de l'UMOA avait adopté, en sa session du 3 juillet 1997, le principe de l'institution d'un agrément unique pour les banques et établissements financiers de l'Union. Le Conseil, lors de sa réunion du 25 septembre 1998, a arrêté les modalités d'application et fixé la date d'entrée en vigueur au 1er janvier 1999. A cet effet, une instruction du Gouverneur de la Banque Centrale a précisé les modalités d'établissement des banques et établissements financiers dans l'UMOA.

4.4 Evolution de l'activité des banques et établissements financiers de l'UMOA

4.4.1 Evolution globale

Les ressources des banques et établissements financiers de l'UMOA se sont établies à 3.723,7 milliards au 31 décembre

1998, contre 3.521,2 milliards au 31 décembre 1997, enregistrant ainsi une hausse de 202,6 milliards, soit 5,7%. Cette évolution a été principalement impulsée par l'accroissement de 134,6 milliards des dépôts et emprunts, 57,6 milliards des ressources diverses et une augmentation de 10,4 milliards des fonds propres.

Les emplois ont enregistré une hausse de 255,8 milliards ou 7,6% pour ressortir à 3.625,5 milliards au 31 décembre 1998. Cette progression résulte d'un accroissement concomitant des crédits à l'économie de 223,9 milliards ou 8,7% et des autres emplois de 31,9 milliards ou 3,9%. L'accroissement des crédits a concerné le volet court terme à hauteur de 104,8 milliards et les crédits à moyen terme pour 219,2 milliards. Les crédits à long terme ont par contre fléchi de 140,1 milliards.

La trésorerie des banques et établissements financiers a accusé une baisse de 53,3 milliards sur la période pour se chiffrer à 98,2 milliards au 31 décembre 1998.

4.4.2 Evolution par nature d'établissement

Les **ressources des banques** de l'Union sont ressorties à 3.639,2 milliards contre 3.443,2 milliards au 31 décembre 1997, en augmentation de 196,0 milliards. Cette progression est imputable essentiellement aux dépôts et emprunts qui se sont accrus de 132,0 milliards pour se situer à 3.024,5 milliards. Les diverses ressources et les fonds propres nets ont progressé respectivement de 54,3 milliards et 9,7 milliards.

Les emplois se sont établis à 3.510,5 milliards contre 3.262,3 milliards au 31 dé-

cembre 1997, en hausse de 248,2 milliards ou 7,6%. L'encours des crédits a enregistré un accroissement de 217,1 milliards, pour se chiffrer à 2.687,2 milliards. L'encours des titres de placement a baissé de 11,3 milliards, pour ressortir à 366,6 milliards, dont 267,3 milliards de titres d'Etat émis dans le cadre de la titrisation des concours consolidés.

S'agissant de la trésorerie des banques, elle a fléchi de 28,8% pour s'établir à 128,7 milliards à fin décembre 1998.

Les **activités des établissements financiers** ont été caractérisées par une tendance à la hausse. En effet, les ressources ont augmenté de 6,6 milliards pour s'établir à 84,5 milliards, en relation essentiellement avec la hausse des dépôts et emprunts, des diverses ressources et des fonds propres nets respectivement de 2,5 milliards, 3,2 milliards et 0,8 milliard.

Les emplois se sont également inscrits en hausse de 7,7 milliards pour ressortir à 115,0 milliards à fin décembre 1998. Cette progression a concerné principalement les crédits pour 6,8 milliards et dans une moindre mesure, les autres emplois à hauteur de 0,9 milliard. Les opérations de crédit-bail ont représenté 48,9% du volume global des crédits distribués par les établissements financiers de l'Union contre 50,4% au 31 décembre 1997.

A la suite d'un accroissement plus marqué des emplois par rapport aux ressources, le déficit de trésorerie des établissements financiers s'est aggravé de 1,1 milliard, s'établissant à 30,5 milliards contre 29,4 milliards en 1997.

UMOA - Evolution des emplois et ressources des banques et établissements financiers

Milliards de francs CFA

	Décembre 1997 (1)	Décembre 1998 (2)	Valeurs (3)=(2)-(1)	Variations (%) (4)=(3)/(1)
1 CREDITS	2.558,6	2.782,5	223,9	8,7
- Crédits à long terme	267,6	127,5	-140,1	-52,3
- Crédits à moyen terme	563,3	782,5	219,2	38,9
- Crédits à court terme	1.515,5	1.620,3	104,8	6,9
Dont crédits de campagne	290,2	244,4	-45,8	-15,8
- Opérations de crédit-bail & assimil.	47,0	50,0	3,0	6,3
- Crédits en souffrance	165,2	202,2	37,0	22,4
Dont douteux et litigieux (a)	126,1	161,2	35,2	27,9
(a)/crédits	4,93%	5,79%		
2 AUTRES EMPLOIS	811,1	843,0	31,9	3,9
Dont Titres d'Etat	317,0	267,3	-49,7	-15,8
Immobilisations financières	195,8	188,4	-7,4	-3,8
Autres immobilisations	111,8	128,7	16,9	15,1
A TOTAL EMPLOIS (1+2)	3.369,7	3.625,5	255,8	7,6
1 FONDS PROPRES NETS	376,7	387,1	10,4	2,8
2 DEPOTS ET EMPRUNTS	2.912,3	3.046,9	134,6	4,6
- A terme	1.505,8	1.476,3	-29,5	-2,0
- Comptes disponibles	1.406,5	1.570,5	164,0	11,7
3 DIVERS	232,1	289,7	57,6	24,8
B TOTAL RESSOURCES (1+2+3)	3.521,2	3.723,7	202,6	5,7
4 DEFICIT (-) OU EXCEDENT (+) (B-A)	151,5	98,2	-53,3	-35,2
5 DISPONIBILITES	58,8	71,1	12,3	20,9
6 BANQUES ET CORRESPONDANTS (net)	101,1	89,3	-11,8	-11,7
- Emplois	526,7	539,1	12,4	2,3
- Ressources	425,6	449,8	24,2	5,7
7 BANQUE CENTRALE	-8,4	-62,2	-53,8	640,8
- Concours	137,6	189,6	52,0	37,8
- Dépôts	129,2	127,4	-1,8	-1,4

Source : BCEAO.

4.5 Activités des chambres de compensation

Au cours de l'exercice 1998, le volume des valeurs échangées en chambre de compensation s'est établi à 12.201,8 milliards, en hausse de 9,7% par rapport à 1997.

Cette évolution a concerné toutes les places, à l'exception de celle de Guinée-Bissau où les activités de la chambre n'ont pas encore démarré.

En 1998, les transactions ont progressé entre un minimum de 3,0% au Mali et un maximum de 31,1% au Bénin.

UMOA - Valeurs échangées en Chambre de Compensation (en milliards de francs CFA)

	1993-1994	1994-1995(1)	1994-1995	1996	1997	1998	Variation en %
					(a)	(b)	(b-a) / a
Bénin	295,1	409,6	327,7	448,4	469,4	615,4	31,1
Burkina	180,1	341,3	273,0	511,9	631,1	655,7	3,9
Côte d'Ivoire	4 309,9	6 764,7	5 411,8	6 633,5	7 003,5	7 633,0	9,0
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-	-
Mali	326,8	450,3	360,2	712,3	768,2	790,9	3,0
Niger	62,1	113,0	90,4	95,8	114,5	141,4	23,5
Sénégal	1 066,6	1 695,9	1 356,7	1 600,7	1 728,8	1 915,4	10,8
Togo	195,2	357,9	282,6	328,6	404,5	450,0	11,2
Total	6 435,8	10 132,7	8 102,4	10 331,2	11 120,0	12 201,8	9,7

(1) : Exercice de quinze (15) mois : octobre 1994-décembre 1995, à la suite de l'alignement de l'exercice social à l'année civile.

NB : La place de Bissau n'a pas encore démarré ses activités.

Source : BCEAO.

4.6 Activités de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a démarré ses activités le 16 septembre 1998 avec 34 valeurs cotées, quinze Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), deux Sociétés de Gestion de Patrimoine (SGP) et deux apporteurs d'affaires.

L'activité du marché est appréciée à travers deux indices boursiers : le **BRVM₁₀** et le **BRVM composite**. Le **BRVM₁₀** représente les 10 titres les plus actifs du marché. Il est l'objet d'une révision sur une base trimestrielle. Le **BRVM composite** représente l'ensemble des valeurs cotées sur le marché.

Au 31 décembre 1998, le nombre de valeurs cotées s'est élevé à 35, avec l'admission à la cote de la SONATEL. S'agissant de la capitalisation boursière, elle est passée de 503 milliards à 657 milliards pour le **BRVM₁₀** et de 836 milliards à 1.018 milliards pour le **BRVM composite** entre le 16 sep-

tembre et le 31 décembre 1998, soit des augmentations respectives de 30,6% et de 21,8%.

Les indices **BRVM₁₀** et **BRVM composite** avaient respectivement enregistré au 30 septembre 1998, des variations positives de 5,63% et 6,75% par rapport au 16 septembre 1998. Ces deux indices ont connu un léger repli à fin octobre, de 0,23% pour le **BRVM₁₀** et 0,38% pour le **BRVM composite**. Ce repli s'est fortement accentué au 30 novembre 1998, le recul des deux indices étant respectivement ressorti à 9,19% et 6,77%. En revanche, le mois de décembre a été caractérisé par une phase de reprise pour le **BRVM₁₀** et le **BRVM composite** qui ont enregistré des hausses respectives de 0,28% et 0,25%. Au total, entre le 16 septembre et le 31 décembre 1998, le **BRVM₁₀** et le **BRVM composite** ont respectivement régressé de 6,35% et 2,50%.

En ce qui concerne le marché primaire des titres, dix visas portant autorisation d'appel public à l'épargne ont été délivrés en 1998 par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers pour un montant de 86,7 milliards, dont 49,7 milliards au titre des actions et 37,0 milliards au titre des obligations.

5 COOPERATION MONETAIRE

5.1 Relations avec le Fonds Monétaire International (FMI)

Les opérations effectuées par la Banque Centrale avec le Fonds Monétaire International, pour le compte des Etats de l'UMOA, se sont soldées, à fin décembre 1998, par des entrées nettes de ressources de 125,5 millions de DTS, soit 101,7 milliards, contre 14,6 millions de DTS ou 12,5 milliards un an plus tôt. Cet accroissement a été essentiellement induit par la hausse des concours du FMI et la contraction des rachats de monnaie (remboursements).

Les tirages bruts, exclusivement au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR), se sont élevés à 215,7 millions de DTS pour une valeur de 173,8 milliards, contre 106,7 millions de DTS, soit 86,3 milliards en 1997.

Les rachats de monnaie sont ressortis à 77,7 millions de DTS, soit 62,0 milliards contre 90,7 millions de DTS évalués à 72,8 milliards l'année précédente. Ces opérations ont dégagé des pertes de change de 0,3 milliard contre 1,9 milliard en 1997.

Les engagements nets des Etats membres de l'UMOA, aussi bien au titre de l'utilisation des ressources générales que des prêts de la Facilité d'Ajustement Structurel (FAS) et de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR), se sont globalement établis à 1.056,3 millions de DTS, soit environ 842,9 milliards, en hausse de 15%.

Les paiements d'intérêts et de commissions se sont élevés à 13,2 millions de DTS, pour une contre-valeur de 10,7 milliards, contre 6,1 millions de DTS, soit 5,0 milliards l'année précédente. Ils ont concerné les commissions versées au titre de l'utilisation des ressources générales (2,2 millions de DTS), le règlement des intérêts

au titre de l'utilisation des ressources administrées (5,0 millions de DTS) et le paiement de diverses commissions (6,0 millions de DTS).

Le règlement de ces charges a nécessité l'acquisition de 55,5 millions de DTS, équivalant à 44,5 milliards, pour le compte des Etats dont les avoirs en DTS ne permettaient pas les paiements requis.

Par ailleurs, le FMI a versé 0,7 million de DTS ou 0,6 milliard aux Etats membres de l'UMOA, au titre de la rémunération de leurs positions créditrices, contre 4,7 millions de DTS, soit 3,9 milliards en 1997.

Dans le cadre du réajustement de ses avoirs en monnaies des Etats membres, régi par l'article V, section 11 de ses Statuts, le FMI a revu à la hausse, au 30 avril 1998, de 9,7 milliards environ, ses avoirs en francs CFA dans les livres de la Banque Centrale, en relation avec la dépréciation de l'ordre de 2% du franc CFA vis-à-vis du DTS.

5.2 Relations avec les autres institutions

Dans le cadre du renforcement de la coopération monétaire, la Banque Centrale a participé aux différentes réunions du Comité des Gouverneurs des Banques Centrales de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le Comité a tenu quatre sessions, organisées les 16 et 17 février à Abuja, le 24 juillet à Abidjan, le 26 octobre à Abuja et les 4 et 5 décembre à Abidjan.

Au cours de leurs assises, les Gouverneurs ont pris note de la poursuite de la tendance à la baisse des opérations du mécanisme de compensation de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), en relation avec le processus de libéralisation de la réglementation des changes des

pays membres et l'accroissement des activités du secteur informel. Les transactions nettes, enregistrées entre janvier et octobre 1998, se sont élevées à 2,7 millions d'unités de compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO), en retrait de 40% par rapport à celles constatées un an auparavant.

Afin de contribuer au renforcement des échanges intracommunautaires, l'AMAO a poursuivi les diligences requises pour l'introduction des chèques de voyage CEDEAO. Le lancement de ces derniers est intervenu le 30 octobre 1998, en marge de la vingt-deuxième session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et leur mise en circulation devrait être effective au début de l'année 1999.

Par ailleurs, à la suite de leur décision relative à la fermeture du Centre

Africain d'Etudes Monétaires (CAEM), les Gouverneurs sont convenus, lors de leur réunion tenue le 5 octobre 1998 à Washington, en marge des Assemblées annuelles des Institutions de Bretton Woods, de relancer la coopération entre les banques centrales du continent, à travers notamment la redynamisation des activités de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA). A cette fin, ils ont mandaté un groupe de travail comprenant la BCEAO, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), les Banques Centrales du Congo, d'Egypte, du Nigeria, de la Tanzanie et du Zimbabwe, pour leur soumettre des propositions quant à la révision des textes fondateurs de l'ABCA et aux modalités de fonctionnement du secrétariat de l'Association.

6 AUTRES ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE

6.1 Intégration économique des Etats membres de l'UEMOA

Des avancées significatives ont été réalisées, au cours de l'année 1998, dans la matérialisation du processus d'intégration économique, avec notamment le parachèvement de la mise en place du dispositif institutionnel de l'UEMOA, la poursuite du programme de libéralisation des échanges intracommunautaires, le renforcement des instruments de la surveillance multilatérale et la mise en œuvre du régime de ressources propres de la Commission de l'UEMOA.

6.1.1 Le dispositif institutionnel

La mise en place du dispositif institutionnel prévu par le Traité constitutif de l'UEMOA a été parachevée au cours de l'année 1998, avec l'installation du Comité Interparlementaire, de la Cour des Comptes et de la Chambre Consulaire Régionale, respectivement les 20, 27 mars et 3 avril.

6.1.2 L'unification des espaces économiques nationaux

En application de la décision prise par le Conseil des Ministres, lors de sa session du 28 novembre 1997, une nouvelle étape a été franchie dans le processus d'unification des espaces économiques nationaux, avec la mise en place, pour compter du 1er juillet 1998, des dispositions transitoires devant aboutir à l'institution effective, dès le 1er janvier 2000, d'une union douanière, conformément au schéma ci-après :

- l'organisation par les Etats membres de la convergence tarifaire requise en 1998 et 1999 ;

- le maintien, au cours de l'année 1998, du niveau d'abattement tarifaire en vigueur pour les échanges intracommunautaires, à savoir 60% pour les produits industriels originaires agréés ;

- l'application d'un abattement tarifaire de 80% pour lesdits produits, durant l'année 1999 ;

- la mise en œuvre d'un désarmement tarifaire interne intégral à partir du 1er janvier 2000 ;

- la mise en œuvre d'un tarif extérieur commun (TEC) caractérisé par la structure tarifaire (0%, 5%, 10%, 20%) pour compter du 1er janvier 2000.

En outre, les travaux relatifs à la catégorisation des marchandises figurant dans la nomenclature tarifaire et statistique ont été achevés et les concertations requises ont été engagées, en vue de l'adoption d'un code douanier unique et d'un système communautaire d'évaluation en douane.

Par ailleurs, le Conseil des Ministres a adopté, lors de sa session du 22 décembre 1998, deux directives portant sur l'harmonisation des législations fiscales nationales, en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de droits d'accises.

Les concertations se sont également poursuivies avec les différentes parties sur les principes de base du futur code communautaire des investissements, ainsi que sur les mesures requises pour rendre plus effectifs les libertés de circulation, de résidence, de prestation de services et le droit d'établissement au sein de l'Union.

6.1.3 La surveillance multilatérale des politiques économiques nationales

Après la mise en place du cadre institutionnel de la surveillance multilatérale, la priorité a été accordée, au cours de l'année 1998, au renforcement de l'efficacité de ce dispositif avec notamment, la poursuite des travaux d'harmonisation des statistiques nationales, dans le cadre du Programme Régional d'Appui à la Statistique (PARSTAT) et du cadre juridique, comptable et statistique des finances publiques. A ce titre,

le Conseil des Ministres a adopté, lors de sa session du 22 décembre, trois directives portant sur la nomenclature budgétaire de l'Etat (NBE), le plan comptable de l'Etat (PCE) et le tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE). Ces trois directives complètent le cadre tracé par deux directives adoptées le 16 décembre 1997, relatives aux lois de finances et au règlement général sur la comptabilité publique.

En outre, le Conseil des Ministres, dans le cadre de la formulation des directives de politique économique pour l'année 1998, a procédé à un approfondissement des critères de convergence. A ce titre, il a privilégié la maîtrise des pressions inflationnistes et la consolidation de l'assainissement des finances publiques. Ainsi, un objectif de 3% a été retenu pour l'inflation et la norme relative au ratio de la masse salariale aux recettes fiscales a été réduite à 40% contre 50% précédemment.

Par ailleurs, sur mandat du Conseil des Ministres, les Institutions de l'Union ont engagé des réflexions sur l'élaboration d'un Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité dont la mise en œuvre serait de nature à accélérer le processus de convergence des politiques et performances économiques des Etats membres et à renforcer leur solidarité.

6.1.4 Les politiques sectorielles communes

Dans la perspective de la concrétisation des politiques sectorielles prescrites par le Traité, les investigations se sont poursuivies en vue notamment de la formulation d'une politique énergétique et d'une politique industrielle communes, ainsi que sur les modalités d'aménagement du territoire communautaire.

Une étape importante a été franchie à ce titre, avec la signature, le 17 février 1998, par le Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, de l'Acte additionnel instituant le Fonds d'Aide à l'Intégration Régionale (FAIR), instrument financier de l'aménagement équilibré du territoire communautaire.

6.1.5 Le financement des institutions et des programmes communautaires

L'année 1998 a été marquée par la matérialisation du principe d'autonomie de financement de la Commission de l'UEMOA, au terme de la période transitoire durant laquelle celui-ci était assuré par la BCEAO et la BOAD. Conformément aux dispositions du Traité, la Commission de l'UEMOA est désormais financée par des ressources propres alimentées par le produit du prélèvement communautaire de solidarité (PCS), dont le taux est fixé à 0,5% des importations en provenance des pays tiers.

6.2 Centrale des bilans

Adopté lors de la réunion du Conseil des Ministres de l'UEMOA du 20 décembre 1996 à Cotonou, le règlement communautaire relatif au droit comptable SYSCOA est entré en vigueur dans l'ensemble des Etats membres le 1er janvier 1998. Dans ce cadre, les actions menées par la Banque Centrale ont concerné principalement le suivi de la formation au SYSCOA, la mise en place des structures nationales et la concertation avec l'OHADA.

Au titre du suivi de la formation au SYSCOA et dans la perspective d'une application rapide de ce référentiel comptable, les ouvrages techniques et pédagogiques d'accompagnement ont été complétés par des supports de formation.

S'agissant du suivi de la mise en place des structures nationales, les actions se sont poursuivies en relation avec la Commission de l'UEMOA et les Comités Nationaux, en vue des dispositions à faire prendre dans les Etats, en application des textes communautaires relatifs à l'environnement institutionnel du SYSCOA.

Au plan de la concertation avec l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) sur le projet d'Acte Uniforme relatif au Droit comptable applicable aux Etats de la zone franc, à la suite de l'étude compa-

rative entre le Droit comptable SYSCOA et le projet d'Acte Uniforme relatif au Droit comptable OHADA, les experts ont élaboré un projet de texte incorporant les avancées techniques et conceptuelles du SYSCOA.

L'année 1998 a été également marquée par le démarrage des travaux du volet informatique de la centrale des bilans. Dans ce cadre, un appel d'offres a été lancé en vue de sélectionner un prestataire chargé de l'actualisation de l'étude de faisabilité réalisée en 1993. Par ailleurs, les consultations se sont poursuivies avec les administrations compétentes des Etats, impliquées dans les opérations de collecte des informations comptables, financières et juridiques devant alimenter la base de données. En outre, un questionnaire a été envoyé aux administrations et autres organismes gestionnaires de fichiers, dans le cadre des réflexions menées dans la perspective de la constitution du répertoire des entreprises de la centrale des bilans.

6.3 Centralisation des incidents de paiement

La centralisation des incidents de paiement est entrée dans sa phase opérationnelle dans la plupart des pays de l'UMOA. En effet, le projet de loi uniforme sur les instruments de paiement a été adopté et promulgué par sept Etats. Il est en instance d'adoption par l'Assemblée Nationale dans un Etat.

Au cours de l'année 1998, les principales diligences ci-après ont été réalisées :

- l'installation de l'application de collecte dans toutes les Agences Principales de la BCEAO, exceptée celle de Bissau ;

- l'installation de l'application informatique de diffusion de la Centrale des Incidents de Paiement ;

- la formation des agents de la BCEAO et des Etablissements teneurs de compte chargés de la gestion de la centralisation des incidents de paiement ;

- la normalisation des coordonnées bancaires et des instruments de paiement (chèque, carte bancaire, lettre de change et billet à ordre) ;

- la mise en place du service kiosque au niveau de l'Agence pilote de Dakar.

6.4 Promotion des institutions de financement décentralisées

L'année 1998 a été caractérisée par la poursuite des actions entreprises depuis 1992 en faveur des structures de financement décentralisées.

Au plan réglementaire, le décret d'application de la loi portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit a été adopté au Bénin en février 1998. Par ailleurs, des instructions de la Banque Centrale ont précisé les modalités d'application de certaines dispositions du cadre juridique (règles de provisionnement, uniformisation du support de collecte de l'information financière, contenu des rapports annuels et définition des notions de court, moyen et long termes).

En matière d'appui aux intervenants, des formations ont été dispensées et des aides directes accordées aux structures de microfinance. Les formations se sont adressées aussi bien aux agents chargés de la surveillance (44 personnes) qu'aux représentants des structures de financement décentralisées (près de 500 participants).

En outre, des concours directs ont été accordés à deux institutions dans le cadre du renforcement de leurs capacités de formation et de gestion.

Sur la base des données partielles disponibles, l'expansion des institutions de microfinance dans la sous-région s'est poursuivie en 1998. Les ressources collectées par les 189 expériences recensées, regroupant plus de 2.700 caisses de base, sont évaluées à 80,9 milliards, pour des crédits de 82,9 milliards. Le nombre d'utilisateurs de services de ces structures a atteint 1.468.925 contre 402.934 en 1994.

6.5 Conception d'un cadre légal et réglementaire uniforme pour le capital-risque et les sociétés d'investissement en fonds propres

L'élaboration d'un cadre légal et réglementaire uniforme spécifique pour le capital-risque et les sociétés d'investissement en fonds propres a été entreprise en 1998. Il pourrait comporter deux volets. L'un relatif aux sociétés de capital-risque et l'autre aux sociétés d'investissement en fonds propres. Ce dispositif devrait compléter la réglementation en vigueur sur les établissements financiers.

6.6 Réforme des systèmes et moyens de paiement

Dans le but de réformer et de moderniser les systèmes et moyens de paiements dans les pays de l'UMOA, la Banque

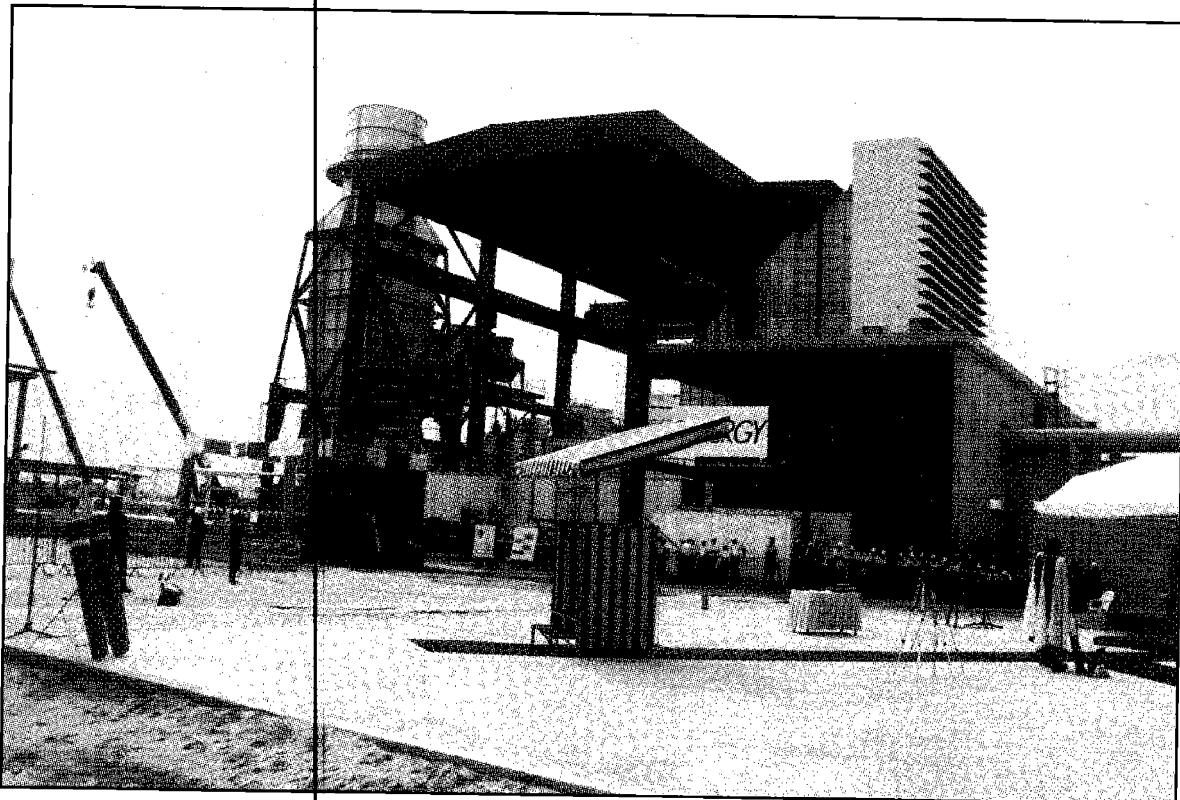
Centrale a entamé en 1998 des travaux devant conduire notamment à :

- la mise en place d'un système de règlement brut en temps réel pour les transactions de montants élevés ;

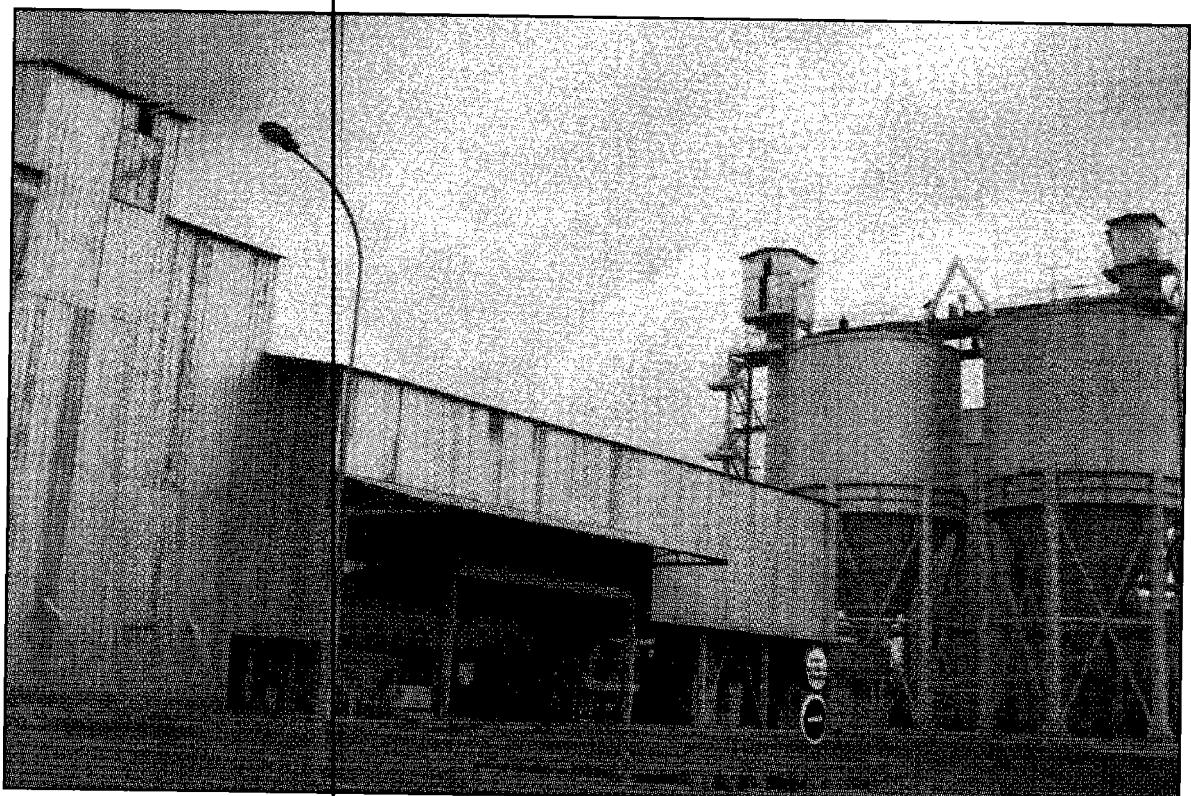
- la réalisation d'un système interbancaire de télécompensation ;

- la définition d'un cadre propice au développement des opérations sur cartes bancaires.

Dans le cadre de ce projet, les principales diligences accomplies en 1998 ont concerné essentiellement la création des Comités Consultatifs des Paiements dans les Etats membres, la constitution d'un Comité des Experts et la préparation du séminaire conjoint BCEAO / BRI sur le système de paiement et de règlement, à l'intention des banques centrales d'Afrique francophone, prévu pour le début de l'année 1999.



Centrale thermique d'Azito, 1ère tranche - (Côte d'Ivoire).



Installations de la Société de Ciments et de Matériaux (CIMAT) (Burkina).

IV - L'Administration et les comptes de la Banque Centrale

1 VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES

Au cours de l'exercice 1998, la Conférence des Chefs d'Etat ne s'est pas réunie. En revanche, les autres instances ont tenu leurs assises conformément aux dispositions du Traité constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et des Statuts de la Banque Centrale qui lui sont annexés.

1.1 Le Conseil des Ministres de l'UMOA

Présidé par Monsieur Idé GNANDOU, Ministre des Finances, des Réformes Economiques et de la Privatisation de la République du Niger, le Conseil des Ministres de l'UMOA a connu des changements dans sa composition.

. Au Bénin, M. Abdoulaye BIO TCHANE a été nommé Ministre des Finances en remplacement de M. Moïse MENSAH.

. En Côte d'Ivoire, M. Jean-Baptiste Ayayé AMAN, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, Chargé du Budget a été désigné membre du Conseil des Ministres de l'Union, en remplacement de M. N'doli Théophile AHOUA.

. Au Sénégal, M. Mamadou Lamine LOUM a été nommé Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan en remplacement de M. Papa Ousmane SAKHO et M. Mohamed El Moustapha DIAGNE, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, chargé du Budget a été désigné membre du Conseil des Ministres de l'Union. Par la suite, après la nomination de M. Mamadou Lamine LOUM en qualité de Premier Ministre le 6 juillet 1998, M. Mouhamed El Moustapha DIAGNE nommé Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan et Madame Aïssatou NIANG N'DIAYE, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, chargé du Budget ont été désignés membres du Conseil des Ministres de l'Union.

. Au Togo, M. Abdoul-Hamid B. TIDJANI-DOURODJAYE, Ministre de la Planification et du Développement, a été désigné membre du Conseil des Ministres de l'Union, en remplacement de M. Tcha Gouni ATI-ATCHA.

Le Conseil des Ministres a tenu quatre sessions ordinaires les 26 mars 1998 à

Bamako, 2 juillet 1998 au Siège de la BCEAO à Dakar, 24 septembre 1998 à Abidjan et les 21 et 22 décembre 1998 au Siège de la BCEAO à Dakar.

Au cours de la séance ordinaire du 26 mars 1998 à Bamako, le Conseil a noté avec satisfaction la bonne orientation d'ensemble des indicateurs macroéconomiques. Afin de conforter cette tendance, les Ministres ont mis l'accent sur la nécessité de mettre rapidement en œuvre le Plan d'actions issu de leur séminaire sur l'accélération de la croissance tenu en avril 1997 à Yamoussokro. Ils ont insisté sur la poursuite de la libéralisation des économies ainsi que sur la mise en œuvre des politiques sectorielles, notamment, pour les productions agricole et énergétique.

Au titre de la Commission Bancaire de l'UMOA, les Ministres ont pris connaissance du compte rendu de la 31^{ème} session tenue le 23 mars 1998.

S'agissant de la BOAD, le Conseil a désigné un Commissaire Contrôleur pour la vérification des comptes des exercices 1998 et 1999. Il a, en outre, pris connaissance de divers dossiers en information.

Concernant le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, les Ministres ont examiné et adopté le budget. Après avoir été informé de l'état d'avancement de la mise en place du marché financier régional, le Conseil a formulé des recommandations visant à accélérer l'ouverture de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières.

Au cours de la séance du 2 juillet 1998, le Conseil s'est félicité de la poursuite de l'évolution favorable des principaux indicateurs macroéconomiques. Les Ministres ont réaffirmé leur détermination pour la mise en application rapide du Plan d'actions adopté lors du séminaire ministériel sur l'accélération de la croissance.

Evoquant les déficits céréaliers enregistrés dans la plupart des pays sahariens au titre de la campagne agricole 1997-1998 et les effets de la crise énergétique dans certains

Etats, le Conseil a vivement recommandé la mise en œuvre diligente des politiques sectorielles communes, singulièrement en matière d'énergie, de maîtrise de l'eau et de production vivrière, en vue d'atténuer la vulnérabilité des économies de l'Union aux aléas climatiques.

Au plan de la gestion de la monnaie et du crédit, le Conseil a décidé de maintenir les objectifs d'avoirs extérieurs des pays de l'Union pour l'année 1998 et a recommandé un suivi rapproché de l'évolution des prix dans tous les Etats membres. Il a également décidé de l'affectation du résultat financier de la BCEAO pour l'exercice clos au 31 décembre 1997 ainsi que des droits d'entrée de la Guinée-Bissau dans l'UMOA.

Après examen des dossiers soumis par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le Conseil a décidé de la modification de l'article 7 des statuts de cette institution pour prendre en compte l'augmentation de son capital autorisé de 240 milliards à 350 milliards de francs CFA.

Par ailleurs, les Ministres ont approuvé les comptes et le rapport d'activités de la BOAD au titre de l'exercice 1997 et donné leur accord à la proposition d'un renforcement du dispositif de vérification des comptes en vue de renforcer la crédibilité de la banque vis-à-vis des marchés.

Le Conseil a également demandé à la BOAD d'étudier la possibilité d'élargir la gamme de ses mécanismes de financement, pour faciliter sa coopération avec les Etats membres.

Enfin, le Conseil a pris acte du bilan de réalisation à mi-parcours des prévisions financières de la BOAD au titre de l'exercice 1998.

Concernant le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, les Ministres ont été informés de l'état d'avancement de la mise en place du Marché Financier Régional.

Au titre de la Commission Bancaire, le Conseil des Ministres a pris connaissance du compte rendu de la 32^{ème} session de cet organe.

Au cours de la séance du 24 septembre 1998 à Dakar, le Conseil a examiné la situation économique et monétaire de l'Union et noté le ralentissement du rythme de croissance économique durant le second trimestre, le niveau élevé des crédits à l'économie et les pressions sur les prix intérieurs. Aussi, a-t-il recommandé un renforcement des efforts d'ajustement interne et une mise en œuvre diligente des politiques concertées de production, en vue notamment, d'appuyer les mesures appropriées de politique monétaire mises en œuvre par la Banque Centrale.

Le Conseil a particulièrement insisté sur l'urgence à accorder à l'application du Plan d'actions issu du séminaire ministériel tenu à Yamoussoukro le 11 avril 1997 ainsi qu'au renforcement du processus d'intégration économique en cours.

Sur le plan de la gestion monétaire, le Conseil a arrêté les directives de politique de la monnaie et du crédit pour l'année 1999. Par ailleurs, il a marqué son accord de principe sur la libéralisation des activités financières extérieures dans l'Union, notamment le rythme de libéralisation des mouvements de capitaux. Il a, en outre, adopté les modalités de mise en œuvre de l'agrément unique des banques et établissements financiers.

Concernant le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, le Conseil s'est réjoui du démarrage effectif des activités de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières intervenu le 16 septembre 1998.

Au titre de la Commission de l'UEMOA et particulièrement de l'harmonisation du cadre juridique, comptable et statistique des finances publiques, et en vue de parachever la mise en place du cadre de référence pour l'exercice de la surveillance multilatérale des politiques budgétaires nationales instituée par le Traité de l'UEMOA,

le Conseil a recommandé la poursuite des concertations pour l'adoption, avant la fin de l'année 1998, des Directives portant respectivement, Nomenclature Budgétaire de l'Etat (NBE), Plan Comptable de l'Etat (PCE) et Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE).

Afin de mettre en place un dispositif complémentaire de taxation à l'appui du mécanisme de base du Tarif Extérieur Commun (TEC), le Conseil a insisté sur l'urgence de l'adoption des actes prévus par le Règlement adoptant le TEC, ceux-ci devant entrer en vigueur dès le 1^{er} janvier 1999.

Pour l'adoption diligente des mesures nécessaires à l'usage effectif de la libre circulation des personnes, de la liberté de prestation de service et du droit d'établissement par les ressortissants de l'Union, le Conseil des Ministres a donné des indications et souligné le caractère essentiel de ce volet dans la mise en œuvre harmonieuse du processus d'intégration de l'UEMOA.

S'agissant des ressources propres de l'UEMOA, les Ministres ont pris connaissance de l'état d'avancement de l'étude initiée par la Commission sur les perspectives de financement à moyen terme. Le Conseil a encouragé celle-ci à parachever ladite étude, dont les conclusions permettront de dégager une vision plus claire sur les moyens mobilisables par l'Union.

Le Conseil des Ministres a également adopté une recommandation sur l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et la formation professionnelle. Il a pris connaissance de l'évolution de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) et de l'état de la concertation régulière entre l'UEMOA, le CILSS et la CEDEAO.

Au cours de la séance ordinaire des 21 et 22 décembre 1998 au Siège de la BCEAO à Dakar, les Ministres se sont félicités, à la veille de l'avènement de l'euro, de la bonne tenue des données fondamentales des économies des pays membres de l'Union, qui consolide la parité de la monnaie commune par rapport au franc français.

Au titre de la Banque Ouest Africaine de Développement, le Conseil a approuvé plusieurs dossiers portant notamment, sur les perspectives financières actualisées de la BOAD pour la période 1998-2002, la participation de la BOAD à la mise en œuvre de l'initiative de réduction de la dette des pays pauvres très endettés (IPPTD) et le principe de la création à cet effet d'un Fonds Fiduciaire. Le Conseil a également marqué son accord pour la nomination d'un Commissaire aux Comptes de la BOAD pour les exercices 1998 à 2003 et a accepté les modalités de mise en œuvre pratique de la garantie consentie pour le troisième prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) à la BOAD. Enfin, les Ministres ont été informés de l'état du portefeuille des prêts et participations ainsi que du budget d'équipement et de fonctionnement de l'exercice 1999.

Au titre du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, le Conseil a pris acte du point des activités de cette Institution.

Au titre de la Commission de l'UEMOA, le Conseil a adopté le budget général des organes de l'Union pour l'exercice 1999.

S'agissant de l'harmonisation de la fiscalité intérieure indirecte, les Ministres ont adopté deux directives relatives à la taxe sur la valeur ajoutée et aux droits d'accises.

En ce qui concerne le cadre juridique, comptable et statistique des finances publiques, le Conseil a adopté trois directives portant harmonisation de la nomenclature budgétaire des Etats membres, du plan comptable général de l'Etat et du tableau des opérations financières de l'Etat.

Le Conseil, après avoir examiné le dispositif complémentaire de taxation à l'appui du Tarif Extérieur Commun (TEC), relatif à la Taxe Dégressive de Protection (TDP), à la Taxe Conjoncturelle à l'Importation (TCI) et à la valeur de référence, a instruit la Commission de lui sou-

mettre les projets d'actes communautaires y afférents.

Par ailleurs, le Conseil a adopté le règlement relatif aux modalités de mise en œuvre de la dérogation prévue à l'article 86 du Traité de l'UEMOA, applicable à compter du 1^{er} janvier 1999.

Dans le domaine des relations économiques et commerciales entre l'UEMOA et les Etats tiers, le Conseil a donné mandat à la Commission pour conduire les négociations en vue de la conclusion d'un accord entre l'Union et les Etats-Unis d'Amérique.

Enfin, le Conseil a recommandé l'adoption par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement d'un projet d'acte additionnel relatif au régime tarifaire préférentiel de l'Union.

1.2 Le Conseil d'Administration de la BCEAO

Le Conseil d'Administration de la BCEAO a tenu quatre réunions ordinaires, sous la présidence de Monsieur Charles Konan BANNY, son Président statutaire.

Durant cette période, le Conseil d'Administration a connu des changements dans sa composition :

- Au Bénin, M. Virgile ADANDE ADANGO, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, a été nommé Administrateur en remplacement de M. Léonard GBAGUIDI. M. Assouma YACOUBOU, Administrateur des Services Financiers, Chargé de mission auprès du Ministre des Finances, a été désigné Administrateur en remplacement de Mme Amina TAIROU.

- En Côte d'Ivoire, M. Koffi Charles DIBY, Payeur Général du Trésor, a été nommé Administrateur de la BCEAO, en remplacement de M. Julien Eba BOUADOU.

- Au Niger, M. Abdoulaye MAMADOU, Directeur Général de l'Economie et des Réformes au Ministère des Finances,

des Réformes Economiques et de la Privatisation, a été nommé Administrateur en remplacement de Mme Joëlle BOLHO.

- Au Sénégal, M. Saliou GUEYE, Directeur Général du Trésor, a été désigné Administrateur de la BCEAO en remplacement de M. Abdou Bame GUEYE. M. Adama DIEYE, Conseiller Technique du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, a été nommé Administrateur en remplacement de M. Mame Cor SENE.

- Pour la République Française, M. Michel REVEYRAND, Chef du Service de la Coordination Géographique et des Etudes au Secrétariat d'Etat à la Coopération, a été nommé Administrateur en remplacement de M. Serge ARNAUD.

Les sessions ordinaires du Conseil se sont tenues les 25 mars 1998 à Bamako, 1er juillet 1998 au Siège de la BCEAO à Dakar, 23 septembre 1998 à Abidjan et 18 décembre 1998 au Siège de la BCEAO à Dakar

Au cours de la séance du 25 mars 1998 à Bamako, les Administrateurs ont approuvé un projet de convention entre la République du Sénégal et la BCEAO régissant la gestion des titres d'Etat émis en représentation de la dette de l'ex-ONCAD, ainsi que les diligences accomplies par la Banque Centrale dans le cadre de la restructuration de la dette bancaire commerciale de la République de Côte d'Ivoire.

Le Conseil a pris connaissance de l'état de réalisation des objectifs de la politique de la monnaie et du crédit pour l'année 1997, de l'exécution des programmes de restructuration du système bancaire de l'UMOA, des rapports des Présidents des Comités Nationaux du Crédit pour le quatrième trimestre 1997, ainsi que de l'état d'avancement de la mise en place de la centralisation des incidents de paiement dans les pays de l'UMOA.

Au titre des relations internationales, le Conseil a été informé des transactions financières de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) pour l'exercice 1997, ainsi que des relations entre les Etats

de l'Union et les institutions de Bretton Woods.

Au cours de la séance du 1^{er} juillet 1998 au Siège de la BCEAO à Dakar, les Administrateurs ont insisté sur la nécessité de consolider la dynamique de croissance dans l'UMOA par un approfondissement des réformes structurelles et la conduite de politiques économiques orientées vers l'élargissement et la diversification des bases de la production ainsi que par la mise en œuvre diligente des mesures déjà adoptées, notamment lors du séminaire ministériel de Yamoussoukro sur l'accélération de la croissance dans l'Union. En outre, le Conseil a recommandé l'approfondissement du processus d'intégration économique, dans la perspective du renforcement des échanges intracommunautaires et d'une meilleure insertion des Etats de l'Union dans les échanges internationaux.

Dans le cadre de la gestion de la BCEAO, les Administrateurs ont approuvé les comptes de la Banque Centrale ainsi que le rapport d'exécution du budget pour l'exercice 1997.

Le Conseil a pris connaissance du Rapport du Gouverneur sur la situation économique, financière et monétaire de l'Union en 1997, du rapport annuel de la BCEAO pour 1997 et des rapports des Présidents des Comités Nationaux du Crédit pour le premier trimestre 1998. Il a également été informé des Lois de Finances des Etats membres pour l'exercice budgétaire 1998 et de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la réglementation sur les systèmes financiers décentralisés dans les pays de l'UMOA.

Au cours de la séance du 23 septembre 1998 à Abidjan, les Administrateurs, après avoir analysé l'orientation des indicateurs économiques et monétaires, ont appelé à une vigilance accrue, particulièrement au regard des pressions inflationnistes constatées au cours du premier semestre 1998. Le Conseil a exhorté les Etats membres au renforcement de l'ajustement interne. Les Administrateurs ont particulièrement

insisté sur l'application diligente du Plan d'actions du séminaire ministériel de Yamoussoukro.

S'agissant des finances publiques, le Conseil a exhorté les Etats à poursuivre l'assainissement budgétaire pour améliorer le rendement des recettes fiscales et assurer la maîtrise des dépenses, tout en privilégiant le recours au marché financier pour le financement des déficits publics.

Au titre de la gestion de la monnaie et du crédit, le Conseil, sur proposition du Comité National du Crédit du Niger, a modifié la répartition du maximum d'intervention de la Banque Centrale pour ce pays en 1998. Par ailleurs, les Administrateurs ont approuvé les directives de politique de la monnaie et du crédit pour l'année 1999, les propositions d'assouplissement de la réglementation des changes ainsi que les modalités de mise en œuvre de l'agrément unique des banques et établissements financiers.

Par ailleurs, le Conseil a pris connaissance de l'état d'exécution des programmes de restructuration du système bancaire de l'UMOA, ainsi que des rapports des Présidents des Comités Nationaux du Crédit.

Pour ce qui concerne les relations financières internationales, les Administrateurs ont été informés des transactions financières de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest et des relations entre les Etats de l'Union et les institutions de Bretton Woods durant le second trimestre de l'année 1998.

Au titre de l'administration et du fonctionnement de la Banque Centrale, le Conseil a, en application de l'article 42 des Statuts de l'Institut d'émission, reconduit

les mandats de Messieurs Boukary ADJI et Damo Justin BARO, actuels Vice-Gouverneurs de la BCEAO, pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} octobre 1998.

Au cours de la séance du 18 décembre 1998 au Siège de la BCEAO à Dakar, les Administrateurs ont recommandé la poursuite des efforts d'ajustement macro-économique, l'organisation d'une politique communautaire concertée de l'offre et d'une convergence accrue des performances budgétaires, notamment, dans la perspective du rattachement du franc de la Communauté Financière Africaine (F.CFA) à la monnaie unique européenne (euro).

Dans le cadre du financement de l'activité économique, le Conseil a arrêté, sur proposition des Comités Nationaux du Crédit, les programmes monétaires des Etats pour l'année 1999. Les Administrateurs ont, par ailleurs, pris connaissance des rapports des Présidents des Comités Nationaux du Crédit pour le troisième trimestre 1998, des modalités de financement des stocks-reports des produits agricoles locaux, ainsi que des opérations et résultats d'exploitation des banques pour l'exercice 1997. A cet égard, le Conseil a mis l'accent sur la poursuite des actions visant à renforcer la qualité du portefeuille des établissements de crédit.

Au titre de la gestion de l'Institut d'émission, le Conseil a approuvé le budget de la BCEAO pour l'exercice 1999.

Au plan des relations internationales, le Conseil a été informé de divers dossiers portant sur les opérations financières de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest, les relations entre les Etats de l'Union et les institutions de Bretton Woods ainsi que des implications techniques du passage à l'euro.

2 PERSONNEL ET SERVICE

2.1 Organigramme et mesures individuelles

L'organigramme de la Banque Centrale a subi des modifications dans sa structure au cours de l'exercice 1998 avec l'élargissement du Gouvernement de la Banque aux Conseillers du Gouverneur et la restructuration de certains services. Ainsi, la Direction des Services Généraux a été supprimée tandis que la Direction de la Communication et la Direction de la Sécurité et des Services Généraux ont été créées. Par ailleurs, il a été institué une Mission pour la conception d'un cadre légal et réglementaire uniforme pour le capital-risque et les sociétés d'investissement en fonds propres et une Mission pour la Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement. Le Bureau de Paris a été également transformé en Représentation de la BCEAO auprès des Institutions Européennes de Coopération.

Sur le plan des mesures individuelles, les décisions ci-après ont été prises :

- M. Emmanuel NANA, précédemment Directeur de Cabinet du Gouverneur, a été nommé Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'UMOA ;

- M. Michel Komlanvi KLOUSSEH, Secrétaire Général, a été nommé Représentant du Gouverneur de la BCEAO auprès des Institutions Européennes de Coopération, avec résidence à Paris ;

- M. Amadou Sadickh DIOP, précédemment Directeur de la Recherche et de la Statistique, a été nommé Directeur de Cabinet du Gouverneur ;

- M. Tiémoko Meyliet KONE, précédemment Directeur National de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire, a été affecté au Siège en qualité de Conseiller du Gouverneur et, cumulativement, de Directeur du

Département de l'Administration Générale et de la Formation ;

- M. David Latégan LAWSON, précédemment Directeur du Crédit, a été nommé Directeur du Département des Etudes Economiques et de la Monnaie ;

- M. Lansina BAKARY, précédemment Directeur Général du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG), a été affecté à Abidjan en qualité de Directeur National de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire ;

- Mme Moulicatou AGALHEIR, précédemment Directeur de l'Agence Principale de Niamey, a été affectée au Siège en qualité de Directeur des Ressources Humaines ;

- M. Thomas HOINDO, précédemment Chef de Mission à la Direction de l'Inspection, a été nommé Directeur de la Comptabilité et du Budget ;

- M. Venance Adamah KANGNI, précédemment Chef du Service des Finances Publiques à la Direction des Etudes, a été nommé Directeur de la Communication, Porte-parole de la Banque Centrale ;

- M. Vilévo Biova DEVO, précédemment Chef du Service Admissions, Concours et Enseignements à la Direction de la Formation, a été nommé Directeur du Crédit ;

- M. Pascal KOUPAKI, précédemment en détachement auprès du Gouvernement béninois, a été nommé Directeur des Etudes ;

- M. Léonce KONE, précédemment Directeur des Ressources Humaines, a été nommé Directeur de la Formation ;

- M. Konan BOUADOUMOU, précédemment Chef de Mission à la Direction de l'Inspection, a été nommé Directeur de l'Inspection ;

- M. Oumar Tatam LY, précédemment Adjoint au Directeur des Etudes, a été nommé Directeur des Opérations Financières ;

- M. Ambroise KONE, précédemment Adjoint au Directeur de la Recherche et de la Statistique, a été nommé Directeur de la Recherche et de la Statistique ;

- Mme Fatimatou Zahra DIOP, précédemment Adjoint au Directeur des Opérations Financières, a été nommée Chargée de Mission pour la Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement ;

- M. Abdoul MBAYE, précédemment en détachement auprès du Gouvernement sénégalais, a été nommé Chargé de Mission pour la conception d'un cadre légal et réglementaire uniforme pour le capital-risque et les sociétés d'investissement en fonds propres ;

- MM. Marcel KODJO, Secrétaire Général de la Commission Bancaire, Yao Messan AHO, Directeur du Département des Etudes Economiques et de la Monnaie, Paulin COSSI, Directeur National de la BCEAO pour le Bénin et Albert GRIMAUD, Directeur de la Sécurité et des Services Généraux ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

2.2 Personnel et formation

2.2.1 Effectif

L'effectif du personnel de la Banque Centrale s'est chiffré à 3.445 agents au 31 décembre 1998 contre 3.466 un an plus tôt. Cette diminution de 21 agents s'explique par 110 sorties partiellement compensées par 89 entrées.

Par corps, le personnel se compose de 54 directeurs, 956 agents d'encadrement et 2.435 agents de recrutement local. Il se répartit comme suit, par centre d'activité :

	nombre d'agents
- Siège	712
- Directions Nationales	2.623
- Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération	8
- Représentation auprès de la Commission de l'UEMOA	10
- Secrétariat de la Commission Bancaire de l'UMOA	92.

2.2.2 Formation

Durant l'exercice 1998, le Centre Ouest-Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) a poursuivi ses actions de formation en faveur du personnel de la Banque Centrale, des administrations et des établissements de crédit.

Au titre des cycles spéciaux, la formation de 45 agents d'encadrement moyen et 59 agents d'encadrement supérieur, retenus au terme des concours organisés en 1997 dans le cadre de la politique de promotion interne, a été assurée.

En ce qui concerne **les cycles longs** diplômants, la formation a concerné trois promotions regroupant des stagiaires issus des administrations centrales, des banques et des établissements financiers. Les enseignements, au titre de la 19^{ème} promotion composée de 28 stagiaires, se sont déroulés du 2 novembre 1996 au 30 avril 1998. La formation des 21 stagiaires de la 20^{ème} promotion, ouverte le 2 novembre 1997 s'est poursuivie au cours de l'année 1998 tandis que celle de la 21^{ème} promotion, composée de 25 stagiaires, a démarré le 2 novembre 1998.

A fin décembre 1998, le nombre de cadres formés par le COFEB, depuis sa création en août 1977, s'élève à 1.252 dont 612 pour le compte de la BCEAO.

Au titre des cycles courts, plusieurs cours et séminaires ont été organisés dans

le cadre de la formation continue et de la co-opération avec les institutions partenaires.

Les cours et séminaires, organisés dans le cadre des **actions de recyclage et de perfectionnement** du personnel de la Banque Centrale, ont porté sur les thèmes suivants :

- initiation aux techniques de prévision ;
- initiation à l'analyse économique et statistique ;
- logiciel "Society for World Wide Interbank Financial Telecommunication" (SWIFT) ;
- authentification des billets BCEAO et étrangers ;
- statistiques et analyse de conjoncture ;
- développements récents en théorie macroéconomique.

S'agissant des **actions de formation continue**, huit agents ont suivi des stages auprès de l'Institut du FMI, de la Banque Centrale de Malaisie, de la Banque Mondiale et de la Banque de France.

Quarante-sept agents ont participé aux cours dispensés par le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) et le Lycée Technique Maurice Delafosse alors qu'une soixantaine d'agents provenant du Siège, de l'Agence Principale de Dakar et de l'Agence Principale de Bissau, ont participé à des cours d'anglais, de portugais et de français.

Des conférences portant sur des thèmes d'actualité ont été organisées pour compléter les programmes d'enseignement. Les thèmes retenus ont porté sur :

- l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) : engagements et attentes des pays africains ;
- la crise financière en Asie du Sud-Est : impact pour les pays africains ;
- le droit et l'intégration économique ;
- l'Afrique face aux enjeux de la mondialisation.

Le Programme de renforcement des capacités des centres de formation de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest et de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), mis en œuvre avec le concours financier de l'African Capacity Building Foundation (ACBF), a permis d'organiser cinq cours portant sur les thèmes ci-après :

- programmation et politiques financières ;
- politiques de change et ajustement structurel ;
- commerce international des produits de base ;
- statistiques et politiques de finances publiques.

Les actions de formation menées avec l'Institut de Développement Economique (IDE) ont porté sur l'initiation aux marchés boursiers et la gestion du portefeuille. Celles organisées respectivement avec le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque de France (BDF) ont concerné notamment les modules "Politique et Programmations Financières" et "Systèmes et Produits Financiers Contemporains".

2.3 Informatisation

L'année 1998 a été marquée par le démarrage effectif de la réalisation des différents projets qui constituent le plan d'évolution du système d'information de la Banque. Approuvé par les Conseils de septembre 1997, ce plan prévoit une refonte complète du système informatique. Il vise notamment à améliorer la productivité, à renforcer l'intégration des applications et à réduire le délai de production de l'information de synthèse et d'aide à la décision. Par ailleurs, il prend en compte les problèmes liés au passage à l'an 2000.

Au titre de l'infrastructure technique, les terminaux non intelligents ont été remplacés par des micro-ordinateurs. Ainsi, sur chaque site, les postes de travail sont interconnectés par un réseau local de type Ethernet commuté. Outre l'accès aux

applications du système central offert en mode émulation de terminal, cette mise en réseau préfigure le nouvel environnement coopératif qui caractérisera le système d'information de la Banque.

L'installation du HUB du réseau privé "Very Small Aperture Terminal" (VSAT) de télécommunication par satellite a été achevée. Cette infrastructure va fédérer les réseaux locaux des sites en mode "Transmission Control Protocol / Internet Protocol" (TCP/IP) et permettre la diffusion d'images vidéo pour le télé-enseignement, les conférences d'entreprise et des interventions à distance des équipes techniques du Siège sur les systèmes des agences pour des actions d'administration ou d'installation de logiciels. Les stations VSAT seront déployées dans les agences au cours du premier trimestre de l'année 1999.

S'agissant de la messagerie électronique et de l'accès à Internet, le plan d'évolution a retenu le principe de l'adoption des normes et standards du marché en vue de promouvoir le travail coopératif au sein de la Banque. Les fonctionnalités offertes par la messagerie et les différents outils bureautiques ont amélioré sensiblement le circuit d'échange de l'information et favorisé une appropriation de l'outil informatique par les utilisateurs. Par ailleurs, une connexion au réseau Internet par ligne spécialisée a été réalisée au Siège. Le site WEB de la Banque est ainsi accessible à l'adresse

suivante : <http://www.bceao.int>.

Au plan de la refonte des applications, les choix techniques se sont portés sur les systèmes de gestion de base de données relationnelles, les progiciels intégrés de gestion et les outils de développement de 4^{ème} génération pour la réécriture des applications spécifiques. Ainsi, le paramétrage des modules de comptabilité, de gestion des achats, des fournisseurs, des stocks et des ressources humaines a été entamé. La conception et la réalisation des applications destinées aux métiers spécifiques de la Banque, notamment les domaines des transferts, de la caisse, du crédit et des statistiques monétaires, sont achevées ou en voie de l'être. Les tests et le déploiement sont prévus pour le premier semestre de l'année 1999.

2.4 Réseau

Le programme d'extension du réseau, décidé lors des Conseils du 29 septembre 1995 à Bamako, s'est poursuivi en 1998 avec la construction des Agences Auxiliaires de Daloa en Côte d'Ivoire et de Sikasso au Mali, ainsi que du bâtiment annexe au Siège. Ces différents chantiers devraient s'achever en 1999.

Dans le cadre de l'amélioration du dispositif de sécurité des sites de la BCEAO, il a été entrepris le renforcement des clôtures et la mise en place d'un contrôle d'accès électronique.

3 COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE

L'exercice financier de la Banque Centrale a été marqué par une hausse des principaux postes du bilan, à l'exception des avoirs en or et auprès du FMI ainsi que du résultat net.

3.1 Analyse du bilan

Le total du bilan de la BCEAO est ressorti à 4.084,5 milliards, en augmentation

de 309,5 milliards soit 8,2 % par rapport à l'exercice précédent. A l'actif, cette progression est imputable à l'ensemble des composantes, à l'exception des avoirs en or et auprès du FMI. Au passif, les accroissements ont concerné les opérations avec le FMI, les billets et monnaies émis par la Banque Centrale, les comptes d'ordre et les dépôts effectués auprès de l'Institut d'émission.

	1997	1998	Variations	
			Valeur	%
			Milliards de FCFA	
ACTIF				
Avoirs en or	165,3	158,2	-7,1	-4,3
Fonds Monétaire International	24,4	24,2	-0,2	-0,8
Avoirs en monnaies étrangères	1 695,2	1 764,2	69,0	4,1
Créances de la BCEAO	754,9	793,5	38,6	5,1
Opérations p/c Trésors Nationaux	777,5	886,6	109,1	14,0
Participations	117,9	165,9	48,0	40,7
Autres immobilisations (net)	134,1	135,6	1,5	1,1
Comptes d'ordre et divers	105,7	156,3	50,6	47,9
Total	3 775,0	4 084,5	309,5	8,2
PASSIF				
Billets et monnaies	1 299,9	1 383,6	83,7	6,4
Dépôts	593,9	635,5	41,6	7,0
Transferts à exécuter	5,4	20,4	15,0	277,8
Engagements en monnaies étrangères	9,3	0,2	-9,1	-97,8
Fonds Monétaire International	834,8	963,0	128,2	15,4
Capital et réserves	819,9	806,9	-13,0	-1,6
Provisions pour risques	19,7	28,8	9,1	46,2
Résultat en instance d'affectation	32,2	16,9	-15,3	-47,5
Comptes d'ordre et divers	159,9	229,2	69,3	43,3
Total	3 775,0	4 084,5	309,5	8,2

3.1.1 Analyse des postes de l'Actif

Les **avoirs en or** ont été évalués à 158,2 milliards contre 165,3 milliards au 31 décembre 1997, soit une baisse de 7,1 milliards ou 4,3%, imputable à la dépréciation de 9,9% du cours moyen de l'once d'or, ramené de 183.260 FCFA en 1997 à 165.042 FCFA.

Les **créances sur le Fonds Monétaire International** se sont repliées de 0,2 milliard pour se fixer à 24,2 milliards à la suite des cessions de droits de tirage spéciaux (DTS) et de règlements de commissions.

La position de réserve des Etats de l'Union auprès du FMI s'est établie à 23,1 milliards contre 22,6 milliards à la fin de l'exercice précédent, en raison de l'appréciation du cours du DTS qui est passé de 795,04 FCFA à 810,69 FCFA.

Les disponibilités en droits de tirages spéciaux ont baissé de 0,7 milliard pour se fixer à 1,1 à la suite des opérations ci-après :

	Milliards de FCFA
Acquisitions	+ 44,8
Cessions	- 39,7
Rémunérations perçues	+ 0,6
Commissions payées	- 5,8
Réévaluation	- 0,6
Total	- 0,7

Les **avoirs en monnaies étrangères** se sont renforcés de 69,0 milliards ou 4,1% pour ressortir à 1.764,2 milliards, en liaison avec l'évolution favorable du solde des paiements commerciaux.

La ventilation des avoirs en monnaies étrangères se présente comme suit :

	1997	1998	Variations	
	Milliards de FCFA	Valeur	%	
Compte d'opérations	1 369,1	1 470,6	101,5	7,4
Avoirs auprès des correspondants de la Zone Franc	6,5	6,3	-0,2	-3,1
Encaisses Billets de la Zone Franc	12,2	4,3	-7,9	-64,8
Correspondants en dehors de la Zone Franc	300,7	276,4	-24,3	-8,1
Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest	6,7	6,6	-0,1	-1,5
Total	1 695,2	1 764,2	69,0	4,1

Les créances de la BCEAO ont progressé de 38,6 milliards ou 5,1%, en relation avec les concours additionnels aux établissements de crédit et aux Trésors nationaux.

En effet, les concours de l'Institut d'émission aux établissements de crédits sont passés de 174,7 milliards en 1997 à 195,4 milliards, soit une augmentation de 20,7 milliards ou 11,8%, tandis que les créances sur les Trésors nationaux se sont accrues de 17,9 milliards, en s'établissant à 598,1 milliards contre 580,2 milliards un an auparavant.

La décomposition des créances de la Banque Centrale au 31 décembre 1998 se présente de la manière suivante :

	1997	1998	Variations	
	Milliards de FCFA	Valeur	%	
Créances sur les Etablissements de crédit	174,7	195,4	+20,7	+11,8
dont :				
Créances sur les banques	159,8	178,9	19,1	12,0
Créances sur les Etablissements financiers	14,9	16,5	1,6	10,7
Créances sur les Trésors nationaux	580,2	598,1	17,9	3,1
dont créances financières	232,3	201,6	-30,7	-13,2
Total	754,9	793,5	+38,6	+5,1

Les opérations effectuées pour le compte des trésors nationaux se sont élevées à 886,6 milliards contre 777,5 milliards en 1997, soit une hausse de 14,0% induite par l'accroissement des tirages au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée. En effet, l'encours des prêts au titre de ce mécanisme s'est établi à 785,1 milliards contre 638,9 milliards en 1997. Par contre, en raison des remboursements intervenus, les encours au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel et des autres concours du FMI ont été ramenés, respectivement de 58,2 milliards à 41,3 milliards et de 21,4 milliards à 4,3 milliards au cours de la même période.

Les autres concours correspondent à un dépôt de 30,0 milliards de dinars effectué par le Koweït en faveur d'un Etat de l'Union et ont été comptabilisés pour un montant de 55,9 milliards, déduction faite d'une moins value de 3,0 milliards au titre de la réévaluation annuelle.

Les participations de l'Institut d'émission se sont chiffrées à 165,9 milliards, en hausse de 48,0 milliards, à la suite de la nouvelle souscription effectuée dans le cadre de l'augmentation du capital de la BOAD.

Les autres immobilisations nettes se sont élevées à 135,6 milliards contre 134,1 milliards en 1997, soit une baisse de 1,5 milliard liée aux amortissements pratiqués.

3.1.2 Analyse des postes du Passif

Les billets et monnaies se sont élevés à 1.383,6 milliards à la fin de l'exercice sous revue, en progression de 83,7 milliards, ou 6,4%.

Les dépôts auprès de l'Institut d'émission se sont établis à 635,5 milliards en 1998, soit une hausse de 41,6 milliards ou 7,0%, en liaison avec l'accroissement des avoirs des banques et des structures publiques.

	1997	1998	Variations	
	Milliards de FCFA	Valeur	%	
Banques et institutions étrangères	77,3	72,8	-4,5	-5,8
Banques et institutions communes de l'Union	86,2	80,0	-6,2	-7,2
Banques inscrites dans les Etats de l'UMOA	101,3	128,5	27,2	26,9
Trésors nationaux et autres organismes publics	312,4	338,2	25,8	8,3
Autres comptes de dépôts (y compris Ets Financiers dans les Etats de l'UMOA)	16,7	16,0	-0,7	-4,2
Total	593,9	635,5	41,6	7,0

Au titre des **opérations avec le Fonds Monétaire International**, les engagements se sont situés à 963,0 milliards contre 834,8 milliards en 1997, en hausse de 128,2 milliards ou 15,4 %. Cette progression est induite par les nouveaux tirages au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée dont le niveau des concours est ressorti à 818,8 milliards contre 659,4 milliards un an plus tôt.

Le recours au crédit du FMI s'est contracté de 16,6 milliards en passant de 20,9 milliards à 4,3 Milliards, en relation avec les remboursements intervenus au titre du compte général. Les allocations de DTS se sont renforcées de 1,9 milliard pour se situer à 96,2 milliards.

Corrélativement à la baisse enregistrée sur les avoirs en or, le poste **capital et réserves** s'est replié de 13,0 milliards, soit 16,0 % en s'établissant à 806,9 milliards.

	1997	1998	Variations	
	Milliards de FCFA	Valeur	%	
Capital	134,1	134,1	-	-
Prime de fusion	43,6	43,6	-	-
Réserve statutaire	35,3	40,1	4,8	13,6
Réserve générale	14,3	14,5	0,2	1,4
Ecart de réévaluation	106,6	106,6	-	-
Réserve spéciale de réévaluation de l'or	57,3	39,3	-18,0	-31,4
Réserve de réévaluation 11/01/1994	18,9	18,9	-	-
Réserve de prévention	39,9	39,9	-	-
Autres provisions	-	-	-	-
Report à nouveau	369,9	369,9	-	-
Total	819,9	806,9	-13,0	-1,6

3.2 Compte de résultat

Les principaux éléments du compte de résultat sont présentés dans le tableau ci-après :

	1997	1998	Variations	
	Milliards de FCFA		Valeur	%
PRODUITS				
Produits des opérations de crédit	12,8	17,9	5,1	39,8
Produits sur avoirs extérieurs	122,9	88,3	-34,6	-28,2
Autres produits	17,5	22,2	4,7	+26,9
Total	153,2	128,4	-24,8	-16,2
CHARGES				
Charges financières	23,0	33,4	10,4	45,2
Dépenses de fonctionnement	60,3	61,3	1,0	1,7
- Entretien circulation fiduciaire	15,6	13,5	2,1	-13,5
- Frais généraux	44,7	47,8	3,1	6,9
Dotations aux amortissements et aux provisions	29,9	13,2	-16,7	-55,9
Autres charges	7,8	3,6	-4,2	-53,8
Bénéfice d'exploitation	32,2	16,9	-15,3	-47,5
Total	121,0	111,5	-9,5	-7,9

3.2.1 Produits

Les produits sont ressortis à 128,4 milliards, soit une baisse de 24,8 milliards, ou 16,2%, résultant essentiellement de la diminution des produits de change.

Les produits des opérations de crédit sont passés de 12,8 milliards à 17,9 milliards, en augmentation de 5,1 milliards ou 39,8%, liée à l'accroissement des opérations sur le guichet des pensions et des concours statutaires aux Trésors nationaux.

Les revenus provenant du refinancement des établissements de crédit ont connu une hausse de 2,0 milliards, pour passer de 1,4 milliard en 1997 à 3,4 milliards en 1998.

La progression globale des revenus des opérations de crédit a été impulsée par les intérêts perçus sur les concours aux Trésors nationaux. Ceux-ci ont augmenté de 3,5 milliards en ressortant à 12,2 milliards.

Les produits du marché monétaire sont restés quasiment stables en totalisant 0,9 milliard contre à 0,8 milliard un an auparavant.

Les **produits sur les avoirs extérieurs** sont passés de 122,9 milliards à 88,3 milliards, soit une baisse de 34,6 milliards, résultant de l'évolution défavorable du cours du dollar.

Toutefois, il convient de souligner l'amélioration des revenus du compte d'opérations, malgré la baisse de son taux de rémunération. En effet, ceux-ci sont passés de 56,6 milliards en 1997 à 64,5 milliards en 1998, soit une progression de 7,9 milliards.

3.2.2 Charges

Les charges de l'exercice se sont élevées à 111,5 milliards contre 121,0 milliards en 1997, soit une contraction de 9,9 milliards.

Les **charges financières** se sont chiffrées à 33,4 milliards, en hausse de 10,4 milliards par rapport à l'exercice précédent. Cet accroissement est lié aux pertes de change sur les placements en comptes de correspondants d'une part, aux agios versés aux Trésors nationaux dans le cadre de la gestion des titres d'Etat ainsi qu'aux intérêts versés au FMI pour le compte des Etats, d'autre part.

En outre, dans le cadre de la politique d'open-market, l'Institut d'émission a procédé à des reprises de liquidités qui se sont traduites par des charges financières d'un montant de 1,6 milliard.

Les dépenses de fonctionnement sont restées quasiment stables en totalisant 61,3

milliards contre 60,2 milliards. Cette stabilité résulte de la conjugaison d'une réduction des dépenses d'entretien de la circulation fiduciaire et d'une légère hausse des frais généraux. En effet, les dépenses d'entretien de la circulation fiduciaire sont passées de 15,6 milliards à fin décembre 1997 à 13,5 milliards à fin décembre 1998, soit une baisse de 2,1 milliards, en liaison avec la mise en œuvre du programme de production accélérée de billets valides.

Les frais généraux se sont pour leur part accrus de 3,1 milliards pour s'établir à 47,8 milliards.

Les **dotations aux amortissements et aux provisions** ont été constituées à hauteur de 13,2 milliards pour assurer le renouvellement des éléments constitutifs du patrimoine de l'Institut d'émission pour 11,0 milliards, ainsi que celle des engagements de retraite pour 2,2 milliards.

3.2.3 Résultat

L'exercice 1998 s'est soldé par un bénéfice net de 16,9 milliards en baisse de 15,3 milliards par rapport à l'exercice précédent.

3.3 Contrôle des comptes

La vérification des comptes des Agences de la BCEAO a été effectuée par les Contrôleurs nationaux désignés par les Ministres chargés des finances, en application de l'article 64 des Statuts, à l'issue d'une procédure d'appel d'offres.

- au Bénin, le cabinet SAFECO, représenté par M. Toïdi MOUTAIROU ;

- au Burkina, le cabinet SECCAPI, représenté par Mme Françoise TOE SAWA-DOGO ;

- en Côte d'Ivoire, le cabinet DE-LOITTE & TOUCHE, représenté par M. René EDI ;

- en Guinée-Bissau, le cabinet BDO/MBA, représenté par Mme Marie BA ;

- au Mali, le cabinet SARECI, représenté par M. Bourahima SIBY ;

- au Niger, le cabinet EFIC/PRICE-WATERHOUSE, représenté par M. Hadi Goni BOULAMA ;

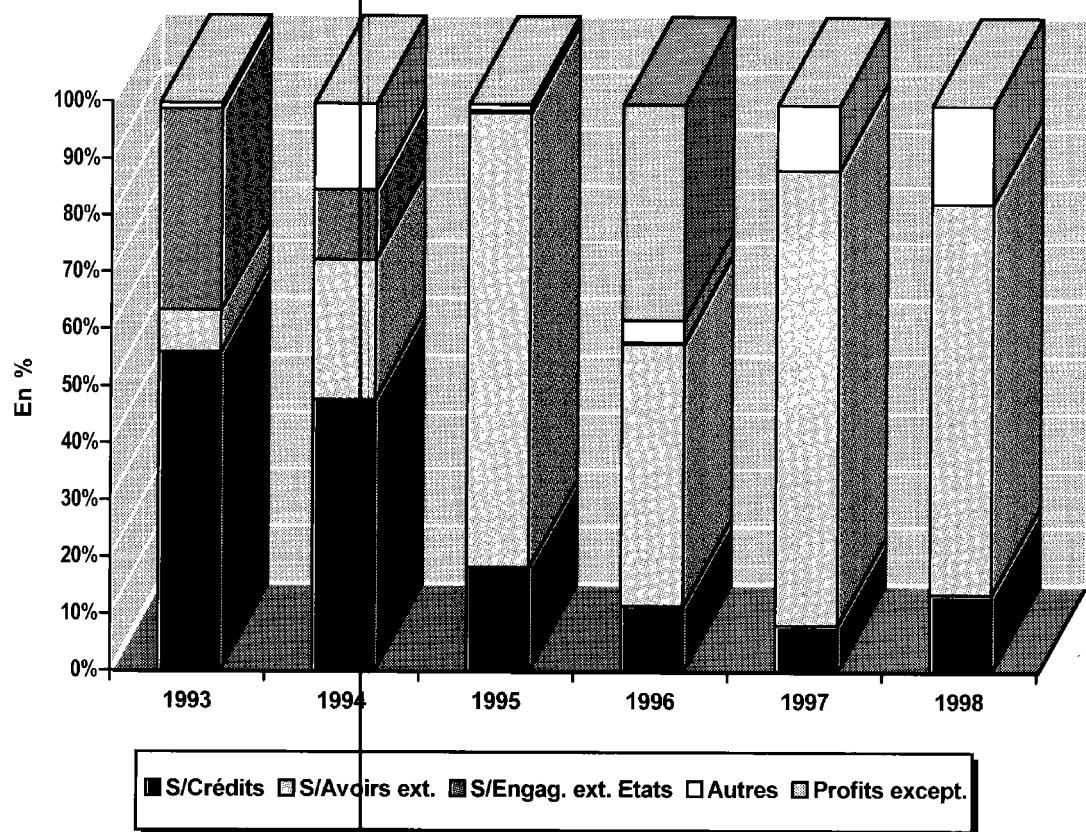
- au Sénégal, le cabinet COOPERS & LYBRAND/DIEYE représenté par M. Aziz DIEYE ;

- au Togo, le cabinet AFRIQUE AUDIT & CONSULTING, représenté par M. Anani CLOMGAH

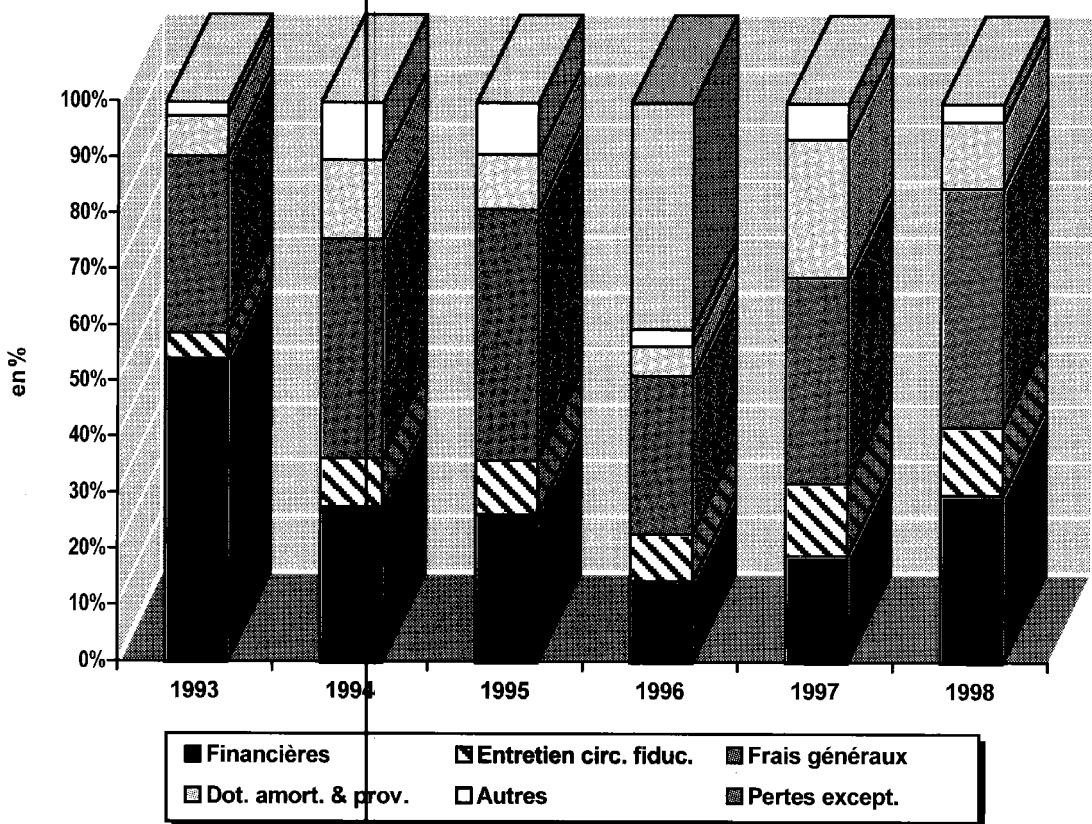
- le contrôle de la comptabilité centralisée a été réalisé par le Cabinet COOPERS & LYBRAND/DIEYE représenté par M. Aziz DIEYE

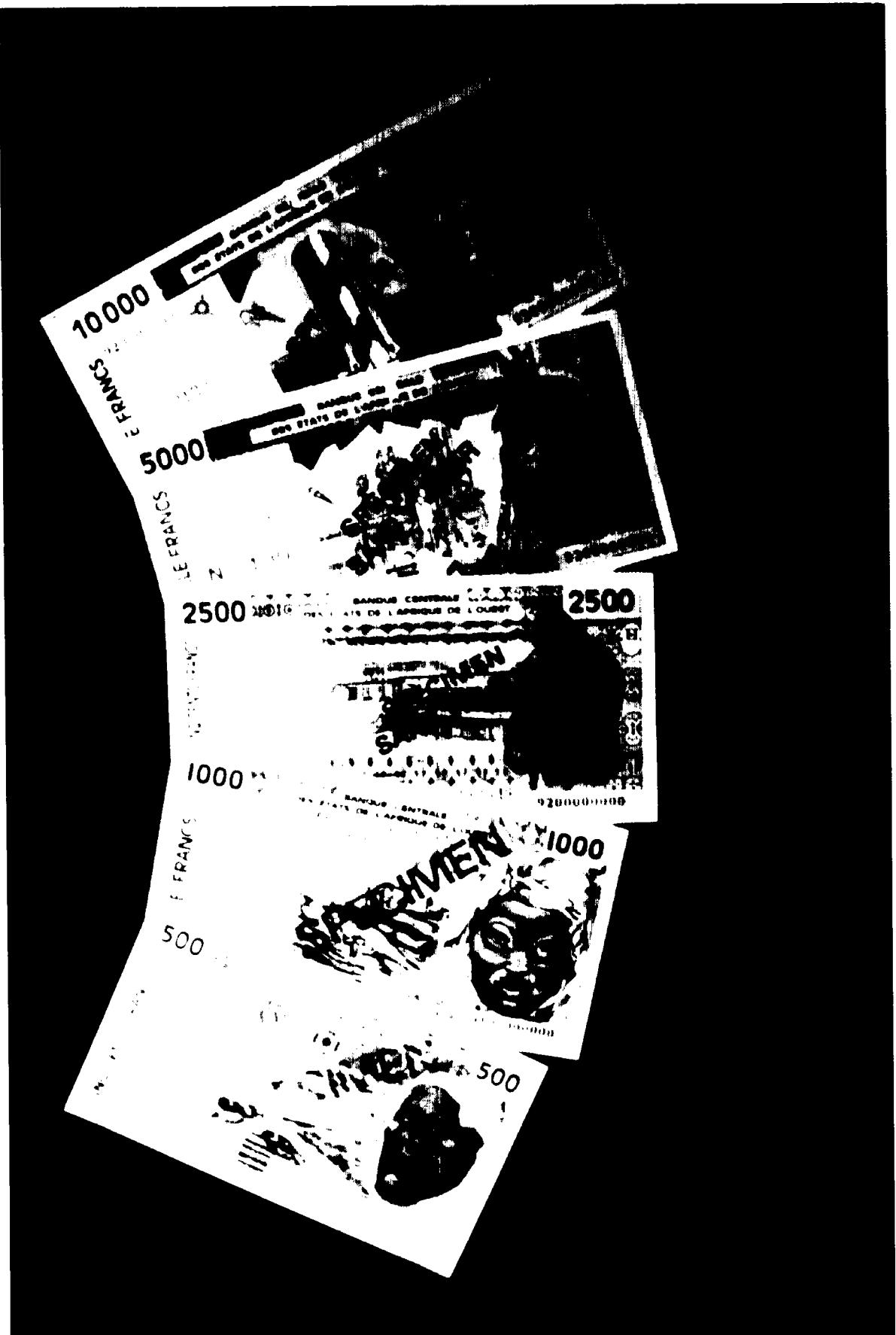
Le contrôle de l'application des dispositions de la Convention de Compte d'opérations signée le 4 décembre 1973 entre la France et les Etats de l'Union a été effectué, pour la République Française, par Monsieur Pierre HUEL et, pour l'Union par le cabinet COOPERS & LYBRAND/DIEYE, Commissaire Contrôleur.

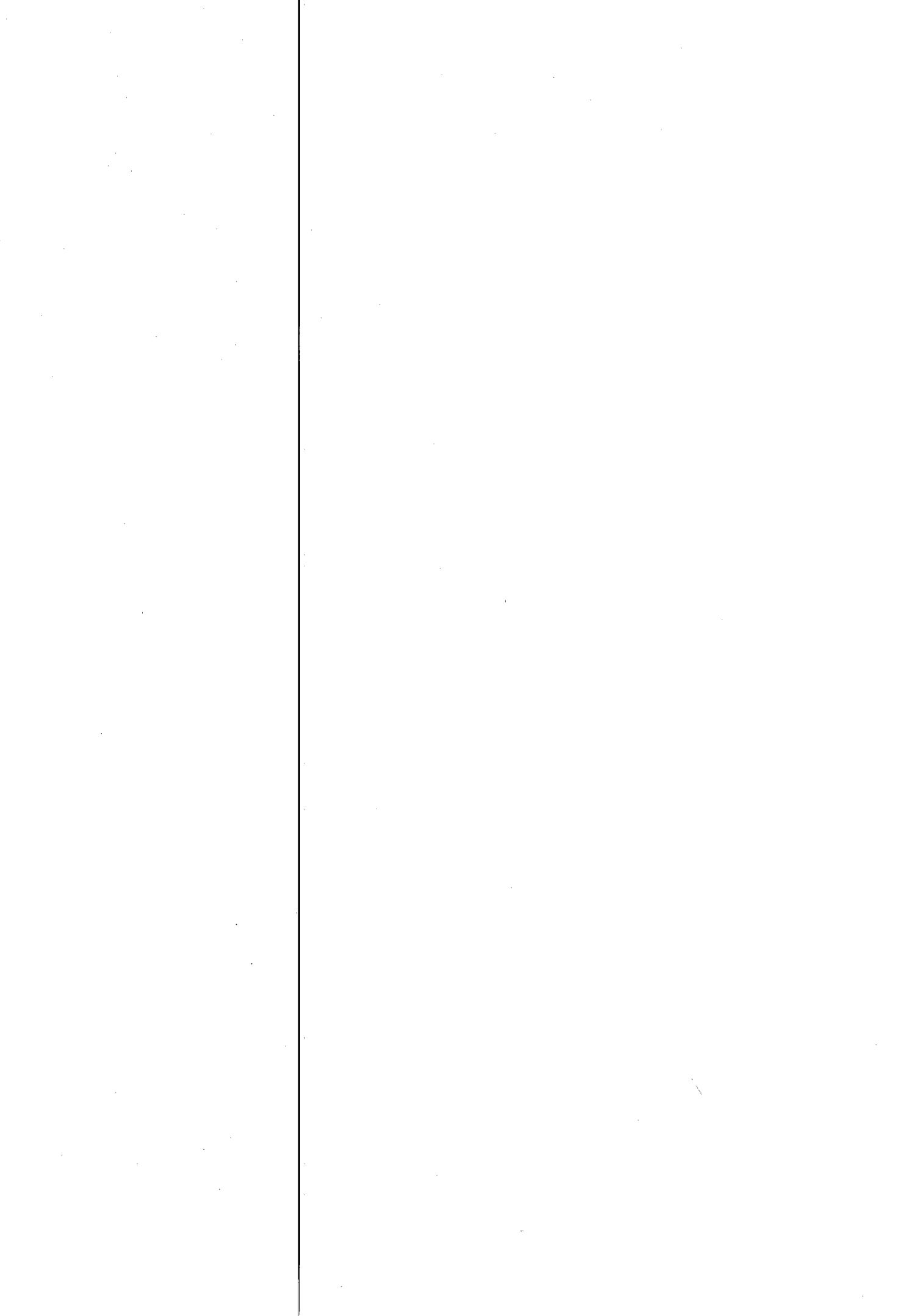
Ventilation des produits par nature



Ventilation des charges par nature







Rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Exercice clos le 31 décembre 1998

RAPPORT D'OPINION DES AUDITEURS

Coopers & Lybrand Dièye

2, Place de l'Indépendance
Immeuble BIAO - 1er étage
B.P. 188 - DAKAR
Tél. : 821.85.88 - 831.86.71
Télex : 61352 CADEXCO
Télécopie : 821.75.94

Messieurs les Administrateurs de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest-BCEAO
Avenue Abdoulaye FADIGA
DAKAR

Membre de Coopers & Lybrand (international)

Messieurs les Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil des Ministres en date du 17 Février 1996, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle du bilan et du compte de résultat de la BCEAO tels qu'ils sont annexés au présent rapport, relatifs à l'exercice clos le 31.12.1998.

Notre mission de Commissaire Contrôleur comporte l'audit des comptes du Siège de la BCEAO et de la centralisation des comptes des agences nationales eux-mêmes audités par les Contrôleurs Nationaux des différents pays membres de l'UMOA.

La préparation des états financiers est du ressort exclusif du Management de la Banque Centrale, notre rôle étant d'en vérifier la conformité aux normes comptables internationales.

De même, l'objectif d'un audit n'est pas d'identifier ou de détecter les problèmes qui pourraient résulter de l'incapacité des systèmes informatiques à gérer les changements de dates et ce y compris les conséquences et problèmes spécifiques relatifs à l'an 2000 sauf s'ils ont une conséquence sur la production des données comptables relatives à la période sous revue. De plus, nous n'avons aucune responsabilité au regard des actions de la BCEAO

pour rendre ses systèmes informatiques ou tous autres systèmes (tels que ceux de ses fournisseurs ou ceux d'autres parties tierces) capables d'utiliser correctement les dates dans le contexte du passage à l'an 2000 ; ou pour attester que la BCEAO a ou aura corrigé, à temps, tous les systèmes concernés. Cela reste de la responsabilité de la Banque.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les différentes rubriques des états financiers. Un audit consiste également à apprécier que les principes comptables ont fait l'objet d'une application constante et que les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes sont raisonnables.

Nous pensons que nos travaux de contrôle peuvent valablement servir de base à l'expression d'une opinion sur les états financiers de la Banque Centrale.

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit admises au plan international et a comporté toutes les diligences que nous avons jugées nécessaires, compte tenu de l'utilisation pour ce qui concerne les directions nationales, des travaux réalisés sous leur responsabilité par les contrôleurs nationaux ; et compte tenu pour ce qui est de la Guinée Bissau, des limites imposées par l'arrêt des activités au 31 Mai 1998 dernière situation centralisée.

A l'issue de nos contrôles, il nous appartient de formuler les observations suivantes :

1/ Nous avons noté que contrairement aux dispositions de votre règlement de comptabilité Tome II, articles 278 et 289 et aux principes comptables généralement admis, les pertes latentes de change relatives au DTS ne sont pas provisionnées à la clôture de l'exercice.

2/ Pour le dossier C2I, la provision prise en compte par la BCEAO sur les créances et actions en portage devrait être réintégrée, car nous restons persuadés de la justesse de la position que nous avions précédemment exprimée à savoir imputation aux Trésors Nationaux, des risques de perte finale. Le reclassement opéré en compte d'ordre ne remporte pas notre adhésion.

En conclusion de nos travaux, compte tenu de ce que dessus, nous sommes d'avis que les comptes de la BCEAO arrêtés au 31 décembre 1998 sont réguliers et sincères et reflètent la situation financière de la Banque ainsi que le résultat de ses opérations closes à la même date.

Fait à Dakar, le 24 Mai 1999

Aziz DIEYE
Associé-Directeur

RAPPORT SUR LE CHANGEMENT DE METHODE

Conformément aux Principes Comptables Internationaux (Norme IASC 1), les états financiers doivent être établis et présentés d'un exercice à l'autre selon les normes, méthodes et formes fixes en vue de permettre leur comparabilité dans l'espace et dans le temps.

La dérogation à ce principe ne peut se justifier que par la recherche d'une meilleure image fidèle.

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest - BCEAO - a procédé au cours de l'exercice sous-revue à un changement de méthode relativement à la valorisation de son stock d'or qui pour mieux se conformer aux dispositions du Réglement de Comptabilité a, cette année, évalué à la moyenne trimestrielle des cours du fixing de Londres au lieu de la moyenne des moyennes mensuelles sur le trimestre.

Les normes internationales d'audit font obligation en pareille circonstance au Commissaire Contrôleur d'établir un rapport afin d'émettre un jugement sur la pertinence du changement de méthode et d'en chiffrer les incidences sur les états financiers.

Le changement intervenu s'est traduit comme suit :

	31 décembre 1997	31 décembre 1998
	Millions de francs CFA	
Résultat avant changement de méthode	32 205	16 847
Changement de méthode	31 709	16 865
Incidence du changement	496	18

**NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (BCEAO)**

Annexe aux comptes de l'exercice de douze mois
clos le 31 décembre 1998

Les états financiers vérifiés au 31 décembre 1998 comprennent :

- les notes relatives aux états financiers ;
- le bilan ;
- le compte de pertes et profits.

I - FAITS CARACTERISTIQUES

- L'exercice se caractérise par l'incidence des événements intervenus en Guinée-Bissau, sur les opérations de l'agence principale de Bissau, qui ne couvrent que cinq (5) mois d'activités

- La détérioration du résultat de change liée à la baisse relativement importante du cours du dollar à la clôture de l'exercice 1998 et ayant entraîné un prélèvement sur le fonds de réévaluation des devises.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La BCEAO tient sa comptabilité selon les procédures et schémas définis dans le règlement de comptabilité élaboré en 1985.

Modes et méthodes d'évaluation

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon le mode linéaire au *prorata temporis*.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont évaluées au cours du jour de clôture et les différences résultant de l'évaluation des comptes de position de change et les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change, sont inscrits au compte de résultat.

L'évaluation du stock de fournitures est faite selon la méthode du coût moyen pondéré ou FIFO lorsque des difficultés d'application se sont présentées.

Le stock d'or détenu est évalué sur la base de la moyenne trimestrielle des cours de l'once d'or à la Bourse de Londres. L'écart de réévaluation de l'or est comptabilisé en compte de réserves.

Les titres de participation détenus sont évalués à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur au bilan est inférieure à la quote-part dans la situation nette de la société émettrice, une provision est constituée.

III - NOTES SUR LE BILAN

Néant.

IV- NOTES SUR LE COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Produits financiers

La variation des produits financiers se caractérise par la baisse des gains de change liée à l'évolution défavorable du dollar US à la clôture de l'exercice 1998, comparé aux niveaux records atteint en décembre 1997.

Produits sur exercices antérieurs

Ce compte a enregistré le montant versé par le trésor français au titre de la garantie de change relative à la variation du franc français par rapport au DTS en 1997.

V- AUTRES INFORMATIONS

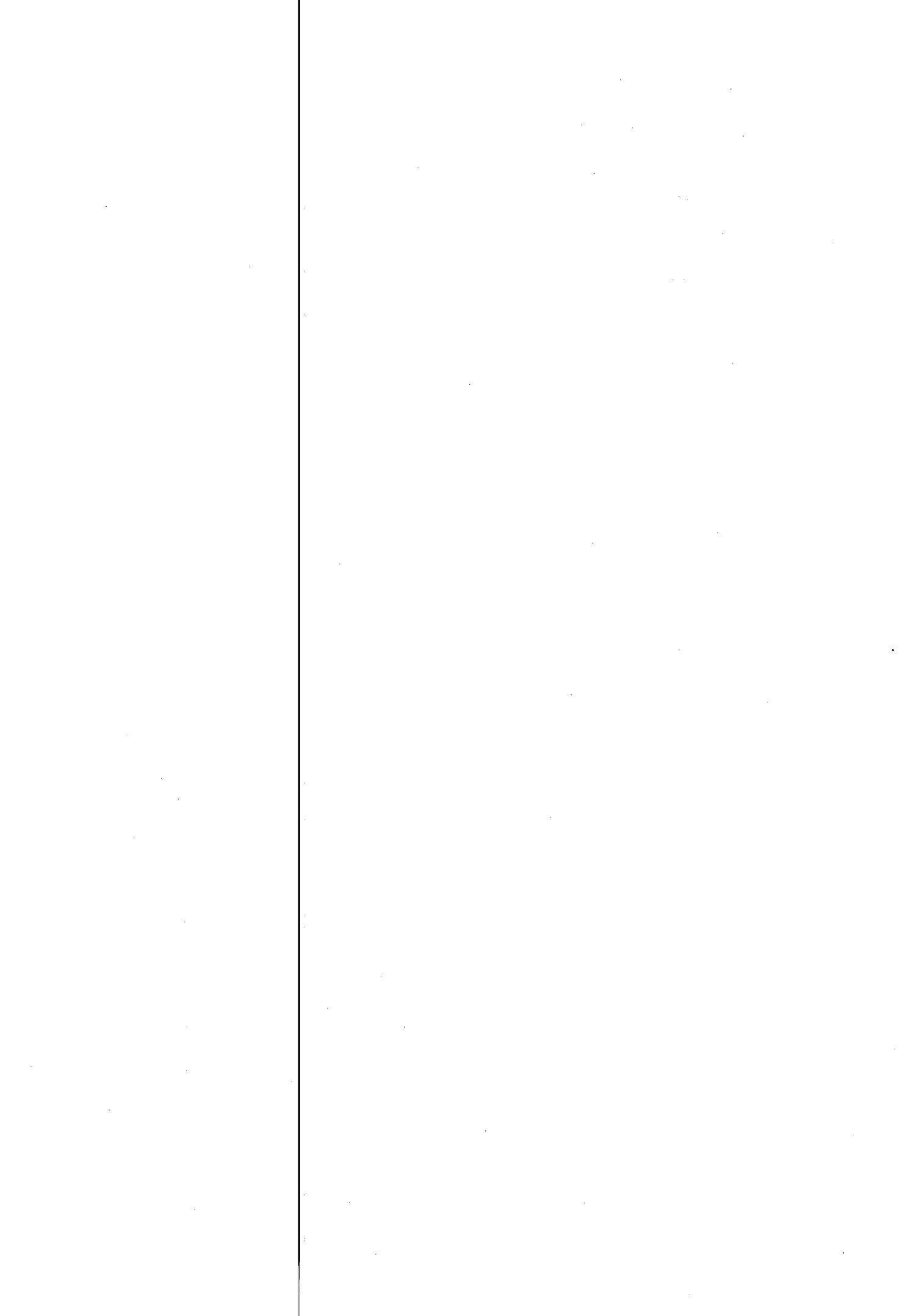
Néant.

BILAN DE LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST AU 31 DECEMBRE 1998 (montants en francs CFA)

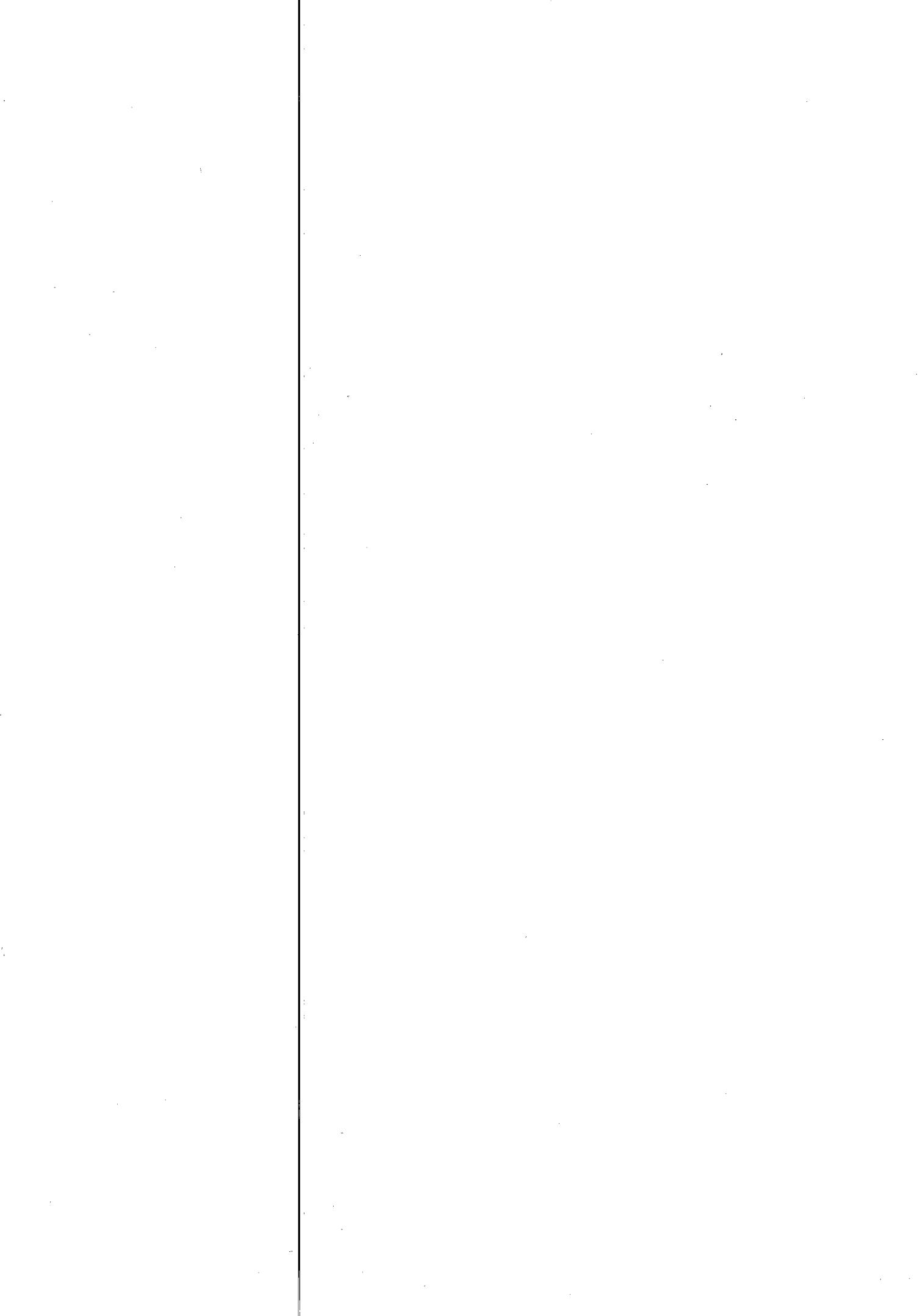
ACTIF	PASSIF
AVOIRS EN OR	158 211 261 510
FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL	24 210 733 434
Position de réserve	23 133 506 474
Droits de Titre-Speciaux détenus	1 077 226 960
AVOIRS EN MONNAIES ETRANGERES	1 764 213 239 797
Compte d'opérations	1 470 622 816 595
Correspondants dans la zone franc	6 351 547 482
Billets de la zone franc	4 308 994 893
Correspondants en dehors de la zone franc	273 853 211 921
Bons d'institutions financières	6 597 837 461
Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest	2 478 831 445
Créances à rattacher	
CREANCES SUR LES BANQUES	178 847 008 424
Court terme	52 106 508 424
Moyen terme	98 155 500 000
Long terme	28 605 000 000
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	16 511 253 293
Court terme	16 231 253 293
Moyen terme	280 000 000
Long terme	
CREANCES SUR LES TRESORS NATIONAUX	598 133 666 299
Cheques Postaux	2 164 777
Article 14 : Découvert	361 445 792 381
Article 15	218 690 000
Obligations Cautionnées	
Titres d'Etat	24 940 753 730
Créances à rattacher	3 429 814 083
Créances consolidées	6 499 606 747
Créances financières des Trésors Nationaux	201 596 844 581
OPERATIONS P/C TRESORS NATIONAUX	886 586 466 108
Recours au crédit du Fonds	4 287 967 195
Facilités d'Ajustement Structurel	41 275 473 215
Facilités d'Ajustement Structurel Renforcées	785 103 025 698
Autres concours	55 920 000 000
PARTICIPATIONS (- Provisions)	165 875 500 221
AUTRES IMMOBILISATIONS (- Amortissements)	135 612 466 600
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	156 262 775 751
	4 084 464 371 437
BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION	1 383 604 282 641
BANQUES ET INSTITUTIONS ETRANGERES	72 755 310 021
BANQUES ET INSTITUTIONS COMMUNES DE L'UNION	80 079 823 234
BANQUES INSCRITES DANS LES ETATS	128 528 227 697
Ets. FINANCIERS INSCRITS DANS LES ETATS	987 015 265
TRESORS NATIONAUX ET AUTRES COMPTABLES	338 152 416 785
AUTRES COMPTES DE DEPOSITS	15 030 786 062
TRANSFERTS A EXECUTER	20 356 016 322
Transferts Umoa-Exterior émis	5 287 454 931
Transferts Exterieur-Umoa reçus	13 095 778 370
Dispositions intra-Umoa émises	1 220 645 191
Dispositions internes émises	752 137 830
ENGAGEMENTS EN MONNAIES ETRANGERES	178 258 288
Correspondants dans la zone franc	
Correspondants en dehors de la zone franc	
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL	963 030 007 786
Recours au crédit du Fonds	4 258 443 318
Allocations de Droits de Tirage Spéciaux	96 160 905 393
Concours Facultés d'Ajustement Structurel	43 809 423 447
Concours Facultés d'Ajustement Structurel Renforcées	818 801 235 628
CAPITAL ET RESERVES	806 918 096 966
PROVISIONS POUR RISQUES	28 783 482 363
RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION	16 864 702 172
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	229 189 945 835

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE LA B.C.E.A.O.

	MONTANTS en francs CFA
CHARGES	
1 - CHARGES FINANCIERES	33 367 608 233
1.1 - Banques	7 303 675 895
1.2 - Trésors nationaux	6 930 219 693
1.3 - Autres Organismes	3 006 342 590
1.4 - F.M.I.	4 018 231 029
1.5 - Pertes de change	12 096 883 141
1.6 - Correspondants	12 255 885
2 - ENTRETIEN DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE	13 536 225 407
3 - FRAIS GENERAUX	47 788 335 385
4 - CHARGES / EXERCICES ANTERIEURS	2 796 635 670
5 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	822 617 572
6 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	10 917 652 390
7 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	2 338 302 027
TOTAL CHARGES	111 567 376 684
PRODUITS	
8 - PRODUITS DES OPERATIONS DE CREDITS	17 929 250 190
8.1 - Refinancement	3 372 195 571
8.2 - Marché monétaire	934 711 887
8.3 - Concours aux Trésors	12 238 596 354
8.4 - Intérêts sur créances consolidées	254 557 169
8.5 - Découverts accidentels	3 409 774
8.6 - Produits sur titres d'Etat	646 378 163
8.7 - Pénalités réserves obligatoires	479 401 272
9 - PRODUITS SUR AVOIRS EXTERIEURS	88 335 537 232
9.1 - Compte d'opérations	64 528 437 109
9.2 - Intérêts sur avoirs en devises	17 505 390 904
9.3 - Gains de change	6 301 709 219
10 - AUTRES PRODUITS	9 613 909 299
11 - PRODUITS / EXERCICES ANTERIEURS	12 318 637 493
12 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	234 744 642
TOTAL PRODUITS	128 432 078 856
RESULTAT	16 864 702 172



Annexe statistique



S O M M A I R E

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	A.2
Position nette des Etats vis-à-vis du Fonds Monétaire International	A.3 à A.6
Commercialisation des principaux produits agricoles d'exportation	A.7 à A.8
Production des principales cultures vivrières	A.9 à A.10
Elevage et pêche	A.11 à A.12
Mines et pétrole	A.13
Prix à la production des cultures d'exportation	A.14
Indice harmonisé des prix à la consommation	A.15 à A.16
Situation des Institutions monétaires	A.17 à A.25
Situation de la Banque Centrale	A.26 à A.34
Situation des banques	A.35 à A.43
Position nette des Gouvernements	A.44 à A.52
Epargne intérieure des particuliers et entreprises privées	A.53 à A.57
Evolution de la base monétaire	A.58 à A.66
Utilisations déclarées aux Centrales des risques :	
- Crédits à court terme	A.67 à A.74
- Crédits à moyen et long termes	A.75 à A.82
Balances des paiements	A.83 à A.87
Décomposition de la circulation fiduciaire	A.88
Mouvements de billets entre agences	A.89
Mouvements de billets et pièces aux guichets de la B.C.E.A.O.	A.90

COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	1995	1996	1997	1998	1997	1998
					1er trim.	2e trim.
					3e trim.	4e trim.
Prix moyens de la période en francs CFA / kg						
Cacao						
Prix indicatif O.I.C.C.	713	740	946	1.105	806	930
Café						
Prix indicatif robusta O.I.C.	1.396	916	1.034	1.206	929	1.137
Coton						
Indice A Liverpool	981	883	951	963	932	943
Huile d'arachide brute						
Toutes origines						
Rotterdam	491	458	592	602	500	578
Huile de palme						
Sumatra						
C.I.F. N.W. Europe	312	271	317	445	319	318

INDICES DES COURS MONNAIAUX EXPRIMÉS EN FRANCS CFA DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTÉS PAR L'UMOA

	1995	1996	1997	1998	1999	1997	1998	1999	1997	1998	1999	1998	
						1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
Indices moyens : Base 100 année 1980													
INDICE GENERAL	136,0	125,5	134,8	167,6	129,9	137,0	139,2	133,3	171,2	168,8	166,7	163,5	
dont produits végétaux	143,2	133,2	143,8	182,4	138,0	146,6	148,8	141,8	187,1	184,2	181,2	177,2	
- Cacao	64,8	67,2	85,8	100,5	73,2	84,5	94,0	92,2	101,1	105,4	100,4	95,1	
- Café	101,8	66,8	75,4	88,0	67,7	83,0	75,4	75,6	88,5	93,2	83,7	86,5	
- Oléagineux	118,2	117,4	137,6	151,4	134,3	140,6	142,9	132,4	154,9	152,7	148,7	149,3	
- Bois	352,8	352,8	352,8	491,8	352,8	352,8	352,8	352,8	510,1	484,7	485,3	487,0	
- Coton	112,8	101,5	109,3	110,7	107,2	108,4	115,4	106,2	116,9	110,8	113,6	101,5	

A.2

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

31 décembre						
		1994	1995	1996	1997	1998
Millions de D.T.S.						
U.M.O.A. - Position globale						
Département des D.T.S.	- Allocations	117,4	117,4	117,4	118,6	118,6
	- Disponibilités	-	10,2	5,7	2,3	1,3
Département général	- Quote-part	618,1	618,1	618,1	628,6	628,6
	- Positions de réserve	-	28,0	28,2	28,5	28,5
	- Encours des tirages	152,5	91,1	58,1	26,3	5,3
	dont : .Tranches de crédits	87,7	56,5	42,0	26,3	5,3
	.Financt. compensatoire	-	-	-	-	-
	.Facilité élargie	-	-	-	-	-
	.Financt. supplément.	-	-	-	-	-
	.Accès élargi	55,5	34,6	16,1	-	-
	.Financt. stocks régulat.	-	-	-	-	-
	.Financt. comp. et pour imprévus	9,3	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	381,9	611,3	755,6	816,8	997,0
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	151,0	129,6	101,4	75,5	54,0
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Bénin						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	-	0,1	0,2	0,1	-
Département général	- Quote-part	45,3	45,3	45,3	45,3	45,3
	- Positions de réserve	-	2,1	2,1	2,2	2,2
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	26,8	35,8	49,4	53,9	53,5
Facilité d'Ajust. Struct.	- Encours des prêts	22,0	20,8	19,5	16,4	12,9
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-
Burkina						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	-	5,5	1,8	1,6	0,5
Département général	- Quote-part	44,2	44,2	44,2	44,2	44,2
	- Positions de réserve	-	7,2	7,2	7,2	7,2
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struc. Renf.	-Encours des prêts	13,9	28,4	35,0	48,3	61,1
Facilité d'Ajust. Structurel	-Encours des prêts	19,0	22,1	21,5	20,2	18,5
Fonds fiduciaire	-Encours des prêts	-	-	-	-	-
Source : Fonds Monétaire International.						

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre					
		1994	1995	1996	1997	1998	
		Millions de D.T.S.					
Côte d'Ivoire							
Département des D.T.S.	- Allocations	37,8	37,8	37,8	37,8	37,8	
	- Disponibilités	-	1,2	0,8	-	0,1	
	- Quote-part	238,2	238,2	238,2	238,2	238,2	
	- Positions de réserve	-	-	0,1	0,2	0,2	
	- Recours au crédit du Fonds	107,3	48,9	16,1	-	-	
	dont : . Tranches de crédits	44,7	14,5	-	-	-	
Département général	. Financ. compensatoire	-	-	-	-	-	
	. Facilité élargie	-	-	-	-	-	
	. Financ. supplément.	-	-	-	-	-	
	. Financ. stocks régulat.	-	-	-	-	-	
	. Accès élargi	53,3	34,4	16,1	-	-	
	. Financ. comp. et pour imprévus	9,3	-	-	-	-	
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	119,1	238,2	333,5	333,5	457,3	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-	
Guinée-Bissau							
Département des D.T.S.	- Allocations	-	-	-	1,2	1,2	
	- Disponibilités	-	-	-	0,1	-	
	- Quote-part	-	-	-	10,5	10,5	
	- Positions de réserve	-	-	-	-	-	
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-	-	
	dont : . Tranches de crédits	-	-	-	-	-	
Département général	. Financ. compensatoire	-	-	-	-	-	
	. Facilité élargie	-	-	-	-	-	
	. Financ. supplément.	-	-	-	-	-	
	. Financ. stocks régulat.	-	-	-	-	-	
	. Accès élargi	-	-	-	-	-	
	. Financ. comp. et pour imprévus	-	-	-	-	-	
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	-	-	-	8,1	0,5	
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	-	-	-	0,9	0,5	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-	
Source : Fonds Monétaire International							

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre					
		1994	1995	1996	1997	1998	
		Millions de D.T.S.					
Mali							
Département des D.T.S.	{ - Allocations	15,9	15,9	15,9	15,9	15,9	
	- Disponibilités	-	0,3	0,2	0,1	0,1	
Département général	- Quote-part	68,9	68,9	68,9	68,9	68,9	
	- Positions de réserve	-	8,7	8,7	8,7	8,7	
	- Recours au crédit du Fonds	1,0	-	-	-	-	
	dont : .Tranches de crédits	1,0	-	-	-	-	
	.Accès élargi	-	-	-	-	-	
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	39,6	69,1	89,7	98,6	107,4	
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	33,5	30,0	24,9	19,8	13,2	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-	
Niger							
Département des D.T.S.	{ - Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4	
	- Disponibilités	-	0,2	1,3	-	0,1	
Département général	- Quote-part	48,3	48,3	48,3	48,3	48,3	
	- Positions de réserve	-	8,6	8,6	8,6	8,6	
	- Recours au crédit du Fonds	11,1	11,1	11,1	7,0	1,4	
	dont : .Tranches de crédits	11,1	11,1	11,1	7,0	1,4	
	.Financ. compensatoire	-	-	-	-	-	
	.Accès élargi	-	-	-	-	-	
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	15,6	13,6	19,9	26,2	42,1	
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	15,1	10,3	5,6	2,2	0,9	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	-	-	-	-	-	
Source : Fonds Monétaire International.							

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre				
		1994	1995	1996	1997	1998
Millions de D.T.S.						
Sénégal						
Département des D.T.S.		Allocations	24,5	24,5	24,5	24,5
		Disponibilités	-	2,6	1,2	0,4
Département général		Quote-part	118,9	118,9	118,9	118,9
		Position de réserve	-	1,2	1,3	1,3
		Recours au crédit du Fonds	30,9	30,9	30,9	19,3
		dont : .Tranches de crédits	30,9	30,9	30,9	19,3
		.Financt. compensatoire	-	-	-	-
		.Facilité élargie	-	-	-	-
		.Financt. supplément	-	-	-	-
		.Accès élargi	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.		Encours des prêts	137,1	175,8	180,0	191,9
Facilité d'Ajust. Structurel		Encours des prêts	37,4	26,6	15,5	7,0
Fonds fiduciaire		Encours des prêts	-	-	-	-
Togo						
Département des D.T.S.		Allocations	11,0	11,0	11,0	11,0
		Disponibilités	-	0,3	0,2	-
						0,1
Département général		Quote-part	54,3	54,3	54,3	54,3
		Positions de réserve	-	0,2	0,2	0,3
		Recours au crédit du Fonds	2,2	0,2	-	-
		dont : .Tranches de crédits	-	-	-	-
		.Financt. supplément.	-	-	-	-
		.Accès élargi	2,2	0,2	-	-
						-
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.		Encours des prêts	29,8	50,4	48,1	56,3
Facilité d'Ajust. Structurel		Encours des prêts	24,0	19,8	14,4	9,0
Fonds fiduciaire		Encours des prêts	-	-	-	-
Source : Fonds Monétaire International						

U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Tonnes						
BENIN						
Arachides	73 932	73 822	77 626	57 570	65 532	102 341
Coton graine	161 595	270 530	265 822	349 620	348 793	359 200
Karité	-	-	-	-	-	-
Régime de palme	56 200	54 300	25 700	-	-	-
Palmistes	-	-	723	-	-	-
BURKINA						
Arachides	143 400	206 300	203 200	213 300	223 800	151 100
Coton graine	163 300	117 000	143 000	150 892	214 305	338 141
Karité	82 800	76 200	70 100	75 700	-	-
Sésame	2 000	3 500	-	-	-	-
COTE D'IVOIRE						
Café	139 512	145 615	197 306	176 063	322 735	293 250
Cacao	696 969	887 474	862 000	1 264 831	1 129 954	1 105 111
Coton graine	238 784	258 190	209 000	221 785	265 145	337 100
Régime de palme	1 430 631	965 453	-	-	-	-
Palmistes	42 864	26 760	-	-	-	-
Caoutchouc	70 980	71 420	76 918	78 947	-	-
Canne à sucre	1 212 880	-	-	-	-	-
Tabac	150	214	255	-	-	-
Bananes(2)	169 995	155 705	171 830	184 638	168 671	185 637
Ananas(2)	133 389	143 428	146 743	156 863	135 698	137 254
Bois en grume (1)	344	421	371	286	185	-
Bois débité (1)	642	759	641	375	380	-
GUINEE-BISSAU						
Arachides	-	-	16 326	15 810	15 820	-
Noix de cajou	-	-	24 793	29 007	38 580	57 900
Palmistes	-	-	1 154	1 786	252	-
Coton	-	-	1 181	784	520	-
MALI						
Arachides	141 100	147 070	213 008	155 541	132 788	142 887
Coton graine	320 000	246 362	293 769	405 939	452 046	522 800
Karité	-	-	-	-	-	-
Tabac	588	1 489	401	-	-	-

U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION (suite)

	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Tonnes						
NIGER						
Arachides	40 200	45 600	67 400	111 500	196 000	113 600
Coton graine	3 000	1 685	1 827	4 141	5 000	1 500
SENEGAL						
Arachides	184 000	259 300	301 800	337 800	148 600	239 400
Coton graine	47 533	38 769	28 664	31 364	38 399	41 000
Tomate industrielle	24 700	34 300	21 700	13 100	3 400	21 000
TOGO						
Café	5 386	9 804	10 600	6 500	22 400	10 600
Cacao	3 384	3 130	5 500	6 000	14 200	5 800
Coton graine	70 000	125 662	131 700	102 100	146 400	176 200
Arachides	32 100	34 700	38 600	35 100	55 400	55 700
Karité	-	-	-	3 704	-	-
Régime de palme	-	-	-	-	-	-
Palmistes	15 100	-	-	-	18 000	19 200
UMOA						
Cacao	700 353	890 604	867 500	1 270 831	1 144 154	1 110 911
Café	144 898	155 419	207 906	182 563	345 135	303 850
Coton graine	1 012 855	1 058 198	1 074 963	1 266 625	1 470 608	1 775 941
Régime de palme	1 486 831	1 019 753	25 700	-	-	-
Palmistes	42 864	26 760	-	-	18 252	19 200
Karité	82 800	76 200	70 100	79 404	-	-
Sésame	2 000	3 500	-	-	-	-
Arachides	614 732	763 692	921 060	921 621	837 940	805 028
Caoutchouc	70 980	71 420	76 918	78 947	-	-
Tabac	738	1 703	656	-	-	-
Bananes (2)	169 995	155 705	171 830	184 638	168 671	185 637
Ananas (2)	133 389	143 428	146 743	156 863	135 698	137 254
Bois en grume (1)	344	421	371	286	-	-
Bois débité (1)	642	759	641	375	-	-
Canne à sucre	1 212 880	-	-	-	-	-
Tomate industrielle	24 700	34 300	21 700	13 100	3 400	21 000
Noix de cajou	-	-	24 793	29 007	38 580	57 900
(1) : Milliers de m3.						
(2) : Exportations.						
Source : Organismes nationaux de commercialisation.						

U.M.O.A. - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES

	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Milliers de tonnes						
BENIN						
Maïs	459,5	483,4	491,5	432,1	555,8	701,0
Mil et sorgho	136,5	105,6	112,8	109,5	134,5	147,0
Riz paddy	11,5	11,8	13,9	14,8	22,3	26,9
Igname	1 224,9	1 185,1	1 250,5	1 400,0	1 346,1	1 407,7
Manioc	1 040,8	1 141,1	1 045,8	1 342,6	1 456,6	1 918,4
Haricot et niébé	62,2	43,7	48,1	52,4	61,0	73,7
BURKINA						
Maïs	341,3	270,7	350,3	365,9	293,7	269,3
Mil et sorgho	2 075,6	2 209,6	2 070,2	1 861,0	2 076,2	1 887,3
Riz paddy	46,7	53,8	61,0	81,1	111,8	98,6
COTE D'IVOIRE						
Maïs	512,3	559,4	552,0	577,4	606,0	556,5
Riz paddy	732,0	767,6	798,3	846,2	888,5	706,4
Mil et sorgho	91,0	90,0	89,0	91,0	93,0	96,0
Igname	2 765,7	2 823,6	2 894,2	3 067,9	3 221,0	2 772,0
Manioc	1 396,9	1 564,1	1 640,7	1 721,1	1 805,0	1 567,0
Banane plantain	1 553,7	1 276,4	1 365,5	1 438,8	1 547,0	1 285,5
GUINEE-BISSAU						
Riz paddy	-	-	131,0	133,3	135,5	-
Manioc	-	-	15,7	16,2	21,1	-
Patate douce	-	-	18,3	18,8	22,5	-
MALI						
Maïs	218,8	260,7	296,7	243,3	266,6	310,7
Mil et sorgho	1 419,3	1 303,4	1 479,4	1 275,3	1 151,2	1 115,8
Riz paddy	404,5	384,9	422,2	416,4	552,6	511,5

U.M.O.A. - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES (suite)

	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Milliers de tonnes						
NIGER						
Haricot et niébé	402,3	162,8	382,6	184,1	380,0	324,0
Mil et sorgho	2 174,0	2 766,4	2 368,6	2 306,4	2 270,3	1 844,4
Riz paddy	40,3	9,0	62,0	51,0	52,5	43,6
SENEGAL						
Maïs	114,6	138,3	108,2	106,5	88,6	60,3
Mil et sorgho	562,7	752,6	670,9	794,1	734,4	544,8
Riz paddy	214,0	193,4	175,2	155,2	148,8	173,7
Manioc	45,9	23,0	22,0	35,0	47,0	46,6
Haricot et niébé	8,7	55,9	29,0	41,9	20,6	19,3
Pastèques	-	500,0	122,1	232,0	219,5	261,3
TOGO						
Maïs	278,1	393,1	347,6	290,4	387,6	452,2
Mil et sorgho	187,6	201,5	167,4	246,5	211,0	200,5
Riz paddy	25,3	34,0	50,1	51,2	76,5	86,2
Igname	368,0	530,4	484,0	530,5	604,7	683,0
Manioc	452,1	389,5	430,9	602,2	548,3	595,8
Haricot et niébé	23,8	38,6	27,7	29,0	42,6	46,7
UMOA						
Maïs	1 924,6	2 105,6	2 146,3	2 015,6	2 198,3	2 350,0
Mil et sorgho	6 646,7	7 429,1	6 958,3	6 683,8	6 670,6	5 835,8
Riz paddy	1 474,3	1 454,5	1 713,7	1 749,2	1 988,5	1 646,9
Igname	4 358,6	4 539,1	4 628,7	4 998,4	5 171,8	4 862,7
Manioc	2 935,7	3 119,7	3 255,1	3 717,1	3 878,0	4 127,8
Banane plantain	1 553,7	1 276,2	1 365,5	1 438,8	1 547,0	1 285,5
Haricot et niébé	497,0	301,0	487,4	307,4	504,2	463,8
Pastèques	-	500,0	122,1	232,0	219,5	261,3
Patate douce	-	-	18,3	18,8	22,5	-
Source : Ministères de l'Agriculture des Etats.						

U.M.O.A. - ELEVAGE ET PECHE

Pays / Produits	1993	1994	1995	1996	1997	1998(**)
Milliers de têtes						
ELEVAGE						
BENIN						
Bovins	1 140	1 223	1 294	1 350	1 345	1 402
Ovins et caprins	1 540	1 573	1 575	1 607	1 721	1 755
Porcins	536	555	566	581	234	234
Volaille	-	-	8 944	9 194	9 451	9 716
BURKINA						
Bovins	4 178	4 661	4 346	4 433	4 522	4 612
Ovins et caprins	12 546	12 923	13 310	13 710	14 121	14 544
Porcins	541	529	-	-	-	-
Volailles	18 620	18 166	19 340	19 920	20 518	21 133
COTE D'IVOIRE (1)						
Bovins	19 501	19 791	20 291	20 818	21 367	-
Ovins et caprins	6 038	6 189	6 345	6 502	6 664	-
Porcins	7 969	7 728	7 950	6 491	4 985	-
Volailles	21 000	18 711	19 176	23 036	23 431	-
GUINEE-BISSAU						
Bovins	-	2 037	2 094	2 199	2 858	-
Ovins et caprins	-	496	510	536	696	-
Volailles	-	772	773	928	1 206	-
MALI						
Asins	627	646	617	-	-	670
Bovins	5 485	5 350	5 554	5 879	6 056	6 240
Ovins et caprins	12 300	12 700	13 306	13 838	14 530	15 226
Porcins	64	65	45	-	-	65
Equins	97	105	116	-	-	150
Volailles	22 300	22 500	22 700	-	-	-
Camelins	250	252	364	-	-	414

U.M.O.A - ELEVAGE ET PECHE (suite)

Pays / Produits	1993	1994	1995	1996	1997	1998(**)
Milliers de têtes						
NIGER						
Bovins	2 893	1 968	2 007	2 047	2 087	2 129
Ovins et caprins	12 326	9 424	9 777	9 937	10 206	10 481
SENEGAL						
Bovins	2 693	2 760	2 829	2 870	2 898	2 912
Ovins et caprins	6 733	7 034	7 350	7 485	7 776	8 048
Porcins	154	161	177	171	191	214
Equins	831	800	860	793	819	836
Volailles	15 305	15 773	16 656	16 882	18 081	20 463
TOGO						
Bovins	262	263	268	274	264	272
Ovins et caprins	2 610	2 600	2 669	2 742	3 303	3 468
Porcins	255	290	292	294	340	357
Volailles	8 500	5 338	5 579	5 830	7 247	7 827
UMOA(*)						
Asins	627	646	617	-	-	-
Camelins	250	252	364	-	-	-
Bovins	16 651	18 262	18 392	19 052	20 030	17 534
Ovins et caprins	48 055	46 750	48 497	49 855	52 353	53 436
Porcins	1 550	1 600	1 080	1 046	765	805
Equins	928	905	976	793	819	836
Volailles	64 725	62 549	73 992	52 754	56 503	58 599
PECHE						
Tonnes						
BENIN	30 217	37 900	44 379	42 175	41 977	42 000
BURKINA	-	-	-	-	-	-
COTE D'IVOIRE	29 012	27 935	25 570	30 229	23 534	23 519
GUINEE BISSAU	-	-	-	-	-	-
MALI	-	-	-	-	-	-
NIGER	2 962	2 516	4 035	3 100	-	-
SENEGAL	309 273	314 750	356 170	416 682	453 183	447 579
TOGO	16 414	15 551	11 902	15 063	11 509	15 075
UMOA	387 878	398 652	442 056	507 249	530 203	528 173
Sources : Ministères des ressources animales des Etats.						
(*) Non compris les données de la Côte d'Ivoire.						
(**) Données provisoires.						
(1) En tonnes.						

UMOA - MINES ET PETROLE

Périodes	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire		Mali	Niger	Sénégal			Togo
	Pétrole	Or	Pétrole Milliers de barils	Or kg			kg	Uranium tonnes	Phosphates de calcium tonnes	Phosphates d'alumine tonnes
	barils	kg								
PRODUCTION										
1988	1 637 443	3 380	77 499	-	-	287	2 245 000	61 300	75 000	3 344 003
1989	1 315 300	2 378	74 422	404	-	2 957	2 189 000	92 700	75 000	3 355 540
1990	1 415 800	3 572	69 108	288	-	2 831	2 039 000	90 800	100 000	2 438 674
1991	1 352 700	2 926	73 050	1 245	4 597	2 777	1 546 000	65 800	100 000	2 964 702
1992	933 300	2 404	69 371	1 776	5 467	2 966	2 110 000	53 800	-	2 030 702
1993	1 061 900	1 857	63 035	1 907	5 939	2 851	1 667 000	21 538	85 000	-
1994	884 577	1 275	-	1 872	4 599	2 957	1 587 300	19 200	87 000	2 121 489
1995	653 615	1 336	2 294	2 008	6 291	2 974	1 473 500	1 500	110 000	2 591 213
1996	552 144	1 024	5 815	2 054	6 584	3 322	1 376 000	-	100 000	2 704 500
1997	455 100	1 047	5 266	2 485	18 521	3 499	1 584 405	-	110 000	2 631 353
1998	355 900	1 060	3 806	1 995	22 746	3 516	1 514 897	-	137 197	2 253 411
VENTES										
1988	1 656 477	3 155	-	-	-	-	1 773 800	68 000	60 300	2 867 486
1989	1 370 400	2 038	-	404	-	-	1 420 900	82 300	83 500	3 013 147
1990	1 265 300	3 471	-	288	-	3 030	1 268 000	98 400	102 400	2 309 313
1991	1 366 600	835	-	1 245	-	2 945	1 183 600	55 100	-	3 046 599
1992	979 700	-	-	1 776	-	2 841	1 054 800	53 400	84 000	2 081 436
1993	1 085 100	723	-	1 907	-	3 748	859 359	23 472	80 200	1 567 391
1994	971 115	533	-	1 872	-	2 787	603 136	26 464	110 600	2 181 489
1995	664 419	1 487	-	2 008	6 291	3 116	853 594	-	95 247	2 906 900
1996	569 235	878	-	2 054	6 584	2 970	830 010	-	98 640	2 733 600
1997	408 527	1 060	-	2 485	16 323	3 921	598 806	-	391 798	2 686 640
1998	419 900	1 050	-	1 995	20 589	3 627	370 013	-	137 197	2 242 641

Sources : Organismes nationaux chargés des mines et du pétrole.

U.M.O.A. - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Francs CFA le kilogramme						
BENIN						
Arachide en coque	74	74	78	-	-	-
Café	160	160	-	-	-	-
Coton graine	95	100	140	165	200	-
Régimes de palme	80	55	-	-	-	-
Palmistes	35	40	40	40	-	-
BURKINA						
Arachide décortiquée (a)	95	60	libre	libre	libre	libre
Coton graine	95	112	112	140	160	160
COTE D'IVOIRE						
Cacao	200	240	398	320	320	455
Café	170	275	675	700	500	520
Coton graine	90	104	145	155	155	155
Régimes de palme	19	19	21	21	-	-
GUINEE-BISSAU						
Arachide	-	-	-	-	-	-
Noix de cajou	-	-	-	-	-	-
Palmistes	-	-	-	-	-	-
Coton	-	-	-	-	-	-
MALI						
Arachide en coque	libre	libre	libre	libre	libre	libre
Coton graine	85	97	125	145	-	-
NIGER						
Arachide en coque	libre	libre	libre	libre	libre	libre
Coton graine	100	77	140	165	175	170
SENEGAL						
Arachide en coque	80	100	120	125	131	150
Coton graine	100	110	150	170	170	185
TOGO						
Arachide décortiquée	122	124	206	246	238	267
Cacao	225	506	550	450	545	736
Café	140	233	650	750	568	796
Coton graine	90	110	145	170	180	190
Palmistes	48	54	59	62	64	66
Source : Journaux officiels des Etats.						
(a) Dé cortiquée et triée à partir de 1994-1995.						

U.M.O.A. - INDICE HARMONISÉ DES PRIX A LA CONSOMMATION

Base 100 = 1996 à l'exception de la Guinée-Bissau

	1993	1994	1995	1996	1997	1998
COTONOU						
1er trimestre	59,4	82,0	93,9	98,9	102,3	108,2
2e trimestre	61,1	82,9	95,9	99,5	104,5	111,6
3e trimestre	60,5	82,7	95,9	101,2	103,3	109,2
4e trimestre	60,6	91,1	97,3	101,3	104,8	109,7
Année	60,4	84,9	95,7	100,0	103,7	109,7
OUAGADOUGOU						
1er trimestre	68,8	80,0	92,0	96,8	100,8	104,0
2e trimestre	69,7	88,5	94,1	98,9	103,2	110,4
3e trimestre	70,5	89,8	95,1	102,7	104,0	110,2
4e trimestre	71,3	91,9	95,7	101,5	103,9	107,8
Année	70,1	87,6	94,2	100,0	103,0	108,1
ABIDJAN						
1er trimestre	67,5	77,8	96,9	98,3	102,4	107,5
2e trimestre	67,6	84,8	99,0	100,7	104,0	111,4
3e trimestre	68,2	89,0	98,3	100,9	105,3	109,5
4e trimestre	67,7	89,9	97,6	100,3	104,8	107,2
Année	67,7	85,4	98,0	100,0	104,1	108,9
GUINÉE-BISSAU						
Base 100 : Février 1986						
1er trimestre	4 573,2	5 902,4	8 733,6	14 249,5	16 229,0	
2e trimestre	4 742,8	6 614,0	9 713,2	15 673,7	16 649,3	
3e trimestre	4 903,8	7 558,9	11 398,7	17 204,3	17 569,8	
4e trimestre	5 400,9	8 446,7	13 146,5	16 974,3	18 790,8	
Année	4 905,2	7 130,6	10 748,0	16 025,5	17 309,7	
BAMAKO						
1er trimestre	66,4	75,5	87,9	96,2	98,2	98,6
2e trimestre	66,6	82,2	93,7	101,3	99,4	103,0
3e trimestre	68,9	87,6	96,8	102,8	100,7	107,2
4e trimestre	67,2	88,1	97,4	99,7	98,9	104,4
Année	67,3	83,3	93,9	100,0	99,3	103,3

U.M.O.A. - INDICE HARMONISÉ DES PRIX A LA CONSOMMATION (suite)

Base 100 = 1996 à l'exception de la Guinée-Bissau

	1993	1994	1995	1996	1997	1998
NIAMEY						
1er trimestre	62,2	74,3	91,2	95,9	101,9	104,0
2e trimestre	62,4	86,5	93,5	100,1	103,4	109,3
3e trimestre	65,0	91,2	98,8	104,3	104,8	112,0
4e trimestre	63,7	91,1	96,4	99,7	104,0	107,6
Année	63,3	85,8	95,0	100,0	103,5	108,2
DAKAR						
1er trimestre	67,4	81,8	93,7	97,5	101,3	102,1
2e trimestre	67,0	87,3	94,8	98,2	100,2	100,9
3e trimestre	69,6	94,6	99,9	102,3	102,3	104,3
4e trimestre	68,9	96,7	100,9	102,1	102,5	103,8
Année	68,2	90,1	97,3	100,0	101,6	102,8
LOME						
1er trimestre	58,9	73,7	94,4	98,2	104,1	106,2
2e trimestre	59,9	80,8	100,5	99,4	106,3	109,1
3e trimestre	58,6	82,5	95,5	100,8	105,4	107,3
4e trimestre	58,4	91,1	97,1	101,7	105,4	102,8
Année	59,0	82,0	96,9	100,0	105,3	106,3
UEMOA(*)						
1er trimestre	65,8	78,5	94,2	97,6	101,7	105,0
2e trimestre	66,1	85,1	96,7	99,8	102,8	107,9
3e trimestre	67,2	89,4	97,9	101,7	103,9	108,1
4e trimestre	66,7	91,7	98,1	100,9	103,7	106,1
Année	66,4	86,2	96,7	100,0	103,0	106,8
(*) Non compris la Guinée-Bissau dont l'indice ne concerne que l'Alimentation.						
Source : Directions Nationales de la Statistique.						

BENIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1995	1996	1997	1998						
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets										
Banque Centrale	135 735,4	165 365,8	191 062,2	201 694,8	202 570,3	206 823,9	204 136,4	191 461,4	183 608,0	196 171,8
Banques	43 051,1	72 771,5	80 081,2	87 122,8	87 160,3	79 945,9	89 955,4	89 755,4	80 500,0	84 084,8
Crédit intérieur	92 684,3	92 594,3	110 981,0	114 572,0	115 410,0	126 878,0	114 141,0	101 706,0	103 108,0	112 087,0
Position nette du Gouvernement	117 709,6	121 516,9	102 689,0	98 337,0	90 375,2	90 370,5	135 354,4	122 853,7	97 680,3	94 699,2
Crédits à l'économie	36 262,5	19 121,0	34 165,0	32 749,0	24 379,2	18 675,5	28 079,4	19 021,7	3 031,3	-5 430,8
Crédits de campagne	0,0	5 541,0	5 666,0	3 693,0	0,0	0,0	19 350,0	14 421,0	4 223,0	2 000,0
Crédits ordinaires	81 447,1	96 854,9	62 858,0	61 895,0	65 996,0	71 695,0	87 925,0	89 411,0	90 426,0	98 130,0
dont : douteux et litigieux	6 480,2	5 736,8	1 768,0	1 019,0	1 372,0	2 198,0	1 169,0	1 098,0	1 713,0	1 551,0
ACTIF = PASSIF	253 445,0	286 882,7	293 751,2	300 031,8	292 945,5	297 194,4	339 490,8	314 315,1	281 288,3	290 871,0
Masse monétaire	247 713,6	280 205,3	280 336,0	285 382,1	278 261,6	293 491,1	330 718,4	308 356,4	268 876,3	282 804,2
Circulation fiduciaire	50 646,7	68 873,5	82 191,0	85 391,1	78 866,4	80 754,7	99 018,9	86 921,8	57 659,0	70 401,3
Dépôts en CCP	2 844,0	5 294,5	4 513,4	4 680,3	4 232,9	4 412,5	4 323,7	4 300,2	4 610,9	4 655,6
Dépôts en CNE	0,0									
Dépôts en banque	194 222,9	206 037,3	193 631,6	195 310,7	195 162,3	208 323,9	227 375,8	217 134,4	206 606,4	207 747,3
Sociétés d'Etat et EPIC	71 410,9	69 235,9	64 974,6	40 897,7	65 734,8	73 649,2	80 870,7	69 392,9	75 395,9	74 333,7
- à vue	28 240,1	32 399,9	28 328,6	17 993,7	27 233,8	32 157,2	37 340,7	30 744,9	37 740,9	40 062,7
- à terme	43 170,8	36 836,0	36 646,0	22 904,0	38 501,0	41 492,0	43 530,0	38 648,0	38 255,0	34 271,0
Particuliers et entreprises privées	122 812,0	136 801,4	128 657,0	154 413,0	129 427,5	134 674,7	146 505,1	147 741,5	130 610,5	133 413,6
- à vue	79 999,2	83 167,6	65 661,0	70 420,0	62 126,5	76 549,7	83 661,1	80 124,5	65 042,5	69 339,6
- à terme	42 812,8	53 633,8	62 996,0	83 993,0	67 301,0	58 125,0	62 844,0	67 617,0	65 568,0	64 074,0
Autres éléments nets	5 731,4	6 677,4	13 415,2	14 649,7	14 683,9	3 703,3	8 772,4	5 958,7	12 412,0	8 066,8
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	55 674,0	73 680,8	41 646,0	37 263,0	39 359,0	40 142,0	75 113,0	72 093,0	61 667,0	67 199,0
- Crédits à moyen et long terme	25 773,1	28 715,1	26 878,0	28 325,0	26 637,0	31 553,0	32 162,0	31 739,0	32 982,0	32 931,0
Source : BCEAO.										

BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1995	1996	1997	1998	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA													
Avoirs extérieurs nets	217 598,5	216 988,5	209 921,6	208 705,0	214 193,8	193 485,5	197 636,3	194 500,7	194 512,3	194 500,7	194 512,3	172 559,5	
Banque Centrale	122 138,4	124 522,1	127 872,6	130 044,0	141 058,8	125 779,5	129 949,3	124 588,7	127 190,3	127 190,3	127 190,3	113 073,5	
Banques	95 460,1	92 466,4	82 049,0	78 661,0	73 135,0	67 706,0	67 687,0	69 912,0	67 322,0	67 322,0	67 322,0	59 486,0	
Crédit intérieur	81 404,2	122 299,1	173 173,9	178 672,5	177 804,7	206 518,8	224 203,0	223 986,4	227 945,1	227 945,1	227 945,1	221 343,1	
Position nette du Gouvernement	779,0	6 295,1	29 570,7	34 830,0	42 710,2	40 747,4	55 072,6	45 001,5	44 643,1	44 643,1	44 643,1	41 079,1	
Crédits à l'économie	81 326,3	116 004,0	143 603,2	143 842,5	135 094,5	165 771,4	169 130,4	178 984,9	183 302,0	183 302,0	183 302,0	180 264,0	
Crédits de campagne	5 289,0	3 358,0	20 972,0	16 808,0	396,0	17 620,0	31 806,0	27 096,0	18 584,0	18 584,0	18 584,0	20 964,0	
Crédits ordinaires	80 797,4	112 646,0	122 631,2	127 034,5	134 698,5	148 151,4	137 324,4	151 888,9	164 718,0	164 718,0	164 718,0	159 300,0	
dont : douteux et litigieux	4 619,9	2 509,0	2 286,0	2 315,0	2 961,0	4 824,0	4 156,0	3 486,0	2 651,0	2 651,0	2 651,0	5 005,0	
ACTIF = PASSIF	299 002,7	339 287,6	383 095,5	387 377,5	391 998,5	400 004,3	421 839,3	418 487,1	422 457,4	422 457,4	422 457,4	393 902,6	
Masses monétaires	299 814,2	328 548,4	350 296,8	365 664,1	368 049,4	371 784,9	390 382,2	382 785,2	390 070,1	390 070,1	390 070,1	377 186,8	
Circulation fiduciaire	123 559,6	138 017,1	146 073,7	148 647,8	159 754,0	170 107,1	177 513,0	160 982,9	179 093,2	179 093,2	179 093,2	164 986,3	
Dépôts en CCP	2 677,9	2 709,3	2 417,1	2 364,1	2 364,1	2 070,7	2 070,7	2 314,7	2 089,6	2 089,6	2 089,6	2 318,0	
Dépôts en CNE	15 043,0	17 874,8	18 426,6	19 206,4	19 289,3	19 260,3	19 260,3	21 378,0	21 391,2	21 391,2	21 391,2	20 977,9	
Dépôts en banque	158 533,7	169 947,2	183 379,4	195 445,8	186 642,0	180 346,8	191 538,2	198 109,6	187 496,1	187 496,1	187 496,1	188 902,8	
Sociétés d'Etat et EPIC	40 965,9	46 799,1	40 631,1	42 296,2	43 266,9	37 599,9	41 892,1	40 708,5	34 670,2	34 670,2	34 670,2	38 896,2	
- à vue	21 872,1	23 015,6	19 976,1	20 908,2	22 885,9	18 042,9	20 200,1	18 354,5	13 510,2	13 510,2	13 510,2	17 139,2	
- à terme	19 093,8	23 783,5	20 655,0	21 388,0	20 381,0	19 557,0	21 692,0	22 354,0	21 160,0	21 160,0	21 160,0	21 757,0	
Particuliers et entreprises privées	117 567,8	123 148,1	142 748,3	153 149,6	143 375,1	142 746,9	149 646,1	157 401,1	152 825,9	152 825,9	152 825,9	150 006,6	
- à vue	65 661,8	69 377,4	81 654,3	86 559,6	77 006,1	78 637,9	81 531,1	85 311,1	78 758,9	78 758,9	78 758,9	77 502,6	
- à terme	51 906,0	53 770,7	61 094,0	66 590,0	66 369,0	64 109,0	68 115,0	72 090,0	74 067,0	74 067,0	74 067,0	72 504,0	
Autres éléments nets	-811,5	10 739,2	32 798,7	21 713,4	23 949,1	28 219,4	31 457,1	35 701,9	32 387,3	32 387,3	32 387,3	16 715,8	
POUR MEMOIRE													
- Crédits à court terme	56 508,5	86 767,1	113 958,2	108 932,5	100 544,5	124 552,4	128 480,4	129 791,9	137 044,0	137 044,0	137 044,0	128 646,6	
- Crédits à moyen et long terme	24 817,8	29 236,9	29 645,0	34 910,0	34 550,0	41 219,0	40 650,0	49 193,0	46 258,0	46 258,0	46 258,0	51 617,4	
Source : BCEAO.													

CÔTE D'IVOIRE - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

GUINÉE-BISSAU - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1995		1996		1997		1998			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Avoirs extérieurs nets										
Banque Centrale	-4 500,0	-5 277,5	718,1	16 027,5	23 893,8	20 690,7	26 457,2	33 012,0	23 826,2	18 900,0
Banques	-10 200,0	-6 289,3	1 047,1	14 184,1	19 842,6	16 210,4	21 976,9	29 133,0	20 233,5	15 300,0
Crédit intérieur	5 700,0	1 011,8	-329,0	1 843,4	4 051,2	4 480,3	4 480,3	3 879,0	3 592,7	3 600,0
Position nette du Gouvernement	1 242,0	4 666,8	4 540,4	9 732,7	8 496,3	11 831,3	8 834,6	10 253,0	13 173,0	13 300,0
Credits à l'économie	-5 900,0	-2 717,1	-3 061,4	-149,0	1 311,5	4 180,2	1 183,5	1 320,0	3 313,2	3 400,0
Credits de campagne	7 142,0	7 383,9	7 601,8	9 747,6	7 184,8	7 651,1	8 933,0	9 859,8	9 900,0	
Crédits ordinaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 560,8	1 560,8	0,0	0,0	0,0
dont : douteux et litigieux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	316,0	316,0	0,0	0,0	300,0
ACTIF = PASSIF	-3 258,0	-610,7	5 258,5	25 760,2	32 390,1	32 522,0	35 291,8	43 265,0	36 999,2	32 200,0
Massé monétaire	17 000,1	17 621,7	19 130,0	26 358,7	34 224,9	38 155,6	40 712,7	42 558,1	38 491,6	33 600,0
Circulation fiduciaire	6 400,0	6 242,7	6 838,1	12 879,9	17 328,8	20 535,5	23 050,3	27 628,8	22 584,6	17 700,0
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	10 600,1	11 379,0	12 291,9	13 478,8	16 896,1	17 620,1	17 662,4	14 929,3	15 907,0	15 900,0
Sociétés d'Etat et EPIC	390,4	419,0	452,7	0,0	0,0	648,9	650,8	9,0	9,0	0,0
- à vue	335,1	359,7	388,6	0,0	0,0	557,0	558,9	9,0	9,0	0,0
- à terme	55,3	59,3	64,1	0,0	0,0	91,9	91,9	0,0	0,0	0,0
Particuliers et entreprises privées	10 209,7	10 960,0	11 839,2	13 478,8	16 896,1	16 971,2	17 011,6	14 920,3	15 898,0	15 900,0
- à vue	9 584,2	10 288,6	11 113,9	12 723,6	16 139,5	15 931,5	15 971,9	13 595,3	14 543,2	14 500,0
- à terme	625,5	671,4	725,3	7 552,0	7 566,0	1 039,7	1 039,7	1 325,0	1 354,8	1 400,0
Autres éléments nets	-20 258,1	-18 232,4	-13 871,5	-598,5	-1 834,8	-5 633,6	-5 420,9	706,9	-1 492,4	-1 400,0
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	7 100,0	6 719,8	6 900,0	9 055,9	6 489,5	6 781,5	8 447,0	9 356,8	9 400,0	
- Crédits à moyen et long terme	0,0	680,2	700,0	6 917,0	6 953,0	8 696,0	8 696,0	486,0	500,0	500,0

Source : BCEAO.

MALI - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1995		1996		1997		1998			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	98 805,7	190 467,8	188 633,4	185 883,1	159 312,6	183 391,8	176 722,3	174 033,3	154 946,2	148 173,7
Banque Centrale	68 658,1	131 855,8	131 964,4	127 471,1	101 523,6	129 835,8	137 139,3	127 246,3	107 615,2	105 382,7
Banques	30 147,6	58 612,0	56 669,0	58 412,0	57 789,0	53 556,0	39 583,0	46 787,0	47 331,0	42 791,0
Crédit intérieur	136 883,2	137 567,5	185 441,5	182 706,3	194 297,8	178 017,3	221 969,7	197 207,6	19 6812,0	228 810,3
Position nette du Gouvernement	5 095,8	-35 624,0	-17 303,5	-12 055,7	-4 333,2	-22 396,7	-13 634,3	-27 730,4	-19 586,0	-26 086,7
Crédits à l'économie	131 787,4	173 191,5	202 745,0	194 762,0	198 631,0	200 414,0	235 604,0	224 938,0	216 398,0	254 897,0
Crédits de campagne	4 600,6	2 852,0	34 394,0	32 664,0	14 138,0	986,0	38 875,0	40 001,0	20 661,0	12 161,0
Crédits ordinaires	127 186,8	170 339,5	168 351,0	162 098,0	184 493,0	199 428,0	196 729,0	184 937,0	195 737,0	242 736,0
doutéux et litigieux	17 879,2	10 774,0	11 531,0	11 553,0	11 936,0	13 073,0	11 427,0	11 436,0	13 293,0	13 985,0
ACTIF = PASSIF	235 688,9	328 035,3	374 074,9	368 589,4	353 610,4	361 409,1	398 692,0	371 240,9	351 758,2	376 984,0
Massé monétaire	254 555,3	317 752,2	354 350,2	348 308,4	336 671,9	345 331,6	385 111,8	363 971,8	346 804,2	360 237,3
Circulation fiduciaire	107 537,9	120 252,6	137 984,0	139 496,0	127 103,9	129 464,7	146 828,3	137 152,1	125 548,5	135 345,9
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	147 017,4	197 499,6	216 366,2	208 812,4	209 568,0	215 866,9	238 283,5	226 819,7	221 255,7	224 891,4
Sociétés d'Etat et EPIC	15 294,7	13 411,3	13 018,0	14 711,0	13 833,0	16 194,0	13 372,0	16 350,0	15 740,1	13 819,0
- à vue	7 043,7	7 096,3	8 566,0	10 418,0	7 469,0	10 004,0	10 534,0	11 793,0	10 279,1	6 641,0
- à terme	8 251,0	6 315,0	4 452,0	4 293,0	6 364,0	6 190,0	2 838,0	4 557,0	5 461,0	7 178,0
Particuliers et entreprises privées	131 722,7	184 088,3	203 348,2	194 101,4	195 735,0	199 672,9	224 911,5	210 469,7	205 515,6	211 072,4
- à vue	83 613,7	112 957,4	136 786,2	118 168,4	114 998,0	116 816,9	139 231,5	116 262,7	110 139,6	125 890,4
- à terme	48 109,0	71 130,9	66 562,0	75 933,0	80 737,0	82 856,0	85 680,0	94 207,0	95 376,0	85 182,0
Autres éléments nets	-18 866,4	10 283,1	19 724,7	20 281,0	16 938,5	16 077,5	13 580,2	7 269,1	4 954,0	16 746,7
POUR MEMOIRE										
- Crédits à court terme	86 641,4	102 387,0	121 428,0	117 057,0	124 252,0	125 292,0	164 230,0	155 165,0	144 576,0	181 011,0
- Crédits à moyen et long terme	45 146,0	70 804,5	81 317,0	77 705,0	74 379,0	75 122,0	71 374,0	69 773,0	71 822,0	73 886,0

Source : BCEAO.

NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1995	1996	1997	1997	1998
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA					
Avoirs extérieurs nets	9 547,3	2 087,3	10 311,3	4 540,5	2 369,8
Banque Centrale	11 208,2	5 551,9	11 807,6	3 305,5	-3 312,2
Banques	-1 660,9	-3 464,6	-1 496,3	1 235,0	5 682,0
Crédit intérieur	81 240,9	88 566,5	91 803,7	102 376,0	101 618,0
Position nette du Gouvernement	39 237,1	45 229,7	55 850,0	68 172,3	67 544,3
Créants à l'économie	42 003,8	43 336,8	35 953,7	34 203,7	34 073,7
Crédits de campagne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Crédits ordinaires	42 003,8	43 336,8	35 953,7	34 203,7	34 073,7
dont : douteux et litigieux	8 213,8	8 552,0	2 362,0	1 133,0	1 550,0
ACTIF = PASSIF	90 788,2	90 653,8	102 115,0	106 916,5	103 987,8
Masse monétaire	133 843,9	125 030,3	93 187,2	101 475,4	102 168,8
Circulation fiduciaire	59 640,2	57 723,1	45 862,3	45 727,1	45 288,0
Dépôts en CCP	1 819,2	2 578,1	2 655,3	2 578,1	2 578,1
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	72 384,5	64 729,1	44 669,6	53 170,2	54 302,7
Sociétés d'Etat et EPIC	4 515,4	5 464,8	3 937,0	4 452,0	2 750,0
- à vue	2 017,4	2 103,3	2 792,0	3 520,0	1 543,0
- à terme	2 498,0	3 361,5	1 145,0	932,0	1 207,0
Particuliers et entreprises privées	67 869,1	59 264,3	40 732,6	48 718,2	51 552,7
- à vue	36 761,2	28 293,1	20 820,6	26 222,2	26 555,7
- à terme	31 107,9	30 971,2	19 912,0	22 496,0	24 997,0
Autres éléments nets	-43 055,7	-34 376,5	8 927,8	5 441,1	1 819,0
POUR MEMOIRE					
- Crédits à court terme	19 604,0	23 610,3	22 113,7	22 626,7	24 727,7
- Crédits à moyen et long terme	22 399,8	19 726,5	13 840,0	11 577,0	9 346,0

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1995	1996	1997	1998	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA													
Avoirs extérieurs nets													
Banque Centrale	-112 403,8	-76 201,9	-33 760,3	-40 408,7	4 008,9	15 552,7	59 367,4	22 052,4	51 436,1	50 117,7			
Banques	-126 210,7	-98 060,9	-58 793,2	-83 437,7	-35 035,1	-21 155,3	-9 316,6	-21 096,6	-13 593,9	-7 748,1			
Crédit intérieur	13 806,9	21 859,0	25 032,9	43 029,0	39 044,0	36 708,0	68 684,0	43 149,0	65 030,0	57 865,8			
Position nette du Gouvernement	536 508,0	575 486,8	635 092,0	634 018,9	584 630,1	583 253,7	562 008,0	601 407,7	579 490,9	621 481,9			
Crédits à l'économie	179 488,2	160 955,4	239 290,6	239 121,0	179 838,0	187 276,1	181 596,4	184 000,3	191 260,5	181 099,8			
Crédits de campagne	357 019,8	414 531,4	395 801,4	394 897,9	404 792,1	395 977,6	380 411,6	417 407,4	388 230,4	440 382,1			
Crédits ordinaires	4 415,0	1 692,0	656,0	255,0	71,0	2 025,0	1,0	1,0	0,1	12 691,0			
doutreux et litigieux	356 578,3	412 839,4	395 145,4	394 642,9	404 721,1	393 952,6	380 411,5	417 406,4	388 230,3	427 691,1			
ACTIF = PASSIF	424 104,2	499 284,9	601 331,7	593 610,2	588 639,0	598 806,4	621 375,4	623 460,1	630 927,0	671 599,6			
Masses monétaire	499 529,9	559 994,6	571 650,6	564 498,2	550 127,3	580 387,2	589 196,9	584 563,2	586 751,3	630 214,7			
Circulation fiduciaire	152 045,7	141 907,8	152 971,5	124 963,0	111 690,5	142 777,5	145 421,6	128 070,7	117 541,6	158 508,7			
Dépôts en CCP	4 325,2	2 835,1	3 790,6	2 260,6	2 610,5	2 970,5	4 243,6	4 595,7	4 229,6	4 119,5			
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dépôts en banque	343 159,0	415 251,7	414 888,5	437 274,6	435 826,3	434 639,2	439 531,7	451 896,8	464 980,1	467 586,5			
Sociétés d'Etat et EPIC	17 023,5	26 521,6	31 257,7	41 199,3	42 706,4	36 383,3	33 003,9	36 188,5	37 304,9	26 547,1			
- à vue	10 917,9	15 489,7	10 656,7	15 534,3	8 277,4	8 149,3	6 706,9	16 157,9	14 559,9	12 650,1			
- à terme	6 105,6	11 031,9	20 601,0	25 665,0	34 429,0	28 234,0	26 297,0	20 030,6	22 745,0	13 897,0			
Particuliers et entreprises privées	326 135,5	388 730,1	383 630,8	396 075,3	393 119,9	398 255,9	406 527,8	415 708,3	427 675,2	441 039,4			
- à vue	147 635,9	183 390,1	177 631,8	177 776,3	176 789,9	188 805,9	186 225,8	198 414,3	203 362,2	221 743,4			
- à terme	178 499,6	205 340,0	205 999,0	218 299,0	216 330,0	209 450,0	220 302,0	217 294,0	224 413,0	219 296,0			
Autres éléments nets	-75 425,7	-60 709,7	29 681,1	29 112,0	38 511,7	18 419,2	32 178,5	38 896,9	44 175,7	41 384,9			
POUR MEMOIRE													
- Crédits à court terme	177 573,2	212 579,7	197 701,4	194 293,9	202 236,1	220 743,6	198 060,6	232 605,4	203 400,0	263 975,1			
- Crédits à moyen et long terme	179 446,6	201 951,7	198 100,0	200 604,0	202 556,0	175 234,0	182 351,0	184 802,0	184 800,0	176 407,0			

Source : BCEAO.

TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1995	1996	1997	1998
	Déc.	Déc.	Mars	Juin
			Sept.	Déc.
Millions de francs CFA				
Avoirs extérieurs nets	17 598,9	2 160,0	7 906,7	-5 814,0
Banque Centrale	4 397,0	-9 770,3	4 548,7	-3 772,4
Banques	17 159,2	11 930,3	3 358,0	3 191,0
Crédit intérieur	169 769,2	187 102,3	230 322,5	211 687,6
Position nette du Gouvernement	38 277,8	45 960,8	68 476,7	68 411,8
Credits à l'économie	131 491,4	141 141,5	161 845,8	143 275,8
Credits de campagne	6 258,4	5 067,9	4 164,0	2 621,0
Credits ordinaires	125 233,0	136 073,6	157 681,8	140 654,8
dont : douteux et litigieux	17 723,5	6 132,8	5 171,0	4 960,0
ACTIF = PASSIF	187 368,1	189 262,3	238 229,2	211 106,2
				219 787,6
				205 537,2
				213 925,0
				219 191,9
				198 452,2
				217 962,3
Massé monétaire	199 884,9	187 192,8	217 748,0	202 589,9
Circulation fiduciaire	73 479,5	59 713,3	72 210,3	66 265,0
Dépôts en CCP	1 269,2	1 160,0	1 683,2	1 683,2
Dépôts en CME	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	125 136,2	126 319,5	143 854,5	134 641,7
Sociétés d'Etat et EPIC	25 075,5	19 824,0	18 135,9	19 720,8
- à vue	9 412,9	11 887,6	8 304,9	9 320,8
- à terme	15 662,6	7 936,4	9 831,0	10 400,0
Particuliers et entreprises privées	100 060,7	106 495,5	125 718,6	114 920,9
- à vue	47 037,4	48 197,1	53 602,6	47 061,9
- à terme	53 023,3	58 298,4	72 116,0	67 859,0
Autres éléments nets	-12 516,8	2 069,5	20 481,2	8 516,3
POUR MEMOIRE				
- Crédits à court terme	66 963,5	75 183,0	96 793,8	72 176,8
- Crédits à moyen et long terme	64 527,9	65 958,5	65 052,0	71 099,0
Source : BCEAO.				

UMOA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

BENIN - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1995	1996	1997	1998						
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets										
Avoirs extérieurs bruts	43 051,1	72 771,5	80 081,2	87 122,8	87 160,3	79 945,9	89 995,4	89 755,4	80 500,0	84 084,8
Engagements extérieurs	97 092,0	137 109,9	145 059,4	156 696,1	159 221,4	151 517,7	160 458,9	160 513,1	144 615,5	147 053,5
Créances sur l'Etat	54 040,9	64 338,4	64 978,2	69 573,3	72 061,1	71 571,8	70 463,5	70 757,7	64 115,5	62 968,7
Créances sur les banques	41 923,0	42 627,4	53 051,6	52 537,6	55 593,8	55 079,9	54 336,2	53 822,2	52 489,8	51 975,8
Créances sur les établissements financiers	0,0	2 000,0	2 000,0	0,0	0,0	1 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ACTIF = PASSIF	84 974,1	117 398,9	135 132,8	139 660,4	142 754,1	136 025,8	144 331,6	143 577,6	132 989,8	136 060,6
Circulation fiduciaire	50 646,7	68 873,5	82 191,0	85 391,1	78 866,4	80 754,7	99 018,9	86 921,8	57 659,0	70 401,3
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	15 122,0	37 028,2	24 738,0	22 718,9	27 397,5	31 112,9	26 425,5	35 167,7	37 211,4	36 678,2
Dépôts des banques (y compris encaisses)	29 385,2	18 448,0	21 682,9	30 886,8	36 163,0	23 960,0	18 566,7	19 743,9	36 283,1	29 562,1
Autres dépôts	441,2	589,3	433,6	516,7	536,3	671,9	528,8	764,4	771,4	780,3
Autres postes nets	-10 621,0	-7 540,1	6 087,3	146,9	-209,1	-473,7	-208,3	979,8	1 064,9	-1 361,3
Source : BCEAO.										

BURKINA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1995			1996			1997			1998		
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Déc.	Déc.
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	122 138,4	124 522,1	127 872,6	130 044,0	141 058,8	125 779,5	129 949,3	124 588,7	127 190,3	113 073,5		
Avoirs extérieurs bruts	170 782,8	177 278,7	186 301,1	192 779,6	208 309,6	206 377,9	213 380,8	213 869,7	224 710,0	210 038,6		
Engagements extérieurs	48 644,4	52 756,6	58 428,5	62 735,6	67 250,8	80 598,4	83 431,5	89 281,0	97 519,7	96 965,1		
Créances sur l'Etat	55 678,1	59 269,6	73 916,3	74 699,9	80 190,4	80 108,7	88 454,2	92 040,8	95 727,9	92 866,8		
Créances sur les banques	2 505,0	3 950,0	3 800,0	2 500,0	2 100,0	14 603,8	5 913,5	4 725,0	14 430,0	24 655,1		
Créances sur les établissements financiers	308,0	428,0	553,0	553,0	735,0	735,0	845,0	842,0	1 025,0	1 070,0		
ACTIF = PASSIF	180 629,5	188 169,7	206 141,9	207 796,9	224 084,2	221 227,0	225 162,0	222 196,5	238 373,2	231 665,4		
Circulation fiduciaire	123 559,6	138 017,1	146 073,7	148 647,8	159 754,0	170 107,1	177 513,0	160 982,9	179 093,2	164 986,3		
Dépôts de l'Etat (y compris encaissés)	37 299,4	38 052,6	35 656,1	31 070,9	29 672,1	29 474,9	24 819,2	30 868,1	37 852,6	48 387,8		
Dépôts des banques (y compris encaissés)	19 822,2	11 437,2	15 733,4	22 991,0	26 017,1	16 970,2	15 935,6	22 303,1	16 541,9	16 064,3		
Autres dépôts	5 996,3	6 131,3	6 961,4	6 913,8	7 182,0	6 026,8	6 357,2	5 998,6	4 643,1	5 175,8		
Autres postes nets	-6 048,0	-5 468,5	1 717,3	-1 826,6	1 459,0	-1 352,0	537,0	2 043,8	242,4	-2 948,8		
Source : BCEAO.												

COTE D'IVOIRE - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1995	1996	1997	1998						
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets										
Avoirs extérieurs bruts	3 248,5	22 976,8	208 747,0	116 333,4	47 560,8	68 269,5	153 769,8	55 079,7	13 203,7	70 827,6
Engagements extérieurs	259 276,8	317 239,4	495 652,8	430 068,3	348 761,1	370 283,1	535 574,2	433 206,8	388 472,6	480 964,0
Créances sur l'Etat	256 028,3	294 262,6	286 905,8	313 734,9	301 200,3	302 013,6	381 804,4	378 127,1	375 268,9	410 136,4
Créances sur les banques	382 569,7	439 750,8	436 553,0	447 548,3	432 101,6	449 291,9	513 097,9	557 730,8	563 329,1	572 259,2
Créances sur les établissements financiers	140 830,4	125 753,8	47 318,0	38 799,4	15 595,0	104 700,7	25 000,7	30 054,8	24 580,3	114 585,9
ACTIF = PASSIF	538 899,8	602 905,0	706 926,0	617 282,7	508 575,2	635 690,2	707 375,4	657 188,4	615 601,3	772 385,4
Circulation fiduciaire	451 398,7	473 231,0	525 177,3	448 683,3	398 124,0	571 822,8	580 502,0	513 253,6	449 891,2	652 054,2
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	42 997,6	49 547,1	128 482,3	47 160,4	19 970,6	27 834,3	21 179,4	30 192,9	18 767,4	51 056,4
Dépôts des banques (y compris encaisses)	63 710,6	75 756,2	38 523,1	127 195,4	95 701,7	42 098,7	75 317,3	122 560,0	151 696,6	77 809,4
Autres dépôts	911,3	1 771,6	1 966,0	1 033,5	1 575,1	1 792,0	1 937,0	2 148,9	3 354,6	3 249,7
Autres postes nets	-20 118,4	2 599,1	12 777,3	-6 789,9	-6 796,2	-7 848,6	28 439,7	-10 967,0	-8 108,5	-11 784,3

Source : BCEAO.

GUINÉE-BISSAU - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1995	1996	1997		1998
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA					
Avoirs extérieurs nets	-10 200,0	-6 289,3	1 047,1	14 184,1	19 842,6
Avoirs extérieurs bruts	10 600,0	6 000,0	1 298,4	14 958,7	22 882,7
Engagements extérieurs	20 800,0	12 289,3	251,3	7 746,0	3 040,1
Créances sur l'Etat	5 300,0	6 624,9	6 889,1	7 006,3	8 870,1
Créances sur les banques	6 300,0	94,6	0,0	0,0	0,0
Créances sur les établissements financiers	1 400,0	883,9	901,8	0,0	0,0
ACTIF = PASSIF	2 800,0	1 314,1	8 838,0	21 190,4	28 712,7
Circulation fiduciaire	6 400,0	6 242,7	6 838,1	12 879,9	17 328,8
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	11 200,0	8 879,4	9 858,4	5 992,4	6 602,8
Dépôts des banques (y compris encaisses)	3 700,0	3 221,7	3 383,9	1 485,5	2 071,5
Autres dépôts	0,0	0,0	0,0	4,9	4,9
Autres postes nets	-18 500,0	-17 029,7	-11 242,4	827,7	2 704,7
Source : BCEAO.					

MALI - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1995	1996	1997	1998						
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets										
Avoirs extérieurs bruts	68 655,1	131 855,8	131 964,4	127 471,1	101 523,6	129 835,8	137 139,3	127 246,3	107 615,2	105 382,7
Engagements extérieurs	158 648,9	225 958,3	232 912,5	240 442,3	214 261,0	248 329,4	256 454,4	248 627,3	230 699,7	226 671,2
Créances sur l'Etat	89 990,8	94 102,5	100 948,1	112 971,2	112 737,4	118 493,6	119 315,1	121 381,0	123 084,5	121 288,5
Créances sur les banques	65 118,9	76 988,6	85 264,2	93 476,3	91 460,7	99 829,0	101 015,4	101 315,4	106 666,2	105 900,9
Créances sur les établissements financiers	0,0	0,0	2 700,0	18 000,0	13 000,0	0,0	11 400,0	0,0	3 000,0	0,0
ACTIF = PASSIF	133 777,0	208 844,4	219 928,6	238 947,4	205 984,3	229 664,8	249 554,7	228 561,7	217 281,4	211 283,6
Circulation fiduciaire	107 537,9	120 252,6	137 984,0	139 496,0	127 103,9	129 464,7	146 828,3	137 152,1	125 548,5	135 345,9
Dépôts de l'Etat (y compris encaissés)	27 124,6	63 013,6	38 865,7	63 026,0	50 601,9	70 643,7	63 012,7	57 540,8	65 836,2	63 697,6
Dépôts des banques (y compris encaissés)	20 039,3	30 186,4	41 840,4	31 049,3	30 904,1	32 917,8	40 249,8	40 521,5	31 755,1	17 947,7
Autres dépôts	168,5	625,6	537,2	1 131,4	992,0	369,9	192,5	243,7	328,7	392,4
Autres postes nets	-21 093,3	-5 233,8	701,3	4 244,7	-3 617,6	-3 731,3	-728,6	-6 896,4	-6 187,1	-6 100,0
Source : BCEAO.										

NIGER - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1995			1996			1997			1998		
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Juin	Déc.	
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	11 208,2	5 551,9	11 807,6	3 305,5	-3 312,2	-11 449,9	-28 320,4	-23 813,4	-31 985,0	-22 058,4		
Avoirs extérieurs bruts	46 807,0	41 057,6	52 981,2	46 034,2	43 431,1	32 112,1	14 621,7	24 855,5	22 968,1	29 994,9		
Engagements extérieurs	35 598,8	35 505,7	41 173,6	42 728,7	46 743,3	43 562,0	42 942,1	48 668,9	54 953,1	52 053,3		
Créances sur l'Etat	52 537,3	57 185,3	64 620,4	60 374,8	67 006,8	67 671,0	66 277,7	72 669,0	76 655,8	74 282,0		
Créances sur les banques	4 852,0	4 600,0	1 212,0	1 212,0	6 112,0	3 212,0	1 512,0	3 912,0	4 012,0	3 912,0		
Créances sur les établissements financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
ACTIF = PASSIF	68 597,5	67 337,2	77 640,0	64 892,3	69 806,6	59 433,1	39 469,3	52 767,6	48 682,8	56 135,6		
Circulation fiduciaire	59 640,2	57 723,1	45 862,3	45 727,1	45 288,0	41 664,5	30 929,7	32 071,6	34 941,1	24 501,3		
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	8 262,5	8 097,9	21 542,0	6 395,9	11 592,9	8 454,8	2 372,8	7 132,6	3 393,0	16 382,0		
Dépôts des banques (y compris encaisses)	8 364,0	6 455,2	8 329,1	12 584,6	12 370,0	8 809,0	5 871,8	12 955,7	9 958,2	7 663,1		
Autres dépôts	363,3	177,5	65,6	69,2	117,7	178,2	219,3	336,5	554,9	382,9		
Autres postes nets	-8 032,5	-5 116,5	1 841,0	115,5	438,0	326,6	75,7	271,2	-164,4	7 206,3		
Source : BCEAO												

SENEGAL - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1995	1996	1997	1998						
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets										
Avoirs extérieurs bruts	-126 210,7	-98 060,9	-58 793,2	-83 437,7	-35 035,1	-21 155,3	-9 316,6	-21 096,6	-13 593,9	-7 748,1
Engagements extérieurs	133 346,3	150 971,6	203 066,6	176 564,0	235 090,4	231 234,7	238 835,2	232 522,6	232 589,5	242 236,9
Créances sur l'Etat	259 557,0	249 032,5	261 859,8	260 001,7	270 125,5	252 390,0	248 151,8	253 619,2	246 183,4	249 985,0
Créances sur les banques	271 368,2	229 737,0	290 987,7	292 755,5	299 615,0	293 698,8	287 838,3	286 517,0	299 602,5	296 356,8
Créances sur les établissements financiers	0,0	2 600,0	1 620,0	1 440,0	1 440,0	31 725,0	17 505,0	11 385,0	0,0	26 910,0
ACTIF = PASSIF	145 807,5	134 747,1	234 285,5	211 228,8	266 490,9	304 739,5	296 497,7	277 276,4	286 479,6	315 953,7
Circulation fiduciaire	152 045,7	141 907,8	152 971,5	124 963,0	111 690,5	142 777,5	145 421,6	128 070,7	117 541,6	158 508,7
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	19 205,0	26 841,2	61 142,3	67 916,2	127 917,4	141 623,6	140 262,9	131 249,2	138 853,2	137 409,4
Dépôts des banques (y compris encaisses)	44 280,2	26 459,8	11 836,0	20 465,4	28 949,4	31 346,9	14 639,5	24 389,3	34 537,8	27 154,5
Autres dépôts	228,7	333,6	617,5	676,6	743,3	627,2	434,7	790,6	1 193,1	374,7
Autres postes nets	-69 952,1	-60 795,3	7 718,2	-2 791,8	-2 809,7	-11 635,7	-4 261,0	-7 223,4	-5 646,1	-7 488,6
Source : BCEAO.										

TOGO - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1995	1996	1997			1998				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	439,7	-9 770,3	4 548,7	-3 772,4	12 402,3	8 910,8	-8 208,6	723,5	-11 125,7	-2 455,7
Avoirs extérieurs bruts	63 916,8	46 343,6	63 504,4	53 435,4	78 286,8	71 021,9	61 335,7	73 453,7	57 836,1	66 203,4
Engagements extérieurs	63 477,1	56 113,9	58 955,7	57 207,8	65 884,5	62 111,1	69 544,3	72 730,2	68 961,8	68 659,1
Créances sur l'Etat	71 050,2	70 202,6	78 048,8	75 523,8	74 976,3	66 017,9	76 799,6	76 579,2	77 444,2	76 531,8
Créances sur les banques	2 047,9	7 461,0	6 060,0	4 881,0	865,0	4 209,0	7 168,0	8 939,0	9 002,0	8 460,0
Créances sur les établissements financiers	250,0	230,0	250,0	250,0	250,0	250,0	250,0	255,0	284,0	278,0
ACTIF = PASSIF	73 787,8	68 123,3	88 907,5	76 882,4	88 493,6	79 387,7	76 009,0	86 496,7	75 604,5	82 814,1
Circulation fiduciaire	73 479,5	59 713,3	72 210,3	66 265,0	64 087,6	59 833,0	57 918,4	72 855,3	59 326,4	65 263,6
Dépôts de l'Etat (y compris encaissés)	8 059,4	8 357,2	3 458,5	4 814,4	5 474,2	10 345,5	9 271,0	6 898,8	6 943,3	5 841,8
Dépôts des banques (y compris encaissés)	7 360,9	10 833,5	10 346,5	6 211,4	18 558,8	10 250,2	9 014,7	7 482,6	9 985,8	11 959,1
Autres dépôts	81,1	139,5	157,5	386,7	567,7	703,7	875,5	1 059,7	1 506,5	1 783,5
Autres postes nets	-15 193,1	-10 920,2	2 734,7	-795,1	-194,7	-1 744,7	-1 070,6	-1 799,7	-2 157,5	-2 033,9

Source : BCEAO

UMOA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1995			1996			1997			1998		
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Déc.	Déc.
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	608 738,0	755 164,4	1 061 236,9	969 831,9	941 010,2	961 823,4	1 018 536,9	914 030,9	81 9534,4	898 203,0		
Avoirs extérieurs bruts	1 417 288,0	1 611 740,2	1 938 073,4	1 894 390,6	1 965 354,7	1 889 109,9	2 049 312,5	1 989 393,7	183 5381,4	1 941 336,7		
Engagements extérieurs	808 550,0	856 575,8	876 836,5	924 558,7	1 024 344,5	927 286,5	1 030 775,6	1 075 362,8	1 015 847,0	1 043 133,7		
Créances sur les Etats	940 245,4	975 761,3	1 082 442,0	1 103 923,1	1 109 814,7	1 122 386,7	1 198 282,2	1 253 310,3	1 284 368,9	1 282 626,8		
Créances sur les banques	150 235,3	146 364,8	64 710,0	66 832,4	39 112,0	159 450,5	68 499,2	59 015,8	55 024,3	178 523,0		
Créances sur les établissements financiers	13 459,2	15 552,6	15 582,0	15 875,6	14 773,8	14 893,1	17 073,0	15 891,1	16 268,2	16 500,7		
ACTIF = PASSIF												
	1 712 677,9	1 892 843,1	2 223 970,9	2 156 463,0	2 104 710,7	2 258 553,7	2 302 391,3	2 242 248,1	2 175 195,8	2 375 853,5		
Circulation fiduciaire	1 018 315,0	1 059 718,6	1 162 582,3	1 072 326,1	1 002 675,9	1 216 860,0	1 261 302,4	1 160 057,2	1 046 588,7	1 303 302,8		
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	158 070,5	230 937,8	313 884,9	249 095,1	279 229,4	325 200,6	295 704,5	308 431,5	317 004,9	353 001,0		
Dépôts des banques (y compris encaisses)	192 955,7	179 576,3	148 291,4	252 596,5	250 302,9	168 080,4	180 802,6	250 990,9	292 051,8	189 453,6		
Autres dépôts	95 000,5	95 509,4	100 962,9	97 359,0	103 873,2	102 236,5	98 905,2	91 252,1	97 921,7	94 865,4		
Autres postes nets	248 336,2	327 101,0	498 249,4	485 086,3	468 629,3	446 176,2	465 676,6	431 516,4	421 628,7	435 230,7		
Source : BCEAO.												

BENIN - SITUATION DES BANQUES

	1995	1996	1997	1998	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	92 684,3	92 594,3	110 981,0	114 572,0	115 410,0	126 878,0	114 141,0	101 706,0	103 108,0	112 087,0		
Avoirs extérieurs bruts	117 265,6	145 993,3	156 156,0	147 568,0	155 741,0	158 664,0	153 073,0	144 004,0	141 727,0	162 422,0		
Engagements extérieurs	-24 581,3	-53 399,0	-45 175,0	-32 996,0	-40 331,0	-31 786,0	-38 932,0	-42 298,0	-38 619,0	-50 335,0		
Réserves	32 355,3	17 116,6	19 413,0	24 104,0	34 587,0	31 926,0	22 049,0	20 905,0	37 850,0	31 493,0		
Créances sur l'Etat	40 603,3	44 151,6	37 685,0	37 651,0	32 742,0	32 934,0	30 662,0	30 639,0	28 770,0	30 721,0		
Crédits à l'économie	81 447,1	102 395,9	68 524,0	65 588,0	65 996,0	71 695,0	107 275,0	103 832,0	94 649,0	100 130,0		
Crédits à court terme	55 674,0	73 680,8	41 646,0	37 263,0	39 359,0	40 142,0	75 113,0	72 093,0	61 667,0	67 199,0		
Crédits de campagne	0,0	5 541,0	5 666,0	3 693,0	0,0	0,0	19 350,0	14 421,0	4 223,0	2 000,0		
Crédits ordinaires	55 674,0	68 139,8	35 980,0	33 570,0	39 359,0	40 142,0	55 763,0	57 672,0	57 444,0	65 199,0		
Crédits à moyen terme	22 974,7	28 585,8	26 711,0	27 965,0	26 279,0	31 181,0	31 988,0	31 540,0	32 769,0	32 357,0		
Crédits à long terme	2 798,4	129,3	167,0	360,0	358,0	372,0	174,0	199,0	213,0	580,0		
ACTIF = PASSIF	247 090,0	256 258,4	236 603,0	241 915,0	248 735,0	263 433,0	274 127,0	257 082,0	264 377,0	274 431,0		
Dépôts des particuliers et entreprises	193 781,7	205 448,0	193 198,0	194 794,0	194 626,0	207 652,0	226 847,0	216 370,0	205 835,0	206 967,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	71 023,2	68 770,2	64 592,0	40 464,0	65 317,0	73 110,0	80 567,0	68 828,0	75 452,0	73 815,0		
- à vue	27 852,4	31 934,2	27 946,0	17 560,0	26 816,0	31 618,0	37 037,0	30 180,0	37 197,0	39 544,0		
- à terme	43 170,8	36 836,0	36 646,0	22 904,0	38 501,0	41 492,0	43 530,0	38 648,0	38 255,0	34 271,0		
Particuliers et entreprises privées	122 758,5	136 677,8	128 606,0	154 330,0	129 309,0	134 542,0	146 280,0	147 542,0	130 383,0	133 152,0		
- à vue	79 945,7	83 044,0	65 610,0	70 337,0	62 008,0	76 417,0	83 436,0	79 925,0	64 815,0	69 078,0		
- à terme	42 812,8	53 633,8	62 996,0	83 993,0	67 301,0	58 125,0	62 844,0	67 617,0	65 568,0	64 074,0		
Dépôts de l'Etat	33 985,8	35 924,3	36 347,0	39 401,0	40 792,0	42 638,0	34 817,0	34 572,0	45 628,0	56 105,0		
Crédits de la Banque Centrale	0,0	4 000,0	3 089,0	0,0	500,0	1 000,0	1 031,0	0,0	0,1	0,1		
Autres postes nets	19 322,5	10 886,1	3 969,0	7 720,0	12 817,0	12 143,0	11 432,0	6 140,0	12 913,9	11 358,9		

* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO.

BURKINA - SITUATION DES BANQUES

	1995	1996	1997	1998						
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	95 460,1	92 466,4	82 049,0	78 661,0	73 135,0	67 706,0	67 687,0	69 912,0	67 322,0	59 486,0
Avoirs extérieurs bruts	124 224,9	119 305,2	110 989,0	106 359,0	101 793,0	100 320,0	96 444,0	114 459,0	108 724,0	97 157,0
Engagements extérieurs	-28 764,8	-26 838,8	-28 940,0	-27 698,0	-28 658,0	-32 614,0	-28 757,0	-44 547,0	-41 402,0	-37 671,0
Réserves	17 651,4	11 189,9	13 723,0	18 362,0	23 067,0	15 701,0	17 136,0	19 364,0	13 804,0	14 358,0
Créances sur l'Etat	27 302,0	26 216,7	25 818,0	27 734,0	26 946,0	28 105,0	27 182,0	22 677,0	21 741,0	32 707,0
Crédits à l'économie	78 975,0	114 016,0	141 583,0	142 014,0	133 084,0	163 212,0	166 461,0	177 036,0	180 916,0	177 821,0
Crédits à court terme	54 157,2	84 779,1	111 938,0	107 104,0	98 534,0	121 993,0	125 811,0	127 843,0	134 658,0	123 055,0
Crédits de campagne	528,9	3 358,0	20 972,0	16 808,0	396,0	17 620,0	31 806,0	27 096,0	18 584,0	20 964,0
Crédits ordinaires	53 628,3	81 421,1	90 966,0	90 296,0	98 138,0	104 373,0	94 005,0	100 747,0	116 074,0	102 091,0
Crédits à moyen terme	23 109,9	27 790,9	28 243,0	33 515,0	33 072,0	38 499,0	37 885,0	46 273,0	43 330,0	51 758,0
Crédits à long terme	1 707,9	1 446,0	1 402,0	1 395,0	1 478,0	2 720,0	2 765,0	2 920,0	2 928,0	3 008,0
ACTIF = PASSIF	219 388,5	243 889,0	263 173,0	266 771,0	256 232,0	274 724,0	278 466,0	288 989,0	283 783,0	284 372,0
Dépôts des particuliers et entreprises	152 537,4	163 815,9	176 418,0	188 532,0	179 460,0	174 320,0	185 181,0	192 111,0	182 853,0	183 727,0
Sociétés d'Etat et EPIC*	35 120,5	40 780,7	33 812,0	35 549,0	36 304,0	31 875,0	35 863,0	35 046,0	30 844,0	34 718,0
- à vue	16 026,7	16 997,2	13 157,0	14 161,0	15 923,0	12 318,0	14 171,0	12 692,0	9 684,0	12 961,0
- à terme	19 093,8	23 783,5	20 655,0	21 388,0	20 381,0	19 557,0	21 692,0	22 354,0	21 160,0	21 757,0
Particuliers et entreprises privées	117 416,9	123 035,2	142 606,0	152 983,0	143 156,0	142 445,0	149 318,0	157 065,0	152 009,0	149 009,0
- à vue	65 510,9	69 264,5	81 512,0	86 393,0	76 787,0	78 336,0	81 203,0	84 975,0	77 942,0	76 505,0
- à terme	51 906,0	53 770,7	61 094,0	66 590,0	66 369,0	64 109,0	68 115,0	72 090,0	74 067,0	72 504,0
Dépôts de l'Etat	61 280,4	60 162,7	53 884,0	56 828,0	55 132,0	57 498,0	55 251,0	61 434,0	57 093,0	57 983,0
Crédits de la Banque Centrale	2 500,0	3 954,0	3 804,0	2 504,0	2 104,0	14 608,0	5 913,0	5 478,0	13 409,0	25 159,0
Autres postes nets	3 070,7	15 956,4	29 067,0	18 907,0	19 536,0	28 298,0	32 121,0	29 966,0	30 428,0	17 503,0
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.										
Source : BCEAO.										

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES BANQUES

	1995			1996			1997			1998		
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Juin	Déc.	
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	-23 559,6	-22 800,0	42 130,0	2 759,0	3 356,0	-17 120,0	44 014,0	37 762,0	-14 670,0	-29 022,0		
Avoirs extérieurs bruts	172 755,2	140 598,0	195 295,0	163 075,0	160 868,0	159 780,0	200 455,0	199 062,0	186 566,0	175 039,0		
Engagements extérieurs	-196 314,8	-163 398,0	-153 165,0	-160 316,0	-157 512,0	-176 900,0	-156 441,0	-161 300,0	-201 236,0	-204 061,0		
Réserves	58 051,7	74 681,0	31 628,0	78 409,0	57 029,0	45 440,0	76 978,0	45 486,0	85 371,0	67 233,0		
Créances sur l'Etat	371 124,3	413 355,0	418 686,0	439 893,0	463 419,0	415 931,0	400 994,0	395 451,0	398 710,0	412 572,0		
Crédits à l'économie	998 737,7	1 016 008,0	1 046 420,0	1 007 939,0	995 194,0	1 147 398,0	1 079 889,0	1 033 816,0	1 017 596,0	1 186 672,0		
Crédits à court terme	658 704,6	681 710,0	733 320,0	678 646,0	660 569,0	802 282,0	724 140,0	672 733,0	642 931,0	776 726,0		
Crédits de campagne	236 121,6	178 034,0	229 617,0	165 968,0	142 237,0	248 397,0	201 056,0	133 078,0	78 061,0	171 027,0		
Crédits ordinaires	422 583,0	503 676,0	503 703,0	512 678,0	518 332,0	553 885,0	523 084,0	539 655,0	564 870,0	605 699,0		
Crédits à moyen terme	259 841,2	269 800,0	255 692,0	273 620,0	280 520,0	291 412,0	303 053,0	309 320,0	322 229,0	357 709,0		
Crédits à long terme	80 191,9	64 498,0	57 408,0	55 673,0	54 105,0	53 704,0	52 696,0	51 763,0	52 436,0	52 237,0		
ACTIF = PASSIF	1 404 354,1	1 481 244,0	1 538 864,0	1 529 000,0	1 518 998,0	1 591 649,0	1 601 875,0	1 512 515,0	1 487 007,0	1 637 455,0		
Dépôts des particuliers et entreprises	976 047,5	1 009 496,0	1 124 545,0	1 076 482,0	1 058 213,0	1 032 206,0	1 130 534,0	1 096 732,0	1 057 531,0	1 049 755,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	92 746,1	103 220,0	145 667,0	137 280,0	123 479,0	116 293,0	142 673,0	137 252,0	141 702,0	129 004,0		
- à vue	70 918,5	75 468,0	110 375,0	111 420,0	85 728,0	71 877,0	112 495,0	111 790,0	113 596,0	103 180,0		
- à terme	21 827,6	27 752,0	35 292,0	25 860,0	37 751,0	44 416,0	30 178,0	25 462,0	28 106,0	25 824,0		
Particuliers et entreprises privées	883 301,4	906 276,0	978 878,0	939 202,0	934 734,0	915 913,0	987 861,0	959 480,0	915 829,0	920 751,0		
- à vue	419 790,8	413 669,0	465 607,0	430 024,0	422 230,0	431 000,0	472 280,0	450 259,0	429 950,0	458 845,0		
- à terme	463 510,6	492 607,0	513 271,0	509 178,0	512 504,0	484 913,0	515 581,0	509 221,0	485 879,0	461 906,0		
Dépôts de l'Etat	183 133,0	243 345,0	249 388,0	269 990,0	277 797,0	278 937,0	275 906,0	271 852,0	312 570,0	325 650,0		
Crédits de la Banque Centrale	152 183,6	124 321,0	52 800,0	38 799,0	15 595,0	104 700,0	25 001,0	31 310,0	24 580,0	116 039,0		
Autres postes nets	92 990,0	104 082,0	112 131,0	143 729,0	167 393,0	175 806,0	170 434,0	112 621,0	92 326,0	146 011,0		

* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO.

GUINÉE-BISSAU - SITUATION DES BANQUES

	1995	1996	1997						1998	
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	5 700,0	1 011,9	-329,0	1 843,4	4 051,2	4 480,3	4 480,3	3 879,0	3 592,7	3 600,0
Avoirs extérieurs bruts	9 100,0	7 808,1	8 135,8	8 893,4	12 968,2	11 478,6	11 478,6	11 024,0	10 827,2	10 800,0
Engagements extérieurs	3 400,0	6 796,2	8 464,8	-7 050,0	-8 917,0	-6 998,3	-6 998,3	-7 145,0	-7 234,5	7 200,0
Réserves	4 700,0	2 891,7	3 816,6	2 956,8	2 318,6	4 391,9	4 391,9	3 338,0	2 727,6	2 700,0
Créances sur l'Etat	0,0	132,6	488,0	92,0	169,1	21,4	21,4	21,0	21,4	0,0
Crédits à l'économie	5 742,0	6 500,0	6 700,0	9 747,6	7 184,8	7 651,1	7 651,1	8 933,0	9 859,8	9 900,0
Crédits à court terme	5 700,0	5 819,8	6 000,0	9 055,9	6 489,5	6 781,5	6 781,5	8 447,0	9 358,9	9 400,0
Crédits de campagne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 560,8	1 560,8	0,0	0,0	0,0
Crédits ordinaires	5 700,0	5 819,8	6 000,0	9 055,9	6 489,5	5 220,7	5 220,7	8 447,0	9 358,9	9 400,0
Crédits à moyen terme	42,0	680,2	700,0	691,7	695,3	869,6	869,6	486,0	500,9	500,0
Crédits à long terme										
ACTIF = PASSIF	16 142,0	10 536,2	10 675,6	14 639,8	13 723,7	16 544,7	16 544,7	16 171,0	16 201,5	16 200,0
Dépôts des particuliers et entreprises	11 024,0	11 834,3	12 783,6	13 473,9	16 891,2	17 562,6	17 562,6	14 853,0	15 830,7	15 800,0
Sociétés d'Etat et EPIC*	424,0	455,2	491,7	0,0	0,0	6 177,0	6 177,0	0,0	0,0	0,0
- à vue	360,4	386,9	417,9	0,0	0,0	5 258,0	5 258,0	0,0	0,0	0,0
- à terme	63,6	68,3	73,8	0,0	0,0	919,0	919,0	0,0	0,0	0,0
Particuliers et entreprises privées	10 600,0	11 379,1	12 291,9	13 473,9	16 891,2	16 944,9	16 944,9	14 853,0	15 830,7	15 800,0
- à vue	9 500,0	10 743,5	11 677,8	12 718,7	16 134,6	15 905,2	15 905,2	13 528,0	14 475,9	14 447,8
- à terme	1 100,0	635,6	614,1	755,2	756,6	1 039,7	1 039,7	1 325,0	1 354,8	1 352,2
Dépôts de l'Etat	0,0	595,3	580,1	1 120,8	1 124,9	819,8	819,8	1 257,0	1 013,8	1 000,0
Crédits de la Banque Centrale	6 300,0	94,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres postes neds	-1 182,0	-1 988,0	-2 688,1	45,1	-4 292,4	-1 837,7	-1 837,7	61,0	-643,0	-60,0
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.										
Source : BCEAO.										

MALI - SITUATION DES BANQUES

	1995			1996			1997			1998		
	Déc.	Déc.	Mars	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	30 147,6	58 612,0	56 669,0	58 412,0	57 789,0	53 556,0	39 583,0	46 787,0	47 331,0	42 791,0		
Avoirs extérieurs bruts	80 168,3	71 570,0	73 561,0	78 936,0	75 991,0	70 434,0	58 653,0	71 968,0	78 921,0	70 389,0		
Engagements extérieurs	-50 020,7	-12 958,0	-16 892,0	-20 524,0	-18 202,0	-16 878,0	-19 070,0	-29 602,0	-31 590,0	-27 598,0		
Réserves	17 146,2	29 476,6	41 068,0	28 450,0	28 892,0	32 108,0	40 720,0	35 222,0	30 482,0	16 531,0		
Créances sur l'Etat	19 382,3	23 973,0	21 758,0	22 931,0	22 124,0	21 119,0	15 448,0	10 118,0	16 103,0	13 602,0		
Crédits à l'économie	130 270,4	171 153,5	201 179,0	193 078,0	195 850,0	195 893,0	234 709,0	221 229,0	212 273,0	250 964,0		
Crédits à court terme	85 124,4	100 349,0	119 862,0	115 373,0	121 471,0	120 771,0	163 335,0	151 456,0	140 451,0	177 078,0		
Crédits de campagne	4 600,6	2 852,0	34 394,0	32 664,0	14 138,0	986,0	38 875,0	40 001,0	20 661,0	12 161,0		
Crédits ordinaires	80 523,8	97 497,0	85 468,0	82 709,0	107 333,0	119 785,0	124 460,0	111 455,0	119 790,0	164 917,0		
Crédits à moyen terme	40 184,0	62 461,2	72 800,0	69 596,0	67 991,0	68 897,0	67 270,0	63 424,0	65 078,0	66 813,0		
Crédits à long terme	4 962,0	8 343,3	8 517,0	8 109,0	6 388,0	6 225,0	4 104,0	6 349,0	6 744,0	7 073,0		
ACTIF = PASSIF	196 946,5	283 215,1	320 674,0	302 871,0	304 655,0	302 676,0	330 460,0	313 356,0	306 189,0	323 888,0		
Dépôts des particuliers et entreprises	146 848,9	196 874,0	215 829,0	207 681,0	208 576,0	215 497,0	238 091,0	226 576,0	220 927,0	224 499,0		
Sociétés d'Etat et EPIC*	15 293,1	13 411,3	13 018,0	14 711,0	13 833,0	16 194,0	13 372,0	16 350,0	15 740,0	13 819,0		
- à vue	7 042,1	7 096,3	8 566,0	10 418,0	7 469,0	10 004,0	10 534,0	11 793,0	10 279,0	6 641,0		
- à terme	8 251,0	6 315,0	4 452,0	4 293,0	6 364,0	6 190,0	2 838,0	4 557,0	5 461,0	7 178,0		
Particuliers et entreprises privées	131 555,8	183 462,7	202 811,0	192 970,0	194 743,0	199 303,0	224 719,0	210 226,0	205 187,0	210 680,0		
- à vue	83 446,8	112 331,8	136 249,0	117 037,0	114 006,0	116 447,0	139 039,0	116 019,0	109 811,0	125 498,0		
- à terme	48 109,0	71 130,9	66 562,0	75 933,0	80 737,0	82 856,0	85 680,0	94 207,0	95 376,0	85 182,0		
Dépôts de l'Etat	50 763,8	71 534,0	83 894,0	63 753,0	64 535,0	68 180,0	66 190,0	77 914,0	72 394,0	77 959,0		
Crédits de la Banque Centrale	0,0	90,0	0,0	18 115,0	13 005,0	5,0	8 000,0	5,0	3 507,0	6,0		
Autres postes nets	-666,2	14 717,1	20 951,0	13 322,0	18 539,0	18 994,0	18 179,0	8 861,0	9 361,0	21 424,0		

* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.

Source : BCEAO.

NIGER - SITUATION DES BANQUES

	1995	1996	1997	1998	1997	1998	1997	1998
	Déc.	Déc.	Mars	Déc.	Déc.	Déc.	Mars	Juin
								Déc.
Millions de francs CFA								
Avoirs extérieurs nets	- 1 660,9	- 3 464,6	- 1 496,3	1 235,0	5 682,0	4 758,0	2 545,0	1 877,0
Avoirs extérieurs bruts	20 341,9	18 391,1	17 456,7	16 437,0	21 771,0	24 471,0	16 510,0	23 400,0
Engagements extérieurs	-22 002,8	-21 855,7	-18 953,0	-15 202,0	-16 089,0	-19 713,0	-13 965,0	-21 523,0
Réserves	8 310,6	5 938,2	8 087,3	11 250,0	12 431,0	8 126,0	4 947,0	9 191,0
Créditances sur l'Etat	12 424,5	14 136,3	13 478,0	14 842,0	13 408,0	16 749,0	16 149,0	17 162,0
Crédits à l'économie	41 980,1	43 313,1	35 930,0	34 180,0	34 050,0	35 547,0	43 035,0	42 747,0
Crédits à court terme	19 580,3	23 586,6	22 090,0	22 603,0	24 704,0	27 353,0	28 436,0	27 423,0
Crédits de campagne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Crédits ordinaires	19 580,3	23 586,6	22 090,0	22 603,0	24 704,0	27 353,0	28 436,0	27 423,0
Crédits à moyen terme	21 079,3	18 725,7	12 895,0	10 489,0	8 707,0	7 492,0	13 452,0	14 050,0
Crédits à long terme	1 320,5	1 000,8	945,0	1 088,0	639,0	702,0	1 147,0	1 274,0
ACTIF = PASSIF	61 051,3	59 923,0	55 999,0	61 507,0	65 571,0	65 180,0	66 676,0	70 977,0
Dépôts des particuliers et entreprises	72 021,2	64 551,6	44 604,0	53 101,0	54 185,0	54 812,0	56 039,0	54 706,0
Sociétés d'Etat et EPIC*	4 515,4	5 464,8	3 937,0	4 452,0	2 750,0	4 838,0	3 298,0	5 829,0
- à vue	2 017,4	2 103,3	2 792,0	3 520,0	1 543,0	2 582,0	1 769,0	3 228,0
- à terme	2 498,0	3 361,5	1 145,0	932,0	1 207,0	2 256,0	1 529,0	2 601,0
Particuliers et entreprises privées	67 505,8	59 086,8	40 667,0	48 649,0	51 435,0	49 974,0	52 741,0	48 877,0
- à vue	36 397,9	28 115,6	20 755,0	26 153,0	26 438,0	26 969,0	30 949,0	28 610,0
- à terme	31 107,9	30 971,2	19 912,0	22 496,0	24 997,0	23 005,0	21 792,0	20 267,0
Dépôts de l'Etat	19 254,7	20 548,4	3 338,0	3 203,0	3 832,0	3 921,0	4 384,0	5 357,0
Crédits de la Banque Centrale	4 852,0	4 600,0	1 212,0	0,0	2 500,0	2 000,0	1 502,0	3 912,0
Autres postes nets	-35 076,6	-29 777,0	6 845,0	5 203,0	5 054,0	4 447,0	4 751,0	7 002,0
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.								
Source : BCEAO.								

SENEGAL - SITUATION DES BANQUES

Source : BCEAO.

TOGO - SITUATION DES BANQUES

	1995	1996	1997	1997	1998
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA					
Avoirs extérieurs nets	17 159,2	11 930,3	3 358,0	3 191,0	-4 530,0
Avoirs extérieurs bruts	54 438,1	52 675,7	44 303,0	36 719,0	41 545,0
Engagements extérieurs	-37 278,9	-40 745,4	-40 945,0	-33 528,0	-46 075,0
Réserves	12 529,7	14 904,4	16 030,0	12 677,0	27 521,0
Créances sur l'Etat	12 260,4	16 492,1	12 636,0	16 185,0	16 026,0
Crédits à l'économie	130 390,0	140 223,1	161 153,0	142 583,0	145 155,0
Crédits à court terme	65 862,1	74 264,6	96 101,0	71 484,0	78 922,0
Crédits de campagne	6 258,4	5 067,9	4 164,0	2 621,0	3 880,0
Crédits ordinaires	59 603,7	69 196,7	91 937,0	68 863,0	75 042,0
Crédits à moyen terme	62 981,4	63 836,9	63 027,0	68 987,0	63 697,0
Crédits à long terme	1 546,5	2 121,6	2 025,0	2 112,0	2 536,0
ACTIF = PASSIF	172 339,3	183 549,9	193 177,0	174 636,0	184 172,0
Dépôts des particuliers et entreprises	125 055,1	126 180,0	143 697,0	134 255,0	155 175,0
Sociétés d'Etat et EPIC*	25 060,8	19 787,4	18 103,0	19 703,0	26 255,0
- à vue	9 398,2	11 851,0	8 272,0	9 303,0	14 494,0
- à terme	15 662,6	7 936,4	9 831,0	10 400,0	11 761,0
Particuliers et entreprises privées	99 994,3	106 392,6	125 594,0	114 552,0	128 920,0
- à vue	46 971,0	48 094,2	53 478,0	46 693,0	52 361,0
- à terme	53 023,3	58 298,4	72 116,0	67 859,0	76 559,0
Dépôts de l'Etat	37 391,2	32 848,3	19 990,0	19 723,0	20 701,0
Crédits de la Banque Centrale	2 043,0	7 610,0	7 947,0	2 456,0	500,0
Autres postes nets	7 850,0	16 911,6	21 543,0	18 202,0	7 796,0

* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.
Source : BCEAO.

UMOA - SITUATION DES BANQUES

	1995			1996			1997			1998		
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Déc.	Déc.
Millions de francs CFA												
Avoirs extérieurs nets	84 510,9	114 581,3	187 150,7	163 654,1	130 465,0	125 981,0	204 510,0	72 481,0	102 654,7	91 112,5		
Avoirs extérieurs bruts	398 632,4	391 051,2	438 168,7	407 288,0	387 736,0	38 8 701,0	443 190,0	421 338,0	413 245,2	408 987,2		
Engagements extérieurs	-314 121,5	-276 469,9	-251 018,0	-243 633,9	-257 271,0	-262 720,0	-238 680,0	-348 857,0	-310 590,5	-317 874,7		
Réserves	177 104,1	178 227,6	145 584,3	192 221,0	211 119,0	187 814,0	190 643,0	178 853,0	222 998,6	175 041,6		
Créances sur les Etats	724 288,5	827 189,0	799 511,0	823 505,0	847 518,0	807 080,0	792 207,0	791 775,0	802 516,4	823 616,4		
Crédits à l'économie	1 821 447,5	1 998 155,1	2 047 553,0	1 977 116,0	1 970 694,0	2 204 458,0	2 216 826,0	2 177 589,0	2 110 402,8	2 373 769,8		
Crédits à court terme	1 117 722,5	1 247 463,9	1 319 621,0	1 223 603,0	1 222 368,0	1 426 378,0	1 413 583,0	1 384 570,0	1 310 602,9	1 538 629,9		
Crédits de campagne	247 951,0	196 544,9	295 469,0	222 009,0	160 722,0	286 880,0	301 979,0	223 560,0	127 582,1	227 892,0		
Crédits ordinaires	869 771,5	1 050 919,0	1 024 152,0	1 001 594,0	1 061 646,0	1 139 498,0	1 111 604,0	1 161 010,0	1 183 020,8	1 310 737,9		
Crédits à moyen terme	549 293,3	604 821,2	589 303,0	614 149,0	611 577,0	641 492,0	671 447,0	683 773,0	697 825,9	737 384,9		
Crédits à long terme	154 431,7	145 870,0	138 629,0	139 364,0	136 749,0	136 588,0	131 796,0	109 246,0	101 974,0	97 755,0		
ACTIF = PASSIF	2 807 351,0	3 118 153,0	3 179 799,0	3 156 496,1	3 159 796,0	3 325 333,0	3 404 186,0	3 220 698,0	3 238 572,5	3 463 540,3		
Dépôts des particuliers et entreprises	2 0234 04,8	2 211 134,6	2 348 916,1	2 313 896,1	2 317 831,0	2 297 478,0	2 452 351,0	2 321 251,0	2 329 293,7	2 338 602,5		
Sociétés d'Etat et EPIC*	262 521,9	277 948,7	310 297,0	293 283,0	310 494,0	294 811,0	330 979,0	305 027,0	317 051,0	298 170,0		
- à vue	145 912,5	160 932,4	181 675,0	181 841,0	160 100,0	147 592,0	195 959,0	188 974,0	195 198,0	185 036,0		
- à terme	116 609,4	117 016,3	128 622,0	111 442,0	150 394,0	147 219,0	135 020,0	116 053,0	121 853,0	113 134,0		
Particuliers et entreprises privées	1 760 882,9	1 933 185,9	2 038 619,1	2 020 613,1	2 007 337,0	2 002 667,0	2 121 372,0	2 016 224,0	2 012 242,7	2 040 432,5		
- à vue	882 006,9	947 018,2	1 009 531,0	953 838,0	949 634,0	991 168,0	1 064 632,0	1 020 913,0	983 875,9	1 060 325,7		
- à terme	878 876,0	986 167,7	1 029 088,1	1 066 775,1	1 057 703,0	1 011 499,0	1 056 740,0	995 311,0	1 028 366,8	980 106,8		
Dépôts des Etats	524 440,2	630 774,7	565 581,0	559 287,0	574 716,0	598 919,0	580 388,0	599 511,0	625 342,8	663 463,8		
Crédits de la Banque Centrale	161 578,6	148 175,0	70 472,0	63 314,0	35 686,0	158 747,0	66 200,0	58 256,0	52 915,1	180 486,1		
Autres postes nets	97 927,4	128 068,7	194 829,9	219 999,0	231 563,0	270 189,0	305 247,0	241 680,0	231 020,9	280 987,9		

* Etablissements publics à caractère industriel et commercial

Source : BCEAO.

BENIN - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1995	1996	1997	1998						
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Créances sur la Banque Centrale	15 122,0	37 028,2	24 738,0	22 718,9	27 397,5	31 112,9	26 425,5	35 167,7	37 211,4	36 678,2
Billets et monnaies	1 365,1	1 510,9	474,8	234,5	1 851,6	1 833,6	1 833,6	1 833,6	1 584,5	2 100,0
Dépôts	13 756,9	35 517,3	24 263,2	22 484,4	25 545,9	29 279,3	24 591,9	33 334,1	35 626,9	34 578,2
Créances sur les banques	33 985,8	35 924,3	36 347,0	39 401,0	40 792,0	42 638,0	34 817,0	34 572,0	45 628,0	56 105,0
Dépôts	33 985,8	35 924,3	36 347,0	39 401,0	40 792,0	42 638,0	34 817,0	34 572,0	45 628,0	56 105,0
Autres										
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES CREANCES (-)	49 107,8	72 952,5	61 085,0	62 119,9	68 189,5	73 750,9	61 242,5	69 739,7	82 839,4	92 783,2
Concours de la Banque Centrale	41 923,0	42 627,4	53 051,6	52 537,6	55 593,8	55 079,9	54 336,2	53 822,2	52 489,8	51 975,8
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Escomptes d'effets publics (art. 15)										
Décovert en compte courant (art. 14)	8 861,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Compte courant postal	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Concours du FMI	33 062,0	42 627,4	53 051,6	52 537,6	55 593,8	55 079,9	54 336,2	53 822,2	52 489,8	51 975,8
Autres concours										
Concours des banques	40 603,3	44 151,6	37 685,0	37 651,0	32 742,0	32 934,0	30 662,0	30 639,0	28 770,0	30 721,0
Compte courant postal										
Effets publics et emprunts										
Autres										
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2 844,0	5 294,5	4 513,4	4 680,3	4 232,9	4 412,5	4 323,7	4 300,2	4 610,9	4 655,6
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	85 370,3	92 073,5	95 250,0	94 868,9	92 568,7	92 426,4	89 321,9	88 761,4	85 870,7	87 352,4
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	36 262,5	19 121,0	34 165,0	32 749,0	24 379,2	18 675,5	28 079,4	19 021,7	3 031,3	-5 430,8
Source : BCEAO.										

BURKINA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1995	1996	1997	1998	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA														
Créances sur la Banque Centrale														
Billets et monnaies	37 299,4	38 052,6	35 656,1	31 070,9	29 672,1	29 474,9	24 819,2	30 868,1	37 852,6	48 387,8				
Dépôts	1 687,3	2 248,0	2 430,1	971,0	971,0	1 132,9	1 132,9	1 831,4	2 407,3	2 155,7				
Créances sur les banques	35 612,1	35 804,6	33 226,0	30 099,9	28 701,1	28 342,0	23 686,3	29 036,7	35 445,3	46 232,1				
Dépôts	61 280,4	60 162,7	53 884,0	56 828,0	55 132,0	57 498,0	55 251,0	61 434,0	57 093,0	57 983,0				
Autres	61 280,4	60 162,7	53 884,0	56 828,0	55 132,0	57 498,0	55 251,0	61 434,0	57 093,0	57 983,0				
Obligations cautionnées	2 043,3	1 560,0	1 467,2	1 275,5	1 275,5	1 824,4	1 824,4	1 106,9	1 361,0	1 421,6				
TOTAL DES CREANCES (-)	100 623,1	99 775,3	91 007,3	89 174,4	86 079,6	88 797,3	81 894,6	93 409,0	96 306,6	107 792,4				
Concours de la Banque Centrale														
Escompte d'obligations cautionnées	55 679,0	59 275,9	73 922,6	74 702,6	80 196,7	80 108,7	92 158,6	92 046,2	95 731,5	92 866,8				
Escomptes d'effets publics (art. 15)	138,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4 112,0	0,0	0,0				
Décovert en compte courant (art. 14)	22 591,0	21 613,0	25 929,0	26 713,0	27 339,0	27 258,0	35 680,0	34 383,0	33 452,0	31 266,0				
Compte courant postal	0,1	0,7	0,7	0,3	0,7	0,0	0,0	0,4	0,6	0,4	0,9			
Titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
Concours du FMI	32 949,0	37 655,9	47 986,6	47 986,6	52 850,7	52 850,7	52 362,6	57 657,2	62 275,5	61 599,9				
Autres concours	27 302,0	26 216,7	25 818,0	27 734,0	26 946,0	28 105,0	27 182,0	22 677,0	21 741,0	32 707,0				
Concours des banques														
Compte courant postal														
Effets publics et emprunts														
Autres														
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	2 677,9	2 709,3	2 417,1	2 364,1	2 364,1	2 070,7	2 070,7	2 314,7	2 089,6	2 318,0				
Dépôts en CNE	15 043,0	17 874,8	18 426,6	19 206,4	19 289,3	19 260,3	19 260,3	21 378,0	21 391,2	20 979,7				
Autres concours	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
TOTAL DES DETTES	100 701,0	106 070,4	120 578,0	124 004,4	128 789,8	129 544,7	136 967,2	138 410,5	140 949,7	148 871,5				
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	77,9	6 295,1	29 570,7	34 830,0	42 710,2	40 747,4	55 072,6	45 001,5	44 643,1	41 079,1				

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1995	1996	1997	1998	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA													
Créances sur la Banque Centrale													
Billets et monnaies	42 997,6	58 228,5	128 482,3	55 841,8	28 652,0	27 834,3	21 179,4	30 192,9	18 767,4	36 206,4			
Dépôts	1 500,0	964,6	2 221,9	964,6	964,6	1 400,0	1 400,0	1 400,0	2 100,0	2 100,0	1 650,0		
Créances sur les banques	41 497,6	48 582,5	126 260,4	46 195,8	19 006,0	26 434,3	19 779,4	28 792,9	16 667,4	34 556,4			
Dépôts	183 133,0	243 345,0	249 388,0	269 990,0	277 797,0	278 937,0	275 906,0	271 852,0	312 570,0	325 650,0			
Autres	183 133,0	243 345,0	249 388,0	269 990,0	277 797,0	278 937,0	275 906,0	271 852,0	312 570,0	325 650,0			
Obligations cautionnées	18 984,2	22 653,5	17 483,3	14 463,1	14 463,1	21 989,6	21 989,6	21 989,6	11 700,9	18 100,0			
TOTAL DES CREANCES (-)	245 094,8	315 545,6	395 353,6	331 613,5	312 230,7	328 760,9	319 075,0	324 034,5	343 038,3	379 956,4			
Concours de la Banque Centrale	382 568,8	439 750,8	436 765,4	447 760,7	432 305,0	449 291,9	513 097,9	557 730,8	563 328,2	572 259,2			
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Escomptes d'effets publics (art. 15)													
Décovert en compte courant (art. 14)	141 525,0	149 205,0	174 572,0	187 002,0	175 096,0	181 759,0	177 289,0	221 422,0	227 471,0	203 948,0			
Compte courant postal	0,1	0,2	0,1	0,7	0,8	0,5	0,8	0,7	0,1	0,0			
Titres d'Etat	38 726,4	29 474,5	236,0	236,0	226,0	12 322,6	11 871,6	12 371,6	11 920,6	12 520,6			
Concours du FMI	202 317,3	261 071,1	261 957,3	260 522,0	256 982,2	255 209,8	323 936,5	323 936,5	323 936,5	355 790,6			
Autres concours													
Concours des banques	371 124,3	413 355,0	418 686,0	439 893,0	463 419,0	415 931,0	400 904,0	395 451,0	398 710,0	412 572,0			
Compte courant postal													
Effets publics et emprunts													
Autres													
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	1 500,0	2 416,9	3 370,9	2 416,9	2 416,9	3 600,0	3 600,0	3 600,0	3 600,0	2 250,6	2 500,0		
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Autres concours	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
TOTAL DES DETTES	755 194,0	855 522,7	858 609,9	889 858,2	897 937,5	868 822,9	917 691,9	956 781,8	964 289,7	987 331,2			
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	510 099,2	539 977,1	463 256,3	558 244,7	585 706,8	540 062,0	598 616,9	632 747,3	621 251,4	607 374,8			
Source : BCEAO.													

GUINÉE-BISSAU - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

										1998	
		Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA											
Créances sur la Banque Centrale	11 200,0	8 879,4	9 858,4	5 992,4	6 602,8	5 710,9	8 481,0	10 079,9	8 147,8	8 100,0	0,0
Billets et monnaies	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts	11 200,0	8 879,4	9 858,4	5 992,4	6 602,8	5 710,9	8 481,0	10 079,9	8 147,8	8 100,0	0,0
Créances sur les banques	0,0	595,3	580,1	1 120,8	1 124,9	819,8	819,8	1 257,0	1 013,8	1 000,0	0,0
Dépôts	0,0	595,3	580,1	1 120,8	1 124,9	819,8	819,8	1 257,0	1 013,8	1 000,0	0,0
Autres											0,0
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES CREANCES (-)	11 200,0	9 474,7	10 438,5	7 113,2	7 727,7	6 530,7	9 300,8	11 336,9	9 161,6	9 100,0	
Concours de la Banque Centrale	5 300,0	6 624,9	6 889,1	9 709,9	12 806,7	10 689,5	10 462,9	12 635,9	12 453,4	12 500,0	0,0
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Escomptes d'effets publics (art. 15)											
Découvert en compte courant (art. 14)	0,0	0,0	0,0	3 004,0	4 374,0	2 078,0	146,0	2 319,0	2 319,0	2 300,0	
Compte courant postal	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	5 300,0	6 624,9	6 889,1	6 705,9	6 629,8	6 629,8	6 568,4	6 568,4	6 568,4	6 600,0	
Concours du FMI	0,0	0,0	0,0	0,0	1 802,9	1 981,7	3 748,5	3 748,5	3 566,0	3 600,0	
Autres concours											
Concours des banques	0,0	132,6	488,0	92,0	1 691,0	214,0	214,0	21,0	214,0	0,0	
Compte courant postal											
Effets publics et emprunts											
Autres	132,6	488,0									
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	5 300,0	6 757,5	7 377,1	7 098,3	9 039,2	10 710,9	10 484,3	12 656,9	12 474,8	12 500,0	
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	-5 900,0	-2 717,2	-3 061,4	-149,0	1 311,5	4 180,2	1 183,5	1 320,0	3 313,2	3 400,0	

MALI - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1995	1996	1997	1998
	Déc.	Déc.	Mars	Juin
			Sept.	Déc.
Millions de francs CFA				
Créances sur la Banque Centrale	27 124,6	63 013,6	38 865,7	63 026,0
Billets et monnaies	5 200,0	6 588,0	8 918,0	6 949,5
Dépôts	21 924,6	56 425,6	29 947,7	56 076,5
Créances sur les banques	50 763,8	71 534,0	83 894,0	63 753,0
Dépôts	50 763,8	71 534,0	83 894,0	63 753,0
Autres				
Obligations cautionnées	1 517,0	2 038,0	1 566,0	1 684,0
TOTAL DES CRÉANCES (1)	79 405,4	136 585,6	124 325,7	128 463,0
Concours de la Banque Centrale	65 118,9	76 988,6	85 264,2	93 476,3
Escrampes d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0
Escrampes d'effets publics (art. 15)				
Découvert en compte courant (art. 14)	0,0	0,0	0,0	0,0
Compte courant postal	0,0	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	4 650,0	3 050,0	0,0	0,0
Concours du FMI	60 468,9	73 938,6	85 264,2	93 476,3
Autres concours				
Concours des banques	19 382,3	23 973,0	21 758,0	22 931,0
Compte courant postal				
Effets publics et emprunts				
Autres				
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	84 501,2	100 961,6	107 022,2	116 407,3
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	5 095,8	-35 624,0	-17 303,5	-12 055,7
Source : BCEAO				

NIGER - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1995			1996			1997			1998		
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Déc.	
Millions de francs CFA												
Créances sur la Banque Centrale	8 262,5	8 097,9	21 542,0	6 395,9	11 592,9	8 454,8	2 372,8	7 132,6	3 393,0	16 382,0		
Billets et monnaies	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	398,9	
Dépôts												
Créances sur les banques	7 863,6	7 699,0	21 143,1	5 997,0	11 194,0	8 055,9	1 973,9	6 733,7	2 994,1	15 983,1		
Dépôts												
Autres												
Obligations cautionnées		23,7	23,7	23,7	23,7	23,7	23,7	23,7	23,7	0,0	0,0	
TOTAL DES CREANCES (-)	27 540,9	28 670,0	24 903,7	9 622,6	15 448,6	12 399,5	6 780,5	12 489,6	9 232,0	26 158,0		
Concours de la Banque Centrale	52 537,3	57 185,3	64 620,4	60 374,8	67 006,8	67 671,0	66 277,7	72 669,0	76 655,8	74 282,0		
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Escomptes d'effets publics (art. 15)												
Débrouillard en compte courant (art. 14)	26 434,8	31 918,8	29 658,5	28 007,5	28 866,2	32 125,2	33 061,6	33 437,6	32 258,2	31 700,4		
Compte courant postal	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	
Titres d'Etat	7 625,9	2 774,1	23,1	23,2	22,2	22,2	21,2	21,2	20,2	20,2	20,2	
Concours du FMI	18 476,6	22 492,4	34 938,8	32 344,1	38 118,4	35 523,6	33 194,9	39 210,1	44 377,3	42 561,4		
Autres concours												
Concours des banques	12 421,5	14 136,3	13 478,0	14 842,0	13 408,0	16 749,0	16 149,0	17 162,0	13 275,0	12 899,0		
Compte courant postal												
Effets publics et emprunts												
Autres												
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	1 819,2	2 578,1	2 655,3	2 578,1	2 578,1	2 464,2	2 467,1	2 467,1	2 693,8	2 693,8		
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Autres concours	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
TOTAL DES DETTES	66 778,0	73 899,7	80 753,7	77 794,9	82 992,9	86 884,2	84 893,8	92 298,1	92 624,6	89 874,8		
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	39 237,1	45 229,7	55 850,0	68 172,3	67 544,3	74 484,7	78 113,3	79 808,5	83 392,6	63 716,8		

Source : BCEAO.

SENEGAL - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1995	1996	1997	1998
	Déc.	Déc.	Mars	Juin
	Sept.	Déc.	Mars	Juin
Millions de francs CFA				
Créances sur la Banque Centrale	19 205,0	26 841,2	61 142,3	67 916,2
Billets et monnaies	1 217,5	1 244,9	1 873,7	1 756,1
Dépôts	17 987,5	25 596,3	59 268,6	66 160,1
Créances sur les banques	136 315,4	161 747,2	113 285,0	101 618,0
Dépôts	136 315,4	161 747,2	113 285,0	101 618,0
Autres	2 496,0	3 044,9	2 566,4	2 692,9
Obligations cautionnées	2 950,1	2 950,1	2 847,8	3 207,8
TOTAL DES CREANCES (-)	157 715,4	191 603,3	176 993,7	172 227,1
	236 819,5	254 071,2	247 960,5	239 979,4
	240 909,6	241 818,5		
Concours de la Banque Centrale	239 357,2	197 726,0	231 923,1	233 691,5
Escrimage d'obligations cautionnées	1 723,0	0,0	0,0	0,0
Escrimage d'effets publics (art. 15)	0,0	0,0	0,0	0,0
Découvert en compte courant (art. 14)	44 346,0	60 031,0	37 879,0	60 913,0
Compte courant postal	0,1	0,2	0,2	0,6
Titres d'Etat	62 650,0	1 500,0	7 200,0	0,0
Concours du FMI	130 638,1	136 194,8	186 843,9	172 777,9
Autres concours	61 510,2	119 986,6	121 506,0	116 332,0
Concours des banques	114 432,0	144 678,0	137 475,0	132 867,0
Compte courant postal	0,0	0,0	0,0	0,0
Effets publics et emprunts	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	4 325,2	2 835,1	3 790,6	2 260,6
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres concours	32 011,0	32 011,0	59 064,6	59 064,6
TOTAL DES DETTES	337 203,6	352 558,7	416 284,3	411 348,1
	416 657,5	441 347,3	429 556,9	423 979,7
	432 170,1	422 918,3		
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	179 488,2	160 955,4	239 290,6	239 121,0
	179 838,0	181 596,4	184 000,3	191 260,5
	181 099,8			

Source : BCEAO.

TOGO - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1995			1996			1997			1998		
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Déc.
Millions de francs CFA												
Créances sur la Banque Centrale	8 059,4	8 357,2	3 458,5	4 814,4	5 474,2	9 535,5	9 271,0	6 898,8	6 943,3	5 841,8		
Billets et monnaies	727,1	357,1	483,3	483,3	118,5	90,0	237,1	163,6	95,2	95,2		
Dépôts	7 332,3	8 000,1	2 975,2	4 331,1	5 355,7	9 445,5	9 033,9	6 735,2	6 848,1	5 746,6		
Créances sur les banques	37 391,2	32 848,3	19 990,0	19 723,0	20 701,0	29 833,0	31 001,0	27 813,0	26 404,0	28 905,0		
Dépôts	37 391,2	32 848,3	19 990,0	19 723,0	20 701,0	29 833,0	31 001,0	27 813,0	26 404,0	28 905,0		
Autres												
Obligations cautionnées	851,4	688,4	442,8	442,8	281,5	70,0	24,4	535,2	524,1	524,1		
TOTAL DES CREANCES (-)	46 302,0	41 893,9	23 891,3	24 980,2	26 456,7	40 878,5	40 516,0	35 247,0	33 871,4	35 270,9		
Concours de la Banque Centrale	71 050,2	70 202,6	78 048,8	75 523,8	74 976,3	66 017,9	76 799,6	76 579,2	77 444,2	76 531,8		
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Escomptes d'effets publics (art. 15)												
Découvert en compte courant (art. 14)	28 568,0	33 273,0	31 115,0	30 669,0	21 930,0	15 915,0	17 166,0	18 989,0	19 704,0	21 735,0		
Compte courant postal	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3		
Titres d'Etat	3 300,0	800,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 200,0	2 100,0	2 250,0		
Concours du FMI	39 181,9	36 129,3	46 933,5	44 854,5	53 046,0	50 102,6	58 433,3	55 489,9	55 489,9	52 546,5		
Autres concours												
Concours des banques	12 260,4	16 492,1	12 636,0	16 185,0	16 026,0	17 422,0	18 138,0	18 485,0	17 827,0	16 656,0		
Compte courant postal												
Effets publics et emprunts												
Autres												
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	1 269,2	1 160,0	1 683,2	1 683,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 200,0	
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Autres concours	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
TOTAL DES DETTES	84 579,8	87 854,7	92 368,0	93 392,0	92 685,5	85 139,9	96 637,6	96 764,2	96 471,2	94 387,8		
POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT	38 277,8	45 960,8	68 476,7	68 411,8	66 228,8	44 261,4	56 121,6	61 517,2	62 599,8	59 116,9		
Source : BCEAO.												

UMOA - POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	1995	1996	1997	1998
	Déc.	Déc.	Mars	Juin
			Sept.	Déc.
Millions de francs CFA				
Créances sur la Banque Centrale				
Billets et monnaies	158 070,5	230 937,8	313 884,9	249 095,1
Dépôts	12 095,9	13 312,4	16 800,7	11 757,9
Créances sur les banques	145 974,6	217 625,4	297 084,2	237 337,2
Dépôts	524 440,2	630 774,7	565 581,0	559 287,0
Autres	524 440,2	630 774,7	565 581,0	559 287,0
Obligations émises	25 594,6	29 970,5	29 549,4	29 582,0
TOTAL DES CREANCES (-)	708 105,3	891 691,0	903 015,3	828 964,1
Concours de la Banque Centrale	908 234,4	943 750,3	1 023 377,4	1 044 858,5
Escompte d'obligations cautionnées	1 861,0	0,0	0,0	0,0
Escomptes d'effets publics (art. 15)				
Découvert en compte courant (art. 14)	272 325,8	296 040,8	299 153,5	333 604,9
Compte courant postal	1,5	1,4	1,3	1,9
Titres d'Etat	116 952,3	37 598,6	7 246,7	6 752,7
Concours du FMI	517 093,8	610 109,5	716 975,9	704 499,0
Autres concours				
Concours des banques	724 288,5	827 189,0	799 511,0	823 505,0
Compte courant postal				
Effets publics et emprunts				
Autres				
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	14 435,5	16 993,9	18 430,5	15 983,2
Dépôts en CNE	15 043,0	17 874,8	18 426,6	19 206,4
Autres concours	32 011,0	32 011,0	59 064,6	59 064,6
TOTAL DES DETTES	1 694 012,4	1 837 819,0	1 918 810,1	1 962 617,7
POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS	985 907,1	946 128,0	1 015 794,8	1 133 653,6
Source : BCEAO.				
1 116 781,4				
1 010 948,5				
1 123 923,8				
1 143 169,1				
1 162 239,9				
1 084 402,2				
2 144 209,8				

BENIN - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1995		1996		1997		1998			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Dépôts dans les banques										
- Dépôts à terme	42 812,8	53 633,8	62 996,0	83 993,0	67 301,0	58 125,0	62 844,0	67 617,0	65 568,0	64 074,0
- Comptes à régime spécial	22 673,1	32 155,0	40 817,0	60 146,0	43 055,0	33 128,0	36 819,0	41 389,0	39 910,0	39 560,0
Comptes sur livret	20 139,7	21 478,8	22 179,0	23 847,0	24 246,0	24 997,0	26 025,0	26 228,0	25 658,0	24 514,0
Comptes d'épargne logement	19 600,6	20 903,9	21 585,3	23 208,7	23 597,0	24 327,9	25 328,4	25 525,9	24 971,2	23 857,8
Autres comptes d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	42 812,8	53 633,8	62 996,0	83 993,0	67 301,0	58 125,0	62 844,0	67 617,0	65 568,0	64 074,0
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (%)	17,3	19,1	22,5	29,4	24,2	19,8	19,0	21,9	24,4	22,6
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.										
Source : BCEAO.										

BURKINA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1995		1996		1997		1998			
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Dépôts dans les banques										
- Dépôts à terme	51 906,0	53 770,7	61 094,0	66 590,0	66 369,0	64 109,0	68 115,0	72 090,0	74 067,0	72 504,0
- Comptes à régime spécial	23 292,3	25 062,7	31 290,0	33 599,0	33 446,0	32 470,0	33 907,0	35 375,0	37 789,0	37 683,0
Comptes sur livret	28 613,7	28 708,0	29 804,0	32 991,0	32 923,0	31 639,0	34 208,0	36 715,0	36 278,0	34 821,0
Comptes d'épargne logement	28 524,9	28 618,9	29 711,5	32 888,6	32 820,8	31 540,8	34 101,8	36 601,1	36 165,4	34 712,9
Autres comptes d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	66 949,0	71 645,5	79 520,6	85 796,4	85 658,3	83 369,3	87 375,3	93 468,0	95 458,2	93 483,7
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (%)	22,3	21,8	22,7	23,5	23,3	22,4	22,4	24,4	24,5	24,1
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.										
Source : BCEAO.										

COTE D'IVOIRE - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1995	1996	1997	1998	
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
					Déc.
Millions de francs CFA					
Dépôts dans les banques					
- Dépôts à terme	463 510,6	491 807,0	512 971,0	508 478,0	511 804,0
- Comptes à régime spécial	250 916,8	259 929,0	285 698,0	276 661,0	284 374,0
Comptes sur livret	212 593,8	231 878,0	227 273,0	231 817,0	227 430,0
Comptes d'épargne logement	182 727,6	199 302,7	195 344,6	199 250,2	195 479,5
Autres comptes d'épargne	12 118,5	13 216,2	12 953,8	13 212,8	12 962,7
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	463 510,6	491 807,0	512 971,0	508 478,0	511 804,0
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (%)	32,4	33,1	31,0	33,3	35,0
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.					
Source : BCEAO.					

GUINEE-BISSAU - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1995	1996	1997	1998	
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
					Déc.
Millions de francs CFA					
Dépôts dans les banques					
- Dépôts à terme	671,4	725,3	795,3	755,2	756,6
- Comptes à régime spécial	646,5	700,4	770,0	730,3	731,7
Comptes sur livret	24,9	24,9	25,3	24,9	24,9
Comptes d'épargne logement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres comptes d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	671,4	725,3	795,3	755,2	756,6
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (%)	3,9	4,1	4,2	2,9	2,2
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.					
Source : BCEAO.					

MALI - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1995	1996	1997	1998
	Déc.	Déc.	Mars	Juin
			Sept.	Déc.
Millions de francs CFA				
Dépôts dans les banques				
- Dépôts à terme	48 109,0	70 130,9	65 562,0	75 933,0
- Comptes à régime spécial	12 979,0	13 858,3	12 300,0	18 907,0
Comptes sur livret	35 130,0	56 272,6	53 262,0	57 026,0
Comptes d'épargne logement	11,7	18,7	17,7	19,0
Autres comptes d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	48 109,0	70 130,9	65 562,0	75 933,0
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (%)	18,9	22,1	18,5	21,8
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (%)				

NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.

Source : BCEAO.

NIGER - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1995	1996	1997	1998
	Déc.	Déc.	Mars	Juin
			Sept.	Déc.
Millions de francs CFA				
Dépôts dans les banques				
- Dépôts à terme	31 107,9	30 971,2	19 912,0	22 496,0
- Comptes à régime spécial	24 140,6	23 978,3	12 906,0	14 536,0
Comptes sur livret	6 967,3	6 992,9	7 006,0	7 960,0
Comptes d'épargne logement	6 525,6	6 549,6	6 561,8	7 455,4
Autres comptes d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	31 107,9	30 971,2	19 912,0	22 496,0
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (%)	23,2	24,8	21,4	22,2
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (%)				
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.				
Source : BCEAO.				

SENEGAL - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1995	1996	1997	1998						
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Dépôts dans les banques										
- Dépôts à terme	178 499,6	205 340,0	205 999,0	218 299,0	216 330,0	209 450,0	220 302,0	217 294,0	224 413,0	219 296,0
- Comptes à régime spécial	74 783,8	89 402,1	88 887,0	99 880,0	92 799,0	84 718,0	95 919,0	93 471,0	98 629,0	94 645,0
. Comptes sur livret	103 715,8	115 937,9	117 112,0	118 419,0	123 531,0	124 732,0	124 383,0	123 823,0	125 784,0	124 651,0
. Comptes d'épargne logement	80 462,9	89 944,8	90 855,7	91 869,7	95 835,6	96 767,3	96 496,6	96 062,1	97 583,4	96 704,5
. Autres comptes d'épargne	21 190,3	23 687,4	23 927,3	24 194,3	25 238,8	25 484,1	25 412,8	25 298,4	25 699,1	25 467,6
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	178 499,6	205 340,0	205 999,0	218 299,0	216 330,0	209 450,0	220 302,0	217 294,0	224 413,0	219 296,0
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (%)	35,7	36,7	36,0	38,7	39,3	36,1	37,4	37,2	38,2	34,9
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.										
Source : BCEAO.										

TOGO - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1995	1996	1997	1998						
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Dépôts dans les banques										
- Dépôts à terme	53 023,3	58 298,4	72 116,0	67 859,0	76 559,0	68 811,0	61 336,0	61 163,0	61 136,0	57 352,0
- Comptes à régime spécial	20 535,9	22 757,1	39 162,0	34 662,0	43 754,0	36 364,0	27 548,0	27 246,0	27 965,0	25 066,0
. Comptes sur livret	32 487,4	35 541,3	32 954,0	33 197,0	32 805,0	32 447,0	33 788,0	33 917,0	33 171,0	32 286,0
. Comptes d'épargne logement	44,2	48,4	44,8	45,2	44,6	44,1	46,0	46,1	45,1	43,9
. Autres comptes d'épargne	185,9	203,4	188,6	190,0	187,7	185,7	193,3	194,1	189,8	184,7
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	53 023,3	58 298,4	72 116,0	67 859,0	76 559,0	68 811,0	61 336,0	61 163,0	61 136,0	57 352,0
EPARGNE / MASSE MONETAIRE (%)	26,5	31,1	33,1	33,5	34,6	35,0	32,0	30,2	33,4	29,7
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.										
Source : BCEAO.										

UMOA - EPARGNE INTÉRIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1995	1996	1997	1998
	Déc.	Déc.	Mars	Juin
	Sept.	Sept.	Déc.	Mars
Millions de francs CFA				
Dépôts dans les banques	878 876,0	984 367,7	1 027 788,1	1 066 075,1
- Dépôts à terme	432 768,4	487 558,2	511 060,0	538 663,1
- Comptes à régime spécial	446 107,6	496 809,5	516 728,1	527 412,0
Comptes sur livret	391 675,6	436 191,1	453 679,3	463 059,6
Comptes d'épargne logement	33 833,5	37 678,8	39 189,5	39 999,8
Autres comptes d'épargne	20 603,0	22 939,6	23 859,3	24 352,6
Dépôts en caisse d'épargne	15 043,0	17 874,8	18 426,6	19 206,4
TOTAL	893 919,0	1 002 242,5	1 046 214,7	1 085 281,5
EPARGNE / MASSE MONETAIRE	28,2	29,5	28,7	30,8
NB : L'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.				
Source : BCEAO				

BENIN - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1995	1996	1997		1998		
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
							Déc.
Millions de francs CFA							
Base monétaire (BM)	80 473,1	87 910,8	104 307,5	116 794,6	115 565,7	105 386,6	118 114,4
Circulation fiduciaire	50 646,7	68 873,5	82 191,0	85 391,1	78 866,4	80 754,7	99 018,9
Reserves des banques	29 385,2	18 446,0	24 682,9	30 886,8	36 162,0	23 960,0	18 566,7
Autres dépôts	441,2	589,3	433,6	516,7	536,3	671,9	528,8
Contreparties de la base monétaire	80 473,1	87 910,8	104 307,5	116 794,6	115 565,7	105 386,6	118 114,4
Avoirs extérieurs nets	43 051,1	72 771,5	80 081,2	87 122,8	87 160,3	79 945,9	89 095,4
Position nette du gouvernement	26 801,0	5 599,2	28 313,6	29 818,7	28 196,3	23 967,0	27 910,7
Concours aux banques et établ. financiers	0,0	2 000,0	2 000,0	0,0	0,0	1 000,0	0,0
Autres éléments nets	10 621,0	7 540,1	-6 087,3	-146,9	209,1	473,7	208,3
Masse monétaire (M2)	247 713,6	280 205,3	280 336,0	285 382,1	278 261,6	293 491,1	330 718,4
Multiplicateur (M2/BM)	3,1	3,2	2,7	2,4	2,4	2,8	2,8
Composition de la masse monétaire (en %)							
Circulation fiduciaire	20,4	24,7	29,3	29,9	28,3	27,5	29,9
Dépôts en banque	78,4	73,5	69,0	68,4	70,1	70,9	68,8
Dépôts en CCP	1,1	1,8	1,6	1,6	1,5	1,5	1,3
Dépôts en CNP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

(a) rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.

Source : BCEAO.

BURKINA - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1995	1996	1997	1998							
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	
Millions de francs CFA											
Base monétaire (BM)	149 378,1	155 585,6	168 768,5	178 552,6	192 953,1	193 104,1	199 805,8	189 284,6	200 278,2	186 226,4	
Circulation fiduciaire	123 559,6	138 017,1	146 073,7	148 647,8	159 754,0	170 107,1	177 513,0	160 982,9	179 093,2	164 986,3	
Réserves des banques	19 822,2	11 437,2	15 733,4	22 991,0	26 017,1	16 970,2	15 935,6	22 303,1	16 541,9	16 064,3	
Autres dépôts	5 996,3	6 131,3	6 961,4	6 913,8	7 182,0	6 026,8	6 357,2	5 998,6	4 643,1	5 175,8	
Contreparties de la base monétaire	149 378,1	155 585,6	168 768,5	178 552,6	192 953,1	193 104,1	199 805,8	189 284,6	200 278,2	186 226,4	
Avoirs extérieurs nets	122 138,4	124 522,1	127 872,6	130 044,0	141 058,8	125 779,5	129 949,3	124 588,7	127 190,3	113 073,5	
Position nette du gouvernement	18 378,7	21 217,0	38 260,2	43 629,0	50 518,3	50 633,8	63 635,0	61 172,7	57 875,3	44 479,0	
Concours aux banques et établ. financiers	2 813,0	4 378,0	4 353,0	3 053,0	2 835,0	15 338,8	6 758,5	5 567,0	15 455,0	25 725,1	
Autres éléments nets	6 048,0	5 468,5	-1 717,3	1 826,6	-1 459,0	1 352,0	-537,0	-2 043,8	-242,4	2 948,8	
Massé monétaire (M2)	299 814,2	328 548,4	350 296,8	365 664,1	368 049,4	371 784,9	390 382,2	382 785,2	390 070,1	377 186,8	
Multiplicateur (M2/BM)	2,0	2,1	2,1	2,0	1,9	1,9	2,0	2,0	1,9	2,0	
Composition de la masse monétaire (en %)											
Circulation fiduciaire	41,3	42,1	41,8	40,7	43,4	45,9	45,6	42,1	45,9	42,4	
Dépôts en banque	52,8	51,7	52,3	53,4	50,7	48,5	4,9	51,7	48,2	51,5	
Dépôts en CCP	0,8	0,8	0,7	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,5	0,6	
Dépôts en CNP	5,0	5,4	5,2	5,2	5,2	5,1	49,0	5,5	5,4	5,4	
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	
(a) rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques											
Source : BCEAO.											

COTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1995			1996			1997			1998		
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Déc.	Déc.
Millions de francs CFA												
Base monétaire (BM)	516 020,6	550 758,8	565 666,4	576 912,2	495 400,8	615 713,5	657 756,3	637 962,5	604 942,4	733 113,3		
Circulation fiduciaire	451 398,7	473 231,0	525 177,3	448 683,3	398 124,0	571 822,8	580 502,0	513 253,6	449 891,2	652 054,2		
Réserves des banques	63 710,6	75 756,2	38 523,4	127 495,4	-96 701,7	-42 098,7	75 347,3	-122 569,0	-151 090,8	77 869,4		
Autres dépôts	911,3	1 771,6	1 966,0	1 033,5	1 575,1	1 792,0	1 937,0	2 148,9	3 354,6	3 249,7		
Contreparties de la base monétaire	516 020,6	550 758,8	565 666,4	576 912,2	495 400,8	615 713,5	657 756,3	637 962,5	604 942,4	733 113,3		
Avoirs extérieurs nets	3 248,5	22 976,8	208 747,0	116 333,4	47 560,8	68 269,5	153 769,8	55 079,7	13 203,7	70 827,6		
Position nette du gouvernement	339 572,1	390 203,7	308 070,7	400 387,9	412 131,0	421 457,6	491 918,5	527 537,9	544 561,7	521 202,8		
Concours aux banques et établi. financiers	153 081,6	140 177,4	61 626,0	53 401,0	28 912,8	118 137,8	40 507,7	44 377,9	39 068,5	129 298,6		
Autres éléments nets	20 118,4	-2 599,1	-12 777,3	6 789,9	6 796,2	7 848,6	-28 439,7	10 967,0	8 108,5	11 784,3		
Massé monétaire (M2)	1 429 857,5	1 486 915,5	1 655 059,2	1 528 615,7	1 460 329,0	1 609 420,8	1 716 573,0	1 615 734,5	1 513 027,4	1 722 408,9		
Multiplicateur (M2/BM)	2,7	2,6	2,9	2,6	2,9	2,6	2,6	2,6	2,5	2,4	2,3	
Composition de la masse monétaire (en %)												
Circulation fiduciaire	31,6	31,9	31,8	29,4	27,4	35,6	33,9	31,7	29,7	38,7		
Dépôts en banque	68,3	68,0	68,0	70,4	72,5	64,2	65,9	68,0	70,1	61,1		
Dépôts en CCP	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1		
Dépôts en CNP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Coefficient de réserves (a)	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0		
(a) rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO.												

GUINÉE-BISSAU - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1995	1996	1997	1998						
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Base monétaire (BM)										
Circulation fiduciaire	9 464,4	22 320,8	10 222,0	14 370,3	19 405,2	22 320,8	24 357,5	29 158,9	23 954,2	19 000,0
Réserves des banques	6 242,7	20 535,5	6 838,1	12 879,9	17 328,8	20 535,5	23 050,3	27 628,8	22 584,6	17 700,0
Autres dépôts	3 221,7	1 727,8	3 383,9	1 485,5	2 071,5	1 727,8	1 207,4	1 453,8	1 293,3	1 300,0
Contreparties de la base monétaire	9 464,4	22 320,8	10 222,0	14 370,3	19 405,2	22 320,8	24 357,5	29 158,9	23 954,2	19 000,0
Avoirs extérieurs nets	-6 289,3	16 292,4	1 047,1	14 184,1	19 842,6	16 210,4	21 976,9	29 133,0	20 233,5	15 300,0
Position nette du gouvernement	-2 254,5	4 978,6	-2 969,3	1 013,9	2 267,3	4 978,6	1 981,9	2 556,0	4 305,6	4 400,0
Concours aux banques et établ. financiers	978,5	0,0	901,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres éléments nets	17 029,7	1 049,8	0,0	-827,7	-2 704,7	1 131,8	398,7	-2 530,1	-584,9	-700,0
Masse monétaire (M2)	17 621,8	38 155,6	19 130,0	26 358,7	34 224,9	38 155,6	40 712,7	42 558,1	38 491,6	33 500,0
Multiplicateur (M2/BM)	1,9	1,7	1,9	1,8	1,8	1,7	1,7	1,7	1,6	1,8
Composition de la masse monétaire (en %)										
Circulation fiduciaire	37,6	35,4	35,7	48,8	50,6	53,9	56,7	57,8	58,6	52,8
Dépôts en banque	62,4	64,6	64,3	51,1	49,3	46,1	43,3	42,2	41,4	47,2
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
(a) rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.										
Source : BCEAO.										

MALI - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1995			1996			1997			1998		
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Déc.	Déc.
Millions de francs CFA												
Base monétaire (BM)	127 745,7	151 064,6	180 361,6	171 676,7	159 000,0	162 752,4	187 270,6	177 917,3	157 632,3	153 686,0		
Circulation fiduciaire	107 537,9	120 252,6	137 984,0	139 496,0	127 103,9	129 464,7	146 828,3	137 152,1	125 548,5	135 345,9		
Réserves des banques	20 039,3	30 186,4	41 840,4	31 049,3	30 904,1	32 917,8	40 249,8	40 521,5	31 755,1	17 947,7		
Autres dépôts	168,5	625,6	537,2	1 131,4	992,0	369,6	92,5	243,7	328,7	392,4		
Contreparties de la base monétaire	127 745,7	151 064,6	180 361,6	171 676,7	159 000,0	162 752,4	187 270,6	177 917,3	157 632,3	153 686,0		
Avoirs extérieurs nets	68 658,1	131 855,8	131 964,4	127 471,1	101 523,6	129 835,8	137 139,3	127 246,3	107 615,2	105 382,7		
Position nette du gouvernement	37 994,3	13 975,0	46 398,5	30 450,3	40 858,8	29 185,3	38 002,7	43 774,6	40 830,0	42 203,3		
Concours aux banques et établi. financiers	0,0	0,0	2 700,0	18 000,0	13 000,0	0,0	11 400,0	0,0	3 000,0	0,0		
Autres éléments nets	21 093,3	5 233,8	-701,3	-4 244,7	3 617,6	3 731,3	728,6	6 896,4	6 187,1	6 100,0		
Massé monétaire (M2)	254 555,3	317 752,2	354 350,2	348 308,4	336 671,9	345 331,6	385 111,8	363 971,8	346 804,2	360 237,3		
Multiplicateur (M2/BM)	2,0	2,1	2,0	2,0	2,1	2,1	2,1	2,1	2,0	2,2	2,3	
Composition de la masse monétaire (en %)												
Circulation fiduciaire	42,2	37,8	38,9	40,0	37,7	37,4	38,1	37,6	36,2	37,5		
Dépôts en banque	57,7	62,1	61,0	59,9	62,2	62,5	61,8	62,3	63,7	62,5		
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Dépôts en CNP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0		
(a) rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO.												

NIGER - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1995	1996	1997	1998
	Déc.	Déc.	Mars	Juin
	Sept.	Déc.	Mars	Juin
Millions de francs CFA				
Base monétaire (BM)	68 367,5	64 355,8	54 257,0	58 380,9
Circulation fiduciaire	59 640,2	57 723,1	45 862,3	45 727,1
Réserves des banques	8 364,0	6 455,2	8 329,1	12 584,6
Autres dépôts	363,3	177,5	65,6	69,2
Contreparties de la base monétaire	68 367,5	64 355,8	54 257,0	58 380,9
Avoirs extérieurs nets	11 208,2	5 551,9	11 807,6	3 305,5
Position nette du gouvernement	44 274,8	49 087,4	43 078,4	53 978,9
Concours aux banques et établ. financiers	4 852,0	4 600,0	1 212,0	6 112,0
Autres éléments nets	8 032,5	5 116,5	-1 841,0	-115,5
Massé monétaire (M2)	133 843,9	125 030,3	93 187,2	101 475,4
Multiplicateur (M2/BM)	2,0	1,9	1,7	1,8
Composition de la masse monétaire (en %)				
Circulation fiduciaire	44,6	46,1	49,2	45,0
Dépôts en banque	54,0	52,6	47,9	52,3
Dépôts en CCP	1,3	1,2	2,8	2,5
Dépôts en CNP	0,0	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1	0,2
(a) rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.				
Source : BCEAO.				

SENEGAL - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1995			1996			1997			1998		
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Déc.	Déc.
Millions de francs CFA												
Base monétaire (BM)	196 554,6	168 701,2	165 425,0	146 105,0	141 383,2	174 751,6	160 495,8	153 250,6	153 272,5	186 037,9		
Circulation fiduciaire	152 045,7	141 907,8	152 971,5	124 963,0	111 690,5	142 777,5	145 421,6	128 070,7	117 541,6	158 508,7		
Réserves des banques	44 280,2	26 459,8	11 836,0	20 465,4	28 949,4	31 346,9	14 639,5	24 389,3	34 537,8	27 154,5		
Autres dépôts	228,7	333,6	617,5	676,6	743,3	627,2	434,7	790,6	1 193,1	374,7		
Contreparties de la base monétaire	196 554,6	168 701,2	165 425,0	146 104,4	141 383,2	174 751,6	160 495,8	153 250,6	153 272,5	186 037,9		
Avoirs extérieurs nets	-126 210,7	-98 060,9	-58 793,2	-83 437,7	-35 035,1	-21 155,3	-9 316,6	-21 096,6	-13 593,9	-7 748,1		
Position nette du gouvernement	252 163,2	202 895,8	229 845,4	224 839,3	171 697,6	152 075,2	147 575,4	155 267,8	160 749,3	158 947,4		
Concours aux banques et établi. financiers	650,0	3 071,0	2 091,0	1 911,0	1 911,0	32 196,0	17 976,0	11 856,0	471,0	27 350,0		
Autres éléments nets	69 952,1	60 795,3	-7 718,2	2 791,8	2 809,7	11 635,7	4 261,0	7 223,4	5 646,1	7 488,6		
Massé monétaire (M2)	499 529,9	559 994,6	571 650,6	564 498,2	550 127,3	580 387,2	589 196,9	584 563,2	586 751,3	630 214,7		
Multiplicateur (M2/BM)	2,5	3,3	3,5	3,9	3,9	3,3	3,7	3,8	3,8	3,4		
Composition de la masse monétaire (en %)												
Circulation fiduciaire	30,5	25,4	26,9	22,2	20,4	24,7	24,8	21,9	20,1	25,3		
Dépôts en banque	68,6	74,1	72,5	77,4	79,2	74,8	74,5	77,4	79,2	74,1		
Dépôts en CCP	0,8	0,5	0,6	0,4	0,4	0,5	0,7	0,7	0,7	0,6		
Dépôts en CNP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
(a) rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : BCEAO.												

TOGO - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1995	1996	1997	1998	1997	1998	1997	1998	1997	1998
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA										
Base monétaire (BM)										
Circulation fiduciaire	80 921,5	70 686,3	82 714,3	72 863,1	83 214,1	70 786,9	67 808,6	81 397,6	70 818,7	79 006,2
Réserves des banques	73 479,5	59 713,3	72 210,3	66 265,0	64 087,6	59 833,0	57 918,4	72 855,3	59 326,4	65 263,6
Autres dépôts	7 360,9	10 833,5	10 346,5	6 211,4	18 558,8	10 250,2	9 014,7	7 482,6	9 985,8	11 959,1
Contreparties de la base monétaire	80 921,5	70 686,3	82 714,3	72 863,1	83 214,1	70 786,9	67 808,6	81 397,6	70 818,7	79 006,2
Avoirs extérieurs nets	439,7	-9 770,3	4 548,7	-3 772,4	12 402,3	8 910,8	-8 208,6	723,5	-11 125,7	-2 455,7
Position nette du gouvernement	62 990,8	61 845,4	74 590,3	70 709,4	69 502,1	55 672,4	67 528,6	69 680,4	70 500,9	70 690,0
Concours aux banques et établi. financiers	2 297,9	7 691,0	6 310,0	5 131,0	1 115,0	4 459,0	7 418,0	9 194,0	9 286,0	8 738,0
Autres éléments nets	15 193,1	10 920,2	-2 734,7	795,1	194,7	1 744,7	1 070,6	1 799,7	2 157,5	2 033,9
Massse monétaire (M2)	199 884,9	187 192,8	217 748,0	202 589,9	221 513,5	196 626,7	191 519,9	202 860,0	182 834,9	197 188,1
Multiplicateur (M2/BM)	2,4	2,6	2,6	2,7	2,6	2,7	2,7	2,8	2,4	2,5
Composition de la masse monétaire (en %)										
Circulation fiduciaire	36,7	31,8	33,1	32,7	28,9	30,4	30,4	35,9	32,6	33,9
Dépôts en banque	62,7	67,6	66,2	66,5	70,3	68,8	68,8	63,3	66,8	65,5
Dépôts en CCP	0,6	0,6	0,7	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8	0,6	0,6
Dépôts en CNP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

(a) rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.

Source : BCEAO.

UMOA - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1995	1996	1997	1998				
	Déc.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Sept.
Millions de francs CFA								
Base monétaire (BM)								
Circulation fiduciaire	1 306 271,2	1 334 804,3	1 411 836,6	1 422 281,6	1 356 852,0	1 487 176,9	1 541 010,2	1 502 300,2
Réserves des banques	1 018 315,0	1 059 718,6	1 162 582,3	1 072 326,1	1 002 675,9	1 216 860,0	1 261 302,4	1 160 057,2
Autres dépôts	192 955,7	179 576,3	148 291,4	252 596,5	250 302,9	168 080,4	180 802,6	250 390,9
Contreparties de la base monétaire	1 306 271,2	1 334 804,3	1 411 836,6	1 422 281,6	1 356 852,0	1 487 176,9	1 541 010,2	1 502 300,2
Avoirs extérieurs nets	608 738,0	755 164,4	1 061 236,9	96 9831,9	941 010,2	961 823,4	1 018 536,9	914 030,9
Position nette des gouvernements	782 174,9	744 823,5	768 557,1	854 828,0	830 585,3	797 186,1	902 577,7	944 878,8
Concours aux banques et établis. financiers	163 694,5	161 917,4	80 292,0	82 708,0	53 885,8	174 343,6	85 572,2	74 906,9
Autres éléments nets	-248 336,2	-327 101,0	-498 249,4	-485 086,3	-468 629,3	-446 176,2	-465 676,6	-431 516,4
Masse monétaire (M2)	3 166 198,8	3 401 231,3	3 649 318,4	3 518 770,8	3 459 555,1	3 654 082,2	3 850 224,0	3 610 202,2
Multiplicateur (M2/BM)	2,4	2,5	2,6	2,5	2,5	2,5	2,4	2,4
Composition de la masse monétaire (en %)								
Circulation fiduciaire	32,2	31,3	31,8	30,5	31,2	33,5	32,7	32,1
Dépôts en banque	66,9	67,8	67,2	68,5	67,8	65,6	66,4	66,8
Dépôts en CCP	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Dépôts en CNP	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Coefficient de réserves (a)	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
(a) rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.								
Source : BCEAO.								

U.M.O.A. - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1996						1997						1998					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	
Millions de francs CFA																		
Agriculture, sylviculture et pêche	87 029	82 368	61 168	62 204	82 684	82 855	49 296	89 791	85 436	82 634	66 116	90 309						
- Agriculture, chasse	57 231	56 016	40 502	40 952	64 086	62 987	39 268	64 919	82 710	61 900	42 742	67 310						
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	29 798	26 352	20 666	21 252	18 598	19 868	10 028	24 872	2726	20 734	23 374	22 999						
Industries extractives	32 086	38 260	31 058	28 813	25 918	29 432	28 231	32 972	37 160	39 355	37 161	41 852						
- Pétrole brut et gaz naturel	5 547	8 687	3 914	120	52	54	-	1 460	-	1 945	1 449	958						
- Autres	26 539	29 573	27 144	28 693	25 866	29 378	28 231	31 512	37 160	37 410	35 712	40 894						
Industries manufacturières	267 649	278 200	212 125	242 897	234 316	229 790	106 632	217 248	167 476	245 419	242 167	237 375						
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	101 239	90 479	70 772	94 450	84 272	81 835	32 234	69 172	52 603	76 243	79 801	82 185						
- Textiles, habillement, cuir	37 541	41 222	25 475	25 543	23 864	24 953	16 692	28 297	19 210	26 439	31 083	26 069						
- Industries chimiques	42 685	55 487	47 771	57 340	66 632	59 474	25 444	54 604	37 514	64 270	48 982	51 629						
- Autres	86 184	91 012	68 107	65 564	59 548	63 528	32 262	65 175	58 149	78 467	82 301	77 492						
Électricité, gaz, eau	15 947	12 693	8 827	10 598	10 419	13 037	13 343	6 905	8 686	15 450	11 199	9 861						
Bâtiment, travaux publics	69 434	76 614	64 475	65 433	65 968	68 174	65 332	72 437	55 306	82 724	65 480	60 043						
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	982 726	871 340	581 697	675 406	788 504	675 725	675 292	807 262	605 022	685 784	634 787	766 192						
- Commerce de gros	795 660	682 262	429 227	529 555	630 490	529 525	518 629	646 656	472 369	533 063	478 452	606 112						
- Commerce de détail	172 884	174 549	140 141	134 130	146 350	140 619	145 191	148 646	123 791	141 719	145 782	149 031						
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	14 182	14 529	12 329	11 721	11 664	11 581	11 472	11 960	8 862	11 002	10 553	11 049						
Transports, entrepôts et communications	65 444	72 800	63 645	64 950	63 660	60 337	68 326	62 994	58 010	79 603	80 563	80 993						
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	70 291	69 074	50 545	51 310	50 848	46 150	49 511	45 661	40 880	50 780	52 598	50 251						
- Etablissements financiers, assurances	14 936	15 850	15 516	16 984	18 229	12 871	17 284	14 363	14 454	17 610	18 643	17 473						
- Affaires immobilières, service aux entreprises	55 355	53 224	35 029	34 326	32 619	33 279	32 227	31 298	26 426	33 170	33 955	32 778						
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	179 305	132 112	113 599	150 877	166 065	175 204	173 443	194 425	174 884	224 110	148 246	144 620						
- Services divers fournis à la collectivité	53 571	12 667	10 684	22 349	38 346	49 615	49 799	66 220	4 607	10 560	10 991	10 220						
- Prêts aux particuliers	49 999	50 848	36 819	37 574	39 080	37 308	43 844	37 532	38 990	46 713	42 772	40 660						
- Autres	75 735	68 597	66 096	90 954	88 639	88 281	79 800	90 673	131 287	166 837	94 483	93 740						
TOTAL	1 769 911 1 633 461 1 187 139	1 352 488	1 488 382	1 386 704	1 229 406 1 529 695	1 232 860	1 505 859 1 338 317 481 496											
Source : BCEAO																		

BENIN - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1996						1997						1998					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.		
Millions de francs CFA																		
Agriculture, sylviculture et pêche	322	317	362	360	329	561	302	130	223	452	668	358						
- Agriculture, chasse	167	162	175	203	174	223	147	130	145	274	583	216						
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	155	155	187	157	155	338	155	-	78	178	85	142						
Industries extractives	212	211	245	275	218	288	59	72	197	297	303	382						
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
- Autres	212	211	245	275	218	288	59	72	197	297	303	382						
Industries manufacturières	4 470	4 341	4 607	4 703	4 085	4 841	2 391	4 610	5 782	7 988	9 831	4 691						
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 138	1 063	1 392	1 411	1 260	1 268	394	1 526	1 226	4 347	4 556	1 259						
- Textiles, habillement, cuir	1 238	968	1 118	1 190	1 125	1 277	842	2 159	3 385	2 379	1 534	518						
- Industries chimiques	200	201	157	165	210	282	97	190	183	187	255	271						
- Autres	1 894	2 109	1 940	1 942	1 490	2 014	1 058	735	988	1 075	3 486	2 643						
Électricité, gaz, eau	-	-	-	-	27	-	-	-	-	91	104	115	124					
Bâtiment, travaux publics	3 322	3 293	3 372	3 462	3 807	4 801	1 138	2 687	2 395	2 686	3 279	2 919						
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	34 024	35 010	32 940	27 193	33 886	29 171	8 268	20 229	43 779	38 705	33 769	31 590						
- Commerce de gros	26 452	27 773	25 265	19 700	23 675	20 180	4 142	14 952	39 144	33 211	28 290	25 223						
- Commerce de détail	7 426	7 091	7 529	7 352	10 066	8 819	3 981	5 301	4 606	5 470	5 421	6 319						
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	146	146	146	146	145	172	145	46	29	24	58	48						
Transports, entrepôts et communications	961	961	932	1 014	1 106	796	173	1 074	987	1 427	1 359	1 378						
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	340	355	376	631	385	383	159	232	283	511	737	581						
- Etablissements financiers, assurances	17	-	-	251	-	-	-	-	10	10	6	66	73					
- Affaires immobilières, services aux entreprises	323	355	376	380	385	383	159	222	273	505	671	508						
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	9 866	10 217	11 523	11 818	13 759	10 155	969	11 621	18 010	23 612	15 387	18 131						
- Services divers fournis à la collectivité	362	374	372	190	190	297	18	279	274	263	338	263						
- Prêts aux particuliers	208	348	324	327	201	528	106	373	361	334	344	611						
- Autres	9 296	9 495	10 827	11 301	13 368	9 330	845	10 969	17 375	23 015	14 705	17 257						
TOTAL	53 517	54 676	54 439	49 644	57 602	50 996	13 459	40 725	71 747	75 782	65 448	60 154						

Source : BCEAO

BURKINA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1996						1997						1998					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.		
Millions de francs CFA																		
Agriculture, sylviculture et pêche	2 743	2 926	2 137	6 014	5 771	4 743	4 686	3 139	5 102	4 606	4 448	3 044						
- Agriculture, chasse	2 743	2 926	2 137	6 014	5 771	4 743	4 686	3 139	5 102	4 606	4 448	3 044						
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
Industries extractives	108	486	83	21	453	34	18	12	16	26	28	30-						
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
- Autres	108	486	83	21	453	34	18	12	16	26	28	30						
Industries manufacturières	6 341	6 244	6 761	8 379	7 714	9 424	10 192	10 445	9 699	9 854	8 381	12 756						
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 091	3 171	3 805	3 812	3 460	3 841	5 016	4 973	4 556	3 199	2 770	6 782						
- Textiles, habillement, cuir	213	345	203	162	240	226	341	260	265	251	339	325						
- Industries chimiques	818	820	406	1 029	1 033	1 900	515	588	199	207	425	566						
- Autres	2 219	1 908	2 347	1 033	2 981	3 457	4 320	4 624	4 679	6 197	4 847	5 083						
Électricité, gaz, eau	20	66	39	104	209	129	496	1 120	2	318	-	1 052						
Bâtiment, travaux publics	1 700	7 507	9 884	11 245	10 526	12 247	14 262	17 938	15 078	30 479	9 325	4 203						
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	27 362	26 640	12 272	17 324	43 926	33 106	19 998	40 740	44 036	41 876	55 014	53 766						
- Commerce de gros	21 933	21 621	7 272	12 631	38 214	28 118	14 502	35 351	38 932	36 541	49 101	47 046						
- Commerce de détail	5 368	4 877	4 874	4 606	5 614	4 847	5 339	5 256	4 975	5 233	5 770	6 666						
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	61	142	126	87	98	141	157	133	129	102	143	54						
Transports, entrepôts et communications	691	828	788	956	2 828	1 627	2 870	2 058	2 875	2 625	1 701	1 959						
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	514	470	559	623	554	477	389	584	607	601	539	563						
- Etablissements financiers, assurances	-	28	28	47	42	43	61	103	37	68	103	78						
- Affaires immobilières, services aux entreprises	514	442	531	576	512	434	328	481	570	533	436	485						
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	14 465	12 664	14 199	28 574	29 902	26 006	35 651	23 954	34 856	35 855	38 506	28 645						
- Services divers fournis à la collectivité	868	1 021	392	321	398	219	80	94	259	116	148	86						
- Prêts aux particuliers	1 640	1 384	2 207	3 663	4 311	3 754	11 051	5 093	13 274	13 652	12 416	7 478						
- Autres	11 957	10 259	11 600	24 590	25 193	22 033	24 520	18 767	21 323	22 087	25 942	21 081						
TOTAL	53 944	57 831	46 722	73 240	101 883	87 793	88 562	99 990	112 271	126 240	117 942	106 018						

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1996						1997						1998					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	
Millions de francs CFA																		
Agriculture, sylviculture et pêche	40 603	37 875	19 811	22 389	18 909	21 192	20 720	25 159	19 094	17 433	18 730	20 671						
- Agriculture, chasse	19 854	20 365	8 689	10 258	10 151	10 303	8 431	9 751	18 981	7 026	6 675	8 011						
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	20 749	17 510	11 122	12 131	8 758	10 889	12 289	15 408	113	10 407	12 055	12 660						
Industries extractives	7 476	10 694	4 993	1 185	1 117	1 052	1 052	2 430	5 643	2 897	2 400	2 107						
- Pétrole brut et gaz naturel	5 547	8 687	3 914	120	52	54	55	1 460	-	1 945	1 449	958						
- Autres	1 929	2 007	1 079	1 065	1 065	998	997	970	5 643	952	951	1 149						
Industries manufacturières	165 734	172 673	106 624	129 126	119 179	122 260	132 336	104 669	103 443	123 732	132 759	123 110						
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	62 517	55 802	31 463	53 751	47 321	47 170	48 907	38 220	32 487	40 479	47 654	46 066						
- Textiles, habillement, cuir	20 343	25 070	10 954	9 873	7 809	8 686	8 287	8 494	6 449	8 047	11 474	9 625						
- Industries chimiques	22 733	29 523	25 968	27 737	31 802	33 792	39 432	25 183	28 797	32 025	29 688	27 654						
- Autres	60 141	62 278	38 239	37 765	32 247	32 612	35 710	32 772	35 710	43 181	43 943	39 765						
Électricité, gaz, eau	9 990	9 462	6 489	5 289	7 068	7 017	6 946	1 131	7 175	8 776	5 039	395						
Bâtiment, travaux publics	33 093	32 784	16 395	16 368	17 256	15 795	13 420	13 524	12 779	12 549	12 712	12 699						
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	685 002	574 141	307 500	400 600	463 174	380 951	400 608	477 570	333 205	326 281	276 346	372 794						
- Commerce de gros	594 931	484 435	261 500	351 686	417 716	331 181	348 168	425 045	289 268	282 526	229 094	323 317						
- Commerce de détail	81 294	81 089	40 214	43 159	39 565	43 858	46 524	46 650	38 834	39 104	42 892	45 039						
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	8 777	8 617	5 786	5 755	5 893	5 912	5 916	5 875	5 103	4 651	4 360	4 438						
Transports, entrepôts et communications	23 065	39 532	31 126	26 621	28 374	33 198	25 317	29 414	38 889	43 961	43 712							
Assurances, af. immob., serv. aux entreprises	42 689	41 603	23 658	23 819	20 570	17 290	20 834	16 240	16 708	18 598	19 418	19 500						
- Etablissements financiers, assurances	4 344	5 595	5 478	6 642	5 550	1 136	5 602	1 842	1 893	4 083	4 713	5 423						
- Affaires immobilières, services aux entreprises	38 345	36 008	18 180	17 177	15 020	16 154	15 232	14 398	14 815	14 515	14 705	14 077						
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	96 121	43 922	30 922	47 921	56 935	74 992	75 201	90 676	80 711	86 982	26 121	27 869						
- Services divers fournis à la collectivité	48 858	6 541	4 975	16 783	33 797	45 309	45 952	62 555	2 557	5 768	5 687	5 586						
- Prêts aux particuliers	32 908	33 250	18 153	18 024	17 421	16 093	15 636	15 026	13 084	13 428	12 803	13 911						
- Autres	14 355	4 131	7 154	13 114	5 717	13 590	13 613	13 095	65 070	67 786	7 631	8 372						
TOTAL	1 113 773	962 686	545 318	677 863	730 829	668 923	704 315	756 716	608 172	636 137	537 486	622 857						

Source : BCEAO.

MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1996			1997			1998					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	25 412	23 165	22 641	17 209	40 856	40 540	27 079	44 662	53 850	42 758	23 676	48 649
- Agriculture, chasse	25 302	23 068	22 544	17 112	40 856	40 540	27 079	44 662	53 850	42 758	23 676	48 649
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	110	97	97	97	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	45	126	105	75	741	93	93	93	93	2 182	450	2 565
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	45	126	105	75	741	93	93	93	93	2 182	450	2 565
Industries manufacturières	11 098	10 180	11 274	11 042	9 325	8 944	10 937	11 111	12 161	14 140	12 979	14 503
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	6 429	4 481	4 955	4 739	4 199	2 800	3 617	2 822	3 515	4 006	3 864	4 682
- Textiles, habillement, cuir	1 346	1 335	1 533	1 776	932	1 039	1 091	1 344	1 433	1 969	2 179	2 390
- Industries chimiques	1 845	1 953	1 620	1 861	1 774	1 499	1 984	2 254	2 964	4 203	2 483	2 585
- Autres	1 478	2 411	3 166	2 666	2 420	3 606	4 245	4 691	4 249	3 962	4 453	4 846
Électricité, gaz, eau	323	292	309	881	209	459	578	399	384	395	346	356
Bâtiment, travaux publics	2 641	3 176	3 251	4 011	2 809	2 773	2 330	2 565	3 046	3 010	3 301	3 778
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	41 765	43 782	44 185	39 867	40 503	37 708	41 501	40 856	42 794	44 740	46 769	47 343
- Commerce de gros	29 443	29 266	25 476	27 110	29 522	26 665	29 476	29 647	32 350	33 617	35 795	35 700
- Commerce de détail	11 942	13 839	17 667	12 432	10 504	10 583	11 593	10 715	10 022	10 474	10 438	11 281
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	380	677	1 042	325	477	460	432	494	422	649	536	362
Transports, entrepôts et communications	3 611	3 498	4 151	4 002	3 729	3 340	3 655	2 953	4 669	4 663	3 835	3 696
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	703	1 024	887	1 148	3 660	1 960	2 111	2 968	3 059	2 335	2 416	2 122
- Etablissements financiers, assurances	195	92	27	189	2 681	1 464	1 744	2 445	2 090	1 194	1 067	1 273
- Affaires immobilières, services aux entreprises	508	932	860	959	979	496	367	523	969	1 141	1 349	849
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	10 889	10 823	9 002	6 508	8 999	8 206	7 549	9 022	9 219	10 937	8 054	8 291
- Services divers fournis à la collectivité	372	512	519	308	372	342	271	475	394	420	499	567
- Prêts aux particuliers	1 620	1 578	1 550	1 463	2 711	2 329	1 974	1 981	2 528	2 525	1 230	1 476
- Autres	8 897	8 733	6 933	4 737	5 916	5 535	5 304	6 566	6 297	7 992	6 325	6 248
TOTAL	96 487	96 066	95 805	84 743	110 831	104 023	95 833	114 629	129 275	125 160	101 826	131 303

Source : BCEAO.

NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1996						1997						1998					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.		
Millions de francs CFA																		
Agriculture, sylviculture et pêche	1 240	1 207	1 108	1 308	1 262	1 288	1 289	1 205	1 230	1 173	1 188	1 102						
- Agriculture, chasse	1 240	1 207	1 108	1 308	1 262	1 268	1 289	1 205	1 230	1 173	1 188	1 102						
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
Industries extractives	2 046	3 126	3 388	1 880	657	4 657	6 213	5 441	6 367	6 041	9 070	8 923						
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
- Autres	2 046	3 126	3 388	1 880	657	4 657	6 213	5 441	6 367	6 041	9 070	8 923						
Industries manufacturières	7 409	7 455	7 353	7 321	7 335	7 412	7 293	6 574	6 231	6 429	6 102	6 798						
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 206	3 293	3 227	3 252	3 260	3 300	3 198	2 911	2 986	3 184	2 883	3 530						
- Textiles, habillement, cuir	872	872	879	878	878	874	854	146	129	129	174	139						
- Industries chimiques	1 130	1 136	1 130	1 129	1 140	1 193	1 135	1 103	1 078	1 062	1 012	1 086						
- Autres	2 201	2 154	2 117	2 062	2 057	2 045	2 106	2 414	2 038	2 054	2 033	2 043						
Électricité, gaz, eau	340	338	561	215	219	135	199	310	639	541	543	475						
Bâtiment, travaux publics	7 064	7 047	7 259	6 792	6 697	6 906	6 822	7 014	7 019	7 072	7 080	7 451						
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	25 347	28 187	27 692	27 584	27 852	28 125	28 410	26 137	27 098	29 226	29 664	29 953						
- Commerce de gros	11 543	14 518	13 560	13 437	13 177	13 014	14 654	11 612	12 365	14 749	14 636	14 440						
- Commerce de détail	13 131	12 991	13 449	13 479	14 030	14 472	13 120	13 887	13 644	13 276	13 756	13 978						
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	673	678	683	668	645	639	636	638	1 089	1 201	1 272	1 535						
Transports, entrepôts et communications	3 592	3 230	3 266	3 422	3 008	3 069	3 330	3 134	3 081	3 078	2 911	3 151						
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	472	515	217	227	253	281	292	218	1 466	1 427	1 501	1 180						
- Etablissements financiers, assurances	305	314	42	-	74	105	123	53	1 087	1 025	719	437						
- Affaires immobilières, services aux entreprises	167	201	175	227	179	176	169	165	379	402	782	743						
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	7 849	8 438	7 155	9 348	9 245	8 798	6 307	9 018	8 936	7 606	8 813	8 022						
- Services divers fournis à la collectivité	84	72	79	96	97	103	71	94	44	218	112	186						
- Prêts aux particuliers	406	407	647	695	671	729	641	834	783	862	1 194	966						
- Autres	7 359	7 959	6 429	8 557	8 477	7 966	5 595	8 090	8 109	6 526	7 507	6 870						
TOTAL	55 359	59 543	57 999	58 097	56 528	60 631	60 155	59 051	62 067	62 593	66 872	67 055						

Source : BCEAO.

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1996						1997						1998					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.		
Millions de francs CFA																		
Agriculture, sylviculture et pêche	16 253	16 382	14 721	14 191	15 562	15 102	5 360	15 881	16 877	15 809								
- Agriculture, chasse	7 484	7 891	5 560	5 728	5 521	5 531	5 704	5 653	2 856	5 773	5 693	5 708						
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	8 769	8 491	9 161	8 852	9 670	8 626	9 858	9 449	2 504	10 108	11 184	10 101						
Industries extractives	277	889	806	1 907	1 164	1 285	1 277	1 522	161	1 647	1 783	1 474						
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
- Autres	277	889	806	1 907	1 164	1 285	1 277	1 522	161	1 647	1 783	1 474						
Industries manufacturières	65 058	68 432	66 272	71 883	74 909	65 743	66 137	71 411	21 634	72 350	62 256	67 202						
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	21 996	18 782	21 624	22 448	19 575	20 249	19 207	17 759	6 804	19 673	17 157	19 071						
- Textiles, habillement, cuir	12 841	11 978	10 093	10 725	11 201	11 081	11 156	13 609	5 742	10 879	13 227	10 893						
- Industries chimiques	13 945	19 781	17 082	23 788	28 526	18 163	19 256	22 233	1 239	22 713	11 263	16 234						
- Autres	16 276	17 891	17 473	14 922	15 607	16 250	16 518	17 810	7 849	19 085	20 609	21 004						
Électricité, gaz, eau	3 720	979	1 011	3 569	2 498	5 294	4	541	3 936	119	5 133	4 171	7 360					
Bâtiment, travaux publics	19 689	21 049	22 060	21 636	22 768	24 154	25 652	27 147	13 010	24 829	27 087	26 532						
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	136 087	135 885	127 014	131 115	132 940	133 267	133 610	156 418	60 874	154 912	146 427	188 629						
- Commerce de gros	100 256	98 286	89 849	95 047	95 912	96 877	95 923	116 803	45 848	115 134	107 876	147 585						
- Commerce de détail	32 010	33 630	33 056	31 770	33 073	32 596	33 953	35 352	13 685	35 887	34 841	36 912						
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 821	3 969	4 109	4 298	3 955	3 794	3 734	4 263	1 341	3 891	3 710	4 132						
Transports, entrepôts et communications	21 034	21 849	20 809	18 711	20 052	18 509	19 344	19 632	7 688	20 315	18 546	18 436						
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	25 069	24 645	24 336	24 483	24 251	24 595	24 829	24 519	17 808	26 005	26 408	24 965						
- Etablissements financiers, assurances	10 073	9 795	9 880	9 838	9 874	10 105	9 742	9 891	9 321	11 201	11 649	9 769						
- Affaires immobilières, service aux entreprises	14 996	14 850	14 456	14 645	14 377	14 490	15 087	14 628	8 487	14 804	14 759	15 196						
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	38 048	43 568	38 543	43 619	44 652	43 942	44 772	47 282	20 168	56 239	47 150	49 989						
- Services divers fournis à la collectivité	2 856	3 949	4 126	4 228	3 171	2 961	3 079	2 313	1 072	3 355	3 294	2 891						
- Prêts aux particuliers	12 209	12 723	12 788	12 312	12 645	12 375	12 939	12 700	7 401	14 479	13 001	14 719						
- Autres	22 983	26 896	21 629	27 079	28 836	28 606	28 754	32 269	11 695	38 405	30 855	32 379						
TOTAL	325 235	333 678	315 572	331 503	338 425	330 946	335 724	366 969	146 822	377 311	350 705	400 396						

Source : BCEAO.

TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	1996			1997			1998					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	456	496	388	344	366	394	378	394	577	331	529	676
- Agriculture, chasse	441	481	373	329	351	379	363	379	546	290	479	580
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	15	15	15	15	15	15	15	15	31	41	50	96
Industries extractives	21 922	22 728	21 438	23 470	21 568	22 043	20 571	23 402	24 683	26 265	23 217	26 371
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	21 922	22 728	21 438	23 470	21 568	22 043	20 571	23 402	24 683	26 265	23 127	26 371
Industries manufacturières	7 555	8 875	9 234	10 438	11 769	11 166	9 682	8 428	8 526	10 926	9 859	8 315
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 878	3 887	4 306	5 037	5 197	3 207	802	961	1 029	1 355	917	795
- Textiles, habillement, cuir	688	654	695	939	1 679	1 770	2 408	2 285	1 807	2 785	2 156	2 179
- Industries chimiques	2 014	2 073	1 408	1 631	2 147	2 645	2 457	3 053	3 054	3 873	3 856	3 233
- Autres	1 975	2 261	2 825	2 831	2 746	3 544	4 015	2 129	2 636	2 913	2 930	2 108
Électricité, gaz, eau	1 554	1 556	418	540	189	3	583	9	276	183	985	99
Bâtiment, travaux publics	1 925	1 758	2 254	1 919	2 105	1 498	1 708	1 562	1 979	2 099	2 696	2 461
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	33 139	27 695	30 102	31 718	46 223	39 397	42 897	45 242	53 236	50 044	46 798	42 117
- Commerce de gros	11 102	6 363	6 305	9 944	12 274	13 490	11 764	13 246	14 462	17 285	13 660	12 801
- Commerce de détail	21 713	21 032	23 352	21 332	33 498	25 444	30 681	31 485	38 025	32 275	32 664	28 836
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	324	300	445	442	451	463	452	511	749	484	474	480
Transports, entrepôts et communications	2 470	2 931	4 051	5 501	6 316	4 622	5 756	8 826	9 296	8 606	10 250	8 661
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	504	462	512	379	1 175	1 164	897	900	949	1 303	1 579	1 340
- Etablissements financiers, assurances	2	26	61	17	8	18	12	19	16	33	326	420
- Affaires immobilières, service aux entreprises	502	436	451	362	1 167	1 146	885	881	933	1 270	1 253	920
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 067	2 480	2 895	3 089	2 573	3 105	2 994	2 852	2 984	2 879	4 215	3 673
- Services divers fournis à la collectivité	171	198	221	423	321	384	328	410	7	420	913	641
- Prêts aux particuliers	1 008	1 158	1 150	1 090	1 120	1 500	1 497	1 525	1 559	1 433	1 784	1 499
- Autres	888	1 124	1 524	1 576	1 132	1 221	1 169	917	1 418	1 026	1 518	1 533
TOTAL	71 592	68 981	71 292	77 398	92 284	83 392	85 466	91 615	102 506	102 636	100 038	93 713

Source : BCEAO.

UMOA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1997						1998					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	12 319	18 397	18 052	24 138	35 683	32 599	26 873	75 373	31 604	33 446	33 646	29 596
- Agriculture, chasse	8 384	13 419	13 332	18 945	30 172	27 400	21 147	69 223	29 968	26 747	26 679	22 259
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	3 935	4 978	4 720	5 193	5 511	5 199	5 726	6 150	1 636	6 699	6 967	7 337
Industries extractives	25 637	21 455	21 207	21 011	20 791	19 828	4 302	13 197	14 249	16 493	16 001	14 966
- Pétrole brut et gaz naturel	6 100	6 464	6 464	6 429	6 429	5 993	7 843	-	-	-	-	-
- Autres	19 537	14 991	14 743	14 582	14 362	13 835	4 302	5 354	14 249	16 493	16 001	14 966
Industries manufacturières	157 804	163 618	137 182	133 409	130 369	129 442	60 904	116 911	89 718	128 838	128 630	128 414
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	89 638	90 825	68 288	61 786	57 114	59 975	21 876	50 775	39 843	52 777	39 072	45 849
- Textiles, habillement cuir	15 117	14 124	12 094	13 464	13 298	13 857	7 016	10 308	10 341	14 238	13 865	15 352
- Industries chimiques	22 802	24 990	26 227	28 582	29 750	27 241	15 093	26 779	20 287	28 610	31 131	34 085
- Autres	30 247	33 679	30 573	29 577	30 207	28 369	16 919	29 049	19 362	33 113	30 331	33 129
Électricité, gaz, eau	53 596	55 950	42 289	40 827	41 710	42 651	10 131	42 972	32 349	40 141	39 605	39 687
Bâtiment, travaux publics	15 897	16 001	16 042	15 998	15 924	17 465	16 173	20 043	13 189	19 891	32 409	22 582
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	298 797	311 305	245 200	241 482	243 240	234 972	138 543	223 153	134 134	181 894	143 119	130 174
- Commerce de gros	261 508	273 730	208 735	203 421	204 605	195 166	105 963	184 877	107 522	140 260	109 381	87 670
- Commerce de détail	23 239	24 829	24 358	25 102	25 211	25 069	20 253	23 492	17 783	26 491	18 467	24 217
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	14 050	12 746	12 107	12 959	13 424	14 737	12 327	14 784	8 849	15 143	15 271	15 169
Transports, entrepôts et communications	36 672	34 833	33 800	34 691	33 602	36 805	24 765	38 353	32 973	43 841	38 626	37 011
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	26 327	27 226	25 928	25 846	26 681	26 266	15 741	24 205	20 254	25 758	25 157	23 705
- Etablissements financiers, assurances	1 974	1 069	1 028	1 014	1 018	1 019	33	306	1 046	2 740	2 496	1 862
- Affaires immobilières, service aux entreprises	24 353	26 157	24 900	24 832	25 663	25 247	15 708	23 899	19 208	23 018	22 268	21 843
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	100 015	70 259	74 901	203 379	177 801	200 908	54 312	175 312	156 720	201 807	253 982	271 592
- Services divers fournis à la collectivité	5 944	5 450	3 908	104 006	103 942	106 472	4 250	105 808	105 434	105 721	108 339	107 923
- Prêts aux particuliers	37 789	37 967	36 337	36 568	38 290	38 538	31 581	39 300	31 026	42 959	46 028	44 503
- Autres	56 282	26 842	34 656	62 805	35 569	55 898	18 481	30 204	20 260	53 127	99 615	119 170
TOTAL	727 064	719 044	614 601	740 781	725 801	740 936	351 744	729 519	525 240	692 109	711 175	697 727

Source : BCEAO

BENIN - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

	1996						1997						1998					
Secteurs d'activités	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.		
Millions de francs CFA																		
Agriculture, sylviculture et pêche																		
- Agriculture, chasse	130	130	126	119	119	313	75	462	2 392	2 356	2 676	4 171						
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	83	83	79	79	79	279	75	191	2 131	2 112	2 442	3 954						
Industries extractives	791	783	781	753	753	388	300	269	239	184	158							
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
- Autres	791	783	781	753	753	388	300	269	239	184	158							
Industries manufacturières	8 489	8 738	8 561	8 740	8 205	11 210	5 773	5 305	6 722	6 379	6 611	6 284						
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 794	3 872	3 730	4 316	3 345	3 328	2 165	1 026	1 492	1 423	1 615	1 562						
- Textiles, habillement, cuir	37	237	196	179	470	456	282	127	2 820	2 580	2 331	2 042						
- Industries chimiques	869	857	868	485	4 211	4 489	3 289	1 609	130	114	119	326						
- Autres	3 789	3 772	3 767	3 760	-	-	-	-	2 280	2 213	2 546	2 354						
Électricité, gaz, eau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
Bâtiment, travaux publics	1 080	1 052	1 020	911	926	909	885	1 014	12	11	35	218						
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	12 367	12 197	12 557	12 432	12 525	14 330	10 204	4 053	5 059	5 328	5 132	5 223						
- Commerce de gros	8 147	8 168	8 492	8 416	8 536	8 412	6 718	1 584	2 484	2 669	2 470	2 702						
- Commerce de détail	3 414	3 232	3 275	3 231	3 209	3 394	2 846	645	809	883	940	882						
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	806	797	790	785	780	2 524	640	1 824	1 766	1 776	1 722	1 639						
Transports, entrepôts et communications	368	378	954	997	976	992	131	706	670	638	656	488						
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	887	917	910	899	941	1 156	797	375	342	274	304	288						
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
- Affaires immobilières, services aux entreprises	887	917	910	899	941	1 156	797	375	342	274	304	288						
Services fournis à la collect. serv. soc. et pers..	9 853	10 029	11 754	15 135	17 073	13 330	1 171	13 574	11 556	11 269	10 523	11 344						
- Services divers fournis à la collectivité	341	338	439	431	428	2 898	16	2 812	4 330	4 095	3 984	3 716						
- Prêts aux particuliers	1 101	1 197	1 153	1 275	1 339	1 651	614	1 224	1 258	983	1 324	1 428						
- Autres	8 411	8 494	10 162	13 429	15 306	8 751	541	9 538	5 968	6 191	5 215	6 200						
TOTAL	33 965	34 244	36 663	39 986	41 518	42 963	19 424	25 789	27 022	26 494	26 121	28 174						

Source : BCEAO.

BURKINA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1996			1997			1998					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	427	1 321	1 208	1 276	999	971	1 065	965	1 340	1 305	1 278	1 368
- Agriculture, chasse	427	1 321	1 208	1 276	999	971	1 065	965	1 340	1 305	1 278	1 368
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	411	-	28									
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	411	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28
Industries manufacturières	5 291	5 940	5 354	5 089	5 897	5 697	5 377	4 853	4 931	5 136	4 957	4 384
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 260	2 089	1 874	1 755	2 516	3 246	2 423	2 122	2 461	3 023	2 719	2 403
- Textiles, habillement, cuir	18	17	15	14	13	20	10	25	16	24	24	9
- Industries chimiques	1 399	1 633	1 237	1 162	1 073	930	907	874	643	639	328	312
- Autres	1 614	2 201	2 228	2 158	2 295	1 501	2 037	1 832	1 811	1 450	1 886	1 660
Électricité, gaz, eau	19	18	16	15	15	15	15	12	12	12	12	-
Bâtiment, travaux publics	1 081	1 007	954	798	476	325	226	292	277	232	7 271	6 173
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	6 311	7 180	6 587	6 315	5 462	4 223	5 073	5 895	5 805	7 442	6 610	10 915
- Commerce de gros	3 120	3 695	3 226	6 315	2 848	1 843	2 542	3 175	3 150	3 878	3 319	7 222
- Commerce de détail	2 335	2 560	2 533	2 428	1 808	1 585	1 744	1 686	1 477	2 325	2 233	2 462
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	856	925	828	815	806	795	787	1 034	1 198	1 239	1 058	1 231
Transports, entrepôts et communications	4 708	4 718	4 392	8 139	8 195	10 087	9 522	12 161	12 798	14 085	11 821	11 311
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	3 657	3 576	3 427	3 284	5 751	5 574	2 968	4 723	4 516	4 196	3 875	2 989
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	3 657	3 576	3 427	3 284	5 751	5 574	2 968	4 723	4 516	4 196	3 875	2 989
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	9 669	10 128	10 002	9 964	7 280	6 717	8 081	9 216	11 460	12 219	12 019	18 253
- Services divers fournis à la collectivité	669	489	614	564	511	472	603	543	638	622	581	447
- Prêts aux particuliers	2 362	2 489	2 505	2 515	2 746	2 712	3 094	3 257	4 031	4 735	6 543	4 384
- Autres	6 638	7 150	6 883	6 885	4 023	3 533	4 384	5 416	6 791	6 862	4 895	13 422
TOTAL	31 574	33 888	31 940	34 880	34 075	33 609	32 327	38 117	41 159	44 627	47 859	55 393

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERMES

	1996						1997						1998					
Secteurs d'activités	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.		
Millions de francs CFA																		
Agriculture, sylviculture et pêche	2 115	1 092	617	561	445	401	381	1 227	1 953	1 979	1 958	2 345						
- Agriculture, chasse	1 496	658	432	395	299	273	255	1 149	1 767	1 812	1 745	1 449						
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	619	434	185	166	146	128	126	78	186	167	213	896						
Industries extractives	6 100	6 464	6 464	6 429	6 429	5 993	6 393	7 843	7 644	7 331	7 130	6 540						
- Pétrole brut et gaz naturel	6 100	6 464	6 464	6 429	6 429	5 993	6 393	7 843	-	-	-	-						
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
Industries manufacturières	93 078	97 644	63 642	62 469	61 469	57 060	53 134	52 090	47 889	52 000	47 996	49 864						
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	63 125	67 416	41 677	34 877	33 120	31 000	27 804	25 997	22 459	25 141	21 234	17 375						
- Textiles, habillement, cuir	5 339	4 472	2 395	2 916	2 744	2 319	2 335	2 257	2 351	2 880	2 676	3 234						
- Industries chimiques	9 957	10 573	7 567	12 575	13 412	12 402	12 208	12 466	12 058	12 303	12 662	18 283						
- Autres	14 657	15 183	12 003	12 101	12 193	11 339	10 787	11 370	11 021	11 676	11 424	10 972						
Électricité, gaz, eau	51 229	48 543	34 115	33 525	32 774	32 084	31 595	30 729	29 918	27 417	28 393	27 570						
Bâtiment, travaux publics	1 284	1 719	1 453	1 630	1 434	1 387	3 903	3 784	3 652	3 517	3 731	1 753						
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	152 358	162 637	93 468	90 673	93 779	91 946	90 584	89 052	63 897	59 404	54 837	49 759						
- Commerce de gros	146 619	157 684	90 277	86 746	88 658	86 978	85 700	84 072	58 531	53 021	50 007	43 732						
- Commerce de détail	4 121	3 956	2 870	3 569	4 802	4 655	4 580	4 662	5 048	6 022	4 470	5 669						
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 618	997	321	358	319	313	304	304	318	318	361	360						
Transports, entrepôts et communications	19 364	19 286	17 244	11 113	10 928	10 130	10 135	8 920	7 740	9 098	7 929	7 576						
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	9 281	9 316	7 853	8 507	7 509	7 102	6 892	6 884	6 503	7 374	6 960	7 343						
- Etablissements financiers, assurances	1 078	173	109	111	117	118	109	277	150	969	800	968						
- Affaires immobilières, services aux entreprises	8 203	9 143	7 744	8 396	7 392	6 984	6 783	6 607	6 353	6 405	6 160	6 375						
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	45 254	12 094	9 109	138 510	107 359	136 783	136 551	105 941	105 113	131 486	190 838	190 632						
- Services divers fournis à la collectivité	2 145	1 887	78	100 057	100 028	99 967	99 928	99 194	98 240	97 443	100 058	100 116						
- Prêts aux particuliers	10 187	9 712	7 398	6 941	7 046	6 466	6 292	6 401	6 070	5 825	5 624	5 467						
- Autres	32 922	495	1 633	31 512	285	30 350	30 331	346	803	28 218	85 156	85 049						
TOTAL	380 063	358 795	233 965	353 417	322 126	342 886	339 568	306 470	274 309	299 606	349 772	343 382						

Source : BCEAO.

MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1996			1997			1998					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	2 635	8 577	8 546	14 136	25 782	23 095	17 332	64 392	23 739	19 231	19 174	13 412
- Agriculture, chasse	2 635	8 577	8 546	14 136	25 776	23 090	17 307	64 371	23 713	19 209	19 152	13 390
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	6	5	25	21	26	22	22	22
Industries extractives	151	151	151	151	151	151	-	-	151	151	151	151
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	151	151	151	151	151	151	-	-	151	151	151	151
Industries manufacturières	13 787	13 993	16 571	14 503	12 037	8 674	5 358	5 539	9 399	10 332	12 417	13 011
- Produits alimentaires, boîssons, tabacs	6 765	4 622	7 254	7 797	5 141	5 286	3 765	3 702	4 984	5 429	7 470	8 399
- Textiles, habillement, cuir	4 363	4 097	4 097	4 097	4 440	2 585	447	328	2 564	2 812	2 800	2 538
- Industries chimiques	921	856	806	563	970	706	913	855	807	1 070	1 111	1 058
- Autres	1 738	4 418	4 414	1 778	1 486	97	233	654	1 044	1 021	1 036	1 016
Électricité, gaz, eau	482	1 054	1 139	721	2 776	2 728	2 499	1 668	2 272	2 163	2 079	1 946
Bâtiment, travaux publics	1 169	1 169	1 169	1 158	1 618	1 435	2 001	2 462	2 593	2 675	2 732	2 890
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	16 340	16 280	16 240	15 585	16 267	9 842	8 829	7 410	10 078	9 392	9 090	9 242
- Commerce de gros	12 953	12 839	13 120	11 517	12 626	6 499	5 567	5 010	6 178	5 420	5 088	5 019
- Commerce de détail	2 864	2 895	2 883	3 247	2 806	2 590	2 339	1 218	2 706	2 855	2 899	3 118
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	523	546	237	821	835	753	1 023	1 182	1 194	1 117	1 103	1 105
Transports, entrepôts et communications	3 732	3 280	3 267	2 765	2 363	2 053	1 842	2 767	3 031	2 756	2 874	2 728
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 528	2 010	1 959	1 765	1 774	1 673	761	1 556	1 501	1 429	1 397	
- Etablissements financiers, assurances	880	880	880	864	868	868	4	-	864	864	864	864
- Affaires immobilières, services aux entreprises	648	1 130	1 079	901	906	805	757	761	692	637	565	533
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	4 219	6 505	9 316	6 096	9 935	6 271	6 325	6 249	6 339	6 321	6 095	5 874
- Services divers fournis à la collectivité	101	88	84	122	74	73	439	466	608	577	535	525
- Prêts aux particuliers	1 110	1 507	1 465	1 341	2 239	2 290	2 209	2 248	2 165	2 283	2 366	2 353
- Autres	3 008	4 910	7 767	4 633	7 622	3 908	3 677	3 535	3 566	3 461	3 194	2 996
TOTAL	44 043	53 019	58 358	56 880	72 703	55 922	44 947	91 248	59 158	54 522	56 041	50 651

Source : BCEAO.

NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1996						1997						1998					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Déc.
Millions de francs CFA																		
Agriculture, sylviculture et pêche	56	51	51	6	5	-	-	-	-	-	-							
- Agriculture, chasse	56	56	56	56	56	56	56	56	51	51	6	5	-	-	-	-	-	-
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	1 169	520	455	388	320	249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	1 169	520	455	388	320	249	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries manufacturières	135	101	124	121	109	326	135	296	382	332	318	305	-	-	-	-	-	-
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	86	86	86	86	92	86	91	86	160	160	152	143	134	-	-	-	-	-
- Textiles, habillement, cuir	4	2	-	-	-	-	-	-	7	7	7	7	6	-	-	-	-	-
- Industries chimiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	45	13	38	35	17	240	37	203	215	173	168	165	-	-	-	-	-	-
Électricité, gaz, eau	31	31	28	28	26	24	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
Bâtiment, travaux publics	141	167	166	153	170	183	3	58	51	59	107	57	-	-	-	-	-	-
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	428	406	403	405	315	829	406	1 008	1 167	1 691	1 215	1 977	-	-	-	-	-	-
- Commerce de gros	389	385	377	377	290	770	350	895	1 045	999	454	1 234	-	-	-	-	-	-
- Commerce de détail	39	21	26	28	25	59	56	113	122	292	302	284	-	-	-	-	-	-
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transports, entrepôts et communications	488	563	541	540	731	699	180	511	491	1 238	993	938	-	-	-	-	-	-
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	49	16	30	43	5	19	7	19	17	36	31	32	-	-	-	-	-	-
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	49	16	30	43	5	19	7	19	17	36	31	32	-	-	-	-	-	-
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 932	1 841	1 870	1 864	1 700	2 491	1 701	1 360	2 305	2 377	2 831	2 932	-	-	-	-	-	-
- Services divers fournis à la collectivité	8	35	43	48	9	26	15	7	66	263	400	431	-	-	-	-	-	-
- Prêts aux particuliers	1 214	1 188	1 195	1 189	1 072	1 153	1 155	699	1 200	1 343	1 526	1 868	-	-	-	-	-	-
- Autres	710	618	632	627	619	1 312	531	654	1 039	771	905	633	-	-	-	-	-	-
TOTAL	4 429	3 701	3 673	3 598	3 432	4 876	2 502	3 322	4 438	5 757	5 514	6 260	-	-	-	-	-	-

Source : BCEAO.

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1996			1997			1998					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	6 598	6 866	7 153	7 651	7 957	7 408	8 024	7 993	1 900	8 289	7 586	8 039
- Agriculture, chasse	2 776	2 382	2 678	2 677	2 651	2 389	2 336	2 226	750	2 036	1 101	1 850
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	3 822	4 484	4 475	4 974	5 306	5 019	5 688	5 767	1 150	6 253	6 485	6 189
Industries extractives	578	678	918	852	967	480	878	1 130	40	2 676	2 678	2 699
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	578	678	918	852	967	480	878	1 130	40	2 676	2 678	2 699
Industries manufacturières	28 584	28 591	34 102	33 927	34 241	33 852	35 384	35 783	7 571	41 875	43 965	42 396
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	11 398	10 579	11 618	11 021	11 075	11 201	11 583	11 025	1 527	10 703	9 922	10 167
- Textiles, habillement, cuir	2 352	2 206	2 564	3 237	3 245	3 206	4 004	2 893	454	3 992	3 920	5 058
- Industries chimiques	8 013	9 278	13 395	11 479	11 487	10 468	10 289	9 981	4 173	12 216	14 562	11 805
- Autres	6 821	6 528	6 525	8 190	8 434	8 977	9 508	11 884	1 417	14 964	15 561	15 366
Électricité, gaz, eau	1 557	6 079	5 935	5 755	5 567	7 675	7 473	10 419	3	10 405	8 989	10 027
Bâtiment, travaux publics	10 005	9 789	10 215	10 288	10 320	12 157	12 038	11 451	5 690	12 291	12 454	10 584
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	102 106	102 717	105 410	105 148	104 297	102 606	102 612	102 403	37 159	85 644	65 747	38 831
- Commerce de gros	87 558	87 775	89 338	89 340	87 778	86 622	86 630	86 000	31 775	69 139	48 043	22 050
- Commerce de détail	4 669	5 731	6 237	6 024	6 224	6 013	6 490	6 360	1 090	6 647	7 623	6 784
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	9 879	9 211	9 835	9 784	10 295	9 971	9 492	10 043	4 294	9 858	10 081	9 997
Transports, entrepôts et communications	6 531	5 184	5 912	6 149	5 958	6 162	6 416	6 331	1 580	6 986	6 556	6 101
- Etablissements financiers, assurances	5	5	5	5	5	5	5	5	5	884	809	5
- Affaires immobilières, service aux entreprises	10 170	10 583	10 948	10 476	10 302	10 340	10 807	11 043	6 923	11 083	11 333	11 341
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	23 023	23 309	26 204	24 828	27 630	27 791	29 596	31 183	11 560	31 974	31 456	32 956
- Services divers fournis à la collectivité	1 947	1 867	1 879	1 989	1 924	2 058	2 182	1 841	607	1 753	1 801	1 623
- Prêts aux particuliers	16 670	16 479	17 006	17 386	18 225	17 967	18 340	18 841	9 151	19 889	20 689	20 702
- Autres	4 406	4 963	7 319	5 453	7 481	7 766	9 074	10 501	1 802	10 332	8 966	10 631
TOTAL	189 157	193 801	206 802	205 079	207 244	208 476	213 233	217 741	72 431	212 107	191 573	162 979

Source : BCEAO.

TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERMES

Secteurs d'activités	1996			1997			1998					
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	358	355	346	339	325	355	326	283	274	281	271	261
- Agriculture, chasse	338	342	333	326	312	342	313	270	261	268	258	248
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	20	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
Industries extractives	16 437	12 859	12 438	12 438	12 171	12 202	3 036	3 924	6 175	6 096	5 832	5 418
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	16 437	12 859	12 438	12 438	12 171	12 202	3 036	3 924	6 175	6 096	5 832	5 418
Industries manufacturières	8 441	8 611	8 828	8 560	8 411	12 623	8 877	13 045	12 824	12 784	12 366	12 170
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 210	2 161	2 049	1 934	1 825	5 828	1 849	6 817	6 760	6 906	6 374	5 809
- Textiles, habillement, cuir	3 004	3 093	2 827	2 753	2 677	2 790	2 511	2 255	2 129	1 943	2 107	2 465
- Industries chimiques	1 643	1 793	2 354	2 312	2 338	2 279	2 702	2 476	2 361	2 368	2 349	2 301
- Autres	1 584	1 564	1 598	1 555	1 571	1 726	1 815	1 497	1 574	1 567	1 536	1 595
Électricité, gaz, eau	278	225	1 056	783	552	125						
Bâtiment, travaux publics	1 137	1 098	1 065	1 060	980	1 069	1 020	982	914	1 106	982	907
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	8 887	9 888	10 535	10 924	10 595	11 196	11 419	13 332	10 969	12 993	13 723	14 227
- Commerce de gros	2 722	3 184	3 905	3 953	3 869	4 042	4 156	4 141	4 359	5 134	4 999	5 711
- Commerce de détail	5 797	6 434	6 534	6 575	6 337	6 773	6 878	8 808	6 531	7 467	8 336	8 136
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	368	270	96	396	389	381	385	383	79	392	388	380
Transports, entrepôts et communications	1 481	1 424	1 490	4 988	4 451	6 682	6 674	6 957	6 663	9 040	7 797	7 869
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	750	803	796	867	394	397	396	395	392	410	416	310
- Etablissements financiers, assurances	11	11	34	34	28	28	24	24	27	23	23	25
- Affaires immobilières, service aux entreprises	739	792	762	833	366	369	372	371	365	387	393	285
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	6 065	6 353	6 646	6 982	6 824	7 555	7 438	7 789	8 387	9 123	9 400	9 601
- Services divers fournis à la collectivité	733	746	771	805	968	978	995	945	945	930	980	1 065
- Prêts aux particuliers	5 145	5 395	5 615	5 921	5 623	6 299	6 169	6 630	7 151	7 901	8 170	8 301
- Autres	187	212	260	256	233	278	274	214	291	292	250	235
TOTAL	43 834	41 616	43 200	46 941	44 703	52 204	39 311	46 832	46 723	51 958	50 912	50 888

Source : BCEAO.

BENIN - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1995 A 1998

	1995	1996	1997	1998*
Milliards de francs CFA				
Balance commerciale	-104,2	-16,4	-89,2	-98,9
Exportations FOB	206,5	269,9	247,5	227,5
<i>dont : coton</i>	66,6	111,6	89,9	115,3
Importations FOB	-310,7	-286,3	-336,7	-326,4
<i>dont : pétrole</i>	23,7	-17,6	-47,7	-32,2
Services	-39,6	-42,7	-44,5	-43,9
Transferts sans contrepartie	105,0	95,0	93,2	88,6
Privés	39,4	32,1	38,2	44,5
Publics	65,6	62,9	55,0	44,1
Balance des paiements courants	-38,8	35,9	-40,5	-54,2
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	29,2	-17,7	13,5	36,8
<i>dont : financement exceptionnel</i>	3,4	170,7	19,0	7,5
Balance de base	-9,6	18,1	-27,0	-17,4
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	8,1	0,8	68,7	5,9
Erreurs et omissions nettes	1,9	3,2	3,9	0,0
Balance globale	0,5	22,2	45,7	-11,5
* Données provisoires.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				

BURKINA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1995 A 1998

	1995	1996	1997*	1998*
Milliards de francs CFA				
Balance commerciale	-104,7	-168,8	-164,1	-152,6
Exportations FOB	137,6	119,0	133,6	182,4
<i>dont : coton</i>	47,9	62,0	79,2	120,9
<i>or</i>	11,6	7,2	5,0	9,0
Importations FOB	-242,3	-287,8	-297,7	-335,0
<i>dont : biens d'équipement</i>	-55,2	-86,6	-84,5	-105,7
Services	-54,7	-64,7	-72,9	-75,6
Transferts sans contrepartie	163,7	192,3	187,2	180,3
Privés	40,4	45,2	47,2	45,0
Publics	123,3	147,0	140,0	135,3
Balance des paiements courants	4,3	-41,2	-49,8	-47,9
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	57,9	34,2	24,5	44,8
<i>dont : financement exceptionnel</i>	4,8	0,0	0,0	0,0
Balance de base	62,2	-7,0	-25,3	-3,1
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	2,3	8,3	7,3	-11,0
Erreurs et omissions nettes	1,1	-2,0	-2,4	-7,6
Balance globale	65,6	-0,7	-20,5	-21,7
* Données provisoires.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				

COTE-D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1995 A 1998

	1995	1996*	1997*	1998*
Milliards de francs CFA				
Balance commerciale	671,5	936,1	1 053,9	1 071,6
Exportations FOB	1 819,3	2 190,2	2 441,6	2 592,6
<i>dont : café</i>	199,1	163,0	218,8	234,5
cacao	627,3	837,6	866,6	972,6
Importations FOB	-1 147,8	-1 254,1	-1 387,7	-1 521,0
Services	-771,9	-806,3	-829,0	-888,9
Transferts sans contrepartie	27,4	-149,4	-204,3	-272,7
Privés	-219,1	-230,6	-267,7	-330,1
Publics	246,5	81,2	63,4	57,4
Balance des paiements courants	73,0	-19,6	20,6	-90,0
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	280,0	161,0	50,7	286,3
<i>dont : financement exceptionnel</i>	230,5	191,5	182,9	69,1
Balance de base	206,9	141,0	71,3	196,3
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	-103,6	-112,5	-42,0	-193,3
Erreurs et omissions nettes	-19,7	-15,0	16,0	-20,9
Balance globale	83,6	13,9	45,3	-17,9
* Données provisoires.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				

GUINEE-BISSAU - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1995 A 1998

	1995	1996*	1997*	1998*
Milliards de francs CFA				
Balance commerciale	-18,3	-18,1	-14,4	-14,9
Exportations FOB	12,3	11,0	28,3	15,8
<i>dont noix d'anacarde</i>	10,6	9,5	26,9	13,5
Importations FOB	-30,6	-29,1	-42,7	-30,7
<i>dont produits pétroliers</i>	-3,5	-3,5	4,9	3,6
Services	-15,9	-13,9	-23,5	-17,9
Transferts sans contrepartie	41,7	26,5	23,2	15,1
<i>Privés</i>	3,3	3,5	1,2	9,5
<i>Publics</i>	38,4	23,0	22,0	5,6
Balance des paiements courants	7,5	-5,5	-14,7	-17,7
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	-0,2	17,5	19,1	10,5
<i>dont : financement exceptionnel</i>	8,1	20,8	14,8	14,9
Balance de base	7,3	12,9	4,4	-7,2
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	0,0	0,0	10,2	0,0
Erreurs et omissions nettes	-4,4	-6,9	0,0	5,4
Balance globale	2,9	5,1	14,6	-1,8
* Données provisoires.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				

MALI - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1995 A 1998

	1995	1996	1997*	1998*
Milliards de francs CFA				
Balance commerciale	-57,4	-60,7	5,6	-7,3
Exportations FOB	220,5	221,4	327,7	328,1
<i>dont coton</i>	126,8	137,6	161,2	144,8
Importations FOB	-277,9	-282,1	-322,1	-335,4
<i>dont produits pétroliers</i>	-42,4	-52,3	-61,1	-52,0
Services	-193,5	-171,1	-184,7	-185,6
Transferts sans contrepartie	172,2	169,0	137,2	137,9
Privés	47,8	46,9	42,0	40,0
Publics	124,4	122,1	95,2	97,9
Balance des paiements courants	-78,7	-62,8	-41,9	-55,0
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	144,0	99,5	61,4	58,0
<i>dont : financement exceptionnel</i>	44,8	41,0	0,7	0,0
Balance de base	65,3	36,7	19,5	3,0
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	-22,1	21,1	-24,8	-29,5
Erreurs et omissions nettes	-2,3	7,0	-1,8	-10,4
Balance globale	40,9	64,8	-7,1	-36,9
* Données provisoires.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				

NIGER - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1995 A 1998

	1995	1996	1997*	1998*
Milliards de francs CFA				
Balance commerciale	-5,5	-13,4	-15,6	-21,1
Exportations FOB	143,0	166,3	157,3	175,6
<i>dont uranium</i>	75,6	69,9	76,4	76,5
Importations FOB	-148,5	-179,7	-172,9	-196,7
Services	-87,0	-74,9	-80,4	-83,2
Transferts sans contrepartie	48,3	80,4	52,7	53,3
Privés	-11,1	-9,2	-13,0	-13,0
Publics	59,4	89,6	65,7	66,3
Balance des paiements courants	-44,2	-7,9	-43,3	-51,0
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	30,9	5,5	40,3	52,7
<i>dont : financement exceptionnel</i>	28,7	26,6	16,0	29,7
Balance de base	-13,3	-2,4	-3,0	1,7
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	5,6	8,6	0,0	0,0
Erreurs et omissions nettes	6,7	14,9	-12,1	-13,3
Balance globale	-1,0	-8,7	-15,1	-11,6
* Données provisoires.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				

SENEGAL - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1995 A 1998

	1995	1996	1997*	1998*
Milliards de francs CFA				
Balance commerciale	-136,9	-141,1	-153,5	-160,9
Exportations FOB	483,5	505,4	544,3	569,2
Importations FOB	-620,4	-646,6	-697,8	-730,1
<i>dont produits pétroliers</i>	-93,0	-93,1	-111,4	-91,9
Services	-78,7	-46,0	-58,7	-60,6
Transferts sans contrepartie	190,7	171,8	170,5	154,9
Privés	19,8	22,9	21,2	21,8
Publics	170,9	148,8	149,3	133,1
Balance des paiements courants	-24,9	-15,4	-41,7	-66,6
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	74,5	35,9	134,8	75,4
<i>dont : financement exceptionnel</i>	21,5	29,2	19,9	27,7
Balance de base	49,6	20,5	93,1	8,8
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	2,1	-4,6	8,5	28,4
Erreurs et omissions nettes	-10,9	4,0	-3,8	1,0
Balance globale	40,8	19,9	97,8	38,2
* Données provisoires.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				

TOGO - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1995 A 1998

	1995	1996	1997*	1998*
Milliards de francs CFA				
Balance commerciale	-64,4	-65,1	-62,0	-69,7
Exportations FOB	188,4	225,4	248,0	242,4
<i>dont : café</i>	10,5	4,7	18,9	9,9
cacao	2,9	8,0	14,3	5,0
coton	45,0	48,0	62,9	52,2
Importations FOB	-252,8	-290,5	-310,0	-312,1
Services	-55,2	-57,1	-56,1	-49,8
Transferts sans contrepartie	58,7	47,3	46,8	52,1
Privés	4,9	5,1	10,5	11,1
Publics	53,8	42,2	36,3	41,0
Balance des paiements courants	-60,9	-74,9	-71,3	-67,4
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	53,3	43,7	69,5	26,3
<i>dont : financement exceptionnel</i>	40,4	17,3	12,2	16,0
Balance de base	-7,6	-31,2	-1,8	-41,1
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	7,7	23,2	8,4	31,6
Erreurs et omissions nettes	1,3	-5,7	0,0	0,0
Balance globale	1,5	-13,7	6,6	-9,5
* Données provisoires.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				

UMOA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1995 A 1998

	1995	1996*	1997*	1998*
Milliards de francs CFA				
Balance commerciale	180,1	452,5	560,8	546,2
Balance des services	-1 296,5	-1 276,9	-1 349,8	-1 405,5
Balance des transferts sans contrepartie	807,6	632,4	506,5	409,5
Privés	-74,7	-84,4	-120,4	-171,2
Publics	882,3	716,9	626,9	580,7
Balance des paiements courants	-316,2	-185,9	-282,7	-449,8
Mouvements de capitaux non monétaires à LT	669,6	379,6	413,8	590,8
<i>dont : financement exceptionnel</i>	382,2	497,1	265,5	164,9
Balance de base	360,7	187,7	131,2	141,0
Mouvements de capitaux non monétaires à CT	-99,9	-55,1	36,3	-167,9
Erreurs et omissions nettes	-26,3	-30,3	-0,2	-45,8
Balance globale	231,9	97,7	167,3	-72,7
* Données provisoires.				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				

UMOA - IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS ANNEES 1997 - 1998

	1997	1998
BENIN	52,5	35,0
BURKINA	40,1	40,0
COTE D'IVOIRE	296,1	262,1
GUINEE-BISSAU	4,9	3,6
MALI	61,1	52,0
NIGER	16,3	13,8
SENEGAL	111,4	91,9
TOGO	20,3	22,4

UMOA - IMPORTATIONS DE RIZ ANNEES 1997-1998

	1997	1998
BENIN	18,4	15,0
BURKINA	13,4	11,7
COTE D'IVOIRE	64,6	81,9
GUINEE-BISSAU	13,1	6,0
MALI*	12,2	17,8
NIGER*	15,7	21,5
SENEGAL	71,0	85,6
TOGO	3,6	3,6
NB : * Céréales (riz, blé, etc...)		

UMOA - DECOMPOSITION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Couvertures	30/09/95	31/12/95	31/12/96	31/12/97	31/12/98
Millions de francs CFA					
Billets	829 430	1 024 981	1 080 624	1 247 578	1 328 285
10 00	375 717	479 847	520 483	674 012	724 878
5 000	280 621	336 463	369 493	379 372	412 700
2 500	47 883	78 843	52 011	37 017	27 080
1 000	90 961	93 841	106 819	108 621	112 796
500	34 248	35 987	31 818	48 556	50 831
Pièces	42 898	43 462	46 795	50 141	52 992
250	3 677	3 977	5 346	6 044	5 959
100	21 319	21 477	22 452	23 826	25 210
50	7 347	7 376	7 868	8 560	9 438
25	3 911	3 944	4 174	4 461	4 789
10	3 962	3 991	4 176	4 393	4 650
5	2 682	2 698	2 779	2 858	2 946
Autres	2 316	2 294	2 586	2 312	2 327
Total	874 644	1 070 737	1 130 005	1 300 031	1 383 604

UMOA - MOUVEMENTS DES BILLETS ENTRE AGENCES DE LA BCEAO

Exercice 1996								
Agences de retrait	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total des entrées
Millions de francs CFA								
Bénin	-	9 329	41 713	6 117	21 513	1 743	26 212	106 627
Burkina	1 929	-	44 996	7 248	2 887	1 638	2 460	61 158
Côte d'Ivoire	25 216	17 077	-	13 498	17 486	4 562	19 323	97 162
Mali	1 295	5 615	23 774	-	1 751	4 618	539	37 592
Niger	5 055	5 294	10 828	3 287	-	781	2 420	27 665
Sénégal	1 767	3 301	16 912	14 160	1 755	-	990	38 885
Togo	13 089	8 687	34 648	2 594	6 054	672	-	65 744
Total des sorties	48 351	49 303	172 871	46 904	51 446	14 014	51 944	434 833
Exercice 1997								
Agences de retrait	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total des entrées
Millions de francs CFA								
Bénin	-	13 342	41 740	8 848	20 799	1 254	23 589	109 572
Burkina	3 474	-	50 464	11 436	4 897	1 324	4 555	76 150
Côte d'Ivoire	15 692	24 409	-	23 840	7 004	6 639	11 190	88 774
Mali	2 569	7 934	36 150	-	835	2 855	2 319	52 662
Niger	10 575	9 881	20 922	5 822	-	1 169	4 646	53 015
Sénégal	3 229	6 246	32 759	26 967	2 172	-	1 946	73 318
Togo	33 300	40 125	58 511	9 340	13 575	2 482	-	157 333
Total des sorties	68 839	101 937	240 546	86 253	49 282	15 723	48 245	610 825
Exercice 1998								
Agences de retrait	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total des entrées
Guinée-Bissau								
Millions de francs CFA								
Bénin	-	10 895	56 451	8 602	53 580	2 707	8 551	- 140 786
Burkina	5 350	-	123 741	10 031	3 450	1 944	881	- 145 398
Côte d'Ivoire	16 480	57 649	-	39 938	8 679	9 088	11 301	- 143 137
Mali	1 167	12 247	45 053	-	3 102	48 201	355	- 110 127
Niger	12 511	7 639	20 296	4 594	-	1 025	1 708	- 47 774
Sénégal	3 341	5 401	29 044	62 497	2 191	-	1 644	- 104 118
Togo	68 618	36 709	62 735	9 326	10 122	2 759	-	- 190 270
Guinée-Bissau	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des sorties	107 468	130 540	337 321	134 989	81 126	65 725	24 441	- 881 611
Source : BCEAO.								

UMOA - MOUVEMENTS DE BILLETS ET PIECES AUX GUICHETS DE LA BCEAO

Coupures	Prélèvements		Versements	
	31/12/1997	31/12/1998	31/12/1997	31/12/1998
Milliers de signes monétaires				
Billets	520 191	619 693	508 312	565 116
10 000	151 263	172 589	136 010	172 154
5 000	151 387	163 147	149 950	156 679
2 500	27 163	19 063	34 033	23 054
1 000	99 475	161 682	99 769	109 753
500	90 903	103 212	88 550	103 476
Pièces	78 694	78 782	7 929	13 301
250	3 856	890	909	1 225
100	15 810	13 320	3 520	5 190
50	12 582	13 968	1 467	3 178
25	11 087	11 802	1 050	1 905
10	19 630	20 827	859	1 520
5	12 483	15 067	96	277
1	3 246	2 908	28	6
Total	598 885	698 475	516 241	578 417
Millions de francs CFA				
Billets	2 482 398	2 802 570	2 338 977	2 724 061
10 000	1 512 630	1 725 890	1 360 100	1 721 540
5 000	756 935	815 735	749 750	783 395
2 500	67 907	47 657	85 083	57 635
1 000	99 475	161 682	99 769	109 753
500	45 451	51 606	44 275	51 738
Pièces	3 712	2 834	688	1 048
250	964	223	227	306
100	1 581	1 332	352	519
50	629	698	73	159
25	277	295	26	48
10	196	208	9	15
5	62	75	1	1
1	3	3	-	-
Total	2 486 110	2 805 404	2 339 665	2 725 109